This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

L'étain

Germain Bapst

Digitized by Google

Metallurgy — Tin

REESE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF CALIFORNIA.

Received July 1884

Accessions No. 25623 Shelf No.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

464 - W
Vergleichen.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Le Musée rétrospectif du Métal. Grand in-8°. Paris, Quantin, 1883.

Deux Éventails du Musée du Louvre. In-8°. Paris, Morgan et Fatout, 1882.

Inventaire de Marie-Josèphe de Saxe. Grand in-4°. Paris, Lahure, 1833.

L'Imprimerie et la Reliure. Grand in-4° avec planches. Paris, Quantin, 1883.

9435. — Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE DE LA NATURE

publiée sous la direction

DE M. GASTON TISSANDIER

LES MÉTAUX DANS L'ANTIQUITÉ ET AU MOYEN AGE

L'ÉTAIN

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE DE LA NATURE

Les Récréations scientifiques, par M. Gaston TISSANDIER, avec 220 figures, 3e édition (ouvrage couronné par l'Académie française, prix Montyon).

L'Océan aérien, par M. Gaston TISSANDIER, avec 132 figures dont 4 planches hors texte.

Les Origines de la Science et ses premières applications, par M. DE ROCHAS.

Les Principales Applications de l'Électricité, par M. E. HOSPITALIER, avec 144 figures dont 4 planches hors texte. 3e édition.

Les Nouvelles Routes du Globe, par M. Maxime HÉLÈNE, avec 92 figures dont 4 planches hors texte.

Les Races sauvages, par M. Alphonse BERTILLON, avec 115 figures dont 8 planches hors texte.

Les Voies ferrées, par M. L. BACLÉ, avec 147 figures dont 4 planches hors texte.

Excursions géologiques à travers la France, par M. Stanislas MEUNIER, avec 98 figures dont 2 planches hors texte.

Chaque volume est vendu broché. . . . . 10 fr.
— richement cartonné . . . . . 13 fr.

Digitized by Google

REESE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
CALIFORNIA

Digitized by Google

PLAT ET AIGUIÈRE DE LA TEMPÉRANCE DE FRANÇOIS BRIOT

Extrait de la *Revue des Arts décoratifs*
Numéro de Novembre 1883

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE DE LA NATURE

LES MÉTAUX

DANS L'ANTIQUITÉ ET AU MOYEN AGE

L'ÉTAIN

PAR

M. GERMAIN BAPST

Avec 11 planches hors texte

PARIS

G. MASSON, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

120, boulevard St-Germain, en face de l'École de Médecine

M DCCC LXXXIV

Digitized by Google

TN793
B3

Droits de traduction et de reproduction réservés.

25623

Digitized by Google

PRÉFACE

En 1880, l'Union centrale des Arts décoratifs faisait une exposition dont le but se retrouvait exactement dans son titre: *Histoire des industries du métal.* J'eus l'honneur de faire partie de la commission d'organisation. Je me trouvai là avec des hommes éminents qui m'accueillirent avec la plus grande bienveillance, et qui, depuis, ne cessèrent de m'aider de leurs conseils et de leurs encouragements. C'étaient: M. le marquis de Chennevières, de l'Institut, ancien directeur général des Beaux-Arts; M. Paul Mantz, depuis également directeur général des Beaux-Arts; M. Darcel, administrateur des Gobelins; puis MM. Saglio, de Villefosse, Schlumberger, Le Breton, Muntz, comte de Liesville, Courajod, Paul Gasnault, Molinier, et enfin l'infatigable Louvrier de Lajolais.

Parmi les nombreuses choses qui arrivaient au Palais de l'Industrie, se trouvaient un certain nombre d'objets en étain. Un jour, M. Darcel me chargea par-

Digitized by Google

ticulièrement de les ranger dans les vitrines et surtout de leur donner un classement.

Mon embarras fut grand. Je savais fort peu de chose sur l'étain. Aussi dus-je avoir recours à mes collègues, ou plutôt à mes maîtres, leur demander de m'aider dans un travail auquel je n'étais point préparé. Mais ils m'avouèrent en toute franchise qu'ils étaient presque aussi embarrassés que moi.

Qu'étaient-ce que les signatures que l'on voyait derrière les grands plats d'étain? Ces noms de François Briot et d'Enderlein étaient-ils les noms des propriétaires ou des auteurs de ces plats? Ces plats étaient-ils des surmoulés? étaient-ils des originaux? Chacun de ces messieurs me donnait quelques renseignements un peu vagues, ajoutaient-ils eux-mêmes, et tous me répétaient : Quand vous aurez vu Jal, vous verrez qu'on ne sait rien sur Briot, et quand vous aurez lu Labarthe, vous verrez qu'on ne sait pas grand'chose sur l'orfèvrerie d'étain.

Je me mis donc à parcourir le Dictionnaire critique de Jal, et successivement les différents ouvrages de MM. Labarthe, le comte de Lasteyrie, Lacroix et Séré, Jacquemard, etc. Je remarquai que tous parlaient des grandes pièces d'art en étain de la Renaissance, et que tous étaient unanimes pour déclarer le plat et l'aiguière de François Briot l'œuvre d'orfèvrerie française la plus remarquable de la Renaissance. Mais là s'arrêtaient leurs renseignements, qui ne pouvaient nous suffire. Il nous fallait des détails plus précis.

Digitized by Google

Nous entreprîmes alors des recherches un peu plus approfondies.

Nous avons d'abord constaté que ces objets exécutés en étain devaient à l'infime valeur de leur métal d'avoir été conservés, tandis que tous les objets d'or ou d'argent, exécutés par des artistes français, antérieurement au dix-huitième siècle, avaient successivement disparu : les uns fondus à l'hôtel de la Cour des monnaies pour fournir des subsides à l'État, les autres détruits, ou par besoin d'argent, ou par les émeutes populaires pendant la Révolution.

Puis, sans nous arrêter davantage aux textes, nous nous sommes occupé d'examiner plus à fond les monuments qui se présentaient à nous. En étudiant d'abord le plat de la *Tempérance*, nous avons été émerveillé de l'habileté de main qu'avait nécessitée sa confection; nous avons profondément admiré la décoration et la délicatesse des dessins, et cependant, à notre avis, sans discuter la beauté de cette pièce, la plus belle du style Renaissance, nous regrettions que l'époque de saint Louis ou de Charles V ne nous eût pas laissé d'objets du style français du treizième ou du quatorzième siècle aussi travaillé que celui-là. Nous aurions vu alors ce que pouvaient faire nos artistes au moyen âge.

Les détails de fabrication nous attirèrent, et, à notre étonnement, en consultant les livres, nous vîmes que les renseignements donnés par eux étaient invraisemblables et inacceptables pour un homme du métier. En présence de ces textes muets ou probablement er-

Digitized by Google

ronés, après nous être bien rendu compte que les écrivains, historiens ou archéologues n'avaient jamais traité rigoureusement la question, nous avons subi cet attrait de l'inconnu, attrait irrésistible pour les amateurs et les collectionneurs, et nous nous sommes livré avec passion à cette étude encore neuve [1].

Malgré son aridité apparente, elle nous amenait à des travaux bien différents, qui se rapportaient tous à des points d'histoire intéressants. D'abord, dans l'antiquité : « L'étain, dit M. Daubrée [2], offre à l'archéologue un double intérêt. D'une part, son emploi à l'état de bronze caractérise une grande époque de l'histoire de l'homme ; d'autre part, l'aspect d'un minerai qui ne rappelle aucune substance métallique, et ses gisements comparativement rares, supposent chez les premiers exploitants une civilisation dont on n'a guère d'autres preuves. »

L'étude des deux faits signalés par le directeur de l'École des Mines devient alors le point de départ des recherches sur les premières civilisations et amène à constater l'état et la condition de la vie humaine à des époques préhistoriques. Nous verrons nos ancêtres les Gaulois pratiquer des arts inconnus au monde

1. Jules Labarthe, *Les Arts industriels au moyen âge et à l'époque de la Renaissance*, in-4, Paris, Morel, 2e vol., 1878, p. 143.

Lacroix et Seré, *Histoire de l'orfèvrerie joaillerie*, un vol. in-4, Paris, 1850, p. 102.

Guiffrey, *Les Orfèvres de Paris*. Visites et déclarations faites en exécution de l'édit du mois de mars 1700. *Bulletin de l'Union centrale des arts appliqués à l'industrie*, tome IV, année 1877-1878, p. 120-131 et 166-179.

Paul Mantz, *Gazette des Beaux-Arts*, tome X : *L'Orfèvrerie française*, p. 151.

2. *Revue archéologique*, p. 333.

Digitized by Google

civilisé. Plus tard, avec le Christianisme, l'étude de notre métal nous amènera à voir les grands principes liturgiques de l'Église catholique. Elle nous montrera surtout avec quel soin minutieux les conciles, ainsi que les théologiens et les Pères de l'Église, ont réglé les moindres détails du culte catholique, et quelle sagacité a présidé à la moindre des lois canoniques. Aux mêmes époques, dans la vie civile, nous suivrons l'histoire de la civilisation ; nous la verrons, lorsque l'invasion des Barbares laissera l'Europe en repos, se créer et se développer dans les couvents ; nous la verrons partir de ces mêmes couvents et se propager dans le peuple, apportée par ces moines qui n'étaient pas seulement des artistes, mais encore les pionniers ardents et infatigables de cette civilisation dont ils ont été les véritables créateurs.

Nous aurons alors l'occasion de suivre l'histoire de l'art en France, et surtout nous verrons, ce qui est beaucoup plus curieux parce que c'est moins connu, l'histoire du goût de tout un peuple. Nous insistons sur ce dernier point, au moment où, dans toute l'Europe, se créent des Musées pour encourager les industries nationales. Ces musées, le plus souvent, n'ont pas seulement le but de présenter des modèles aux artistes et aux ouvriers qui ont appris leur métier dans l'atelier auprès de leurs devanciers, leurs maîtres naturels et véritables, mais surtout de former, par la présentation d'objets typiques, le goût du *consommateur*, et d'enlever de son esprit cet amour, sinon du laid, du médiocre, qu'il n'a que trop souvent.

Digitized by Google

Nous constaterons qu'au treizième siècle, à cette grande époque de l'art français, l'art si pur qui peut se résumer dans ce qui nous reste de nos cathédrales gothiques, répondait parfaitement au goût des hautes classes, comme à celui du reste de la population.

Nous nous apercevrons facilement que tous les principes artistiques de l'antiquité restèrent en vigueur jusqu'à l'époque de la Renaissance. Dans chaque objet du Moyen Age, la symétrie, par rapport à l'axe central, est une des conditions de la composition de l'objet ; la forme circulaire, d'une exécution facile par l'emploi du tour, est toujours préférée. Aussi l'aspect général d'un objet accuse-t-il la pensée d'un galbe identique qui prend sa naissance dans la subordination de la forme à la nécessité de l'objet lui-même[1].

A chaque instant, dans le cours de cette étude, nous aurons l'occasion de montrer, d'après les monuments, l'application de ces principes au Moyen Age. Nous verrons, en un mot, chaque objet reproduisant dans sa forme le caractère de sa nécessité.

Notre étude s'arrêtera à l'époque de la Renaissance. Sans cette limite, que nous avons dû nous imposer, nous aurions pu démontrer que cette innovation du goût italien en France dans l'industrie, c'est-à-dire dans tous les objets de la vie, — je ne parle point ici des branches de l'art pur, — au lieu d'être, comme on l'a cru souvent, un progrès dans l'art et le goût, fut au contraire un pas en arrière. Son premier résultat

1. Voir *l'Art et l'Industrie*, par Davioud. Mémoire couronné par l'Académie des Beaux-Arts.

Digitized by Google

fut de mélanger les styles, de faire préférer le joli au beau, et d'annihiler le grand principe que l'antiquité avait légué au Moyen Age : l'appropriation de la forme de l'objet à sa nécessité.

C'est alors que, sous prétexte de décorer un objet, on fit ce qu'on n'avait jamais fait au Moyen Age : à la forme simple et naturelle on substitua des formes qui n'étaient nécessaires que pour la décoration.

Mais, dans notre livre, nous n'aurons pas à traiter du seizième siècle; nous ne rechercherons sur cette époque que quelques détails de la vie de Briot. Nous démontrerons que les insinuations lancées contre lui par quelques savants allemands sont non seulement sans fondement, mais encore absolument fausses. Enfin, nous nous occuperons des dernières controverses qui se sont élevées au sujet de sa nationalité.

A côté de l'histoire de l'Art, notre étude nous amènera quelquefois à entrer dans l'intérieur de la vie des rois, des grands seigneurs, des bourgeois, des paysans et ouvriers, et nous fera constater, selon les époques, l'accroissement ou le décroissement du bien-être dans notre pays. Elle nous initiera aussi bien au détail de l'ameublement et de la cuisine qu'à celui de l'industrie et des corporations, elle nous fera entrer dans quantité de petits détails longtemps méprisés et ignorés.

En résumé, nous prendrons en travers l'histoire de notre pays comme les historiens l'ont prise de face. Tandis qu'ils pénétraient tout droit dans l'histoire du passé, nous ferons à chaque instant, à côté d'eux, de petites constatations des faits et des habitudes qui

Digitized by Google

viendront jeter un jour d'un autre genre sur les grandes choses du passé.

Il nous reste à remercier tous ceux qui ont bien voulu nous prêter leur concours : le directeur général des Archives nationales et l'Administrateur général de la Bibliothèque ; MM. Alfred Maury et Léopold Delisle, ainsi que MM. Thierry, Chabouillet, Georges Duplessis et Omont, de la Bibliothèque Nationale ; MM. Demay, Siméon Luce, Tuetey et Gerbaut, des Archives Nationales. Au Louvre, comme d'habitude, les conservateurs nous ont aidé par tous les moyens possibles : MM. Saglio, de Villefosse, Courajod et Molinier.

Dans tous les dépôts publics et au Louvre, nous avons trouvé partout la même complaisance, la même amabilité et l'empressement le plus complet à nous communiquer les documents qui étaient de nature à nous intéresser. Toujours nous avons rencontré les conservateurs ou les attachés allant au-devant de nos désirs et nous indiquant eux-mêmes les sources dont nous n'avions point connaissance.

Je tiens aussi à adresser mes sincères remerciements aux conservateurs des musées de province et de l'étranger : à M. Essenwein, directeur du Musée germanique, à Nuremberg ; M. Berg et M. Kalesse, du Musée de Breslau ; le conseiller aulique Graff, de Dresde ; M. Stéphani, directeur du Musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg. Puis, M. Castan, conservateur de la Bibliothèque de Besançon, membre correspondant de l'Institut ; M. Francisque André, archi-

Digitized by Google

viste de l'Aube; M. Borély, directeur du Musée d'Amiens; M. de Beaurepaire, archiviste de la Seine-Inférieure, membre correspondant de l'Institut; M. Gaston Le Breton, directeur général du Musée de Rouen; Monseigneur Barbier de Montault, à Poitiers; M. Garnier, archiviste de la Côte-d'Or; M. l'abbé Pottier, chanoine, président de la Société d'Archéologie du Tarn-et-Garonne; Monseigneur Besson, évêque de Nîmes.

Autant que nous l'avons pu, nous nous sommes efforcé d'étudier de préférence les monuments, et ce n'est qu'en second lieu que nous avons compulsé les textes. Pour ces derniers, nous avons puisé surtout dans les dépôts de Paris, et dans de nombreuses archives départementales ou municipales de province, ou dans les bibliothèques.

L'étude des monuments nous a conduit plus loin : pour juger avec compétence, il nous a fallu souvent aller sur les lieux. C'est ainsi que, pour combattre l'opinion généralement admise que, dans les temps les plus reculés, l'étain avait été exploité au Caucase et transporté de ces montagnes dans le reste du monde, par les Phéniciens, nous nous sommes rendu en Géorgie et au Daghestan, puis nous avons visité, en dehors des musées de Paris et des capitales de l'Europe, les musées des provinces de France, d'Angleterre, de Suisse, d'Italie, des moindres villes d'Allemagne, et ceux non moins intéressants de la Russie et de la Géorgie.

Pour connaître l'histoire de l'orfèvrerie d'étain au

Digitized by Google

seizième siècle, et pouvoir rendre à Briot sa véritable gloire, nous avons dû examiner de près les nombreuses pièces d'étain conservées dans plus de vingt musées différents d'Allemagne, dans les plus petites villes comme dans les capitales. Grâce à l'amabilité des directeurs, notre tâche a été facile, et nous avons pu constater bien des petits détails qu'il nous eût été impossible de connaître sans voir de près les monuments.

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR

L'ÉTAIN DANS L'ANTIQUITÉ

ET AU MOYEN AGE

UNIV. CAL.

LIVRE PREMIER

L'ÉTAIN DANS L'ANTIQUITÉ

CHAPITRE PREMIER

SON IDENTITÉ

L'étain était certainement connu des anciens, et son histoire dans l'antiquité peut se diviser en deux grandes phases[1] : la première correspond à l'époque où l'étain était exploité en Asie, la deuxième est celle où les Phéniciens l'importaient de la Grande-Bretagne dans tous les principaux marchés du monde connu[2].

Une discussion s'est élevée au sujet de l'étain, portant sur la constatation de son identité avec les différents noms de

1. Rossignol, *Les Métaux dans l'antiquité*, 1 vol. in-8, Paris, 1863, p. 257.

2. César, *Guerre des Gaules*, liv. V, § 12, dit que dans le centre du pays (la Grande-Bretagne) se trouvent des mines d'étain.

Voir pour le commerce des peuples de l'antiquité et en particulier pour celui des Phéniciens, *De la politique et du commerce des peuples de l'antiquité*, par Heeren. Paris, Didot, 1830.

Digitized by Google

métaux dans lesquels on croit reconnaître la signification du mot *étain*. Nous allons en parler de suite, car il importe de trancher la question dès le principe. Il est en effet bien évident que si les textes sur lesquels nous nous appuyons ne se rapportent pas formellement à l'étain, toute étude pour l'antiquité devient du premier coup impossible, les monuments faisant ici défaut.

Les Chaldéens, comme nous l'apprennent les inscriptions cunéiformes, bien qu'ayant d'abord employé une autre expression, se sont servis du mot *Kastira*[1] pour désigner l'étain, principalement à une époque plus rapprochée de nous; ce terme, nous le verrons tout à l'heure, provient du sanscrit.

En Égypte, l'étain paraît avoir été appelé *Khespet*[2]. Cette expression se retrouve souvent dans les inscriptions. *Khespet* répond au mot *Kaspa* des langues sémitiques; *Kaspa* désigne l'argent avec un suffixe qui peut en faire un diminutif[3].

C'est le Κασσίτερος d'Homère[4], d'Hésiode[5], d'Aristote[6] et d'Hérodote[7] sur lequel se sont élevées les plus sérieuses controverses. Nous nous y arrêtons parce qu'il faut surtout approfondir la signification des termes chez les auteurs grecs; les documents les plus explicites, et qui doivent servir de base à toutes les inductions à tirer pour établir l'emploi de l'étain dans l'orfèvrerie durant l'antiquité, sont en effet leurs descriptions.

Plusieurs savants, entre autres MM. Schneider[8], Beckmann[9] et Schœmann[10], ne croient pas reconnaître l'étain dans le

1. Dufréné, *Etude sur l'histoire de la production et du commerce de l'étain*, une broch. in-8, Paris, Lacroix, 1881, p. 34. — Ménant, *Éléments d'épigraphie assyrienne. Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, vol. VII, p. 414.
2. Dufréné, *ibidem*, p. 22.
3. Dufréné, *Etude sur l'hist. de la prod. et du comm. de l'étain*, p. 28.
4. Homère, *Iliade*, chant XVIII, vers 565.
5. Hésiode, *Le Bouclier d'Hercule*, vers 208.
6. Aristote, *De mirabilibus auscultationibus*, ch. LXXXI.
7. Hérodote, liv. III, § 115, édition Didot, 1862, p. 169.
8. Schneider, *Lexique*, II, p. 12.
9. Beckmann, *Histoire des découvertes*, t. II.
10. Schœmann, *Antiquités grecques*, t. I, p. 81.

Digitized by Google

métal dont Homère nous dit que les jambières d'Achille[1] étaient faites et le trouvent trop peu résistant pour un usage défensif.

MM. Lenz[2], Buchholz[3] et de Schlegel[4] répondent qu'il est impossible d'admettre, pour l'ornementation du bouclier d'Achille[5] et pour ses jambières, un autre métal que l'étain; d'abord le plomb eût été trop mou, et quant à interpréter κασσίτερος par airain, ce n'est réellement pas possible, dit M. Buchholz[6], toutes les qualités appliquées au métal appelé κασσίτερος ne pouvant en quoi que ce soit être attribuées à l'airain.

Puis l'étain convient parfaitement au texte d'Homère : il a l'apparence de l'argent, reste longtemps brillant, se travaille et se nettoie facilement[7].

Mais l'affirmation la plus positive, poursuit M. Buchholz[8], est due à l'autorité de Pline l'Ancien[9], qui définit κασσίτερος par *plumbum candidum* et en décrit toutes les propriétés. Du reste, Hérodote[10], parlant des îles Britanniques, les appelle les îles Cassitérides (qui abondent en étain). Quel autre métal aurait donc pu signifier le mot κασσίτερος ?

Si nous passons aux langues occidentales, M. Daubrée nous apprend qu'à l'extrémité de la Bretagne, dans un endroit où existent des mines d'étain exploitées dès la plus haute antiquité, se trouve le cap Pennestin, en celtique *Pen Stain*[11], qui

1. Homère, *Iliade*, chant XVIII, vers 613.
2. Lenz, *Minéralogie des anciens Grecs et Romains*, p. 6, note 13.
3. Buchholz, *Realien des Homers*, p. 343.
4. De Schlegel, *Indische Bibliothek*, Bonn, 1824, 11e vol., p. 393.
5. Homère, *Iliade*, chant XVIII, vers 565-574.
6. Buchholz, *Realien des Homers*, p. 343.
7. Lenz, *Minéralogie des anciens Grecs et Romains*, p. 6, note 12.
8. Buchholz. *Realien des Homers*, p. 344 et suiv.
9. Pline, *Histoire naturelle*, Collection Nisard, traduction Littré, Paris, 1850, t. II, liv. XXXIV, § 47, p. 454.
10. Hérodote, liv. III, § 115.
11. Ogée, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, 2 vol. grand in-8, Rennes, 1853, p. 264, t. II.

Digitized by Google

ne permet pas non plus de douter de la signification du mot *stain* en celtique, *stannum* en latin.

Nous arrêterons ici cet exposé, estimant en avoir assez dit dans ces quelques lignes pour l'intelligence de notre sujet.

Digitized by Google

CHAPITRE II

SON EXPLOITATION

Naturellement, c'est en Égypte, où l'on retrouve la civilisation la plus reculée, que l'étain se rencontre dans la plus haute antiquité. Il existe des statuettes de bronze de l'époque des Pyramides (IVe dynastie, 3600 avant J.-C.). L'étain était donc connu à cette époque[1].

Après les bronzes égyptiens, le texte de la Bible, paraît être le plus ancien monument sur l'étain. Moïse en parle dans le livre des *Nombres*[2], c'est-à-dire 1600 ans avant Jésus-Christ, et il ne peut exister aucun doute sur l'interprétation de ce texte, puisque tous les métaux y sont successivement énumérés.

Nous avons divisé l'histoire de notre métal dans l'antiquité en deux grandes phases.

La première phase du commerce de l'étain, celle qui correspond à l'importation de l'Orient en Occident, — pour laquelle nous n'avons guère que des suppositions à enregistrer, — peut elle-même se subdiviser en deux parties, dont l'une serait antérieure à la fondation de Sidon[3] et de Tyr[4],

1. Collection Posno, exposée au Trocadéro en 1878.

2. Moïse, *Livre des nombres*, ch. XXXI, 21.

3. Sidon, aujourd'hui Saïde, remonte à la plus haute antiquité. Selon Moïse, elle aurait été bâtie par Sidon, fils de Chanaan. S'étant révoltée contre Artaxercès Ochus, fut prise et brûlée en 451 av. J.-C. Elle se releva un instant, sous Alexandre, pour tomber plus tard en complète décadence sous la domination romaine.

4. Tyr, aujonrd'hui *Sor* ou *Sour*, au sud de Sidon sur la côte phénicienne, fut fondée 1900 av. J.-C. Nabuchodonosor la détruisit en 572.

Digitized by Google

et la seconde correspondrait à la prise de possession de la mer par les Phéniciens.

Le mode de transport distingue encore ces deux périodes de la première phase. Dans l'une, l'étain était transporté par caravanes, tandis que, dans l'autre, les Phéniciens le transportaient au moyen de leurs navires; en outre, dans la première, l'étain était extrait du centre de l'Asie; dans la deuxième, il dut en grande partie venir de l'Inde.

Deux raisons nous ont permis d'émettre cette dernière supposition : d'abord il nous a semblé qu'il était beaucoup plus facile et moins onéreux d'importer l'étain de l'Asie que du fin fond de l'Inde; au surplus, de l'avis de nombreux savants[1] la fabrication du bronze n'est pas aussi ancienne dans l'extrême Orient que dans la Chaldée et dans l'Égypte; toutefois, le bronze était connu dans l'Inde au moment de l'invasion des Aryas (2400 ou 2500 ans avant J.-C.)[2].

Et voici qui vient appuyer cette assertion : aucun terme tirant son étymologie du mot sanscrit *Kastira* (étain) n'a été retrouvé dans la langue égyptienne; d'autre part, M. Dufréné[3] a cru retrouver dans la langue chaldéenne, pour désigner l'étain, deux termes dont l'un, le plus ancien, n'aurait également pas d'origine sanscrite. Le mot *Kastira* ne serait donc venu au centre du monde ancien qu'après que l'étain y était déjà connu et employé, et c'est probablement du fond de l'Inde qu'il aurait été apporté. Par conséquent, l'Asie centrale serait bien le premier centre commercial de l'étain.

Une question se pose de suite : d'où les Chaldéens et les Egyptiens tiraient-ils le métal; en d'autres termes, dans quelle contrée des mines d'étain étaient-elles exploitées à cette première époque historique[4]?

1. Richtoffen, *China*. — F. Lenormant, *Les premières civilisations*, p. 99.
2. Pictet, *Les Origines indo-européennes ou les Aryas primitifs*, gr. in-8, liv. II, 1re partie, ch. 1, § 25, p. 177.
3. Dufréné, *Étude sur l'étain*, p. 37.
4. L'étain est un des alliages indispensables du bronze; sa quantité varie depuis 20 p. 100 jusqu'à 3 ou 4 p. 100.

Digitized by Google

Le même M. Dufréné, dans sa savante étude sur la production de l'étain dans l'antiquité[1] (à laquelle nous empruntons de nombreux détails), a cru pouvoir proposer l'hypothèse que l'étain employé dans les premiers bronzes égyptiens devait provenir du Caucase. Il trouve comme appui à cette assertion le rapprochement des deux mots *Khespet* et *Kasbeck*, l'un des pics les plus élevés du Caucase.

Quelque vraisemblable que paraisse cette opinion, nous croyons aujourd'hui devoir la combattre. Nous sommes en mesure d'affirmer qu'actuellement le Caucase ne produit pas de l'étain; malgré les plus actives recherches faites sur les lieux mêmes, nous n'avons pu découvrir aucune trace d'étain dans toute la chaîne, et nous n'avons pu recueillir parmi les populations aucune tradition qui donnât quelque indice à ce sujet pour les temps passés. Et en affirmant ces faits, nous nous appuyons aussi sur l'autorité de l'un des savants les plus compétents sur le Caucase, M. le conseiller d'État Raddé de Tiflis. Il nous a affirmé que, depuis vingt ans qu'il parcourait et étudiait les montagnes, il avait à maintes reprises recherché sur quel indice différents savants avaient pu affirmer l'existence de l'étain au Caucase, et, qu'après toutes ses recherches et de nombreux voyages, il était arrivé à la conviction que le Caucase ne contenait pas d'étain et n'en avait jamais contenu. Du reste, bien d'autres faits viennent appuyer l'opinion de M. Raddé[2].

Les bronzes chaldéens que l'on a découverts ne sont pas si anciens que ceux de l'Égypte, mais il n'en reste pas moins à peu près certain que la civilisation chaldéenne est contemporaine et même peut-être antérieure à la civilisation égyp-

1. Dufréné, *Étude sur l'histoire de la production et du commerce de l'étain*, p. 22.

2. Nous avions cru devoir nous-même nous ranger de l'avis de M. Dufréné et accepter son opinion lorsque ce travail a paru pour la première fois dans la *Revue archéologique*. Depuis, un voyage que nous avons fait au Caucase nous a fait revenir sur notre première opinion.

Digitized by Google

tienne[1] : les Chaldéens ont donc pu les premiers exploiter l'étain et probablement en faire le commerce.

Les Chaldéens étaient issus des peuples touraniens et kouschites qui habitaient le Caucase et probablement les pays transcaspiens; ils durent chercher l'étain, non pas dans les montagnes de la limite de l'Europe, mais au centre de l'Asie, au Korassan[2], peut-être sur Lamou-Daria. C'est ainsi que vraisemblablement ils approvisionnèrent l'Égypte. Ce qui rend cette opinion vraisemblable, c'est la découverte que M. Van Baer a faite au Korassan de mines très-anciennement exploitées[3].

Le commerce des Chaldéens se faisait par terre.

Enfin, comme dernière raison, pour démontrer que les Chaldéens n'ont pas été chercher l'étain au Caucase, nous rappellerons qu'ils laissèrent partout dans les endroits qu'ils occupaient des inscriptions cunéiformes. Or, on ne trouve pas d'inscription sur un point plus au nord que le lac du Got-Chai, éloigné de près de trois cents verstes de la grande chaîne; au contraire, plus au sud, les inscriptions deviennent de plus en plus fréquentes, ce qui prouve que la domination et le commerce des Chaldéens ne sont point arrivés jusqu'à la hauteur du *Kasbeck*[4].

De tout ceci, nous pouvons conclure que fort anciennement, c'est-à-dire à une époque où nous n'avons pas encore

1. Pour l'antiquité des monuments chaldéens, voir une communication de M. Oppert à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, séance du 24 novembre 1882.

2. Le Korassan est une contrée de la Perse qu'habitent aujourd'hui des Persans, des Afghans, des Tartares, des Uzbeks, des Turcomans et diverses peuplades nomades.

3. Von Baer, *Archiv für Anthropologie*, tome IX, 1876, 4e livraison.

4. Sur l'ethnologie du Caucase dans l'antiquité, il n'existe absolument aucun ouvrage concluant, et les savants les plus compétents, MM. les conseillers d'État Bergé et Raddé, de Tiflis, déclarent que jusqu'à présent on n'a encore rien pu établir de positif.

A l'heure qu'il est, le Daghestan et une partie des rives de la Koura et de l'Araxe sont habités par des populations appelées Kumuks, Lakes, Tarracomans et vulgairement Tatars ou Lesghiens, qui peuvent être, pour la plupart, des

Digitized by Google

retrouvé de termes désignant notre métal, l'étain de la Chaldée et de l'Égypte était probablement tiré de l'Asie centrale[1].

Plus tard, les Phéniciens remplacèrent les Chaldéens et firent alors le commerce de l'étain par mer. Les Phéniciens n'ont pas été sans nouer des relations avec l'extrême Orient et communiquer avec toutes les villes de Malacca, de Banca et autres.

Nous devons nous arrêter ici à une nouvelle discussion de termes. Dans un sujet où les monuments font défaut il faut s'attacher aux inductions de la science. Elles vont nous aider à établir ce qu'a été l'exploitation de l'étain dans l'Inde avec les marchands phéniciens.

Plusieurs auteurs avaient supposé que le mot κασσιτέρος venait des îles Cassitérides; d'autres, sur la foi de Festus Aviénus, le faisaient dériver du mont Cassius, situé dans la partie sud-ouest de l'Espagne[2]. M. Alexandre de Humboldt[3] s'est chargé de répondre dans le *Cosmos* à ces deux assertions :

« Il me paraît au moins très invraisemblable, dit-il, de dériver le vieux mot grec Κασσιτέρος, répandu déjà au temps

plus anciens dans le pays et dont l'origine est fort probablement touranienne. Mais on ne sait rien sur la date de leur venue dans le pays. C'est là le seul fait certain sur lequel il soit possible d'appuyer une opinion.

Quelques écrivains ont même cru voir dans les Kurdes nomades les anciens Chaldéens.

1. M. Dufrénó cite aussi, à l'appui de ce qu'il dit, le texte d'Hérodote (liv. II, § 104), dans lequel il est écrit que la Colchide était une colonie égyptienne. Ce fait, qu'on ne saurait prendre comme une preuve, mais sur lequel il est simplement permis d'appuyer une hypothèse, a été presque universellement jugé erroné en ces derniers temps. Tout en l'appréciant de même, nous croyons devoir signaler que les produits égyptiens arrivaient probablement en assez grande quantité en Colchide. Quoique l'on n'ait exécuté que des fouilles assez insignifiantes dans toute l'Imérétie et la Mingrélie, on a trouvé, sur les bords du Phase, un certain nombre d'oudjas et de statuettes en céramique émaillées bleu clair. On peut voir quelques-uns de ces objets au musée de Tiflis. Si la Colchide n'était pas colonie égyptienne, les Égyptiens avaient cependant des comptoirs sur la mer Noire.

2. Festus Avienus, *Ora maritima*, Paris, édition Panckoucke, 1 vol. in-8, 1843. traduction Despois et Saviot, p. 119.

3. Al. de Humboldt, *le Cosmos*, Paris, 1864, t. II, p. 154.

Digitized by Google

d'Homère, d'un mont Cassius, riche en étain, et situé dans la partie sud-ouest de l'Espagne, qu'Aviénus, très familier avec cette contrée, place entre Gaddir et l'embouchure d'une petite rivière nommée Iberus. Κασσίτερος est le vieux mot sanscrit *Kastira*. L'étain, en islandais, en danois et en anglais *tin*, en allemand *Zinn*, en suédois *tenn*, s'appelle dans les langues malaise et javanaise *timah*, concordance de son qui rappelle celle du vieux mot germain *Glessum*, nom du succin transparent, avec le mot allemand moderne *Glass* (verre). Les dénominations de marchandises et d'articles de commerce passent de peuple en peuple jusque dans les familles de langues les plus différentes. C'est par le commerce qui unissait les factoreries des Phéniciens, dans le golfe Persique, avec la côte orientale de l'Inde, que le mot sanscrit *Kastira*, qui désignait un produit si utile de la péninsule de l'Inde, et se retrouve aujourd'hui dans l'un des anciens idiomes araméens, dans l'arabe, sous la forme de *Kasdir*, a pu parvenir à la connaissance des Grecs, avant même qu'on eût visité Albion et les Cassitérides britanniques. Un nom devient souvent un monument historique, et la recherche des étymologies, l'analyse philologique, bien que raillée par les ignorants, n'en porte pas moins ses fruits. »

Kastira est encore l'étymologie du terme qui désigne ou a désigné l'étain chez de nombreux peuples anciens ou modernes. Ainsi nous trouvons dans l'illyrien le mot *Kositer*, comme le dit M. de Humboldt; le mot *Kasdir* pour l'Arabe, et pour les nègres du Dar-Four[1] *Kastir* ou *Kaesdir*[2].

1. Le Dar-Four est un pays d'Afrique limitrophe de la Nubie et de la Nigritie.

2. Pictet, *les Origines indo-européennes*, 1re partie, liv. II, chap. I, § 25, p. 177.

Nous citons pour mémoire les étymologies données par différents auteurs, sans attacher, du reste, aucune importance à des idées dont les découvertes modernes ont montré la puérilité et qui sont presque toutes en contradiction les unes avec les autres.

Gérard-Jean Voscius, savant hollandais (1577 à 1649), dans son *Etymologicon linguæ latinæ*, Amsterdam, 1752, in-f°, dit que l'étain ne doit pas être confondu avec le plomb blanc et le κασσίτερος des Grecs, et il cite l'opinion de plusieurs auteurs que nous signalons d'après lui. Ainsi à la description de Pline (ch. XVI,

Digitized by Google

C'est de l'Inde que nous vient le point de départ étymologique de tous les termes employés en Europe, en Asie et en Afrique pour désigner l'étain; comment supposer alors que ce métal n'était pas tiré de l'Inde, lorsque tous les termes qui le signifient prennent leur origine du sanscrit?

M. Buchholz va même plus loin, et il suppose, non sans raison, que, par leur trafic dans leurs factoreries de Perse avec la côte Est de l'Inde, les Phéniciens allaient chercher l'étain probablement jusqu'à Ceylan[1], où devaient l'apporter les indigènes des pays miniers de l'Orient. Leurs grands entrepôts étaient sur la mer Rouge, dans les ports de l'Arabie[2], et c'est en raison du commerce considérable de l'étain d'origine indienne que les idiomes arabes ont dû, à une époque fort reculée, prendre le mot de *Kasdir*.

Les Phéniciens n'exploitaient pas seulement l'étain à l'époque où la Bible nous le rapporte. L'existence de Sidon remonte à

liv. XXXIV), ce mot semblerait dériver de ῥάξω, *je distille, je coule*. Perrottus veut que *stannum* vienne de *stando*. Becanus prétend le faire dériver de στμμι, qui signifie antimoine. Après ces citations, Voscius discute les gloses d'Isidore et de Philoxène, et conclut en faveur d'une étymologie hébraïque.

Jean Baldi ou Jean de Juana, ou Janensis, de l'ordre des Frères prêcheurs, auteur du treizième siècle, s'exprime ainsi : « L'étain est un métal d'une espèce particulière, qui tire son nom du grec et d'un terme qui exprime l'idée de séparation et de désagrègement, car il désallie, en effet, les métaux combinés et fondus ensemble par le feu, et trie le fer et le plomb de l'or et de l'argent. Il empêche l'action du feu sur d'autres métaux, etc. » (*Catholicon* Juanis de Juana, Munguntiæ, 1460.)

Jo. Daniel a Lennep, dans son *Etymologicum linguæ Græcæ*, etc., Trajecti ad Rhonum (Utrecht), 1790 ou 1808, in-8, fait dériver Κασσίτερος (Stannum), l'étain, du verbe χασσίω, qui, d'après lui, serait le même que χασσύω, qui, dans son premier sens propre, signifie *juxta admoveo*, je joins avec.

Alexandre lui donne la signification de coudre et recoudre, raccommoder, ressemeler; au figuré, tramer, intriguer. Ce mot χασσύω, pris dans sa signification de *joindre*, convient parfaitement à l'étain, en ce que, mêlé au métal en fusion, cet alliage devient très dur, et c'est là une des propriétés de l'étain. (Inde translatum nostrum nomen eo, ut significet id, quo liquefacto *metallo* alia *duriora jungantur*, atque sic eximie stannum.)

1. Dr L. Buchholz, *Die Realien des Homers*.

C'est l'avis de M. Alfred Maury, de l'Institut.

2. M. George Smith, dans un volume in-8, ayant pour titre *The Cassiterides*, London, 1863, a relevé le nom de tous les ports des côtes de presque tous ces différents pays.

Digitized by Google

plus de deux mille ans[1] et celle de Tyr à plus de quinze cents avant Jésus-Christ, et ces deux villes durent s'approprier tout le commerce que les Chaldéens faisaient avec le monde entier. Les vaisseaux phéniciens ne parcouraient pas seulement la mer Rouge[2], ils allaient encore sur la mer Noire[3]. Ce peuple de marchands, établi au centre du monde ancien, sillonnait les mers dans toutes les directions, depuis l'île de Ceylan jusqu'à l'embouchure du Don et le fond de la Méditerranée.

Ce fut vers l'an 1100 avant Jésus-Christ que, se trouvant trop à l'étroit dans les limites des parcours que nous venons d'indiquer, les Phéniciens passèrent les Colonnes d'Hercule et fondèrent *Gadès*[4]. Cette ville était située sur un territoire appelé Tartessis[5], mot qui, dans la prononciation phénicienne, se contracte en *Tarschish*, et devient, par un nouvel adoucissement, *Tarsis*. Tarsis fut bientôt l'entrepôt de toutes les richesses de l'Occident; les Phéniciens en apportaient non-seulement l'étain, mais tous les produits qu'ils allaient chercher au delà des Colonnes d'Hercule. Tarsis prit donc la signification générale de richesses et d'entrepôts; de même l'étain apporté de l'Occident prit le nom générique d'étain de Tarsis[6].

Justin[7] raconte en ces termes l'arrivée des Phéniciens en Espagne : le roi Géryon, qui régnait sur une partie de l'Es-

1. Hérodote, liv. II, § 44. La Bible, *Genèse*, 1689 ans av. J.-C., chap. XLIX, ỳ 13.

2. Smith, ouvrage précité, p. 5. — 3. Hérodote, liv. II, § 104.

4. Vivien de Saint-Martin, *Histoire de la géographie*, 1 vol. in-8, Paris, 1873, chap. III, § 8, p. 21 et 22.

5. Dufréné, *Étude sur la production et le commerce de l'étain*, in-8, Paris, 1881. — Scymnus (de Chio), géographe grec qui vivait 80 ans av. J.-C. : Description de la terre vers 1614; Didot, *Geographici græci minores*, 1845, p. 201. Vers 161, après avoir navigué pendant deux jours, on rencontre le plus riche des marchés; c'est Tartessus, ville remarquable où l'étain est transporté par un fleuve de la Celtique et lequel contient beaucoup d'or et de cuivre.

6. Smith, *The Cassiterides*. London, 1 vol. in-8, 1863, p. 45.

Blasius Caryophilus, *De auri, argenti, æris, ferri plumbique fodinis opusculum*, Viennæ, Pragæ et Terguli, 1757, p. 17.

Voir aussi Denys le Périégète, *Orbis descriptio*, vers 450 à 456.

7. Justin, Collection Nisard, 1 vol. in-8. Paris, 1841, liv. XLIV, § 4, p. 552.

Digitized by Google

pagne, possédait de nombreux troupeaux; ces troupeaux tentèrent la cupidité d'Hercule. Le héros vint exprès en Espagne pour combattre le roi. Il perça l'isthme qui séparait les deux mers et donna son nom à ce nouveau détroit. Nul doute que cet Hercule ne fût l'Hercule tyrien. Malheureusement les annales de Tyr et de Sidon ont été détruites dès la plus haute antiquité[1], d'après ce que raconte Hérodote, qui se rendit à Tyr pour y visiter le temple d'Hercule et étudier l'histoire de ce dieu de la bouche même de ses prêtres. Tacite[2] nous dit qu'Hercule était né en Égypte, et Hérodote atteste que cet Hercule était adoré bien avant l'Hercule grec[3].

Melcarth, tel était son nom en langue phénicienne, conquit sur le roi de Tartessis l'île de Gadès, prit possession du cap Artabri, où il bâtit la ville de Corunna[4]; le phare de cette ville, dont on lui attribue la construction, existe encore en partie aujourd'hui. De là, remontant jusque dans les Gaules, il vint jeter les fondements d'une ville qui fut Alésia[5].

Alors, maîtres du débouché dans l'océan Atlantique, les Phéniciens se répandirent au Nord et au Sud. Ils longèrent les côtes de l'Espagne et de la Gaule, et découvrirent la Grande-Bretagne, le pays de l'étain par excellence[6]. Telle était leur situation lorsque Ézéchiel[7], dans ses lamentations sur la ville de Tyr (585 avant J.-C.), s'écrie : « Les Carthaginois

1. Hérodote, *Histoire*, liv. II (Euterpe), § 44.
2. Tacite, *Annales*, liv. II, § 60.
3. Diodore de Sicile, liv. X, § 26, émet la même opinion qu'Hérodote.
4. Corunna, aujourd'hui La Corogne, chef-lieu de la province de Galice, sur la baie de Bétancos.
5. Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, part. I, ch. I, d'après Diodore de Sicile (liv. I, § 4).
6. Pline, *Histoire naturelle*, liv. VII, § 57, dit : Midacrite apporta le premier le plomb de l'île Cassitéride.
Pomponius Mela, *De situ orbis*, liv. III, § 6.
César, *Guerre des Gaules*, liv. V, ch. XII.
7. Ezéchiel, ch. XXVII, ℣ 12 : « Carthaginienses negotiatores tui, a multitudine cunctarum divitiarum, argento, ferro, stanno, plumboque repleverunt nundinas tuas. »

Digitized by Google

étaient tes négociateurs et ils ont rempli tes marchés de toutes les richesses du monde, d'argent, de fer, d'étain et de plomb. »

La prédiction d'Ézéchiel montre que déjà les Carthaginois pratiquaient le même commerce que leur mère patrie et qu'Himilcon, le premier des Carthaginois qui passa les Colonnes d'Hercule, avait déjà dû faire son fameux périple[1]; son existence serait donc antérieure à 509 avant Jésus-Christ, date à laquelle l'avait placée M. Walckenaer.

A partir de ce moment, le commerce de l'étain prend encore un nouveau développement et les textes deviennent plus précis.

Sans cesse les colons grecs de la Méditerranée et même les Romains s'efforcent d'arriver aux endroits inconnus qui possèdent de si grandes sources de richesses.

C'est d'abord Pithéas[2], le Massiliote, qui, quatre cents ans avant notre ère, passe les Colonnes d'Hercule, arrive à la grande île des Bretons, voit la pointe de Cornouailles et les îles Sorlingues. Puis ce sont des Sammiens qui veulent suivre un navire phénicien[3], afin d'apprendre le chemin des îles Cassitérides; mais le maître du navire, se voyant suivi, s'échoue volontairement, entraînant dans son naufrage les Sammiens qui le suivaient.

Malgré cette première tentative infructueuse, ce peuple aborda enfin aux îles Cassitérides, et Publius Licinius Crassus[4], ayant fait un pacte avec les habitants, reconnut que les mines étaient peu profondes et apprit aux indigènes la ma-

1. Vivien de Saint-Martin, *Histoire de la géographie; les Carthaginois*, ch. IV, § 14, p. 19.

2. *Idem*, *ibidem*, ch. XII. Pithéas le Massiliote, § 37, p. 101.

3. *Idem*, *ibidem*, ch. VII, § 25, p. 73.

Dr Lingard, *Histoire d'Angleterre*, traduction Camille Baxton, Paris, gr. in-8, 1841, tome Ier, ch. I, p. 9.

Frédéric de Rougemont, *l'Age du bronze*, 1 vol. in-8, Paris, 1866, ch. IV, p. 122, d'après Strabon, *Géographie*, liv. III, ch. V, § 11.

4. Un auteur de la Renaissance, Polydoru Vergilius (Polydore Vergile) (*de Inventoribus rerum*, Amsterdam, 1671, in-8, p. 133), attribue à un certain Mida-

Digitized by Google

nière de les exploiter pour en tirer de plus grands avantages. Bientôt l'exploitation en devint si abondante que l'on envoyait de l'étain sur les côtes de la Méditerranée et que de là on l'expédiait jusqu'au fond de l'Inde[1].

En même temps, la France et l'Espagne produisaient également de l'étain; c'est ce que nous apprennent les recherches de MM. Daubrée et de Cessac[2].

Les travaux de MM. Mallard et Badoureau[3] ont eu pour résultat la découverte de l'exploitation de l'étain à une époque bien antérieure à l'ère chrétienne dans les départements de la Corrèze, de la Creuse, de la Haute-Vienne, de la Dordogne, à l'extrémité de la Bretagne, non loin du cap qui porte encore le nom de Pénestin, *Pen-Stain*, cap de l'étain, et dans la province de Galice en Espagne.

Les travaux d'exploitation reconnus par tous les ingénieurs, cités plus haut, ont une existence que l'on peut faire remonter bien au delà de la conquête romaine, excepté ceux de l'Armorique.

M. Daubrée fait remarquer[4] que la rareté de l'étain prouve non seulement les connaissances minéralogiques de nos ancêtres, mais surtout, et c'est le fait qui nous intéresse ici, nous indique la valeur considérable qu'ils donnaient à l'étain, car ce métal est en si petites parcelles dans ces terrains qu'il a fallu l'œil d'un minéralogiste des plus exercés pour

crite la première importation dans le monde romain de l'étain des Cassitérides. Nous le citons pour mémoire et sous les réserves qui peuvent convenir.

1. Pline, *Histoire naturelle*, ch. XXXIX, § 48.

2. Daubrée, *Revue archéologique*, 1881, mai et juin, vol. 41°, p. 327; De Cessac, *Coup d'œil sur l'homme préhistorique dans la Creuse*, une plaquette in-8, Caen, 1871, p. 13.

3. *Revue archéologique*, 22° année, t. V, p. 274 et suiv.

Comptes rendus hebdomadaires de l'Académie des sciences, t. LXVIII, année 1869, 1er semestre, p. 1135.

Annales des mines, 3e série, t. XX, 1841, p. 112; *idem*, 6e série, t. X, 1866.

Voir aussi Blasius Caryophilus, *De antiquis auri argenti, æris, ferri, stanni fodinis*, Vienne, 1747, in-4, p. 43. Polybe avait fait le projet d'écrire un ouvrage sur les îles Cassitérides et sur l'exploitation des métaux en Espagne; ces travaux ne nous sont point parvenus.

4. *Revue archéologique*, 22° année, t. IV, p. 327 et suiv.

Digitized by Google

le découvrir ; et, en second lieu, pour arriver à en trouver une certaine quantité on devait se livrer à des travaux très considérables et fort longs.

M. de Cessac n'est pas moins explicite que M. Daubrée pour les mines de la Creuse ; il croit pouvoir en faire remonter l'exploitation à une époque antérieure à la conquête romaine[1] : « En reprenant d'anciens travaux, dit-il, dans les derniers mois de 1869, à quatre mètres de profondeur, on trouva le squelette d'un homme écrasé par la chute d'un énorme bloc de pierre, et dans la conformation des os encore existants de son crâne on a cru reconnaître quelques-uns des caractères attribués à la race celtique. Près de ce squelette était une hache de pierre.

Des haches de pierre et de bronze ont été également trouvées dans la mine de Ville-Der[2], près de Ploërmel. »

MM. Schultz et Payette[3] nous ont signalé en Espagne des mines fort curieuses exploitées à Sabale[4]. Ils font remonter les travaux d'extraction de ces mines à l'époque la plus reculée. L'exploitation se faisait à ciel ouvert et a été poussée souvent à plus de vingt mètres de profondeur. On peut évaluer à quatre millions de mètres cubes la partie de la mine exploitée.

Les fourneaux qui servaient à fondre le minerai étaient *petits* et *nombreux*, et tous renfermés dans une double enceinte de fossés formant une fortification.

A Ablaneda[5], la mine n'est pas moins curieuse ; on avait construit trois aqueducs superposés pour y amener l'eau[6].

1. De Cessac, *Coup d'œil sur l'homme préhistorique*, p. 13.
2. La Ville-Der, commune du Roc-Saint-André, canton de Malestroit, arrond. de Ploërmel (Morbihan).
3. *Bulletin de la Société géologique de France*, t. VII, 2e série, 1849-1850, Paris, in-8, 1850, p. 183. (Ces mines d'Espagne sont citées par Diodore de Sicile, liv. V, § 38.)
4. Sabale est situé sur la côte de la mer Cantabrique, à 6 kil. de Ribadeo (Espagne).
5. Ablaneda, à 24 kil. ouest d'Oviedo, à 4 kil. sud de Sabale.
6. *Société géologique de France*, t. VII, p. 183.

Digitized by Google

D'un autre côté, Festus Avienus[1], Scymnus[2] et Étienne de Byzance[3] nous racontent que le fleuve Tartessus[4] apportait l'étain aux habitants.

Festus Avienus, dans son poème intitulé *Ora maritima*, a écrit : « Au-dessus des marais s'élève le mont Argentarius, ainsi nommé par les anciens à cause de son éclat : l'étain resplendit sur ses flancs et fait surtout jaillir la lumière dans les airs quand le soleil de ses rayons frappe sa tête élevée. Le fleuve Tartessus roule des flots chargés de parcelles d'étain et apporte aux villes ce riche métal[5]. »

On a aussi récemment découvert une mine en Toscane, mais nous ne savons pas si l'on peut faire remonter son exploitation à une époque ancienne[6], et Scymnus raconte que les îles de Thrace et d'Istrie produisaient aussi de l'étain excellent[7].

Les mines d'Espagne ont pu être exploitées à une époque fort reculée, ainsi que celles de Cornwall, les plus riches de toutes ; au contraire l'exploitation de l'étain en France ne semble pas devoir remonter au delà de deux siècles avant J.-C. et paraît correspondre au changement complet du transport des produits des îles Cassitérides. Les Phéniciens les apportèrent d'abord sur leurs navires. Après la ruine de Sidon et de Tyr[8], les Carthaginois les remplacèrent jusqu'au moment où Carthage fut anéantie sous la puissance ro-

1. Festus Avienus, *Ora Maritima*, Paris, in-8, 1843 (édition Panckoucke), p. 119.
2. Scymnus de Chio, *Description de la terre*, vers 164 et suiv.
3. Stephanus Byzantinus, grammairien et géographe grec, qui vivait à Constantinople vers le ve ou le vi^e siècle. Il ne reste que des fragments de ses œuvres.
4. Le Tartessus ou le Bœtis est aujourd'hui le Guadalquivir. Le bras de ce fleuve qui débouchait près de Gadès est aujourd'hui desséché.
5. Festus Avienus, p. 120 et 121, traduction Deschanel.
6. *Revue archéologique*, t. XLI, *Exploitation des métaux dans la Gaule*, par Daubrée, p. 335. — Dufrénoy, *Étude sur l'étain*, p. 59 : « Les Étrusques fabriquaient des bronzes, et comme ils possédaient des mines de cuivre qu'ils ont exploitées d'une façon fort remarquable, est-il impossible qu'ils aient demandé l'étain nécessaire à leur alliage aux gisements du mont Cameretto ? »
7. Scymnus de Chio, vers 390.
8. Sidon, détruite une première fois en 572 av. J.-C., par Nabuchodonosor II ; Tyr fut anéantie par Alexandre, en 332, après un siège de sept mois.

Digitized by Google

maine[1]; alors personne ne s'empara de l'empire de la mer qu'ils laissaient sans maître.

A ce moment, c'est-à-dire au commencement du deuxième siècle, nous apprenons par Diodore de Sicile[2] que l'étain était transporté à dos de mulet à travers la Gaule. Strabon[3] s'appuie sur l'autorité de Posidonius[4] pour dire qu'après la chute de Carthage ce furent les Massiliotes qui se mirent en rapport avec l'Espagne et les îles Britanniques. C'est à l'ouvrage de M. Hermann Genthe, qui nous donne les renseignements les plus précis sur le commerce de l'étain, que nous emprunterons les détails qui suivent[5].

Les Bretons, après avoir extrait l'étain de la mine, l'épuraient et lui donnaient la figure d'un dé à jouer[6]. Sous cette forme ils le transportaient sur des barques recouvertes de peau, dans des paniers d'osier, et l'amenaient à l'île d'Ictis[7]; là, il était acheté par des marchands étrangers dont la plus grande partie venait de Massilia. L'étain était alors chargé sur des bêtes de somme, et ces marchands lui faisaient suivre les vallées des trois fleuves, la Seine, la Loire, le Rhône, voyage qui demandait trente jours. Marseille et Narbonne étaient les deux points extrêmes de ces caravanes.

Non seulement le commerce de l'étain se faisait par les trois grandes vallées de ces fleuves, mais encore par les routes qui suivaient leurs affluents navigables.

1. Carthage fut prise et brûlée par Scipion en 146 av. J.-C.

2. Diodore de Sicile, liv. V, § 22.

3. Strabon, *Géographie*, t. Ier, Paris, an XIII (1805), imprimerie impériale, traduction de la Porte du Theil, etc., liv. III, § 3, p. 424.

4. Posidonius, philosophe stoïcien, né à Apamée, en Syrie, vers 133 av. J.-C., et mort en 49. Mathématicien, physicien, astronome, il ouvrit vers 102 une école à Rhodes et eut l'honneur de compter parmi ses disciples Cicéron et Pompée. Cléomède et Strabon nous ont conservé quelques extraits de ses ouvrages aujourd'hui perdus.

5. Hermann Genthe, *Ueber den Etruskischen Tauschhandel nach den Norden*, p. 29.

6. Diodore de Sicile, liv. V, § 22.

7. Ictis, souvent traduit par île de Wight, est plus vraisemblablement le mont Saint-Michel de Cornouailles. — « Transactions of the Royal Geological Society of Cornwall », t. III, Penxance, 1828, p. 86, article de T. F. Barham.

Digitized by Google

Une seule route servait le long du Rhône et de la Loire à ces pérégrinations; arrivés au delà du plateau de Langres, ces convois suivaient quatre chemins différents qui les conduisaient aux quatre ports gaulois en communication avec les îles Britanniques.

Posidonius dit avoir vu, au deuxième siècle avant notre ère, ces transports d'étain à bêtes de somme se faire en ligne droite de Roanne à Lyon par Tarare.

Les Massiliotes le transportaient sur différents points, entre autres en Italie, à travers les Alpes, par la voie d'Héraclée [1], que l'on appelait aussi la voie Sacrée.

Ce commerce continua longtemps ainsi, même après la conquête romaine, ainsi que Pline [2] nous l'apprend.

M. Noël des Vergers, dans son ouvrage sur *l'Étrurie et les Étrusques*, complète tous ces renseignements [3].

Adria, Spina, les villes de l'embouchure du Pô, nous dit-il, furent les entrepôts commerciaux des marchandises du Nord, comme l'ambre et l'étain, que la fabrication du bronze rendit de si bonne heure nécessaires à l'Étrurie. L'étain parvenait aussi dans l'Étrurie circumpadane par voie de terre, à travers les Gaules, et un embranchement de la route qui l'amenait à l'embouchure du Rhône se dirigeait vers Adria, ainsi que le prouve la tradition d'une île Cassitéride sur ce rivage. Les navires de Phocée ou de Corcyre emportaient ces précieux produits jusqu'en Grèce; tandis que la grande voie qui, d'après Scylax [4], réunissait Pise au port de Spina, à travers la chaîne des Apennins, servait à les transporter dans les ports de la Tyrrhénie, placée sur la mer Occidentale.

Sept cents ans après, nous dit M. Smith [5], l'étain était

1. Hermann Genthe, p. 77.
2. Pline, *Histoire naturelle*, liv. XXXIV, § 49.
3. 2 vol. in-8, Paris, Firmin-Didot, 1862-1864.
4. Géographe grec, dont la date d'existence ne peut être précisée, auteur d'un Périple de la mer Intérieure (Méditerranée).
5. George Smith, *The Cassiterides*, p. 26.

Digitized by Google

envoyé directement des îles Britanniques chez les habitants de la côte de Malabar, qui, en échange, envoyaient leurs épices aux Anglais[1]; mais il ne nous indique pas quels étaient les moyens de transport dont on usait.

De l'examen de tous ces textes et de ces documents divers, nous pouvons tirer la conclusion que si les Gaulois, les Bretons et les Ibériens exploitaient les mines d'étain, ils vendaient le métal brut et ne le travaillaient pas, ou du moins fort peu. A quoi pouvait donc servir l'étain et par quels peuples était-il employé?

Dès la plus haute antiquité, dans tout l'extrême Orient et en Égypte, il entra dans la composition du bronze; plus tard, au temps d'Homère, nous avons vu qu'il servait à la confection et à l'ornement des pièces d'armure.

Il reste maintenant à étudier si l'orfèvrerie d'étain est une invention du moyen âge, ou si dès l'antiquité notre métal était utilisé pour les usages de la table.

1. Il s'agit ici de Bède le Vénérable, religieux du monastère de Jarrow, près Durrham, qui mourut en 735. Le monastère de Jarrow était approvisionné de poivre, d'encens et de cinnamome.

Digitized by Google

CHAPITRE III

L'ORFÈVRERIE D'ÉTAIN CHEZ LES BARBARES A L'ÉPOQUE PRÉHISTORIQUE

Nous avons dit, au commencement de ce travail, que dans l'antiquité l'étain remplissait toutes les conditions nécessaires pour servir à l'orfèvrerie. Il était rare, ce qui rendait sa valeur intrinsèque relativement considérable; double raison pour qu'il fût fort recherché[1].

En dehors de cela, l'étain possède une qualité peu connue, mais indispensable à toute matière destinée à la fabrication de la vaisselle : il est excessivement sain pour le service de la table[2].

Voilà qui démontre suffisamment combien il était apte à remplacer l'argent dans tous les emplois usuels.

Son rôle principal dans l'antiquité a consisté, il est vrai,

1. Voir les auteurs cités dans le chapitre précédent.

2. Le Dr Schulz, dans une dissertation publiée en 1722, dit que les mineurs qui tirent l'étain des entrailles de la terre ne sont jamais attaqués des maladies ordinaires à ceux qui travaillent d'autres métaux, tant est grande sa salubrité. (Guillaume Rouelle, *Leçons de chimie.*) — Voir aussi Scribonius Largus (médecin du deuxième siècle), *Compositiones medicamentorum*, Strasbourg, 1786, in-8, ch. IV. *Collyria acrea*, p. 32. Il est dit dans cet ouvrage que les médicaments doivent être enfermés dans une petite boîte d'étain. — Pline, Collection Nisard, Paris, Dubochet, 1850, XXX, 19. — Plinius Valerianus, *Medici antiqui omnes*, etc., chez les Aldes, à Venise, 1547, ch. XXI, p. 170; ch. XIV, p. 193. — Voir aussi Pierre Bayen, membre de l'Institut, *Opuscules chimiques*, Paris, in-8, an IV, tome II, p. 215 et suiv.

Les médecins prescrivaient autrefois l'étain en limaille et même à de fortes doses dans les maladies du foie et de la matrice.

Digitized by Google

à servir d'alliage pour la fabrication de l'airain[1], nous pensons cependant que ses qualités l'indiquèrent naturellement aux ouvriers de l'époque pour en faire l'orfèvrerie de service journalier et en même temps le faire entrer dans ces grandes compositions d'art des peuples civilisés de l'ancien monde.

Ainsi, à notre avis l'étain eut de très bonne heure un autre rôle que celui de servir d'alliage[2] : il remplaça l'argent dans presque tous ses emplois[3], avec cette différence qu'on l'estimait sans doute moins, à cause de sa valeur inférieure à celle de l'argent. Mais précisément pour cela ne se répandit-il pas plus facilement parmi les populations?

1. Voir : Daubrée, *Revue archéologique*, tome XLI, *l'Exploitation des métaux en Gaule*, page 333;

Herald Othmar Lenz, *Mineralogie der alten Griechen und Rœmer*, p. 6, note 13;

Dr E. Buchholz, *Realien des Homers*, p. 343, § 19, *Das Zinn*.

2. Lettre de M. Von Baer, *Archiv für Anthropologie*, t. IX, 1876, 4e livraison.

François Lenormant, *les Premières civilisations*, 2 vol. in-8, Paris, 1874, tome I, page 95 : « Dès le temps de Yu, vingt siècles avant notre ère, les Chinois connaissaient déjà tous les métaux; mais ils ne travaillaient par eux-mêmes ni le fer ni l'étain; ils fondaient seulement le cuivre pur, l'or et l'argent.... Quant à l'étain, dont la Chine orientale renferme cependant de riches gisements, on n'avait pas commencé à l'exploiter et à l'unir au cuivre pour en faire du bronze.

« Sous la dynastie des Tchéou (de 1123 à 247 avant J.-C.), la Chine était en plein âge du bronze. Les Chinois alliaient alors l'étain au cuivre en six proportions différentes : 1/2 pour les miroirs, 2/5 pour pointes de flèches, 1/5 pour épées, 1/4 pour lances, 1/5 pour haches, 1/6 pour cloches et marmites.... Proportions qui ne sont aucunement celle du bronze antique. »

3. *Journal asiatique*, tome III, de janvier à juin 1837. *Le système monétaire des Chinois*, Biot, page 443 : « L'an 230 avant notre ère, le conquérant Tsin-Chi-Loang-Ti défend d'employer l'argent, l'étain, le jade, les perles, les écailles de tortue comme monnaie ou moyen d'échange. »

Dans le tome IV, de juillet à décembre 1837, Biot dit que dans les dernières dynasties des Loang on fit une nouvelle monnaie d'étain. Page 105 : en 585, Souy-Wen-Ty défend l'exploitation des mines d'étain et de plomb pour faire cesser la contrefaçon. Page 136 : en 922, Héou-Tchang fait rechercher les pièces fausses de plomb ou d'étain jusque chez les particuliers.

Gervaise, dans son *Histoire naturelle et politique du royaume de Siam*, un vol. in-4, Paris, 1668, page 153, parle aussi d'une monnaie d'étain : « Dans les provinces éloignées et principalement vers Tennasserim, il y a une monnaie d'étain qui est ronde et plate et qui peut avoir quatre pouces de diamètre. On y voit dessus plusieurs figures d'oiseaux et de dragons, qui sont si mal désignés qu'il n'est pas aisé de les distinguer. On en a trois pour un fouang (monnaie d'argent qui valait 4 sols 2 deniers). »

Digitized by Google

En extrême Orient, longtemps avant notre ère, certaines monnaies ont été en étain, et même en Occident Denys le Tyran fit remplacer l'argent du numéraire par de l'étain. Ces deux faits servent donc de preuve à notre assertion[1].

Toute l'étude sur l'orfèvrerie d'étain chez les Anciens peut se diviser, comme l'histoire commerciale de ce métal à la même époque, en deux phases.

La première, remontant à l'exploitation orientale, ne peut nous fournir que des documents très vagues.

Dans la deuxième, où l'étain est tiré des îles Cassitérides, les auteurs anciens donnent des documents positifs, et, les textes aidant, le travail devient beaucoup moins ardu.

Nous avons vu que M. Von Baer, dans ses recherches sur l'antiquité, était parvenu à constater la présence de mines d'étain considérables exploitées longtemps avant notre ère dans le Korassan[2]. Tous les ustensiles de ménage et de table avoisinant ces mines sont en étain, et, si nous en croyons les traditions locales, l'usage de l'étain dans le pays, en raison même de l'exploitation de ces mines, remonterait à la plus haute antiquité.

Mais les découvertes plus récentes de Trullicon, de Murzellen, de Sitten, d'Imeringen, que nous signale M. Hermann Genthe[3], sont encore plus probantes.

A Trullicon et à Murzellen, on a mis au jour deux boules d'ambre formées de deux segments sphériques appliqués des deux côtés sur un disque. Ainsi assemblés, ils forment une

1. Voir encore Julius Pollua, rhéteur et grammairien grec, né à Naucratis vers 130 après J.-C. — *Onosmaticum græce et latine*, Amsterdam, 1706, 2 vol. in-fol, page 1055 : τοὺς μέντοι Συρακουσίους κασσιτήρῳ ποτε ἀντ' ἀργυρίου νομίσαι Διονυσίος κατηναγκασεδ. — Dans le *Corpus juris civilis*, Paris, Cotelle, 1773, page 706, la loi *Cornelia* défend d'acheter ou de vendre des pièces en étain ou en plomb.

Voir aussi Gobet, *Les anciens minéralogistes du royaume de France*, 1779, Paris, 2 vol. in-8, tome II, p. 813 et suiv.

2. *Archiv für Anthropologie*, tome IX, 1876, 4e livraison.

3. Hermann Genthe, *Ueber den Etruskischen Tauschhandel nach den Norden*, page 48. Les noms que doit citer cet auteur ne peuvent être autres que ceux de petites localités de Suisse, de peu d'importance, mais dans lesquelles, ou plutôt auprès desquelles, on a trouvé des traces de stations lacustres préhistoriques.

Digitized by Google

tête d'épingle ou un bouton ayant la forme d'un globe.

A Imeringen, on a trouvé la même boule, mais le disque et les segments sont séparés par une mince plaque d'étain; dans une petite cavité de l'ambre, on a enfoncé des pointes du même métal, comme ornementation. Cette incrustation devait être un genre de nielle dont on ne soupçonnait pas l'existence avant cette découverte.

A Neuchâtel[1], deux petites roues ont été rencontrées : l'une d'elles est en étain. Cette trouvaille fut de suite considérée comme très importante, nous dit M. Genthe, parce qu'il est très rare de trouver des objets d'étain dans les constructions lacustres de l'âge de bronze.

Dans un ouvrage très récent, M. le docteur Gross de Genève fait l'énumération de ses trouvailles dans les palafittes de Suisse et signale un certain nombre d'objets du même genre que ceux que nous venons d'indiquer d'après M. Genthe. M. Gross n'hésite pas à donner ces objets comme des rouelles ou autres ornements d'étain.

« J'ai réuni, dit-il, une série d'objets d'étain recueillis dans diverses palafittes, dont les uns ont la forme d'un simple anneau (n° 38), d'autres celle de petites roues qui sont massives (n° 35) ou munies de 4, 5 et même 8 rayons : les *rouelles*, auxquelles on attache volontiers une signification symbolique (amulettes?), et qui le plus souvent sont ornées sur l'une des faces, étaient coulées, plusieurs à la fois, dans le même moule. M. Gros conclut alors : Ces petites rouelles étaient destinées à l'ornementation du vêtement, elles sont percées d'un certain nombre de trous qui servaient à les attacher[2].

Après MM. Genthe et Gross, M. Nicard, dans la *Revue archéologique*, parle de l'étain découvert dans ces mêmes

1. Hermann Genthe, page 55. — Neuchâtel, en allemand Neuenburg, est après le lac de Bienne la station lacustre la plus intéressante à étudier au point de vue de l'archéologie préhistorique.

2. Victor Gross, *les Proto-Helvètes, ou les premiers colons sur les bords des lacs de Bienne et Neuchâtel*, avec préface de M. le prof. Virchow, avec 33 planches en phototypie figurant 950 objets trouvés dans les fouilles, Paris, Joseph Bœr, 1883.

Digitized by Google

stations lacustres. Les fouilles pratiquées dans les eaux du lac de Bienne, nous apprend-il, ont mis au jour un objet assez singulier ; c'est un canard en argile orné de petits filets d'étain très délicatement incrustés[1]. Le contraste de la blancheur du métal et de la couleur brune de l'argile fait distinguer l'étain du reste du corps. Ce n'est point seulement sur ce canard que l'étain a servi d'ornement ; car un très beau vase également orné de lames de ce métal a été découvert dernièrement dans le lac de Neuchâtel.

Le lac du Bourget nous a fourni, lui aussi, de nombreux exemplaires de cette céramique métallique. Les musées de Chambéry, d'Aix et de Lausanne en possèdent de nombreux spécimens, et M. Alexandre Bertrand, de l'Institut, a rapporté dernièrement de Suisse, pour notre Musée des antiquités nationales, un fragment de poterie lacustre très curieux, sur lequel les lames d'étain noircies par le temps font une décoration grecque des plus pures sur la panse du vase[2].

M. Gross[3] décrit plusieurs de ces vases ; pour lui l'étain avait dû y être appliqué et maintenu au moyen de la résine de bouleau ; c'est généralement sous la forme de bandelettes allongées ou de petits carrés que le métal décore la panse des vases. Souvent la plaque très amincie était appliquée sur des parties de vases déjà ornées de dessin en relief : par une pression bien dirigée, on faisait épouser à l'étain toutes les formes déjà obtenues sur l'argile. Sur quelques vases on ne rencontre plus l'étain, mais on trouve encore les matières agglutinantes qui le maintenaient en place dans les parties recouvertes de dessins.

A ces vases il conviendrait d'ajouter ceux, assez nom-

1. *Revue archéologique*, 41e volume, p. 324, *l'Étain dans les habitations lacustres* note de M. Pol Nicard, d'après M. le Dr F. Keller.

2. Voir ce fragment au musée de Saint-Germain, salle V. — Consulter aussi *Cournault*, Antiquités, Bibliothèque nationale, Estampes, 9 vol. gr. in-fo. — Tome V : Musée de Genève, rondelle en étain. Tome VI : Collection de M. le Dr Gros à Neuneville, plaque en étain.

3. *Les Proto-Helvètes*, p. 97.

Digitized by Google

breux, découverts aussi dans les stations lacustres dont le caractère principal est d'être percés de quantité de petits trous; longtemps on a cherché quel pouvait en être l'usage. Il avait été généralement admis que ces pots servaient à faire égoutter le miel. M. Gross propose une attribution qui nous paraît plus vraisemblable. « Les trous, dit-il, sont toujours placés à l'extrémité d'une ligne creuse, sur laquelle se plaçait un fil de métal (étain) ou un filament végétal dont les deux bouts étaient introduits dans l'ouverture pratiquée à chaque extrémité[1]. »

Cette damasquinure d'étain sur des objets d'argile tend à démontrer, disent MM. Genthe et Keller[2], non seulement la rareté de l'étain dans les stations lacustres, mais encore la valeur qu'on lui donnait, puisque c'était avec ce métal si rare qu'on ornait des vases.

Tandis qu'en Suisse on découvrait de l'argile décorée avec de l'étain, au nord de l'Europe, dans un tumulus de Jutland, on retrouvait un vase de bois orné de clous d'étain[3]. La fabrication n'est pas la même, elle est beaucoup plus grossière et par conséquent plus barbare, mais c'est la même idée mise en œuvre de deux façons différentes.

M. Nicard vient encore corroborer nos dires dans le même article de la *Revue archéologique* où il résume les idées du docteur Keller. « Si l'étain, dit-il, eût été à l'état de lingot un objet commercial, il eût été employé seul à la fabrication de ces différents ustensiles, et cela d'autant plus volontiers que par son éclat il attire nos regards et qu'il se recommande par son inaltérabilité[4]. »

1. *Les Proto-Helvètes*, p. 95.

2. M. Gross est d'un avis contraire, mais l'opinion de M. Keller me paraît plus concluante.

3. Dufrêné, *Étude sur l'étain*, p. 19, d'après Morlot, *les Métaux de l'âge du bronze*. Malgré de nombreuses recherches, nous n'avons pu trouver dans aucune bibliothèque de Paris ce même ouvrage.

4. *Revue archéologique*, 41e année, p. 324.

Ibidem, p. 326. — Bonstetten (baron de), *Second supplément au recueil d'antiquités suisses*, Lauzanne, G. Bridel, 1867, in-f°, p. 6.

Digitized by Google

En effet, il n'est pas douteux que, si ce métal eût été plus abondant et par conséquent moins précieux, il eût servi exclusivement à la confection de ces vases au lieu d'en être seulement la décoration.

A côté de cette céramique ornée de damasquinure d'un genre si original, on a retrouvé dans les stations lacustres de la Suisse occidentale de petits lingots ayant la forme de barres triangulaires plus épaisses d'un côté et s'amincissant jusqu'à l'extrémité[1].

M. Pol Nicard conjecture, avec raison, que si l'étain brut a circulé en Suisse à l'état de marchandise, c'est sous cette forme. A côté de ces barres triangulaires se trouvent également des bandelettes généralement minces qui n'étaient point des lingots, mais des pièces préparées pour les industries locales.

Mais on a découvert à Auvernier un lingot assez extraordinaire par sa grosseur : il pèse 1800 grammes, est d'une forme discoïde, et pour en faciliter le transport on l'avait muni d'un anneau en bronze destiné à en faciliter le maniement. La rareté de l'étain ne permet pas de supposer un seul instant que ce fût un poids; mais tout permet de conjecturer que c'était un lingot amené de fort loin probablement. Cet objet est encore seul de sa nature parmi tous ceux que les fouilles des stations lacustres ont mis au jour.

Diodore de Sicile, nous l'avons fait remarquer plus haut, rapporte que l'étain des îles Cassitérides était livré au commerce sous la forme de dés[2]; il est par conséquent probable que l'étain trouvé en Suisse ne provenait pas de Cornouailles, puisqu'il n'avait pas la forme cubique. Plusieurs savants, entre autres M. de Rougemont[3], ont cru

1. Cette forme de réglette était donnée pour faciliter la reconnaissance de l'étain au moyen du cri que l'on obtenait facilement en pliant la barette, tandis que les cubes de Cornouailles ne pouvaient pas se plier.

2. Diodore de Sicile, liv. V, § 22.

3. Frédéric de Rougemont, *l'Age de bronze ou les Sémites en Occident*, 1 vol. in-8, Paris, Didier, 1866, ch. v, § B, p. 115.

Digitized by Google

cependant qu'il était apporté du nord de la Gaule, et la trouvaille de nombreuses monnaies des Calètes[1] dans les stations lacustres de la Suisse sert de base à leur assertion, mais nous jugeons inutile de répondre à cette hypothèse.

A l'appui de notre avis, il faut ajouter que le transport des petits bâtons dont nous parlons doit être bien antérieur à l'époque du commerce des Calètes et à la frappe de leurs monnaies. Ceci vient en dehors de la différence de forme signalée parmi les lingots.

La différence de la forme des lingots est aussi concluante, et il y a tout lieu de croire qu'au moment de l'exploitation de ces lingots, les métaux des îles Cassitérides étaient exploités par mer et débarqués fort loin de la Suisse.

Au surplus, les migrations des peuples de l'orient à l'occident tendent à expliquer la venue de l'étain du centre de l'Asie au centre de l'Europe[2].

Enfin, l'étain étant fort rare dans les stations lacustres et très abondant en Cornouailles, si on l'eût tiré de ce pays il eût été apporté en grande quantité, puisqu'il était des plus recherché. L'étain de la Suisse venait donc de l'Orient, et son application sur des vases comme ornementation devait être une tradition des ancêtres des Helvètes, c'est-à-dire de tribus originaires de l'Asie[3].

Si l'ensemble de ces documents n'établit pas d'une manière absolue notre assertion, il faut cependant admettre

1. Les Calètes étaient les habitants primitifs du pays de Caux, dont on a retrouvé de nombreuses médailles en Angleterre, en France et en Suisse.

2. MM. de Bonstetten et Nillson, dans des ouvrages déjà cités, viennent corroborer notre dire, en émettant l'opinion que les Phéniciens n'ont jamais fait le commerce dans le nord de l'Europe, mais qu'au contraire les différents métaux se transmettaient de proche en proche, de peuple à peuple. M. de Bonstetten suppose qu'alors l'étain de Suisse devait venir de la Grande-Bretagne. Nous avons cru émettre une opinion différente, basée sur l'origine orientale des peuples et sur la différence des formes données à l'étain. Voir Bonstetten, *Second supplément au recueil d'antiquités suisses*, p. 7-10.

3. Rossignol, *les Métaux dans l'antiquité*, 1 vol. in-8, Paris, 1863. M. Bataillard, secrétaire de la Société anthropologique, a traité dans de nombreuses brochures le même sujet à propos des mœurs tziganes.

Digitized by Google

que l'existence d'objets en étain à une époque fort reculée dans l'Asie est un fait que toutes les probabilités tendent à démontrer, ce qui explique très bien l'introduction de cette industrie en Europe à la suite des migrations d'Orient en Occident[1].

Nous rappellerons ici pour mémoire les plaques d'étain que les Lapons emploient encore comme ornementation ou comme bijoux[2] : leurs habitudes et leurs traditions ont ce caractère primitif qui se rapporte aux usages des premières civilisations. On voit cela chez tous les peuples barbares.

En Chine, l'étain devait également servir à l'orfèvrerie, et si nous n'en avons pu produire une preuve, nous savons cependant que ce métal servait à la fabrication de la monnaie. Remplaçant l'argent dans le numéraire, il est peu douteux qu'il ne le remplaçât aussi dans les usages domestiques.

Nous ne parlons qu'en passant du fameux bâton de Foè, long de vingt et un mètres, tout en étain et recouvert de lames d'or; cependant ce rapprochement de l'or et de l'étain nous ramène encore à l'idée d'orfèvrerie[3].

1. François Lenormant, *les Premières civilisations.*

2. Acerbi, *Voyage au pôle nord*, 2e volume, p. 45.

Léouzon-le-Duc, *la Finlande et le Kalewala*, 2 vol. in-8, Paris, 1845, tome II, p. 17. « La mère dit à son fils : Si tu deviens baie des bois, arbousier des plaines, fraise de ces collines, là encore le malheur t'atteindra, car les tendres vierges te cueilleront, les jeunes filles ornées de fibules d'étain t'enlèveront. » Le Kalewala est la grande épopée des Finlandais; suivant les érudits finnois, elle remonterait au onzième siècle de notre ère.

3. Foè-Kouè-Ki, ou relations des royaumes boudhiques. Voyage dans la Tartarie, dans l'Afghanistan et dans l'Inde exécuté à la fin du quatrième siècle par Chy-Fa-Hien, traduit du chinois par M. Abel Rémusat; Paris, imp. royale, 1836, p. 355-356. « Il y a aussi le bâton d'étain de Foè; il est long de 7 *tchang* (21 mètres).... Il est tout recouvert de feuilles d'or. Le poids de ce bâton varie; il y a des temps où il est si lourd que cent hommes ne pourraient le soulever et d'autres fois si léger qu'un seul homme le porterait. »

Digitized by Google

CHAPITRE IV

L'ORFÈVRERIE D'ÉTAIN EN GRÈCE ET A ROME

Nous allons maintenant nous occuper de la deuxième période de l'histoire de l'étain dans l'antiquité, c'est-à-dire de celle qui correspond à la découverte des îles Cassitérides. Elle se rapporte plus spécialement aux peuples de la Grèce et de l'Italie.

La guerre de Troie jette un jour nouveau sur cette histoire. Les textes d'Homère et d'Hésiode[1] sont ici les documents positifs les plus anciens qui se rapportent à l'emploi de notre métal dans l'orfèvrerie.

Le bouclier d'Achille[2], celui d'Agamemnon[3], comme aussi celui d'Hercule[4], étaient des objets de haute orfèvrerie sur lesquels des sujets entiers se trouvaient traités en étain.

Ces textes d'Homère et d'Hésiode méritent d'être étudiés avec soin, car ils donnent des renseignements circonstanciés sur l'orfèvrerie en général à leur époque. Bien que le travail des différents métaux précieux ne rentre pas dans notre cadre, nous n'hésitons pas à en parler en raison de l'intérêt que

1. Homère est le plus ancien des écrivains grecs. On ne sait rien de son existence, que l'on place, d'après les probabilités, vers le neuvième ou dixième siècle avant J.-C. Quant à Hésiode, que l'on pense avoir été son contemporain, on le croit né à Cyme, sur la côte de l'Éolide, ou à Ascra, petit bourg aux environs de l'Hélicon.

2. Homère, *Iliade*, chant XVIII.

3. *Idem, ibidem*, chant XI, v. 25.

4. Hésiode, *le Bouclier d'Hercule*.

Digitized by Google

présente un sujet qui, croyons-nous, n'a pas encore été étudié sous ce rapport. Nous citons d'abord Homère[1] :

« Il (Vulcain) jette dans le brasier l'impénétrable airain, l'étain, l'argent et l'or précieux ; alors, après avoir placé sur un tronc l'énorme enclume, d'une main il saisit un lourd marteau et de l'autre ses fortes tenailles..... Il fait d'abord un bouclier large et solide, où il déploie toute son adresse, l'environne de trois cercles radieux auxquels est suspendu le baudrier d'argent ; cinq lames épaisses forment ce bouclier ; Vulcain avec sa divine intelligence trace sur la surface mille tableaux variés..... Vulcain a fait plus loin une plaine que des laboureurs retournent ; derrière eux, la terre, bien que d'or, se noircit comme celle d'un champ nouvellement labouré : un dieu a fait ce prodige..... Puis c'est la moisson..... Il représente ensuite une vigne magnifique dont les rameaux d'or sont chargés de raisins ; les grappes pourprées brillent à travers le feuillage ; des pieux d'argent la soutiennent ; il trace alentour un fossé d'un métal bleuâtre et une haie d'étain ; il ne laisse au milieu de cette vigne qu'un sentier par lequel passent les ouvriers qui travaillent aux vendanges..... Près de là est un troupeau de bœufs au front superbe qui sont formés d'or et d'étain.... Il forge aussi le casque solide qui couvrira le front du héros..... surmonté d'une aigrette d'or ; et enfin il achève les riches cnémides formées d'un étain flexible[2]. »

Hésiode, dans sa description du bouclier d'Hercule, n'est pas moins explicite :

« Il prit en ses mains son bouclier superbe qu'entourait une bande de gypse, il était décoré d'ivoire blanc et l'électrum y étincelait avec des bandes d'acier qui s'entrecroisaient..... Les Lapithes, représentés en argent et couverts d'armures d'or, luttent contre des centaures d'argent

1. *Iliade*, chant XVIII.

2. Homère, dans d'autres passages de l'*Iliade*, parle encore de l'étain. Ce métal entre comme ornementation dans le bouclier d'Agamemnon, chant XI, vers 25, et aussi dans le char de Diomède, chant XXIII, vers 561.

Digitized by Google

tenant des massues d'or. La Terreur et la Fuite accompagnent Mars monté sur son char, que traînent des coursiers d'or. C'est encore la belliqueuse fille de Jupiter, Pallas Tritogénie, qui semble vouloir allumer le feu des batailles ; elle tient une lance dans ses mains ; sur sa tête est un casque d'or et elle a l'égide sur ses épaules..... Vulcain a ciselé un port à l'accès facile et d'une forme ronde, fait de l'étain le plus pur[1], qui semble former des vagues. Au milieu, des dauphins paraissant nager sont répandus de ci et de là, en train de guetter le poisson ; deux de ces dauphins d'argent voguent en soufflant l'eau au milieu d'une troupe de poissons d'airain, et sur la rive on voit un pêcheur se préparant à lancer ses filets. Le cavalier Persée, fils de la très belle Danaé, ciselé en or par Vulcain, porte des brodequins ailés ; un glaive d'airain à la noire poignée est suspendu à sa ceinture par un baudrier ; il vole comme la pensée ; sur son dos est la tête de Gorgone, autour de laquelle voltige, ô merveille ! un sac d'argent d'où tombent des franges d'or étincelant au loin..... Des vendangeurs cueillent le raisin à des ceps dont les rameaux sont d'argent. Des vignes d'or aux pampres mobiles sont soutenues par des échalas d'argent. »

La lecture de ces textes d'Homère et d'Hésiode fait immédiatement penser aux travaux d'incrustation et de damasquinure des Japonais. Toutes ces applications de métaux ou d'ivoire représentent chacune un sujet ou une figure ; ces oxydations de métaux, qu'Homère nous signale comme très difficiles à obtenir, sont autant de procédés de fabrication familiers aux industriels de Yeddo ou de Yokohama et devant lesquels, nous autres Européens, sommes toujours saisis d'étonnement.

Dans les musées, dans les collections et aux devantures des magasins, ne voyons-nous pas toutes sortes d'applications où

1. Vers 207 et 208 : Ἐν δὲ λιμὴν εὔορμος ἁμαιμακέτοιο θαλάσσης
Κυκλοτερὴς ἐτέτυκτο πανέφθου κασσιτέροιο.

Digitized by Google

chaque figure est représentée par une matière différente? Que l'on regarde surtout les décorations de manches de couteaux ou de gardes de sabres, et l'on aura une idée absolue des objets dont la plume des poètes grecs nous a laissé la description[1].

Au point de vue de l'effet que la disposition des sujets sur les boucliers devait produire, les textes peuvent être facilement interprétés. On n'a d'ailleurs qu'à se reporter à la description des coupes phéniciennes récemment trouvées.

Nous avons vu que ces boucliers étaient composés de cercles de différents métaux ajustés les uns aux autres : les coupes phéniciennes sont ainsi faites. Dans chaque cercle, il y a gravés des sujets ne présentant aucun rapport avec ceux des autres cercles. Souvent même la séparation en est marquée par un cercle intermédiaire composé d'un serpent qui se mord l'extrémité de la queue.

La division et la multiplicité des sujets sur les boucliers des Grecs se rapportent de suite à cette disposition. Mais comment était exécutée l'incrustation?

Dans le métal même qui était le fond du bouclier, on traçait la forme exacte du bas-relief qu'on avait à y incruster; on découpait ensuite une feuille d'étain, un peu plus grande et un peu plus épaisse que la partie champlevée, et on l'appliquait sur la place évidée ; puis on forçait à coups de marteau cette plaque d'étain à entrer dans le creux qui lui était préparé. Comme la lame d'étain était plus épaisse, elle dépassait la surface du bouclier, et, au moyen du burin, on pouvait y ciseler en relief tous les sujets à représenter. Ce procédé est encore le seul employé de nos jours pour tous les travaux d'incrustation.

A une époque plus rapprochée, Aristote succède à Homère comme historien de l'étain. Dans son livre *De mirabilibus*

1. Se reporter à toutes les expositions rétrospectives et particulièrement aux collections Leroux, Montefiore, Fauré-Lepage, Edouard André, Gasnault, Antonin Proust, etc., etc. Voir surtout le paravent japonais du Musée des arts décoratifs.

Digitized by Google

auscultationibus, ce philosophe nous parle d'une statue d'étain fabriquée par Dédale et qui aurait existé dans les îles Électrides[1].

Ce sont là les seuls documents que la littérature et l'art grecs des premiers temps nous ont laissés[2] sur l'étain ; c'est donc à Rome que nous irons poursuivre notre étude.

Le premier objet dont nous parlent les auteurs latins est le miroir.

Pline nous dit qu'il était fait d'un alliage de cuivre et d'étain. Nous ne discuterons pas l'autorité de Pline, mais nous affirmons que le miroir devait avoir d'autant plus de puissance de réflexion qu'il contenait plus d'étain et moins de cuivre. On peut donc supposer que l'étain entrait en grande partie dans la composition de ces objets[3].

Plaute parle de ces sortes de miroirs dans sa comédie *Mostellaria*[4]; Rich, dans son *Dictionnaire des Antiquités*[5], nous apprend qu'on remplaça l'alliage du cuivre et de l'étain, trop cassant, par de l'argent[6]. On attribue même à Praxitèle[7] l'invention de ces nouveaux miroirs.

C'était à Brindes[8] que se fabriquaient les miroirs d'étain

1. Περὶ θαυμασίων ἀκουσμάτων. Aristote, ch. LXXXI, dit : Dans les îles Électrides, qui se trouvent dans une petite baie de la mer Adriatique, on prétend qu'il y a deux statues consacrées, de forme ancienne, dont l'une est d'étain (τοῦ μὲν κασσιτέρου) et l'autre d'airain ; elles sont l'œuvre de Dédale, d'après ce qu'ils disent, lorsque, fuyant Minos, il quitta la Sicile et la Crète.

2. Les géographes grecs qui parlent de l'étain et des lieux où on le trouve ne disent rien de son emploi dans l'orfèvrerie.

3. Mémoires présentés à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1re série, t. VI, 1850. Analyse de plusieurs produits d'art d'une haute antiquité : L'abbé Cochet a trouvé en 1849, dans le cimetière gallo-romain de Cany (Seine-Inférieure), un miroir dont le métal a donné à l'analyse 78,5 parties de cuivre sur 21,5 d'étain, proportion du métal de cloche, et une fiole où le plomb entrait pour 60 parties et l'étain pour 40.

4. Plaute, *Mostellaria* (*le Revenant*), scène III du premier acte.

5. Rich, *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques*, un vol. in-8, Paris, 1859, vo *Speculum*, p. 594.

6. Le mot « cassant » se rapporte absolument à l'étain et démontre que dans l'alliage des miroirs il entrait en quantité considérable.

7. Praxitèle, sculpteur athénien, né en 360, mort en 288 av. Jésus-Christ.

8. Brindes est une ville de l'Italie, sur la mer Adriatique, où mourut Virgile.

Digitized by Google

les plus estimés, et ils devaient être supérieurs à ceux de verre dont les premiers furent faits à Sidon, au dire de Beckman[1], puisqu'ils leur furent encore longtemps préférés.

On conservait à la surface métallique son poli et son brillant au moyen de poudre de pierre ponce que l'on étendait avec une éponge ordinairement attachée au cadre par un petit cordon.

Mais l'auteur le plus explicite sur les miroirs est Sénèque; nous citons le passage en entier[2] :

« Les premiers miroirs, nous dit-il, furent le cristal d'une fontaine ou la surface polie d'une pierre; puis, quand à la simplicité succéda la corruption, le poli des métaux offrit à l'homme son image. L'un la vit sur une coupe, l'autre sur l'airain préparé dans tout autre but. Bientôt après on façonna des miroirs circulaires; mais, au lieu du poli de l'argent, ce n'était encore qu'une matière fragile et sans valeur..... Par la suite, le luxe ayant tout envahi, on fit des miroirs de toute la hauteur du corps; on les cisela d'or et d'argent, on les orna même de pierreries; et le prix auquel une femme acheta un seul de ces meubles excéda la dot qu'anciennement le trésor public donnait aux filles des généraux pauvres. Vous figurez-vous un miroir étincelant d'or chez les filles de Scipion dont la dot fut une pesante monnaie d'airain... . Aujourd'hui, de simples filles d'affranchis n'auraient pas assez pour un seul miroir de ce que le peuple romain donna à Scipion..... L'attirail des femmes, comme on le nommait, a passé tout entier dans le bagage des hommes, c'est trop peu dire, dans celui du soldat. Aujourd'hui le miroir, appelé au seul service de la toilette, est devenu nécessaire à tous les genres de vices. »

1. John Beckmann, *History of inventions, discoveries and origins, translated from the German of William Johnston*, 4e édition, Londres, 1546, 2 vol.

2. Sénèque le philosophe, *Questions naturelles*, liv. I, § 17. Sénèque (Luc. Annæus) naquit à Cordoue, en Espagne, l'an 3 de Jésus-Christ; mort en 65.

Digitized by Google

De ces lignes il résulte que ces miroirs étaient des pièces d'art du plus haut mérite.

Dans ceux dont nous parle Sénèque, l'ornementation était en or ou en argent, mais la plaque réflectante était en étain ou bien en argent, ou argentée, ou enfin recouverte d'un métal blanc quelconque, et tout semble prouver que la monture même, quoique très ornementée, dut être bien souvent fabriquée en étain ou en ces autres métaux [1].

Suétone raconte que Vitellius, étant intendant des travaux publics à Rome, déroba les présents et les ornements des temples et remplaça l'or et l'argent par le similor et l'étain [2]. Cette anecdote nous apprend que non seulement il existait une orfèvrerie d'étain, mais encore qu'elle était fort ouvragée.

Les objets du culte et les dons aux temples furent de tout temps les pièces les plus remarquables de l'orfèvrerie. Si le préfet de la ville les eût volées et les eût remplacées par des pièces non décorées, de suite on se serait aperçu de la fraude, et, alors, il eût été beaucoup plus naturel de les voler purement et simplement sans les remplacer. Du reste, le mot *aurichalcum*, que nous avons traduit par *similor*, signifie en termes propres *or-cuivre* et se rapporte parfaitement à ce que nous venons d'avancer, car ce mot seul devait avoir la signification de ce que, dans nos industries modernes, nous appelons l'*imitation*.

Ainsi, dès l'époque la plus reculée, l'orfèvrerie d'étain était déjà employée d'une façon courante et reproduisait les

1. Une grande quantité de ces miroirs est conservée dans des musées ou des collections publiques. La plupart de ceux que nous avons vus étaient argentés, fort probablement au mercure (nous indiquerons plus loin par quels procédés); quelques-uns étaient du métal blanc dont l'étain et le cuivre faisaient la base. Ce métal, très employé par les barbares quatre ou cinq siècles plus tard, s'est appelé chez eux « potin ».

2. Suétone, *Vie de Vitellius*, § 5 : « At in urbano officio dona atque ornamenta templorum surripuisse, et commutasse quædam ferebatur, proque auro et argento stannum et aurichalcum supponisse. »

Digitized by Google

belles pièces exécutées en or et en argent[1]. Beckmann parle aussi de l'orfèvrerie d'étain dans l'antiquité ; mais, ajoute-t-il, si ces objets d'orfèvrerie ne sont pas cités, et si l'on n'en rencontre pas parmi les antiquités grecques et romaines, c'est que l'étain résiste moins que le bronze et le plomb, dont on trouve de nombreux spécimens[2].

Nous n'avons pas été plus heureux que Beckmann, et, malgré toutes nos recherches dans les divers musées d'Europe, nous n'avons rencontré aucun objet d'étain antérieur à l'invasion des barbares.

1. *Opuscules chimiques* de Pierre Bayen, membre de l'Institut, Paris, in-8, an VI de la République, tome II, R, p. 213, *Recherches sur l'étain*. L'auteur dit que probablement, vu sa rareté et son éclat qui approche de celui de l'argent, on s'en servit seulement pour les ouvrages de pur agrément jusqu'au jour où le commerce des Carthaginois avec les Bretons le rendit plus commun.

2. *History of inventions*, etc.

Digitized by Google

CHAPITRE V

LA POTERIE D'ÉTAIN A ROME ET CHEZ LES BARBARES

Les auteurs de l'antiquité nous ont laissé peu de textes précis sur l'emploi de l'étain pour l'orfèvrerie de choix. Si leurs ouvrages ne démontrent pas d'une façon absolue que l'étain servit à l'égal de l'or ou de l'argent au luxe de la table[1], ils permettent cependant de le supposer.

Les mêmes auteurs ont été plus explicites sur l'emploi de l'étain pour les objets communs. C'est là en effet, à toutes les époques, le véritable usage de l'étain[2].

L'or et l'argent servirent à l'orfèvrerie de luxe. Leur valeur intrinsèque les désignait naturellement pour cet usage, et, durant tout le moyen âge, la vaisselle d'or et d'argent fut par cette raison considérée comme la richesse mobilière des princes et des riches[3].

Aux époques d'abondance, on faisait travailler l'or et l'argent par les plus grands artistes ; et lorsque les temps difficiles arrivaient, toute l'orfèvrerie précieuse était mise au creuset et transformée en numéraire[4].

1. Voir *Traité des festins*, par M. Muret ; 1 vol. petit in-8, Paris, 1682, ch. XXIII, p. 101 et suivantes (*De la vaisselle et des tables*).

2. Jules Labarthe, *Histoire des arts industriels au moyen âge et à l'époque de la Renaissance;* Paris, Morel, 3 vol. grand in-4, 1873, tome II, p. 142-143.

3. Darcel (Alfred), *Musée du Louvre : Notice des émaux et de l'orfèvrerie*, 1 vol. in-12, Paris, De Mourgues, 1867, p. 367.

4. Voir l'inventaire des joyaux de Charles VI à la Bibliothèque nationale, manuscrits n° 21444-46 du fonds français. Toutes les pièces ayant appartenu à

Digitized by Google

Les deux qualités qu'a l'étain de ressembler à l'argent et d'être en même temps un des métaux les plus sains l'ont toujours fait employer à un usage peut-être plus sérieux et plus utile, mais à coup sûr moins luxueux.

Les auteurs anciens l'ont décrit comme ustensile de cuisine. Ils nous apprennent que nos pères du centre de la France en usaient avec habileté, et que même — c'est Pline qui le rapporte — les Bituriges découvrirent l'art d'étamer les autres métaux[1].

C'est au deuxième siècle avant Jésus-Christ que nous voyons l'étain servir sur la table. Plaute dépeint, dans une de ses comédies, tout un festin de son époque où les mets sont servis dans des bassins d'étain[2]. Le luxe des plats qui composent ce repas laisse supposer que l'étain, tout en étant un métal usuel, servait aussi chez les riches et même dans les grandes cérémonies.

Les peuples de l'Orient durent placer l'étain sur la table bien avant Plaute[3]; mais à Rome on ne peut guère faire remonter plus haut son introduction dans le repas, car l'or et l'argent ne remplacèrent les objets de terre et de bois dans lesquels se préparait et se mangeait la nourriture[4] que vers le troisième siècle seulement; et l'étain ne dut certainement pas précéder les métaux précieux sur la table.

Les Grecs possédaient une civilisation beaucoup plus

Charles V sont citées dans cet inventaire, et la mention « fault » se trouve en tête de près de la moitié des grandes pièces d'orfèvrerie, que les besoins de la guerre avaient fait fondre depuis la mort de Charles V.

1. Pline, *Histoire naturelle;* Collect. Nisard, éd. Dubochet, Paris, 1850, tome II, XXXIV, 17, p. 455 : « Album (stannum) incoquitur æris operibus, Galliarum invento, ita ut discerni queat ab argento, eaque incoctilia vocant. »

Voir aussi de Raynal (Louis-Hector Chaudru), *Histoire du Berri;* 4 vol. in-8, Bourges, 1845, tome Ier, p. 13 et 14 (en note).

2. Plaute, *Fragments;* Collect. Nisard, Paris, Dubochet, 1844, p. 540, § 19.

Muriatica autem video in vasis stagneis :
Bonam naritam, et camarum et tagenia :
Echinos fartos, conchas piscinarias.

3. C'est ce que nous fait supposer la lettre de M. Von Baer, déjà citée.

4. Muret, *Traité des festins*, p. 103 et suiv.

Digitized by Google

avancée que les Romains, mais l'étain n'était probablement pas employé du temps d'Homère aux usages domestiques. « Ce fidèle peintre des mœurs et de la nature, dit M. Bayen, nous parle des chaudrons d'airain dans lesquels capitaines et soldats faisaient cuire leurs viandes ; et il ne dit pas un mot de l'étain, qu'il n'aurait certainement pas oublié, si même de son temps ce métal eût été employé à de pareils usages[1]. »

Mais, à partir de l'époque de Plaute, on s'en sert à Rome aussi bien comme ustensile de cuisine que comme vase et comme boîte.

Dans ce dernier cas, il est utilisé à renfermer des médicaments. Galien recommande de mettre les antidotes dans des vases de verre, de corne, d'argent ou d'étain[2]. Il compare également une contusion à la tête au bossuage d'un vase d'étain, ce qui prouve que l'usage du vase d'étain était courant de son temps[3].

Pline nous le désigne également, dans différents passages, comme renfermant tantôt des onguents, tantôt des pastilles[4].

Scribonius Largus recommande, à propos de la préparation de certains collyres actifs, de les mettre aussi dans une pyxide d'étain[5].

Plinius Valerianus insiste pour conseiller de faire bouillir l'huile dans un vase d'étain[6].

1. Bayen (Pierre), *Opuscules chimiques*, tome II, Paris, in-8, an VI, p. 215.

2. *Medicorum græcorum opera quæ exstant*. Editionem curavit D. Carolus Gottloh. Rühn, Leipzig, 1827, tome XIV, liv. A, p. 99 (les deux livres de Galien sur les antidotes) : .... μὴ ξυλίνοις ἀγγείοις υαλίνοις δὲ μᾶλλον. ....καὶ κασσιτερίνοις.

3. *Idem*, tome XIX (définitions médicales de Galien), p. 432, 433 : ....νοήσεις δὲ σαφέστερον το ειρημενον επι των χασσιτερινων σκευῶν τουτο συμβαινου δεασαμενος.

4. Pline, Collect. Nisard, éd. Dubochet, Paris, 1850, tome II, liv. XXIX, 10 (2), p. 303. « ....Tum in stannea pyxide conditur... » ; liv. XXX, 12 (5), p. 528 : « ....pyxide stannea » ; liv. XXX, 19 (7), p. 331 : « ....in stanneo vase decoquitur ».

5. Scribonius Largus, *Compositiones medicamentorum*, 1 vol. in-8, Argentorati, 1876, p. 31-32, cap. IV : Collyria acria.... reponitur pyxide stagnea. »

6. *Medici antiqui omnes*, Aldæ, Venetiis, 1547, in-fol. : Plinius Valerianus, C. Plinii secundi cap. XXI, p. 170, *verso*, et cap. XIV, p. 193 et 194, *recto*.

Digitized by Google

Columelle appuie sur la nécessité de se servir de marmites plutôt en étain qu'en airain pour faire cuire le vin, car, pendant la cuisson, des marmites de bronze produiraient du vert-de-gris et altéreraient la saveur de la préparation[1]. Le même auteur prescrit encore la préparation de la confiture de coings dans un vase de terre cuite ou d'étain[2].

Enfin, pour l'orfèvrerie usuelle, nos preuves ne seront pas seulement tirées des textes comme il en a été pour l'orfèvrerie de luxe; des monuments conservés viendront ici certifier nos dires.

Un mémoire de l'Institut nous apprend que l'un des correspondants de l'Académie envoya, en 1806, l'anse bien conservée d'un vase d'étain presque entièrement détruit par l'oxydation. Ce vase avait été trouvé dans les ruines de l'ancienne ville romaine appelée *Aquæ Neriæ*, aujourd'hui Néris, célèbre par ses eaux thermales et située dans le département de l'Allier, à environ une lieue de Montluçon.

M. Mongez a recherché à quelle époque cet étain a pu être travaillé. La destruction de Néris, ou du moins les ravages qui causèrent sa ruine, doivent se rapporter, suivant lui, au quatrième siècle de notre ère, entre les règnes de Constance II et de Valentinien Ier. Il paraîtrait donc que Néris fut renversée au quatrième siècle et qu'elle fut ravagée une seconde fois par les incursions que les Normands firent jusqu'au centre de la France. De telle sorte que, si l'on refusait d'attribuer aux Romains l'étain qui a donné lieu aux recherches de M. Mongez, il ne serait pas toutefois postérieur au neuvième siècle.

Cet étain, soumis à l'analyse par M. Anfrye, inspecteur

1. Columella (Lucius Junius Moderatus), *De re rustica*, Paris, Panckoucke, in-8, 1845, tome III, liv. XII, p. 224, 225 : « .... Ipsa autem vasa quibus sapa aut defrutum coquitur plumbea potius quam ænea esse debent, nam in coctura æruginem remittunt, et medicaminis saporem vitiant. »

2. Columella, *De re rustica*, tome III, liv. XII, p. 264, 265 : « Confitura ex cydoniis fit hoc modo : In cacabo figuli novo, vel in stagneo coquitur, » etc.

Digitized by Google

général des essais des monnaies de France, a donné les proportions suivantes :

Étain.	0 6968
Plomb	0 3042

Les plus exactes recherches n'y ont pu faire découvrir ni cuivre ni arsenic[1].

Plusieurs savants ont aussi rencontré de l'étain travaillé.

M. Auguste Terninck[2] a découvert à Bétricourt une marmite qui devait être celle des légionnaires en campagne.

« C'est un petit plat en étain dont le fond se relève au milieu en bosse circulaire. Ce plat a deux protubérances ovoïdes placées près l'une de l'autre, portant crochets, et qui semblent avoir servi à le suspendre à la ceinture ou à quelqu'un des vêtements d'un guerrier. » Cet objet serait du quatrième siècle.

A cette marmite il faut ajouter quelques boutons d'étain unis découverts par M. Botting, à l'époque du premier empire, à Vézelise (Meurthe)[3].

Nous terminerons la nomenclature des objets d'étain par un petit plat décoré, retrouvé dans l'Artois au pied d'un cadavre enterré debout. Il est semblable aux patènes de calice, large de $0^m,14$, avec renflement circulaire au milieu, et les côtés sont légèrement rabattus ; il contenait un style à écrire[4].

Nous signalons un usage de l'étain ne se rapportant pas directement à l'orfèvrerie, mais qui nous a paru assez curieux. Paladius Taurus Æmilianus, dans son *Économie rurale,* indique la façon de châtrer les bœufs : « c'est après avoir com-

1. *Mémoires de l'Institut royal de France*, Classe d'histoire et de littérature ancienne, tome III, imprimerie royale, in-4, 1818.

2. *L'Artois souterrain;* Arras, in-8°, 1880, tome III, p. 78 (tombes gallo-romaines).

3. *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, tome III, p. 459, Paris, 1821 : Tombeaux antiques découverts en 1809, 1815 et 1816, à Vézelise (Meurthe), par M. Botting.

4. *Essai sur l'industrie gallo-romaine en Attrébatie ;* Arras, in-8, 1874, p. 85.

Digitized by Google

primé au moyen de deux petites barres en étain les nerfs suspenseurs que l'on pratique la castration[1]. »

Tels sont les textes et les pièces nouvellement découverts qui nous ont permis d'établir de la façon la plus positive le rôle de l'étain pour l'usage de la médecine. Si les termes qui désignent l'étain pour la haute antiquité ont donné lieu à de longues discussions, il devient impossible, avec les différents textes que nous venons de citer, de ne pas constater son identité et en particulier de le confondre avec le plomb, malgré les termes qui souvent sont mal employés[2].

L'étain est un métal sain et peu résistant à la durée des siècles; le plomb au contraire est malsain, mais il a résisté au temps et beaucoup de spécimens en sont parvenus jusqu'à nous[3].

Tandis que l'étain servait à contenir la nourriture et les remèdes, le plomb avait presque toujours un usage funéraire[4]; tantôt il servait à faire les cercueils, tantôt les bas-reliefs, et plus souvent encore les urnes funéraires[5].

Les textes sont presque les seuls documents que nous puissions invoquer au sujet de l'étain, à cause du peu de résistance du métal. Au contraire l'histoire du plomb peut

1. Palladius Taurus Æmilianus (*l'Economie rurale* de), Paris, Panckoucke, 1843, in-8, liv. VI, § 7, p. 272 : « De castrandis bobus.... Alii ligato ad machinam vitulo, duabis angustis regulis stanneis, sicut forcipibus, ipsos nervos apprehendunt, qui græce κρεμαστῆρες dicuntur. »

2. M. Hepfer vient appuyer notre opinion : « Il est probable que dans beaucoup de cas le plomb argentaire était réellement l'étain, car on n'avait alors aucun moyen de distinguer chimiquement ce métal de ses alliages. » (Hepfer, *Histoire de la chimie;* Paris, Didot, in-8, 1866, tome I, p. 109.)

3. Gobet, *Les anciens minéralogistes du royaume de France;* 1779, Paris, 2 vol. in-8, tome II, chap. III.

4. Voir *Bulletin monumental*, tome XIX, p. 462 : *Des sépultures romaines et des sépultures mérovingiennes*, par M. l'abbé Cochet.

5. Roach Smith, *Collectanea antiqua*, tome VII, 1re partie, in-8. M. Smith y décrit un vase de plomb dont la forme est celle d'une bouteille et qui contenait des cendres humaines, comme on pouvait le constater par l'inscription D. M. : « Diis manibus ». Ce vase, trouvé à Lillebonne, avait 15 pouces de haut sur 10 de large, et les cendres qu'il contenait étaient celles d'une certaine Julia Felicissima, morte à vingt-trois ans ou à treize. Son père s'appelait Ulpius Félix et sa mère Andronica.

Digitized by Google

s'écrire sur les monuments mêmes qui se rencontrent fréquemment dans nos musées.

Les nécropoles romaines contiennent souvent des vases funéraires de plomb[1], quelquefois ornés de dessins en relief comme celui des musées de Rouen[2] et de Lyon[3], ou bien encore recouverts d'inscriptions. M. le commandeur de Rossi en signale à Alicamps, à Arles, à Rome, à Modène, et même en Asie[4]. La forme de ces vases est celle de la poterie usuelle.

De nombreux cercueils de plomb ont été également trouvés en Angleterre, en France, en Italie et en Belgique[5],

1. Voir *Bulletin monumental*, tome XIX, p. 462 : *Des sépultures romaines* par l'abbé Cochet. On a trouvé dans des sépultures romaines des urnes cinéraires en plomb (Gaule).

2. Nous devons ce renseignement à M. Gaston Le Breton, directeur du musée de Rouen. Ce vase a été trouvé à Bavai. Quelques parcelles de deux vases en plomb du musée de Rouen ont été soumises à l'analyse au laboratoire de l'École des mines. Le bulletin suivant a été communiqué :

ÉCOLE DES MINES.

—

LABORATOIRE.

—

N° 8494.

Extrait des registres du bureau d'essai pour les substances minérales.

—

Paris, le 1er février 1883.

3 échantillons remis à M. Le Chatelier, ingénieur des mines. Ces échantillons sont donnés comme débris d'anciennes poteries.

	N° 1	N° 2	N° 3
Étain	5 »	4,80	Plomb ne renfermant que des traces d'impuretés.
Plomb	94 »	95,10	
	100 »	99,90	

L'ingénieur en chef des mines, directeur du bureau d'essai,
CARNOT.

3. *Description des antiquités et objets d'art contenus dans les salles du Palais des Arts de Lyon*, par le Dr A. Comarmond; 2 vol. in-4, Dumoulin, 1855-1857 (Bibl. Nouvelle, V).

4. *Bulletin d'archéologie chrétienne* de M. le comte de Rossi, publié par l'abbé Martigny; Belley, 1873, in-4, 2e série, 4e année, n° 1, p. 85.

5. Roach Smith, *Collectanea antiqua*, tome III, p. 46. Parmi divers cercueils de plomb découverts en différents endroits, il en cite un trouvé à Rouen en 1828 et qui contenait un squelette à côté duquel était une médaille de Postumus. Il nous dit également qu'un ouvrage intitulé *Antiquitates et Annales Trevirenses* parle d'un cercueil trouvé à Trèves et dont l'ornementation était des plus remarquables, etc. D'autres ont été découverts près d'Évreux en 1835, etc., etc. Voir l'abbé Martigny, *Bulletin d'archéologie chrétienne* de M. le comte de Rossi; Belley, 1873,

Digitized by Google

en Asie[1], quelquefois avec des bas-reliefs pouvant représenter le portrait du personnage qu'ils contenaient; d'autres fois ils semblent reproduire l'histoire de Psyché[2].

Le plomb eut encore d'autres rôles, et quelques objets assez curieux font supposer au commandeur de Rossi que les jouets de plomb des enfants du temps de l'Empire romain imitèrent, comme de nos jours, les différents objets d'usage domestique, civil, public et religieux[3]. La découverte d'une coupe qui paraît être assez artistique tendrait à démontrer que dès les premiers temps de l'Église, comme nous verrons plus tard le faire au moyen âge, on enfermait dans des cercueils des pièces en plomb ou en étain, reproductions d'objets symboliques dont les originaux étaient généralement faits de matières précieuses[4].

in-4, 2e série, 4e année, n° 1, p. 85. — *Recueil d'antiquités romaines et gauloises trouvées dans la Flandre proprement dite*, tome II : p. 22, Fouilles de Bavay et de Tongres; p. 47, Fouilles de Bavas; p. 80, Fouilles de la route de Thérouanne à Arras.

1. Tombeaux de plomb trouvés à Saïda, dans les ruines de Marathus, en Phénicie, etc. — Mission de Phénicie, dirigée par M. Ernest Renan; Paris, imprimerie nationale, 1864, p. 78, pl. VII et XVIII.

2. Voir le tombeau, conservé au musée du Louvre, qui a été rapporté par M. Renan de sa mission en Phénicie.

3. L'abbé Martigny, *Bulletin d'archéologie chrétienne* de M. le commandeur de Rossi, 3e série, 3e année; Belley, in-4, 1878, p. 52. Il décrit deux objets qui devaient servir de jouets à des enfants chrétiens. C'étaient comme deux petits ostensoirs, mais sans pieds, dont on se servait peut-être en ce temps-là pour élever et exposer à la vénération des fidèles le *signum Christi*. Tous deux sont fort détériorés. L'un se compose d'un petit disque portant au centre, en granulé, le *signum Christi*, entouré d'une guirlande; il est inscrit dans un carré aux angles évidés; au bas on voit une sorte de patte qui pourrait être la branche inférieure d'une croix; les ornements du haut ne sont pas reconnaissables. L'autre est un cercle évidé au milieu, formé d'une couronne de laurier qu'entoure un grènetis; au sommet, sous un anneau tordu, dans un rond, le *signum Christi*.

On a aussi trouvé un certain nombre de petits cochons en plomb dont on ne sait pas exactement quel était l'usage. Voir *Collectanea antiqua*, par Roach Smith, t. III, p. 87, 197 et 258; tome VII, 1re partie, p. 171. Des objets à peu près identiques se retrouvent souvent dans le sud de la Russie et en particulier à Kertch : on peut voir au musée de l'Hermitage, au milieu des merveilles trouvées dans cette nécropole, une suite de petites figures en plomb ressemblant beaucoup aux soldats de plomb de grand module fabriqués aujourd'hui à Nuremberg. Les mêmes objets se retrouvent au musée national de Moscou. Au Musée des antiquités de Berlin on retrouve les mêmes figures.

4. L'abbé Martigny, *Bulletin d'archéologie chrétienne*, 3e série, 4e année, 1879,

Digitized by Google

L'étain paraît aussi avoir joué, quoique rarement, le même rôle. La découverte que fit à Pesaro, au siècle dernier, l'antiquaire Olivieri, le démontre.

Il trouva dans un tombeau, dit M. Raoul Rochette[1], tout un laraire d'enfant, « larario puerile »[2].

Il y avait trois statues, une Vénus, une Minerve et un César à cheval; il y avait un trépied, un candélabre, un préféricule, une aiguière, six petits bassins à anse, une chaise, trois patères, trois plats ovales, le tout en étain fin, très délicatement travaillé et très mince[3].

Un peu plus loin, dans le même ouvrage, M. Raoul Rochette ajoute[4], à propos de la description de tombeaux découverts à Ruvo : « Ces objets, déposés dans le tombeau de Ruvo, consistent en fourchettes de diverses formes, en couteaux, pincettes, trépieds, candélabres, patères; et ce qu'il y a de plus remarquable, et ce qui ne laisse aucun doute sur l'intention qui fit déposer de pareils objets dans l'asile des morts, c'est qu'ils sont généralement d'étain ou de plomb, et d'un travail si léger qu'ils n'ont jamais pu servir

Belley, in-4, p. 135. Dans la séance de la Société romaine d'archéologie chrétienne du 1er décembre 1878, le P. Bruzza, président, fit un rapport sur une petite coupe en plomb datant du troisième siècle, et ornée au milieu et dans sa circonférence de symboles chrétiens en relief. « Au centre du disque est figuré le sacrifice d'Abraham; tout à l'entour, sur la partie plane des bords, sont représentés d'autres sujets bibliques se rattachant au cycle des images communément retracées dans les monuments figurés du symbolisme chrétien, Jonas, Daniel. On y voit aussi différents groupes d'animaux, un lion poursuivant un cerf, deux dauphins affrontés, deux poissons, une colombe volant vers une treille, un chien chassant une caille, et un oiseau combattant un serpent. »

1. Mémoires de l'Institut royal de France : Nouvelle Académie des inscriptions et belles-lettres, tome XIII, p. 92. Mémoires sur les antiquités chrétiennes des catacombes, par M. Raoul Rochette.

2. *Memorie per la storia della chiesa Pesarese nel secolo* XIII; Pesaro, in-4, 1779.

3. *Delle figline Pesaresi e di un larario puerile trovato in Pesaro*, par le marquis Hannibal degli Abati (Olivieri Giordani). P. 19 et suivantes : « Questo larario e tutte di fino stagno gettato sopra delicatissime forme e quantunque sia di pure laminette hanno pero queste il convincente basse relievo ben espresso dall' una e dall' altra parte. » (Planche.)

4. Mémoires de l'Institut, tome XIII, Inscriptions et Belles-Lettres, R. Rochette, Mémoires sur les antiquités chrétiennes des catacombes, S. V, p. 676 et 686.

Digitized by Google

aux besoins de la vie réelle[1]. » L'étain, quoique très rarement, a donc rempli, mais probablement en Italie seulement, le même rôle funéraire que le plomb.

Les procédés que les anciens employaient pour faire leur vaisselle d'étain sont probablement les mêmes que ceux de nos jours. Dès la plus haute antiquité, l'homme dut s'apercevoir que les poteries résistaient aux plus hautes températures, que c'était dans des creusets comme dans des moules de terre qu'il fallait fondre et couler les métaux les plus résistants[2].

La fonte de l'étain se fait à 235 degrés. Elle ne fut jamais une difficulté pour les anciens, qui, dès l'époque la plus reculée, avaient commencé à fondre le cuivre, dont la fusion n'a lieu qu'à une température de 1500 degrés. Pour obtenir 235 degrés il était inutile de se servir des énormes souffleries en peau de bique nécessaires à la fonte du cuivre. Un brasier ordinaire suffisait pour mettre l'étain en fusion.

On coulait dans deux moules : le moule ouvert et le moule fermé. Le moule ouvert, connu de nos jours, ne devait guère servir qu'à fondre des lingots d'étain destinés au commerce[3]. Au contraire, lorsqu'on voulait faire un objet ayant un peu de précision, on était obligé de le couler dans un moule fermé. La pression n'étant pas assez considérable dans le moule ouvert, l'étain dans ce cas ne se serait pas trouvé suffisamment serré; par conséquent le moule fermé était d'un usage absolu pour tout objet résistant.

Ce moule était composé de deux pièces s'appliquant exactement l'une sur l'autre au moyen de repérages. A l'extrémité supérieure était l'ouverture du moule par laquelle on coulait l'étain en fusion.

1. Ces détails sont tirés du rapport du Dr Schlutz, inséré par extrait dans le *Bullett. dell' Instit. archeol.*, Maggio, 1836, p. 73.

2. Délégation ouvrière à l'Exposition de 1867. Rapport des délégués ciseleurs de bronze, par J. Garnier; Paris, au siège de la Société, 1869.

3. Voir plus haut les petits lingots trouvés dans les stations lacustres de la Suisse.

Digitized by Google

Les moules étaient en terre cuite ou bien en pierre et devaient être semblables à ceux destinés au bronze, que l'on trouve dans tous les musées.

Lorsque la pièce sortait du moule et qu'elle était de forme circulaire, on la soumettait à l'outil destiné à tourner, qui probablement était semblable à la tourrette des potiers, dont on se sert encore aujourd'hui et qui a précédé l'invention du tour[1].

Ces procédés, dans leurs parties essentielles, n'ont point encore changé et, comme dans presque tous les métiers, ils datent de l'invention même de l'industrie.

La fonte en moule fermé amène à indiquer le procédé par lequel les anciens reconnaissaient la pureté de l'étain. L'ouvrier faisait un moule fermé dont le creux, en forme de médaille, avait la contenance de deux pièces de 5 francs en argent; dans ce moule il coulait de l'étain pur. La médaille ainsi obtenue s'appelait étalon. — Lorsque l'on avait à essayer de l'étain, l'on coulait une certaine quantité de cet étain dans le moule, puis on pesait la médaille refroidie comparativement avec l'étalon.

Comme le plomb pèse 11 kilogr. 352 gr. le litre et que l'étain ne pèse que 7 kilogr. 285 gr., il était facile de voir si l'on avait introduit du plomb avec de l'étain, et un calcul très simple permettait de retrouver exactement la quantité introduite.

Ce mode d'analyse si simple est resté en pratique jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle.

1. Voir Benjamin Fillon, *L'art de terre chez les Poitevins;* Clouzot, Niort, 1854, p. 8.

Digitized by Google

LIVRE II

L'ÉTAMAGE

CHAPITRE PREMIER

GAULOIS

A quelle époque l'étamage fut-il inventé et quel peuple eut le mérite de cette découverte?

Tous les auteurs jusqu'à présent, se basant sur l'autorité de Pline, ont attribué cette invention à nos pères les Gaulois. Le texte de Pline est indiscutable, il est des plus clairs, et, connaissant la vieille haine des Romains contre les Gaulois, il nous est difficile de supposer que l'encyclopédiste latin eût attribué à ces antiques ennemis de Rome un mérite qui ne leur était pas dû.

« On étame le cuivre avec le plomb blanc, de telle sorte qu'on peut à peine le distinguer de l'argent : c'est une invention gauloise; on nomme ces ouvrages en cuivre étamures. Plus tard, on s'est mis à *étamer* de la même façon avec de l'argent, particulièrement les ornements des chevaux et les harnais des attelages. Cette application s'est faite dans la ville d'Alise; le mérite de l'invention primitive appartient aux Bituriges[1]. Puis on a orné semblablement les voitures dites *esseda*, *vehicula*, *petorrita*[2]. »

Ainsi parle Pline.

1. Voir le chapitre précédent.
2. Pline, *Histoire naturelle*, XXXIV, § 17, trad. Littré, éd. Dubochet, p. 455 : « Album (stannum) incoquitur æris operibus, Galliarum invento, ita ut vix

Digitized by Google

Les ouvrages de Strabon[1], et ceux de Florus, bien qu'antérieurs de cent ans, appuient cette opinion.

Florus, racontant la guerre contre les Allobroges, qui eut lieu cent vingt ans avant Jésus-Christ, fait la description du triomphe du vainqueur Q. Fabius, et nous apprend que tous les yeux étaient attirés par les dépouilles du roi des Arvernes, Rituatus, que l'on promenait devant le consul sur le char argenté avec lequel il avait combattu[2].

Nos pères, d'après Strabon, n'avaient guère de rivaux dans la fabrication du fer; ils étaient habiles dans l'art de travailler le bronze et d'exploiter les mines.

Au dire d'un des premiers savants de notre époque, leurs connaissances à ce dernier point de vue étaient considérables. L'exploitation des mines d'étain du centre de la France permet d'en juger[3]. On sait que l'étain se présente plus communément à l'état d'oxyde, c'est-à-dire sous la forme de petits résidus noirâtres, qui ne rappellent aucune substance métallique[4]. Il a donc fallu une science profonde de la minéralogie pour le découvrir, pour calculer ses gise-

discerni queat ab argento, eaque incoctilia vocant. Deinde et argentum incoquere simili modo cœpere equorum maxime ornamentis jumentorumque jugis in Alesia oppido : reliqua gloria Biturigum fuit.... », etc.

Voir aussi de Raynal (Louis Chaudru), *Histoire du Berri*, 4 vol. in-8 (Bourges, 1845), tome Ier, chap. I, p. 13 et 14, et Delon, *Cuivre et bronze*, p. 20 et 21. — Girardin, *Chimie élémentaire*, 2e édition, p. 439.

1. *Strabonis geographica*, C. Muller et F. Dubner, 1 vol. in-4, Paris, Didot, 1853, liv. IV, chap. II, § 2, p. 158 : Παρα μὲν οὖν τοῖς Πετροκορίοις σιδηρουργεῖα ἐστιν ἀστεῖα καὶ Κούδοις Βιτουριξι, παρά δὲ τοῖς Καδούρκοις λινουργίαι, παρά δὲ τοῖς Ρουτηνοῖ, ἀργυρεῖα.

Revue archéologique : Exploitation des mines métalliques dans la Gaule, par M. Daubrée (tirage à part); Paris, Didier, 1881, p. 36 et suiv.

2. Florus, *Histoire romaine*, Collection Nisard; Paris, Dubochet, 1837, in-4, p. 665.

3. Daubrée, *Histoire de l'industrie minérale*, Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences, tome LXVIII, année 1869, 1er semestre, p. 113. Du même, *Mémoires sur la constitution, l'origine et le gisement des minerais d'étain* (*Annales des mines*, 3e série, tome XX, 1842, p. 112).

Voir aussi : *Société des sciences naturelles de la Creuse*, 1859, et *Annales des mines*, 6e série, tome X, 1866.

4. Daubrée, *Aperçu historique sur l'exploitation des métaux dans la Gaule* (*Revue archéologique*, 1867, p. 51).

Digitized by Google

ments et les mettre en valeur[1]. Mais ceci n'est-il pas encore plus curieux? Comme nous venons de le voir, les peuples du centre de la France auraient découvert l'étamage et c'est encore dans les mêmes territoires qu'il se pratique surtout aujourd'hui.

Tous ces faits prouvent d'une façon positive que les Gaulois pratiquaient l'étamage, mais ils ne démontrent pas ce que Pline avance, qu'ils l'avaient inventé.

A quelle époque remonte donc en réalité cette découverte? Nous l'ignorons.

Les Gaulois ont certainement pu inventer l'étamage, mais il existe sur ce point une autre hypothèse qui, à notre avis, paraît plus vraisemblable.

Certaines tribus d'origine asiatique, depuis leur introduction en Europe, ont sans cesse pratiqué l'étamage, et, si l'on en croit leurs différents historiens, les connaissances qu'elles avaient en cet art remonteraient à une haute antiquité. Parties du centre de l'Asie, ne vivant pour ainsi dire que sur les traditions de l'époque de la formation de leur race, ces tribus ont pu connaître l'étamage avant les grandes migrations des populations aryennes vers l'Occident et en particulier vers la Gaule[2]. Alors deux suppositions pour-

1. Daubrée, *vide supra*, et P. de Cessac, *Coup d'œil sur l'homme préhistorique dans la Creuse* (plaquette in-8, Caen, 1871), p. 13.

2. Bataillard (Paul), *Discussion sur les Tziganes*. Extrait des *Mémoires de la Société d'anthropologie*, tome II, in-8, Paris, 1875, p. 593.

Du même, *Historique et préliminaire de la question de l'importation du bronze dans le nord et l'occident de l'Europe par les Tziganes*, Paris, in-8, 1880, p. 4 et suiv.

« Ce qu'on peut tenir comme certain, c'est que le travail du bronze chez les *Zlotaria*, comme chez les *Malkotch* de l'Asie Mineure, et chez d'autres peut-être que nous ne connaissons pas encore, n'est pas d'introduction moderne, que c'est un reste d'une industrie ancienne; *car les Tziganes n'innovent pas*, et s'ils ajoutent quelquefois de nouveaux métiers à leurs occupations traditionnelles, ce sont de petits métiers faciles qui n'ont rien de commun avec une fabrication du genre de celle-ci. »

Les « Zlotars », dits aussi « Dzwonkars ». Tziganes fondeurs en bronze et en laiton dans la Galicie orientale de la Bukovine, par Paul Bataillard; Paris, in-8, 1878. Extr. des *Mémoires de la Société d'anthropologie* de Paris, tome I de la 2e série, p. 550.

Digitized by Google

raient expliquer l'introduction en Gaule de l'étamage. Voici ces deux suppositions : ou bien les premiers arrivants au pays de Bourges ont appris dans leur pays d'origine, — pays peut-être peu éloigné de celui des ancêtres des Tziganes[1], — l'art d'étamer le cuivre et le bronze; ou bien, dans une de leurs migrations lointaines[2], ils l'ont vu pratiquer au centre de l'Asie et c'est ainsi qu'ils le rapportèrent chez eux, comme ils rapportèrent de la Grèce les types de leurs médailles et de leurs armes[3]. En un mot c'est de l'Orient, source de toutes les civilisations, que nous serait également venu l'étamage.

Les fibules étamées que contiennent les cimetières des tribus germaines venues en Occident au moment de l'invasion des barbares, indiquent que l'étamage était aussi connu des peuples de la Germanie[4], dont l'origine asiatique n'est pas douteuse. Ce fait vient corroborer l'assertion de la découverte fort ancienne de l'étain au fond de l'Asie.

Enfin, si l'on parcourt l'Asie depuis le Caucase jusqu'à l'Hymalia, l'on rencontre partout l'étamage au sein des popu-

1. Les Gaulois, d'après M. Amédée Thierry (*Histoire des Gaulois*, 2 vol. in-12, Paris, 1868, tome I, p. 51 et suiv.) et M. Fréret (*De l'origine des Français et de leur établissement dans la Gaule*, Œuvres, tome V, Paris, in-12, an VII), viennent de la race Kimbrique qui est descendue du plateau central de l'Asie.

2. Thierry (Amédée), de l'Institut, *Histoire des Gaulois*, tome Ier, liv. IX, ch. 1, p. 459 et 473.

3. Hucher (Eugène), *l'Art gaulois ou les Gaulois d'après leurs médailles*, 2 vol. in-4, 1869; Le Mans, Monnoyer; Paris, Rollin et Feuardent.

Nous avons été à même de rappeler ce fait dans le rapport de l'exposition rétrospective de l'Union centrale en 1880. *Le musée rétrospectif du métal;* Paris, Quantin, 1881, p. 15, 26 et 27.

4. V. Baudot, *Mémoires sur les sépultures des barbares de l'époque mérovingienne découvertes en Bourgogne, à Charnay*, in-4, Dijon, 1860, p. 22, 29 et 83.

Congrès archéologique de France, séances générales tenues à Troyes, en 1853, par la Société française pour la conservation des monuments historiques (Paris, in-8, 1854), XXe session. Mémoire de M. Corrard de Bréban sur les découvertes de médailles et d'objets antiques dans le département de l'Aube, p. 116 et suiv.

John Akerman, *Remains of pagan Saxondom*, London, in-4, 1855, p. 57, 58, 62, 71, 78.

Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie, tome X, p. 121. Dr Rigollot, *Recherches historiques* sur les peuples de la race teutonique qui envahirent les Gaules au cinquième siècle et sur le caractère des armes, des boucles et des ornements recueillis dans leurs tombeaux, particulièrement en Picardie.

Digitized by Google

lations aryennes et touraniennes. Même l'existence de cette industrie, à en croire les traditions locales que nous avons cherchées à plusieurs reprises, remonterait à une très haute antiquité, et, au lieu d'être une exportation d'Europe en Asie, serait, au contraire, une importation d'Orient en Occident.

En émettant les deux opinions, en dehors de celle qui attribue aux Bituriges cette invention humanitaire, qui existent sur l'origine de l'étamage, nous ne prétendons en rien détruire la version de Pline contre laquelle les autres, quoique tout aussi vraisemblables, ne prouvent rien, et nous laissons le lecteur libre d'apprécier.

Les fouilles récentes qu'a fait faire le gouvernement de S. M. l'Empereur de Russie à Kertch confirment en tous points cette théorie. Au milieu de la splendide collection provenant de cette nécropole, on conserve au musée de l'Ermitage à Pétersbourg un grand nombre de fibules étamées, dorées et argentées, semblables à celles que nous verrons dans les tombes franques. M. Stephani, conservateur des antiques de l'Ermitage, les attribue au troisième siècle et les appelle gothiques. Cette attribution est basée sur la critique la plus rigoureuse.

Les tribus qui au troisième siècle faisaient ces fibules les fabriquaient encore au cinquième et au sixième siècle, surtout en Gaule, et il est probable qu'avec plus d'études, on retrouverait ces mêmes fibules, quelques siècles avant le troisième, dans des contrées encore plus orientales que la Russie, pays où, à une époque antérieure à cette date (IIIe siècle), ces tribus asiatiques n'étaient pas encore parvenues, puisqu'on n'en retrouve pas les traces dans les tombeaux. La migration de la Tauride à la Seine n'aurait donc été qu'une partie d'un long exode dont le point de départ au fond de l'Orient restera probablement longtemps encore inconnu.

Nous n'avons pas retrouvé d'objets étamés antérieurs à l'époque de la conquête romaine; mais les textes sont assez nombreux pour nous prouver l'existence, dans l'empire ro-

Digitized by Google

main et plus particulièrement en Gaule, d'objets divers recouverts d'étain avant cette période[1].

D'abord, Priscianus nous parle de marmites étamées[2], puis *Plinius Valerianus*, dans la description de ses remèdes, prescrit la confection de plusieurs d'entre eux dans des récipients étamés[3]. Dioscoride, l'éditeur des œuvres d'Hippocrate, cite plusieurs fois des bassins ou des coupes étamés dans ses recettes pour la confection des remèdes[4]. Enfin, Bœckh signale une inscription trouvée dans la citadelle d'Athènes sur une table de magistrats ; il y est question d'objets étamés ou recouverts de plaques d'étain : ce devaient être, d'après le texte, des oiseaux en métal et recouverts d'étain brillant et imitant l'argent[5].

L'on ne peut pas dire que l'étamage de l'antiquité était le ruolz de nos jours, mais il avait un caractère sinon de luxe, du moins d'utilité et d'hygiène fort significatif. En médecine, n'est-il pas partout indiqué? Sept siècles après, Isidore de Séville, parlant dans sa compilation encyclopédique de l'étamage, le mentionne comme étant une opération sanitaire et utile[6].

Après les textes, nous avons les monuments venus jusqu'à

1. Il est à noter que les fouilles d'Italie n'ont mis au jour qu'un très petit nombre d'objets étamés ou argentés, tandis qu'on en a retrouvé en grande quantité en France, sur tous les points du territoire, ce qui est une preuve de plus de la véracité du dire de Pline.

2. *Priscianus Theodorus archiater*, IV, 1, *med.* (voir l'ouvrage in-folio publié à Strasbourg en 1532, par J. Schottas, sous le titre : *Octaviani Horatiani rerum medicarum libri* IV). « In cacabo stannato coquuntur ad tertias. » IV, 1.

3. *Medici antiqui omnes*, etc. (Aldus, Venetiis, 1547, in-folio); Plinius Valerianus, p. 170, *verso*, cap. XXI : « coques in stagnato.... »; p. 194, *recto*, cap. XIV : « in stagnato coques.... »

4. *Pedacii Dioscoridis Anazarbici opera* sumptibus heredum Andreæ Welchii, Claudii Marnii et Joan. Aubrii, 1698, lib. I, § 33 : De Sicyonio oleo, p. 24, εἰς λέδημα κεκασσιτερομενου; § 38 : De cicino oleo, p. 25.

5. Bœckh (Augustus), *Corpus inscriptionum græcarum*, tome Ier, in-fol., Berlin, 1828, p. 233, 27e et 28e lignes :

27. . . . . Κ..... ΚΛ.
28. TITTEPINA ἐνώδια πέντε ταῦτα θυμαρίτη ἀνέθηκεν.

6. Isidore de Séville, *Opera omnia*, collection Migne, tomes III et IV, Paris, 1850, in-4, t. III, p. 590.

Digitized by Google

nous. Tous ceux que nous avons rencontrés ont été trouvés en France.

Les premiers sont des vases dont la forme varie; quelques-uns sont fort beaux, et possèdent des anses très finement travaillées, comme le vase du musée de Dijon et ceux du musée de Saint-Germain[1].

Il existe aussi des plats étamés; ainsi sont les trois bassins découverts par M. l'abbé Cochet, dans l'arrondissement de Dieppe, en 1856. On les a trouvés tous les trois l'un dans l'autre; le premier et le plus petit des trois a 4 centimètres de profondeur sur un diamètre de 24; les parois, assez épaisses, sont étamées à l'intérieur; on voyait que ce vase était destiné au feu[2].

En 1760, en Dauphiné, on avait également trouvé deux patères de bronze décorées de figures en relief, plusieurs bassins, des plats ronds et ovales, des cuillers à encens et une soucoupe : toutes ces pièces étaient étamées[3].

Parmi les nombreux vases trouvés dans les fouilles, nous en signalerons un provenant de Duffort (Gers). Il est en bronze antique, de forme élégante. Les ornements, toutefois, sentent l'époque de la décadence. Ce sont des décorations au burin représentant des rubans entourant concentriquement la panse du vase. Chaque ruban est rehaussé de traits et de pointillés. Le bec du vase est triangulaire comme celui de beaucoup de cruches romaines. Ce trait caractéristique détermine son origine gallo-romaine[4].

Maintenant, si nous parcourons les musées, partout, dans la collection des bronzes gallo-romains, nous trouverons des

1. *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, article de M. de Villefosse, 1881, 4e trimestre, p. 279; *Dict. archéol. de la Gaule.*

2. L'abbé Cochet, *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes*, in-8, Paris, 1857, chap. III, p. 55.

3. De Caylus, *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, tome V, in-4; Paris, 1762, p. 289 et suiv.

4. *Bulletin du Comité d'histoire et d'archéologie de la province ecclésiastique d'Auch*, Paris et Auch, 1862, tome III, in-8, p. 478.

Digitized by Google

vases anciens recouverts d'étain[1] ou encore des fibules en assez grand nombre[2].

Les fibules étamées trouvées en Gaule ont presque toutes la même forme. Le dessus est rectangulaire, très allongé, et se termine par une pointe sous laquelle se trouve le crochet qui maintenait l'épingle. Sur ce dessus de la fibule, il y a généralement gravés des dessins géométriques, soit des cercles inscrits l'un dans l'autre, soit des lignes droites s'enchevêtrant les unes dans les autres. L'étain, pour les bijoux, était plutôt considéré comme un ornement que comme un préservatif contre l'oxydation; le dessus de la fibule est seul étamé, tandis que le dessous et l'épingle ne le sont pas. Le cimetière où l'on a trouvé la plus grande quantité de fibules étamées est celui des Iliats, entre Dinant et Philippeville, en Belgique. Il y en avait en tout 27, de différentes grandeurs et de modèles divers; on y en a même rencontré des groupes[3].

L'étamage servait aussi à la fabrication de la fausse monnaie, car on retrouve de nombreuses pièces de bronze étamées à l'effigie de Probus, d'Aurélien et de Dioclétien[4]. Au premier abord, il paraîtrait vraisemblable que ces pièces étaient simplement plongées dans de l'étain en fusion; cependant une nouvelle découverte de monnaies, faite en Belgique, tendrait à établir que certaines de ces pièces étaient recou-

1. M. de Villefosse, dans le *Bulletin des Antiquaires de France*, 4e trimestre 1881, décrit une patère étamée fort curieuse, trouvée en Bourgogne (p. 279).

Voir le Catalogue des bronzes antiques dn musée du Louvre, par M. A. de Longpérier, nos 244 et 245.

Voir encore, au musée archéologique de Rouen, des coquetiers dont l'un est décrit dans le *Bulletin de la commission des antiquités de la Seine-Inférieure*, tome III, 1873-75, in-8, Rouen; séance du 22 avril 1875, p. 349.

2. A. Terninck, *l'Artois souterrain*, Arras, in-8, tome II, p. 242, 243; *Recueil d'antiquités romaines et gauloises trouvées dans la Flandre proprement dite*, Gand, par M. J. de Bast, tome I, p. 223. Fouilles de Raucourt, près Douai.

Voir aussi les fibules étamées provenant des tombes de la Marne, au musée de Saint-Germain, celles de la collection des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers, et celles de la collection de M. Julien Gréau.

3. *Annales de la Société archéologique de Namur*, tome VII, p. 8 à 25. Fouilles au cimetière gallo-romain des Iliats.

4. Voir Gobet, *Les anciens minéralogistes du royaume de France*, p. 213 et suiv.

Digitized by Google

vertes d'une véritable plaque d'étain travaillée au martinet, plaque à laquelle on faisait, au moyen d'une pointe douce, épouser toutes les formes du bronze placé au-dessous[1].

Les objets que l'on rencontre le plus fréquemment en France, et qui, par conséquent, devaient être assez communs en Gaule, sont des petits miroirs de métal. Ils remontent tous à l'époque de l'occupation romaine.

L'un de ces objets, trouvé au puits funéraire de Primelles[2], a été soumis à l'analyse. Elle a démontré que ces miroirs se composaient d'une feuille de cuivre[3] revêtue sur le côté brillant d'une couche d'étain employé à l'état pur, sans aucun alliage de plomb. C'était là, comme on le voit, une des principales applications de l'étamage[4].

Du reste, l'étamage de ces miroirs devait amener plus tard la découverte de l'amalgamation au mercure, invention qui, au dire de Beckmann, ne remonterait qu'au treizième siècle. Quant aux miroirs fabriqués à Sidon, ce devait être du verre doublé de noir. C'est de l'usage qui existait au commencement du moyen âge et dont l'origine assez ancienne doit être orientale, d'étamer le dessous des cabochons pour leur donner plus de brillant et de feu, qu'est venue l'idée de l'étamage des glaces[5].

1. *Annales du Cercle archéologique de Mons*, tome XV, p. 203. Notice sur une découverte d'antiquités romaines à Haisières (Hainault).

2. Primelles, village du canton de Charost, arrondissement de Bourges.

3. Voir *la Normandie souterraine*, par M. l'abbé Cochet, p. 107 et 108.

4. *Mémoires de la Société des antiquaires du Centre*, 1868, IIe vol., in-8, Bourges, 1869. *Le Puits funéraire de Primelles*, par Eugène de Robillard de Beaurepaire, p. 34 et 35.

5. Vitruve, *l'Architecture*, collection Panckoucke, 2 vol. in-8, Paris, 1847, liv. IX, § 8, p. 360.

Sénèque le philosophe (collection Nisard, Dubochet, Paris, 1838), *Questions naturelles*, liv. Ier, § 17, p. 409.

Ulpien, *Corpus juris civilis academicum Parisiense* (C. M. Galisset, Paris, in-4, 1873), *Digestorum*, lib. XXXIV. Tit. II, *De auro, argento, mundo*, etc., p. 1059, 19, § 8; p. 1060, 25, § 10.

Beckmann (John), *History of inventions, discoveries and origins* (William Johnston), 4e édition, Londres, 1856, 2 vol., liv. XXXVI.

Rich (Antony), *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques*, traduction Chéruel, 1 vol. in-8, Paris, Didot, 1859, p. 594.

Digitized by Google

Nous verrons plus tard que le principal usage que les Mérovingiens firent de l'étamage fut d'orner leurs attirails de guerre, et, en particulier, nous constaterons quel nombre considérable de boucles de ceinturon étamées on trouve dans les tombeaux.

Si l'on doit en croire M. le professeur Grosse de Genève, l'usage d'étamer les boucles de ceinturon n'aurait pas été purement mérovingien. Deux plaques de ceinturon celtiques ou gallo-romaines, trouvées toutes deux en Suisse, seraient recouvertes d'une légère couche de métal qu'il suppose être de l'étain.

L'une, au dire de M. Blavignac, aurait une signification de symbolisme chrétien, tandis qu'au dire de M. Troyon, on pourrait y reconnaître Daniel dans la fosse aux lions. Toujours est-il que le dessin est horriblement barbare et que, sans imagination, on peut y découvrir la figure de deux animaux quelconques; mais leur donner un nom nous paraît chose tout aussi difficile que leur assigner un rôle ou une signification de symbole quelconque.

La deuxième plaque découverte par M. Troyon, dans le canton de Vaux, est tout aussi barbare; on y distingue, toutefois, un personnage revêtu d'un diadème et deux animaux qui ont l'air de lui lécher les pieds. Autour se trouve une inscription que M. Troyon lui-même n'a pu déchiffrer. Ainsi les Gaulois auraient, d'après cela, porté de grandes boucles et dont ils rehaussaient l'éclat par l'étamage [1].

Que les Gaulois fussent ou non les inventeurs de l'étamage, il y a un fait que l'on ne saurait discuter, c'est qu'au

1. Quelque vraisemblable que soit l'origine gallo-romaine de ces pièces, nous ne donnons cette attribution que sous toutes réserves et d'après l'article de M. Troyon paru dans le tome II des *Mittheilungen der Antiquarischen Gesellschaft* de Zurich, 1844, in-4, p. 28, comme aussi d'après les notes de M. Gross contenues dans le tome IX des *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, tome IX, p. 9. Nous voyons, en effet, à côté de la plaque décrite par M. Troyon et dans les mêmes sépultures, une autre boucle étamée qui, à en juger par son dessin, ressemble beaucoup à une boucle mérovingienne.

Digitized by Google

commencement de notre ère ils étaient seuls en Occident à posséder le secret de cette fabrication.

Quelque difficile qu'il paraisse de décrire les procédés dont ils usaient, nous croyons pouvoir affirmer qu'ils n'avaient pas d'autres moyens de travail que ceux que l'on emploie de nos jours.

Il y a dans les industries des règles invariables qui ne peuvent point changer. Elles se perfectionnent, se simplifient, mais en elles-mêmes et à quelques détails près, ces règles restent toujours les mêmes. Quelques découvertes que l'on puisse faire en géométrie, la ligne droite ne cessera de rester le plus court chemin d'un point à un autre.

Tous les éléments de l'étamage sont demeurés évidemment les mêmes qu'autrefois. Nous pouvons les réduire à cinq : le feu, l'étain, l'ammoniaque, le récipient pour la fusion et la pièce à étamer.

Le feu était peu de chose pour des hommes qui n'avaient besoin, dans l'opération que nous décrivons, que d'obtenir le quart des degrés de la chaleur exigée pour leurs fontes ordinaires des autres métaux.

Les lingots cubiques de Cornouailles, ou les petites barres triangulaires des cités lacustres, prouvent que la matière mise dans le commerce était déjà préparée pour la fonte.

Malgré la grande différence qui existe entre le degré de chaleur nécessaire à la fusion du cuivre et celui qu'il faut pour l'étain, le récipient en cuivre demande beaucoup de surveillance lorsque la fusion commence, car à un moment donné l'étain surchauffé par de hautes températures peut servir de fondant et déterminer le récipient à fondre lui-même. Aussi est-il probable que, de préférence à des métaux plus fusibles, l'on dut se servir du fer, autant toutefois qu'on pouvait le connaître. Du reste, aujourd'hui, Auvergnats comme Tziganes fondent tous dans des marmites de fer.

Le sel ammoniac est le véritable trait d'union entre l'étain et le métal à étamer. Il est produit par des résidus de matières

Digitized by Google

animales; par conséquent, il ne fut pas plus difficile de s'en procurer dans l'antiquité qu'aujourd'hui.

La première opération consiste à décaper la pièce à étamer.

De nos jours, cette opération se fait au moyen d'acide sulfurique très étendu d'eau, mais dans l'antiquité on devait tout simplement nettoyer la pièce avec du sablon très fin.

Ces préliminaires achevés, il y a deux façons d'étamer.

Lorsque l'objet, comme une cuiller, ou une casserole en fer, ou une bouilloire, doit être étamé sur toutes ses faces à l'intérieur comme à l'extérieur, on emploie la méthode de la trempe, et par conséquent on procède ainsi :

Si la pièce à opérer est moins grande que le récipient, on la chauffe un peu pour faciliter l'adhérence de l'étain, puis on la plonge dans le métal fondu en ayant soin de verser dans l'étain un peu de sel ammoniac; l'étain prend aussitôt. Alors, retirant la pièce, on l'essuie avec de l'étoupe, de façon à égaliser les parties trop épaisses ou trop minces : l'étain, étant encore chaud, s'étale facilement.

Pour ne pas se brûler, on tient généralement l'objet avec une pince.

S'il y a des endroits rebelles à l'étamage, ils sont saupoudrés d'ammoniaque et aussitôt l'étain y adhère.

Pour les pièces plus grandes que le récipient ou dont on ne veut pas étamer l'extérieur, il faut agir autrement. L'étain liquide est versé dans l'intérieur au moyen d'une cuiller; avec de l'étoupe on égalise comme dans le premier cas, en ayant soin de toujours maintenir la pièce à un état de haute température, 235 degrés environ, de façon que l'étain reste toujours liquide, et qu'une fois l'opération terminée, on puisse en verser la partie surabondante dans le récipient.

On agit différemment lorsqu'au contraire la pièce ne doit être étamée que d'un seul côté. L'objet se décape toujours auparavant, puis on le met au feu de manière à obtenir une température assez élevée; ensuite on étend l'étain sur la partie que l'on doit étamer, au moyen du petit bâton triangu-

Digitized by Google

laire sous la forme duquel le métal est mis dans le commerce. L'étain, mis en contact sous la forme de ce bâton avec l'objet sur lequel il doit être appliqué, entre immédiatement en fusion et se répand en liquide à raison de la haute température à laquelle a été amené l'objet par son exposition à un foyer. Immédiatement, comme dans la première opération, au moyen d'étoupes et de sel ammoniac, on égalise l'étamage en le frottant, afin de lui faire épouser toutes les formes de l'objet qu'il doit couvrir.

Chaque fois que l'on étame, pour que l'étain reste brillant, il est bon de tremper l'objet dans une cuve d'eau froide.

Chez les barbares, l'étamage fut surtout considéré comme une ornementation, tandis qu'au contraire les peuples un peu plus civilisés le regardèrent comme une mesure hygiénique. Mais quelle que fût la différence du but que l'on se proposait en étamant, toutes les pièces laissées par l'antiquité n'ont été étamées que sur une seule face, autant que nous l'avons pu voir. Le dernier des procédés indiqués aurait donc seul été employé.

Chez les peuples du Caucase et de tout le centre de l'Asie où l'étamage joue un rôle très grand pour la décoration, mais absolument nul quant à l'hygiène, et par conséquent où toutes les cruches et pots en cuivre martelé sont étamées seulement à l'extérieur et non à l'intérieur, le dernier procédé est aussi seul employé de nos jours; et l'on peut voir dans tous les bazars tartares des étameurs accroupis sur leurs genoux opérant au moyen du petit bâton triangulaire d'étain, tandis que leur foyer est activé par deux grosses peaux de biques qu'un enfant met généralement en mouvement.

Le deuxième procédé nous paraîtrait donc plus barbare et plus ancien que le premier (celui de la trempe), qui nous semble, en effet, moins primitif et est certainement le résultat d'une civilisation plus avancée.

On se sert toujours de l'ammoniaque dans l'une comme dans l'autre manière d'opérer.

Digitized by Google

Les étameurs des premiers temps savaient faire des épargnes, c'est-à-dire laisser une partie absolument intacte sur l'objet qu'ils étamaient.

Pour arriver à ce résultat, il suffit de frotter la partie qu'on veut laisser dans son état primitif, d'ocre jaune, d'ail, ou même encore d'un peu de soufre.

L'étain ne prenant pas sur ces corps, lorsqu'il arrivera sur la pièce, s'abstiendra de prendre sur les parties frottées et prendra partout ailleurs.

Telles sont en peu de mots les façons actuelles d'étamer; elles sont certainement les mêmes qu'autrefois. Nous en avons déjà dit la raison[1].

1. La théorie que nous exposons sur la continuité des procédés industriels nous met en mémoire une conversation que nous avons eue avec M. Léopold Delisle, de l'Institut. Il nous racontait qu'il avait souvent entendu dire à son collègue M. Adrien de Longpérier, que lorsqu'on voulait étudier l'industrie dans l'antiquité il fallait interroger les ouvriers modernes, et qu'on était sûr qu'aucun procédé n'avait changé essentiellement.

Digitized by Google

FIBULES MÉROVINGIENNES

DE LA COLLECTION DE M. FRÉDÉRIC MOREAU

VASES FUNÉRAIRES EN PLOMB

COMMUNIQUÉS PAR M. GASTON LE BRETON DE ROUEN

MARMITE DE LÉGIONNAIRE ROMAIN

DÉCOUVERTE A BÉTRICOURT PAR M. AUGUSTE TERNINCK

PLAQUE REPRÉSENTANT UNE TÊTE D'ANIMAL

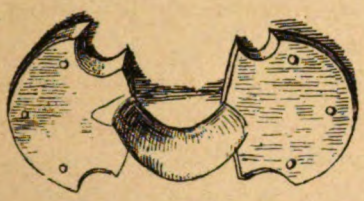

Fibules Mérovingiennes

REESE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

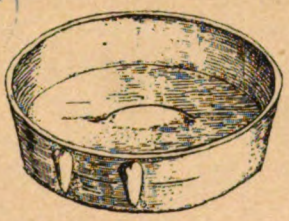

Marmite

Vase

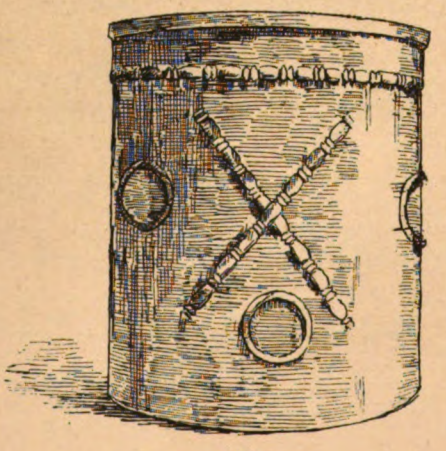

Vase

Tête d'animal

Vase

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE II

MÉROVINGIENS

Les peuples qui plus tard envahirent la Gaule et dont la fusion avec les Gaulois devait produire la nation française, paraissent avoir autant pratiqué l'étamage que les Gallo-Romains.

Tous les cimetières mérovingiens de notre pays contiennent des objets étamés. Les cimetières saxons de l'Angleterre offrent la même particularité[1]. Ces deux faits démontrent bien que l'étamage était pratiqué en Germanie par les Francs[2] et les autres tribus établies plus au nord ; car si les Mérovingiens avaient appris l'art d'étamer des Gaulois, les Saxons, débarquant en Angleterre, après avoir quitté le nord de l'Elbe, ne l'eussent point connu.

C'était donc dans leur première patrie commune, qu'ils quittèrent pour se disperser à l'extrême Occident, que les Germains avaient appris à embellir leurs ornements de guerre au moyen de l'étamage.

Ces peuples appliquaient l'étamage à des objets de différentes sortes, mais plus particulièrement aux boucles et aux

1. *Remains of pagan Saxondom*, by John Akerman, in-4, London, 1855, p. 57, 58, 62, 71, 78. — *A catalogue of the antiquities and works of art exhibited at Ironmongers' Hall, London, in the month of March* 1861, 1 vol. in-fol., 1863, p. 435.

2. Voir la collection de M. Frédéric Moreau et les revues savantes de presque tous les départements de France.

Girardin, *Chimie élémentaire*, 2e éd., p. 439.

Rigollot, *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*, tome X, p. 121 et suiv

Digitized by Google

mordants de ceinturons. Dans les cimetières mérovingiens, on trouve une vingtaine de boucles pour un autre objet étamé.

Les fibules, au dessin si varié, quelquefois rehaussées d'émaux et de pierres ou de verres embâtés, y sont presque toujours argentées ou dorées. Quelques-unes figurent des animaux fantastiques[1], et plus souvent encore des perroquets[2] ou plutôt un oiseau quelconque à bec recourbé; quelquefois aussi on trouve de petites agrafes qui représentent un cavalier sur sa monture[3], mais ces dernières sont fort rares.

Ces fibules sont souvent en or ou en argent[4]; quand elles sont en bronze, elles sont presque toujours dorées ou argentées, surtout quand elles ont des émaux, des verres ou des pierres[5]; mais dans quelques fouilles on en a trouvé plusieurs d'étamées[6].

1. Collection de M. Frédéric Moreau.

2. De Linas, *les Œuvres de saint Eloi et la Verroterie cloisonnée*, p. 82, pl. D et E.

Au dire de certains archéologues, ces prétendus perroquets seraient des colombes et auraient un caractère chrétien, d'autres, au contraire, y verraient des corbeaux; au reste toutes les hypothèses sont admissibles, il faudrait seulement en appuyer une sur des raisonnements indiscutables, ce que l'on n'a point encore fait, croyons-nous.

3. Collection Frédéric Moreau, fouilles du mont Frugy. *Bulletin de la Société d'archéologie du Finistère*, 1875-1876, tome III, p. 194.

Dr Lindenschmidt, *Die Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit*, fibules avec figurines, pl. IV; *Die Vaterlændischen Alterthümer der Fürstlich-Hohenzollern'schen Sammlungen zu Sigmaringen* umbo, pl. I.

4. Voir les revues savantes, entre autres :

Le *Bulletin archéologique de Tarn-et-Garonne*, Montauban, 1872, grand in-8, p. 225, 297, 335.

Le *Bulletin de la Société d'archéologie du Finistère* (1875-1876), tome III, p. 194.

La *Picardie*, revue littéraire et scientifique, tome II, p. 271 et suiv.

Les Mémoires et Documents, publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, tome IX, p. 9 et 10.

5. Voir les fibules du musée de Saint-Germain et celles de la collection Frédéric Moreau.

Ch. de Linas, *les Œuvres de saint Eloi et la Verroterie cloisonnée*, p. 71 et suiv., planches (voir l'agrafe du musée d'Arras, reproduite, p. 26).

Comte de Laborde, *Notice des émaux exposés dans les galeries du musée du Louvre*, Paris, Vinchon, 1852, p. 25 et suiv.

Darcel, *Notice des émaux et de l'orfèvrerie du musée du Louvre*, Paris, de Mourgues, 1867, p. XVI et suiv.

Comte Ferdinand de Lasteyrie, *Description du trésor de Guarrazar*, p. 33 et 34.

6. Presque toujours dans le Nord, en dehors de celles que nous citons plus

Digitized by Google

M. l'abbé Cochet particulièrement en a mis au jour quelques-unes de fort belles. Leur forme varie comme celle des fibules en or, en argent ou en bronze; mais celles qui sont étamées sont généralement plus petites.

Nous citons ici la description que donne M. A. Terninck des fibules découvertes dans le nord de la France : « Les plus ordinaires des fibules sont allongées, courbes, étroites, s'élargissant dans le haut en un ornement plus ou moins riche sous lequel s'attache l'épingle à un petit crochet. Ces sortes de fibules sont historiées; les unes ont leur surface large, *étamée*, découpée et ciselée; d'autres se redressent vers le milieu, se décorent de disques annelés et argentés[1]. »

Deux des plus curieuses ont été trouvées en Normandie, l'une près de Dieppe, à Ouville-la-Rivière, par M. l'abbé Cochet[2], et l'autre à Blangy, près de Neufchâtel[3].

Le motif central de la première est une croix grecque inscrite dans un cercle rehaussé de petits points.

L'autre était de cuivre, de forme ronde et d'un diamètre de 3 centimètres. Sa surface se compose d'un cercle large de 3 millimètres, orné de deux rangs de raies gravées en creux. Le milieu, qui est évidé, devait être rempli d'émail ou plaqué d'un métal plus précieux. Quatre trous indiquent la place des clous qui fixaient la plaque décorative. La charnière subsiste encore, ainsi que le crochet, mais l'ardillon a disparu. Cette fibule a été trouvée sur la poitrine du mort.

loin. — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, tome II, 1854, p. 459. Rapport sur un cimetière franc-mérovingien, par M. G. Hagemans (112 et 3).

Voir aussi les *Mémoires sur les sépultures des barbares de l'époque mérovingienne découvertes en Bourgogne*, par Henri Baudot; Dijon, 1860.

1. Aug. Terninck, *Artois souterrain*, Arras, in-8, 1880, tome III.

Voir aussi, pour les fibules : de Caumont, *Cours d'antiquités monumentales*, Paris, 1841, 6e partie, p. 264. Sépultures du quatrième au onzième siècle.

2. *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes*, par M. l'abbé Cochet, Paris, in-8, 1857, chap. VII.

3. *Fouille du camp Sainte-Marie à Nesle-Normandeuse et du cimetière franc de Blangy*, par MM. de Morgan frères, dans le *Bulletin de la commission des antiquités de la Seine-Inférieure*, année 1873, p. 66 et suiv. Voir aussi le musée de Mayence, qui contient la plus belle collection d'objets barbares.

Digitized by Google

L'étude des différentes fouilles nous a amené à pouvoir affirmer que les cimetières du nord de la France paraissent seuls contenir des fibules étamées[1].

Les cimetières du sud nous montrent, au contraire, seulement des fibules argentées[2]?

Maintenant, il est nécessaire de passer en revue les différents objets extraits de ces fouilles : mais il importe de bien faire remarquer que pour toutes ces civilisations anciennes nous ne pouvons retrouver que les objets que l'on avait coutume d'enfouir avec les morts.

Il serait donc imprudent de se baser sur ce fait que l'on ne retrouve pas certaines sortes d'objets pour affirmer qu'ils n'ont pas existé.

Nous commencerons d'abord par indiquer des bracelets de bronze étamés[3], ne présentant aucun autre intérêt, trouvés dans la Seine-Inférieure. Des boucles de sandales[4] et un ardillon décoré de ciselure où est figurée une tête d'homme[5].

1. On n'a guère trouvé de cimetière mérovingien au sud de la Loire, excepté dans la partie extrême Est, comme, par exemple, la Bourgogne.

2. Voir : le *Bulletin archéologique de Tarn-et-Garonne*, année 1872, p. 225, 297, 335. Le Bulletin de cette Société semble résumer les fouilles de presque tous les départements du Midi.

Le *Bulletin de la Société d'archéologie du Finistère.*

Les *Mémoires et documents* publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.

Le rapport sur les découvertes archéologiques faites aux sources de la Seine, par M. Henri Baudot, dans les *Mémoires de la commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, tome II, in-4, Dijon, 1843-1847, p. 29 et suiv., p. 56.

Ces fibules étaient-elles argentées comme les articles de ces différentes publications l'affirment? Un doute peut être émis à ce sujet. L'argent s'oxyde à l'air et par conséquent dans la terre. Il se forme alors une décomposition dont la couleur est noire. L'étain, au contraire, ne s'oxydant que très difficilement, reste brillant. Aussi a-t-on pu souvent indiquer comme argentés des objets recouverts d'une couche brillante lorsque ce seul fait aurait dû faire proscrire toute idée d'argenture.

3. *Bulletin monumental*, tome XIX, p. 462 : *Des sépultures romaines et des sépultures mérovingiennes*, par l'abbé Cochet.

4. *Bulletin de la commission des antiquités de la Seine-Inférieure*, tome III, année 1873, in-8, Rouen, 1874. Séance du 6 octobre 1873, p. 66 et suiv.

5. L'abbé Cochet, *la Seine-Inférieure historique et archéologique*, Paris, in-4, 1866, p. 445, 446.

Digitized by Google

ont été découverts encore par l'abbé Cochet dans le même département.

L'abbé Haigneré, dans les cimetières des environs de Boulogne, a trouvé de nombreux boucliers incrustés d'argent ou recouverts d'étain[1].

On a mis au jour, il y a quelques années, dans les environs de Nantes, un éperon à pointe quadrangulaire à base carrée, dont la branche gauche était étamée. Cet objet était à côté d'une framée du septième siècle[2].

On retrouve aussi dans tous les cimetières de petites plaques que l'on suppose être un ornement, soit de vêtement, soit de ceinturon. Tantôt cet ornement est rectangulaire comme ceux de Spontin[3] (Belgique), tantôt il est rond du haut et terminé en pointe comme ceux découverts par l'abbé Cochet et par M. H. Baudot[4].

Enfin, nous signalons, parmi les objets envoyés par le département de Loir-et-Cher à l'Exposition universelle de 1867, le reliquaire de Saint-Mandry[5]. C'est un coffret quadrangulaire de l'époque mérovingienne, formé de bandes d'os gravées de rosaces, de frêtes, etc.; il est garni de ferrures étamées. Nous n'insistons cependant pas sur cet étamage, car nous croyons ces ferrures postérieures à l'époque mérovingienne[6].

Ces indications montrent que l'étamage était appliqué à toutes sortes d'objets. Mais le nombre de ces objets est si peu considérable à côté des quantités de boucles de ceinturon

1. L'abbé Haigneré, *Quatre cimetières mérovingiens du Boulonnais*, 1866, in-8.

2. *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, années 1859-1861, p. 459.

3. *Annales de la Société archéologique de Namur*, tome VIII, p. 327. Mémoire de M. Limelette.

4. *Normandie souterraine*, p. 342 (pl. XI, fig. 44, et pl. XIII, fig. 22).

Henri Baudot, *Mémoires sur les sépultures des barbares découvertes en Bourgogne*, p. 71 et suiv., pl. XI, fig. 1 à 7.

5. *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois*, tome VI, p. 241, année 1867.

6. Il existe aussi des objets de forme recourbée, tantôt signalés comme des montures de bourses (abbé Cochet), tantôt comme des agrafes de vêtement. Nous ne les indiquons qu'en note, parce que toutes les opinions émises au sujet de ces objets assez fréquents sont contradictoires. (Voir Baudot, *passim*, p. 74-78.)

Digitized by Google

étamées que l'on retrouve continuellement, que nous supposons que, bien que l'étain fût employé par les Mérovingiens à la décoration de toutes sortes d'ouvrages, il l'était plus particulièrement à l'ornementation des boucles de ceinturons[1].

Le ceinturon chez les Francs était une espèce de porte-manteau auquel s'attachaient tous les ustensiles de toilette. Dans certains tombeaux on a trouvé des pinces à épiler, des couteaux, des peignes, des poinçons, enfin tout un nécessaire que le guerrier devait avoir toujours sur lui en allant à ses conquêtes.

Ces plaques de ceinturon sont, en général, au nombre de deux, assez longues, en bronze finement dessiné. Leur ornement a très souvent un caractère oriental[2].

L'une des deux plaques porte toujours une boucle. C'était dans cette boucle que passait l'extrémité du ceinturon. L'autre plaque s'appliquait à la partie qui se rapprochait le plus de la boucle, absolument comme le coulant gauche des ceinturons actuels de l'infanterie française.

Une troisième plaque de bronze accompagne souvent les deux premières[3]. C'est un ornement carré sans attache, que l'on plaçait probablement à l'extrémité de la ceinture qui, une fois passée dans la boucle, pendait par devant. Ce serait alors le mordant du moyen âge, ou la pièce de cuivre que la cavalerie porte actuellement sur le baudrier de la giberne, au-dessous de la boucle.

Dans tous les cimetières explorés par M. Frédéric Moreau,

1. Collection de M. Frédéric Moreau.

La Seine-Inférieure historique et archéologique, *passim*, p. 350.

2. Voir pour les plaques de ceinturon : *la Normandie souterraine*, p. 80 et suivantes.

Henri Baudot, dernier ouvrage cité, p. 24 et suiv., et toutes les planches de ce remarquable ouvrage.

Voir aussi les planches des fouilles de Caranda, par M. Frédéric Moreau.

3. Mordant : voir de Laborde, *Notice des émaux du Louvre*, p. 397 et 398 ; l'abbé Texier, *Dictionnaire d'orfèvrerie*, p. 1213, 1214.

Nous avons, dans l'inventaire de Jean le Bon, publié dans l'*Annuaire des Amis des livres*, 1883, défini ainsi le mordant : « Pièce de métal appliquée à l'extré-

Digitized by Google

ces plaques de ceinturon étaient placées à la ceinture et en travers du corps. Sur un seul squelette on en a trouvé une en baudrier, placée transversalement sur la poitrine. Il y en avait également sur des squelettes de femmes; elles servaient donc aux ceintures d'ornement aussi bien qu'aux ceintures de guerre. Nous ne reproduisons ici aucune de ces agrafes, parce qu'elles ont toutes été publiées avec le plus grand luxe par leur possesseur, M. Frédéric Moreau. Nous tenons à remercier ce savant amateur de la complaisance avec laquelle il a bien voulu mettre sa collection à notre disposition.

Ces boucles ont des ornements variés[1]. Les unes représentent un fond de nattes, ou bien des zigzags et des guillochés; elles ont toujours des bordures de gros points en relief, semblables à des têtes de clous ronds. Ces points étaient supportés et rivés en dessous. Les boucles ainsi décorées sont celles que l'on rencontre le plus fréquemment[2]. Presque toujours elles ont la forme longue; quelques-unes sont rondes. Très souvent elles portent des croix grecques au centre[3], ce qui ferait croire qu'elles ont servi à des guerriers

mité de la ceinture, qu'on laissait pendre après avoir été passée dans la boucle. » Un certain nombre de critiques ont cru que ces plaques ne pouvaient point être des mordants, parce qu'elles étaient plus grandes que la boucle; elles n'étaient donc pas fixées à l'extrémité du ceinturon, ce qui est évident, mais elles pouvaient très bien s'y adapter après qu'il était bouclé.

1. M. Pilloy, l'un des archéologues les plus expérimentés, croit devoir diviser en trois époques distinctes la fabrication de ces boucles. La première, dit-il, est franque; les boucles sont en bronze naturel. La deuxième est franco-romaine et les boucles sont quelquefois étamées; la troisième est pour ainsi dire chrétienne, elle remonte au septième siècle; les croix sont l'ornement presque constant de la boucle, qui est presque toujours étamée.

2. Voir : *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes*, par l'abbé Cochet, p. 437. Fouilles de Colleville, près Fécamp, et toutes les collections mérovingiennes de divers musées.

Bulletin de la commission des antiquités de la Seine-Inférieure, 1870, tome I, p. 110. Fouilles de Criel.

3. *Bulletin de la commission des antiquités de la Seine-Inférieure*, tome III, année 1873. Séance du 6 octobre 1873. Fouilles de Londinières.

Mémoires de la Société archéologique de Touraine, tome VI, Tours, 1855, p. 244. Fouilles de Paviers.

Digitized by Google

chrétiens. Tout dans ces boucles, la matière et la forme, le style et la nature des ornements, nous reporte vers un monde différent de celui de l'antiquité classique, et à ce titre doit attirer notre attention[1].

Quelques-unes représentent également la croix, mais elle est entourée de quantité de petites rainures ou de dessins concaves dans lesquels on devait mettre des pâtes et des verres. Ces rainures sont encore couvertes d'étain qui devait servir probablement de paillon aux verres embâtés.

On peut voir au Louvre, dans la vitrine centrale de la salle des bronzes antiques, une fibule dont les pierres ou verres embâtés ont été brisés ; au-dessous l'on aperçoit les paillons d'étain qui se sont conservés intacts et sans oxydation. Ces paillons ont dû être battus et amincis au marteau, puis appliqués avec des mixtions dans le fond des bâtes, après avoir été préalablement percés de quantité de petits trous pour laisser échapper l'air existant entre le paillon et la plaque du fond, afin d'obtenir une adhésion complète. L'étain seul pouvait servir à cet usage, l'argent, comme le constate M. Bostelaer, s'oxydant beaucoup plus facilement[2].

Nous avons déjà indiqué notre opinion sur l'oxydation de l'argent qui, par suite de sa décomposition à l'air, devient très facilement noir, tandis que l'étain conserve presque indéfiniment sa couleur brillante.

Certains savants ont cru, à la vue d'un métal d'un blanc brillant répandu sur des objets antiques, que c'était de l'argent. Ce seul fait du brillant aurait dû écarter de suite toute espèce d'idée d'argenture, par la raison que si l'on avait pu

1. *Mémoires de la Société des antiquaires de la Picardie*, tome X, p. 121 et suivantes.

Dr Rigollot, *Recherches historiques sur les peuples de la race teutonique qui envahirent la Gaule au cinquième siècle*, p. 185.

Voir aussi : *Revue historique et archéologique du Maine*, tome VIII, année 1880, 2e semestre, p. 193; *De l'art celtique à l'époque mérovingienne*, à l'occasion des agrafes mérovingiennes du musée archéologique du Mans, par M. Hucher.

2. Bostelaer, *Cimetière belgo-romano-franc de Strée*, Charleroy, 1882.

Digitized by Google

voir de l'argent, ce dernier métal aurait apparu absolument noir de couleur.

Les Francs fabriquèrent-ils les miroirs que nous avons déjà signalés comme si communs en Gaule? Nous l'ignorons. Dans tous les cas, les peuples conquis continuèrent cette industrie; les conquérants étaient probablement moins fastueux et moins occupés de coquetterie.

Les Saxons, eux aussi, se servaient de boucles étamées pour leurs ceinturons, et le British Museum en possède un certain nombre.

L'Angleterre a fourni autant de documents pour la période saxonne que la France pour les temps mérovingiens. M. Akerman[1] nous indique des fibules portant des ornements en spirale, d'autres ont la forme de simples agrafes, d'autres enfin celle d'un simple rond. Telle est la fibule conservée au Kensington Museum et qui est ainsi décrite dans le catalogue[2] : au centre, un cercle gravé avec une perforation, et autour, cinq autres cercles avec des perforations, qui servaient sans doute de points d'attache à des ornements. Trouvé à Brighthampton, près de Witney, dans une tombe[3].

Presque toutes ces fibules ont été trouvées à Fairford, dans le Gloucestershire[4].

On en a trouvé dans le Suffolk, le Norfolk et le Kent[5]. Nous en reproduisons deux qui nous ont paru fort curieuses en ce qu'elles diffèrent un peu comme forme de celles trouvées en Gaule, mais elles indiquent bien par leur destination identique une même origine.

1. *Remains of pagan Saxondom*, by John Akerman, London, in-4, 1855, p. 71.
2. Époque anglo-saxonne (p. 750, n° 18). — Broche ronde en bronze étamé.
3. On a retrouvé aussi dans le Kent un objet semblable à ceux qu'avaient déjà découverts M. Baudot et l'abbé Cochet, et que l'on croit être des ornements ou des montures de bourse. (*Bulletin de la commission des antiquités de la Seine-Inférieure*, tome III, année 1873, in-8, Rouen, 1874. Séance du 6 octobre 1873, p. 66 et suiv.)
4. Voir la collection de M. Roach Smith.
5. Akerman, *Remains of pagan Saxondom*, p. 57, 58 et 78.

Digitized by Google

L'étain étendu sur ces différents objets a été préparé avec le soin d'un art merveilleux, et pour nous il est évident qu'au moment de leur fabrication les pièces étamées ressemblaient à des pièces d'argent ciselé; car, au lieu d'avoir été placé comme il l'est souvent de nos jours avec une certaine épaisseur qui empâte tous les détails, l'étain des plaques de ceinturons gaulois paraît avoir été mis en une couche légère qui laissait à la ciselure du bronze toute sa délicatesse.

Cette perfection doit tenir à ce que les étameurs des premiers siècles étamaient à une température beaucoup plus élevée que de nos jours, et qu'ils devaient se servir de brosses très fines pour faire pénétrer l'étain dans tous les creux de la ciselure, et en enlever les parties un peu épaisses pour laisser toute la délicatesse des dessins.

Il importe de se bien assurer si ces boucles et ces autres ornements du costume mérovingien ont été étamés; car les Francs employaient beaucoup un métal grossier que nous avons appelé *potin* et dans la composition duquel entrait une assez grande quantité de plomb et d'étain. Malgré l'oxydation de couleur verte qui les recouvre, les objets réellement étamés ont encore un brillant provenant de l'étain.

Les barbares ne paraissent pas s'être servis de vaisselle d'étain. L'or et l'argent qu'ils pillaient servaient dans les festins des chefs[1], tandis que les écuelles de bois ou de terre étaient à l'usage des soldats qui n'avaient point obtenu dans le partage[2] du butin quelque grande pièce d'orfèvrerie. Le bronze étamé dut être cependant usuel chez eux. Leur pratique de l'étamage et la facilité avec laquelle on fait la vaisselle de cuivre tendent à le démontrer.

Les travaux de M. Baudot ont été du reste concluants. Grâce à ses fouilles, on a découvert dans plusieurs nécro-

1. Voir Augustin Thierry, *Récits mérovingiens*, 1er récit (d'après Grégoire de Tours).

2. Attila laissait ses généraux boire dans les vases les plus précieux; lui ne se servait que d'écuelles de bois. (Priscus, *Excerpta legationum*, traduction de Chanteclair, Paris, 1609, p. 127.)

Digitized by Google

poles barbares de Bourgogne des bassins circulaires en bronze étamé[1]. Quelques-uns de ces objets possédaient des anses de forme très gracieuse, soudées à l'étain. L'un d'entre eux est même fort curieux; il est muni d'un rebord renversé orné de perles repoussées.

Quant à l'étain lui-même, ils durent le connaître et quelquefois s'en servir, témoin cette plaque représentant une tête d'animal qui rappelle la tête de bœuf du tombeau de Childéric[2], et qui ressemble beaucoup aussi à certaines figures d'animaux du temple Saint-Jean de Poitiers. Cette plaque provient de boucles franques des environs de Metz. Son usage est inconnu, mais son existence prouve que quelquefois on se servait d'étain chez les Mérovingiens.

L'étamage paraît n'avoir été universellement répandu que vers la fin de la période mérovingienne, c'est-à-dire au septième siècle. Tous les ornements du guerrier de cette époque doivent avoir emprunté à l'étain ce brillant qu'ils possèdent encore au sortir du tombeau.

Mais, à côté de l'étamage, les Mérovingiens ont pratiqué un art qui leur fut pour ainsi dire exclusif, et dont ils usèrent avec une telle profusion, que l'abbé Cochet l'a désigné comme leur *art de prédilection*[3] : je veux dire l'incrustation.

Certainement l'incrustation fut connue des Grecs, comme nous l'avons signalé, et le musée du Louvre[4] contient des statues de bronze égyptiennes et romaines sur lesquelles se voit une damasquine ou plutôt une incrustation très pure. Mais cette ornementation était fort rare, tandis qu'au con-

1. *Mémoires sur les sépultures des barbares de l'époque mérovingienne découvertes en Bourgogne et particulièrement à Charnay*, in-4, Dijon, 1860, p. 83. — Voir aussi pl. 20, n° 5.

2. *Observations sur des sépultures antiques découvertes dans diverses contrées des Gaules et sur l'origine qui paraît devoir leur être attribuée*, par M. Victor Simon. Metz, in-8, 1851.

3. Abbé Cochet, *Normandie souterraine, passim.*

4. Voir dans le musée Charles X une statuette en bronze.

Voir aussi dans le musée des antiquités grecques et romaines un petit vase dont les figures sont d'argent incrusté et la décoration en damasquine d'or.

Digitized by Google

traire il n'est peut-être pas en France un seul cimetière[1] des premiers temps de la monarchie qui n'ait fourni de nombreux échantillons de cet art si difficile. Dans les plus petites nécropoles comme dans les plus grandes, on a trouvé des ceinturons et des pièces diverses décorés de milliers de filets incrustés. Ce travail, ainsi que celui de la dorure et de l'argenture, bien qu'il ne rentre pas directement dans notre sujet, mérite une mention particulière.

Pour obtenir cette décoration, on creusait, dans la plaque de fer que l'on devait incruster, des filets représentant exactement le dessin à reproduire. Cette gouttière était faite en queue-d'aronde, c'est-à-dire plus large à sa profondeur qu'à la surface du métal; puis on y introduisait des lamelles d'argent ou d'étain à coups de marteau de bois. La forme de la gouttière faisait que les morceaux de métal introduits ne pouvaient en sortir.

Il n'est pas inutile de faire remarquer que cet art de l'incrustation est un art oriental et qu'actuellement les plus considérables des pièces de fer incrustées d'or et d'argent se font au Daghestan, en Afghanistan et dans le nord de l'Inde. Ce serait encore une raison pour voir une origine orientale à l'étamage, industrie fort voisine de l'incrustation.

Quant à l'argenture et à la dorure, que nous avons déjà signalées longuement, elles ont été faites au feu avec l'amalgame de mercure. Dans les objets de cuisine, il eût été tout à fait impossible de fixer l'or ou l'argent avec des mixtions (résine, glu, ou autres collants de matière organique, qui peuvent être brûlés au feu).

Les pièces à argenter ou à dorer étaient bien nettoyées, ensuite amalgamées; on mettait alors la pièce au feu, et dessus on appliquait l'or en plaques. Aussitôt l'or appliqué, on polissait la pièce encore chaude avec des brunissoirs d'agate. Ceux de métal étaient impropres à ce service, car

1. L'abbé Cochet, *Normandie souterraine*, *passim*.

Digitized by Google

l'argenture ou la dorure y eussent adhéré. Dans certaines occasions, on faisait bien quelques réparations aux mixtions avec une colle comme du miel, mais toujours pour des parties très restreintes. Quand il s'agissait de petites pièces, comme les fibules déjà signalées, on les dorait ou argentait avec un mélange d'or ou d'argent et de mercure. Le métal destiné à l'ornementation, en se dissolvant dans le mercure, rendait ce dernier pâteux, et c'était au moyen de cette pâte que l'on frottait la pièce à décorer. Le mercure s'évaporant, la couche d'or ou d'argent restait seulement sur l'objet à décorer.

Tels étaient ces procédés, qui, sans être nouveaux, n'en constituaient pas moins des combinaisons très extraordinaires chez ces barbares. Elles n'étaient pas chez eux le fruit des dernières traditions presque perdues de l'antiquité classique, mais, au contraire, le résultat de leurs découvertes personnelles en métallurgie. C'étaient les tâtonnements d'hommes qui, sans avoir désappris, parviennent par leurs recherches continuelles à apprendre même à savoir.

Digitized by Google

Digitized by Google

LIVRE III

L'ORFÈVRERIE RELIGIEUSE EN ÉTAIN AVANT LES CROISADES

CHAPITRE PREMIER

LES CALICES

Il serait difficile de désigner la matière dont était fait le premier calice; nous voulons parler de celui qui servit à Jésus lors de la Cène. Quelle était encore la matière dont étaient composés les calices que les apôtres employaient pour dire la messe? Nous ne saurions davantage le dire.

S'il faut en croire Honorius d'Autun[1], les premiers calices furent de simples vases de bois; Isidore de Séville en paraît si persuadé, qu'il cherche l'étymologie du mot *calice* dans le mot grec κᾶλον, qui signifie bois. L'assertion de ces deux Pères de l'Église est combattue par Pellicia[2] et par Moroni[3], qui croient que les premiers calices furent en verre. Mais leur opinion a été aussi contredite; seulement les contradicteurs n'apportent pas plus de preuves à l'appui de leur propre dire que les deux théologiens n'en ont fourni pour établir le leur, et ils se bornent à déclarer qu'on ne peut en rien affirmer au

1. *Gemma animæ*, lib. I, cap. LXXXIV. Patrologie latine, collection Migne, tome CLXXII, p. 574.

2. Aurelius Pellicia, *De Christianæ Ecclesiæ primæ, mediæ et novissimæ Politia libri sex*, Cologne, 1829, 2 vol. in-8, tome I, lib. II, cap. VII, § 1, p. 144.

3. *Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica*, v° Calice.

Digitized by Google

sujet de la matière dont furent fabriqués les calices des temps apostoliques[1]. — A notre sens, étant donnée la pauvreté de Jésus et de ses disciples, le calice qui servit à la Cène ne devait pas être en matière précieuse[2].

Le verre, le bois, comme le bronze, le cuivre ou l'étain même, pouvaient être employés en Palestine pour les vases des repas. N'est-il pas dès lors vraisemblable que l'une ou l'autre de ces matières soit entrée dans la confection du premier calice[3]?

Les apôtres, en se dispersant à travers le monde, en Occident, alors centre de la civilisation, comme dans les pays les plus barbares, durent, suivant les contrées et selon les ressources dont ils pouvaient disposer, se servir pour leurs calices de matières différentes. En Italie, même au temps des plus rigoureuses persécutions, les objets du culte ont été très souvent en matière précieuse[4]. A Rome, dans les pays barbares, nous retrouvons, à toutes les époques de l'antiquité

1. Bona, *De rebus liturgicis*, Paris, 1675, in-4, p. 294.

Krazer, *De apostolicis non Ecclesiæ occidentalis liturgiis*. Augusta Vindelicorum, 1786, in-8, p. 197 et 200.

L'abbé Godard, *Cours d'archéologie sacrée*. Paris, 1854, 2 vol. grand in-8, tome II, p. 238.

Benoît XIV (*De sacrosancto missæ sacrificio;* Opera omnia, tome VIII, p. 12; Prato, 1843, 17 vol. in-4) cite en la discutant l'opinion d'un certain Jean Dongthæus, protestant, qui est de l'avis de Krazer et de Bona.

2. Diverses opinions ont été émises sur le calice de la Cène par les théologiens dans leurs discussions liturgiques; mais comme elles ont toutes été présentées sans preuve aucune à l'appui, nous avons pensé qu'il fallait les mettre de côté. (Voir entre autres, pour la description du calice en question, Fagundez, *Tractatus in quinque Ecclesiæ præcepta*, lib. III, cap. XXI, Lyon, 1626, in-fol.)

3. Cependant, étant donnés les usages des Juifs de la Palestine, on pourrait accepter l'opinion émise par plusieurs théologiens, qui ferait du premier calice un vase de bois.

4. L'abbé Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, v° Calice.

Prudent, *Peri Stephanon*. Collection Migne, tome LIX, p. 340.

Grégoire de Tours, *De gloria martyrum*, cap. XXXVIII, Paris, Ruinart, 1699, in-fol., p. 892.

Pierre Lebrun, *Explication littérale, historique et dogmatique des prières et des cérémonies de la messe*, Paris, 1667, 4 vol. in-8, tome III, p. 38.

Dom Martène, *De antiquis Ecclesiæ ritibus*, Rouen, 1700, 3 vol. in-4, tome I, p. 306.

Du Saussay, *Panoplia sacerdotalis*, Paris, 1653, 3 vol. in-fol., tome I, p. 199.

Digitized by Google

chrétienne, l'emploi pour le culte des matières les plus diverses. « Il n'est pas convenable (écrit le pape Sixte Ier en 132) *que les vases sacrés, de quelque matière qu'ils soient fabriqués,* servent à des usages profanes[1] ».

Cent ans après, le pape Zéphirin (202 à 218) prescrivait l'usage de patènes de verre[2], et Sévérinus Binnius, commentateur de sa vie, déclare positivement que les calices à cette époque étaient aussi en verre[3]. Ils étaient probablement de couleur bleue. Mais l'usage du verre fut bientôt prohibé à Rome[4] après y avoir été très répandu, comme nous le rapporte le même Sévérinus Binnius[5].

Dans les pays du Nord, tels que la Germanie, la Gaule et la Bretagne, les premiers calices furent sans doute, comme ceux des apôtres, en matières différentes. Rien n'est toutefois venu nous le démontrer; mais les textes et les documents relatifs aux siècles suivants, et que nous allons citer, mentionnent des usages qui devaient évidemment dater d'une époque antérieure. Dans tous les cas, ce n'est qu'à

1. Mansi, *Sacrorum Conciliorum nova collectio*, Florence, 1753, tome I, p. 653.
2. Bona, *op. cit.*, p. 225.
Benoît XIV, *op. et loc. cit.*, p. 12.
Grandcolas, *L'ancien sacramentaire de l'Église*, Paris, 1699, in-8, p. 94.
Saint Thomas d'Aquin, *Summa theologica*, pars III, quæst. 83, art. III, ad 6; Opera omnia; Paris, 1882, tome V, p. 521.
Baronius, *Martyrologium Romanum*, Rome, 1630, in-fol., p. 385 à 387.
Laymann, *Opera*, Lyon, 1681, in-fol., lib. V, tract. V, cap. VI, p. 12.
L'abbé Martigny, v° *Calice*.
Moroni, v° *Calice*.
Bartholomæus Gavantus, *Thesaurus sacrorum rituum*, Venise, 1651, in-4, p. 68.
Aurel. Pellicia, *op. et loc. cit.*, p. 144.
3. Labbe, *Sacrosancta concilia*, Paris, 1671, grand in-fol., tome I, p. 602 et 603.
4. Wallafrid Strabon, *De rebus ecclesiasticis*, cap. XXIV, reproduit dans le *De divinis Ecclesiæ officiis* d'Hittorp, Cologne, 1568, in-fol., p. 410.
Bartholomæus Gavantus, *op. cit.*, p. 68.
Saint Thomas d'Aquin, *loc. cit.*, p. 522.
Krazer, *id.*, p. 197.
Laymann, *id.*, p. 12.
Labbe, *Sacrosancta concilia*, tome I, p. 601.
5. Voir encore Moroni, *Dizionario di erudizione historico ecclesiastica*, v° Calice, Venise, 1800. — Labbe, *Sacrosancta concilia*, tome I, p. 602, 603. — Saint Grégoire, lib. I, dial. cap. VII. — Saint Jérôme, lettre 4 à Rusticus.

Digitized by Google

partir du troisième siècle que nous avons quelques preuves à invoquer.

Et d'abord les paroles si connues et si souvent citées de saint Boniface, évêque de Mayence : « Autrefois les prêtres étaient d'or et les calices de bois, maintenant les prêtres sont de bois et les calices d'or[1] », prouvent l'existence de calices de bois. La vie de saint Benoît d'Aniane, écrite par son disciple Ardon, vient ensuite nous apprendre que le saint offrait le saint sacrifice de la messe dans un calice de bois[2]. Mais un synode tenu à Rouen en 1074 en proscrivit l'usage pour le nord de la France[3]. Le concile de Winchester (1076) décrétait en même temps pareille défense en Angleterre[4].

Le verre que nous avons vu en Italie servit aussi en Bretagne[5]

1. Duranti, *De ritibus Ecclesiæ catholicæ*, Rome, 1591, in-8, p. 51.

Décret de Gratien, Lyon, 1560, in-fol., pars III, *De consecratione*, dist. I, p. 1862.

Wallafrid Strabon, *op. cit.*, p. 410.

L'abbé Barraud, *Note sur les calices et les patènes. Bulletin monumental*, tome VIII.

Bona, *loc. cit.*, p. 255.

Laymann, *loc. cit.*, p. 12.

L'abbé Godard, *Cours d'archéologie sacrée*, p. 239.

2. Dom Martène, *De antiquis monachorum ritibus*, Lyon, 1690, in-4, p. 234.

Acta sanctorum in sæculorum classes distributa, sæculum IV, pars I, Paris, 1677, grand in-folio, p. 198.

L'abbé Godard, *Cours d'archéologie sacrée, loc. cit.*

Krazer, *De apostolicis...*, p. 198.

3. Labbe, *Sacrosancta concilia*, tome X, p. 310 à 312. — Edgar d'Angleterre prohiba aussi le bois dans ses constitutions : « Calix quoquis Eucharistiam consecraverit fusiles sit, et in ligneo non omnino consecratur. »

Grandcolas, *L'ancien sacramentaire de l'Église*, 1re partie, p. 95.

4. Wilkins, *Concilia magnæ Britanniæ et Hiberniæ*, Londres, 1737, 4 vol. in-fol., tome I, p. 385.

5. Dom Martène, *De antiquis monachorum ritibus, loc. cit.* Il parle des moines de Winoch, qui encore, au dixième siècle, se servaient de calices en verre. Voir sur le même sujet : l'abbé Godard, *Cours d'archéologie sacrée*, tome II, p. 240; Krazer, *op. et loc. cit.*, p. 197.

Surius (*De probatis sanctorum historiis*, 6 nov., saint Winoch, tome VI, p. 131) raconte le miracle d'où serait né l'usage du calice en verre chez ces moines. Un dimanche, il n'y avait pas de calice pour dire la messe; on prit alors un vase en verre cassé, on le lava, et, pendant qu'un frère le rinçait, il se ressouda de lui-même. L'on s'en servit toujours depuis pour célébrer le saint sacrifice.

Digitized by Google

et dans les Gaules[1]. Saint Grégoire de Tours[2] et Flodoard[3] le rapportent dans leurs chroniques, toutes deux contemporaines. Nous en avons encore d'autres témoignages dans la vie de différents saints, et notamment dans celle de saint Benoît d'Aniane dont nous venons de parler[4].

La corne était employée en Norwège[5]; son usage fut probablement de peu de durée, car le concile de Calchut, tenu en Angleterre en 837, sous le pape Adrien, la prohibe en ces termes : « Nous défendons de fabriquer des vases sacrés avec de la corne de bœuf, parce que la corne est faite de sang » (*Ne de cornu bovis calix aut patena fieret ad sacrificandum, quod de sanguine sunt*)[6].

On en usa également dans les Gaules, ainsi que le prouvent l'histoire du roi Robert le Pieux[7] et une charte de Philippe Auguste de 1180[8].

1. Mabillon, *Vetera analecta*, Paris, 1676, 4 vol. in-8, tome II, p. 241.
Saint Jérôme, Patrologie latine, collection Migne, p. 1085. *Lettre à Rusticus sur saint Exupère de Toulouse.*
2. Grégoire de Tours, *De gloria martyrum*, éd. de dom Ruinart, Paris, 1695, cap. XLVI, p. 775.
De miraculis sancti Martini, lib. LV, cap. LV, p. 1121.
3. Dom Guill. Morlot, *Metropolis Remensis historia*, d'après Flodoard, 1665, 2 vol. in-fol., tome I, p. 370.
4. Baronius, *Martyrologium romanum*, 7 août.
Grancolas, *L'ancien sacramentaire*, p. 94.
L'abbé Godard, *Cours d'archéologie sacrée*, p. 239.
L'abbé Martigny, v° *Calice*.
Benoît XIV, *De sacrosancto missæ sacrificio*, *loc. cit.*
Pellicia, *op. et loc. cit.*, p. 144.
5. Bartholinus, *De medicina Danorum domestica*, Hafniæ, 1666, in-12, p. 343.
6. Mansi, *Sacrorum Conciliorum nova collectio*, Venise, 1778, tome XII, p. 942.
L'usage des cornes comme coupes à boire était fort ancien chez les populations germaines, en même temps que fort répandu.
(*Revue archéologique*, 1re série, tome V, p. 251.) Alfred Maury, « Corne à boire de Lunebourg ».
7. Collection des historiens de France, Paris, 1818, imprimerie royale, t. X, p. 106. Helgaud scripsit. Toutefois, quoique le passage d'Helgaud puisse bien citer un calice, il faut dire que le texte n'est cependant pas absolument probant à cet égard et qu'il peut fort bien s'agir aussi d'un vase à contenir le vin destiné au sacrifice de la messe avant la consécration.
8. Du Cange, *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis* (v° Cochlear) : *asserebat sibi a priore paredi deberi scyphum cornem cum duobus cochleariis corneis* (ex chartulario cluniacense).

Digitized by Google

La pierre fut aussi adoptée pour la confection des vases sacrés. Après avoir vu saint Théodore l'Archimandrite, en Orient[1], consacrer dans un calice de marbre, nous retrouvons en Occident, dans les pays qui nous occupent, l'emploi fréquent de calices en onyx, en sardoine, en cristal de roche et généralement en pierres de prix[2].

La faïence, le cuivre, le plomb servirent de même, si l'on en croit les conciles prohibitifs de Reims et de Tribur[3] et nombre d'autres textes postérieurs.

Il est donc bien démontré que les diverses matières que nous avons indiquées en commençant furent employées dans le nord de l'Europe pour la confection des vases sacrés. Ce ne fut qu'au dixième siècle qu'elles disparurent, ou plus vraisemblablement qu'elles furent prohibées, à l'exception de l'or, de l'argent et de l'étain[4].

1. Surius, *De probatis sanctorum historiis.* Coloniæ Agrippinæ, 1578, in-fol.; 22 avril, tome II, p. 842.

2. Bona, *De rebus liturgicis*, p. 256.

Abbé Garaiso, *l'Archéologue chrétien*, tome I, p. 207.

Mabillon, *Vetera analecta*, tome II, p. 241.

Lebeuf (*Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre*, Paris, 1867, 2 vol. in-4, tome I, p. 139), à propos de la vie de saint Didier, dix-neuvième évêque d'Auxerre, raconte le don que fit la reine Brunehaut, en l'année 602, à l'église d'Auxerre, d'un très beau calice en onyx garni d'or.

Leo Ostiensis, *Chronica sacri monasterii Cassinensis*, Paris, 1668, in-fol., p. 421.

3. Labbe, *Sacrosancta concilia*, tome IX, p. 451; tome I, p. 602 et 603.

Mansi, *Sacrorum conciliorum nova collectio*, tome XXII, p. 844.

Grancolas, *op. cit.*, p. 94 et 95.

Baronius, *op. et loc. cit.*, p. 386.

Bona, *id.*, p. 257.

Laymann, *id.*, p. 12.

Réginald, *Pénitentiel*, 2 vol. in-fol., Mayence, 1622, tome I, p. 559.

Krazer, *op. et loc. cit.*, p. 199.

Bartolomæus Gavantus, *id.*, p. 68.

Moroni, v° *Calice.*

4. Ivo, *Decretum*, Louvain, 1561, in-fol., p. 78.

Fagundez, *Tractatus in quinque Ecclesiæ præcepta*, lib. III, cap. XXI, Lyon, 1626, in-fol., p. 10.

Décret de Gratien, *loc. cit.*

Cardinal de Lugo, *De sacramento Eucharistiæ*, Lyon, 1652, in-fol., p. 536.

Du Saussay, *Panoplia sacerdotalis*, *loc. cit.*, p. 199.

Casali, *De veteribus sacris christianorum ritibus*, Rome, 1647, in-fol., p. 86.

Aversa, *De Eucharistiæ sacramento*, Bologne, 1642, in-4, p. 275.

Digitized by Google

Cette prescription ne reçut pas de suite son application. En dehors de l'étain, qui est toléré seulement dans le cas de pauvreté et qui paraît avoir été d'un usage constant, le plomb et le cuivre doré furent souvent employés dans l'Église; c'est ce que nous démontreront les documents que nous verrons dans la suite de cette étude. Mais revenons aux vases sacrés en étain, qui doivent surtout nous occuper.

L'étain dut être employé à la fabrication des calices et des patènes dès les premiers temps de l'Église aussi bien que les autres matières dont nous venons de parler sommairement. Nous ne trouvons pas, il est vrai, de texte plus ancien que celui du concile de Reims[1] qui fasse mention de l'étain; néanmoins, ce document, joint aux propriétés sanitaires du métal, nous permet d'affirmer que dès le commencement du christianisme, l'étain fut adopté à l'égal des autres matières. Les conciles prohibitifs, que nous étudierons plus loin, viendront d'ailleurs nous fournir de nouveaux arguments à l'appui de l'usage de l'étain dans la fabrication des objets du culte.

Mais, avant de traiter des calices en étain, nous voulons

Bona, *op. et loc. cit.*, p. 256.
Krazer, *id.*, p. 109.
Réginald, *id.*, p. 559.
Saint Thomas d'Aquin, *id.*, p. 522.

1. Ce concile aurait eu lieu en 803 ou 813, sous le pape Léon III (Aversa, *De Eucharistiæ sacramento*, p. 275. — Laymann, p. 12. — Réginald, p. 559. — Bartholomæus Gavantus, *Thesaurus sacrorum rituorum*, p. 68. — Saint Thomas d'Aquin, *Summa theologica*, *loc. cit.*, p. 571. — Grancolas, *L'ancien sacramentaire*, p. 95). Le cardinal Bona soutient, d'autre part, qu'il ne fut pas question de vases sacrés au concile de Reims, mais dans une autre réunion d'évêques de cette même époque, dont il ne précise ni le lieu ni la date. (*De rebus liturgicis*, *loc. cit.*, p. 95). C'est en vain, en effet, que nous avons cherché le concile qui nous occupe dans les recueils de Labbe et de Mansi. L'histoire de Reims par Flodoard (*Histoire ecclésiastique de Reims*, publiée par l'Académie de Reims, 1854, 3 vol. in-8) n'en fait pas plus mention que celle de Marlot (*Metropolis Remensis historia* de Dom Guill. Marlot, Insulis, 1666, 2 vol. in-fol.). Ce dernier auteur pense avec Bona que le canon dont il s'agit émane d'un concile d'une autre ville. Enfin Sirmond, dans ses *Concilia antiqua Galliæ* (Paris, 1629, 3 vol. in-fol.), cite bien un concile de Reims tenu en 813, sous Charlemagne, mais aucune des dispositions édictées par ce concile ne s'applique aux vases sacrés.

Digitized by Google

d'abord expliquer ce qu'étaient les calices, leur rôle et leur forme dans la primitive Église.

Les calices, en dehors de ceux d'un usage extraordinaire[1], pouvaient se réduire à trois sortes.

D'abord le calice du célébrant. Il est toujours à peu près de la même forme; les trois données suivantes en fournissent le principe : coupe plus ou moins évasée, un nœud ou une tige au-dessous et enfin le pied[2]. Quelquefois on y adaptait des anses, comme le montrent le bas-relief de Monza et les monnaies du Gévaudan, frappées à Bannassac depuis l'année 578 jusqu'à la fin du septième siècle[3], d'où la preuve qu'en Gaule aussi bien qu'à Rome on se servait de calices ansés.

Puis venaient les calices *ministériels*[4] (ministeriales). On entendait par là ceux dans lesquels on versait le vin consacré pour faire communier ensuite les fidèles. Ils étaient quelquefois très grands et avaient en général des anses, pour permettre

1. On pourrait classer dans cette espèce de calices les calices baptismaux (abbé Barraud, *op. cit.*, p. 2).

2. L'abbé Texier, *Dictionnaire d'orfèvrerie chrétienne*, v° *Calice*, p. 300.

L'abbé Barraud, *Notice sur les calices et les patènes*. Caen, 1842, in-8, p. 14.

3. Voir l'*Annuaire de la Société française de numismatique*, 1883, numéros de janvier, d'avril, de juillet et d'octobre;

Les monnaies mérovingiennes du Gévaudan, par M. le vicomte de Ponton d'Amécourt et M. Moré de Préviala.

Toutes les monnaies du Gévaudan portent au revers le même calice; il est ainsi décrit au sujet d'une de ces pièces par M. d'Amécourt :

« Calice à deux anses, le pied du calice imite un triangle équilatéral ou un delta dont les deux angles inférieurs ont la pointe aplatie et rivée, c'est-à-dire légèrement pattée. Les deux anses ont l'extrémité inférieure traitée à peu près de la même manière, c'est-à-dire aplatie et découpée en trident ou en epsilon. »

Leblanc, *Traité historique des monnaies de France*. Paris, 1690, in-4, p. 39, 42 et 50.

Bouteroue, *Recherches curieuses des monnoyes de France*. Paris, 1696, in-fol., p. 251-253.

Mabillon, *De azymo et fermentato*, cap. VII. Paris, 1674, in-8, p. 71.

4. Du Cange, *Glossaire*, v° *Calice*.

L'abbé Martigny, v° *Calice*.

Du Saussay, *Panoplia sacerdotalis*, lib. VIII, cap. XIV, art. 2.

L'abbé Texier, v° *Calice*.

L'abbé Barraud, *op. cit.*, p. 2, 12 et 13. Voir encore pour la grandeur des calices le *Dictionnaire d'épigraphie chrétienne*, tome XXX de la collection Migne, tome I, p. 893, v° Melun. « Sur un côté, saint Martin disant la messe. — Un calice d'immense capacité qui rappelle le temps où l'on communiait sous les deux espèces. »

Digitized by Google

aux prêtres et aux diacres de les porter plus facilement[1].

En troisième lieu, il faut citer les calices d'ornementation[2]. Ceux-ci étaient énormes. Charlemagne en offrit un à la basilique de Saint-Pierre qui pesait cinquante-huit livres[3]. Ils avaient presque tous aussi des anses, qui servaient à les suspendre au-dessus de l'autel au moyen de chaînes[4].

On distinguait encore parmi les calices les *majores*[5] et les *minores*[6], désignés ainsi d'après leur grandeur, et on appelait *calices offertorii*[7] les coupes dans lesquelles les chrétiens faisaient leurs offrandes à l'église.

Aux premiers siècles du christianisme, où la communion se distribuait aux fidèles sous les deux espèces, le pain consacré était conservé, comme nous le verrons plus tard, dans différents objets, tandis que le vin était mis dans les calices ministériels[8]. Quelquefois il y avait plusieurs de ces calices sur l'autel[9].

Ici se pose une question.

1. Du Cange, *vide suprà*.
L'abbé Texier, v° *Calice*.
Annales bénédictines, tome II, p. 453.
L'abbé Barraud, *op. cit.*, p. 2, 13 et suiv.
D. Mabillon, *Musæi Italici*. Paris, 1724, in-4; *ordo I*, n° 16, p. 12; *ordo II*, n° 19, p. 48; *ordo III*, n° 15, p. 58.
2. L'abbé Barraud, *op. cit.*, p. 2.
Du Cange, v° *Calice*.
3. Anastase le Bibliothécaire, *Liber pontificalis*. — Patrologie Migne, *Vie de Léon III*, tome CXXVIII, p. 1218.
4. D. Mabillon, *De azymo et fermentato*, c. VIII, p. 72 et suiv.
L'abbé Barraud, *op. cit.*, p. 2.
Anastase le Bibliothécaire, *Liber pontificalis* (collection Migne), tome CXXVIII, p. 1311.
5. Du Cange, v° *Calix*.
Abbé Texier, v° *Calice*.
Abbé Martigny, *id.*
6. Mêmes sources que dans la note qui précède.
7. *Idem*.
8. L'abbé Corblet, *Essai historique et liturgique sur les ciboires*. Paris, in-8, 1858, p. 69.
9. Mabillon, *Museum Italicum*, Paris, 1687, 2 vol. in-4, tome I, p. 329.
Anastase le Bibliothécaire, *Liber pontificalis* (collection Migne), tome CXXVII, p. 1547 et 1548.
L'abbé Barraud, *op. cit.*, p. 2 et 3.

Digitized by Google

Comment les fidèles puisaient-ils le vin dans les calices ministériels que leur offraient les prêtres? Plusieurs solutions se présentent : la première, donnée par le P. Secchi[1], consisterait à voir dans les nombreux verres trouvés dans les catacombes des calices appartenant à chaque fidèle, et où on leur versait quelques gouttes du vin consacré. Ainsi serait expliquée la grande quantité des verres retrouvés dans les catacombes.

Quelque vraisemblable que cette opinion puisse paraître, Krazer la met en doute avec beaucoup de justesse[2]. Il ne croit pas que des verres en aussi grande quantité aient pu être des calices privés, et pense que c'étaient plutôt des vases à boire pour les repas ordinaires. Cette seconde opinion n'est certainement pas moins sérieuse que la première, et nous laissons à d'autres le soin de trancher la question.

Il existe une troisième explication de la façon de communier des premiers temps, donnée par Lindanus[3] et acceptée par l'abbé Texier[4]. Chaque fidèle, au lieu d'un verre, aurait eu un chalumeau avec lequel il puisait quelques gouttes au vase sacré. Ce chalumeau se trouvait adapté et soudé au calice, ou bien encore on le mettait simplement dans le liquide consacré au moment de la communion. Du Cange[5] fournit un texte important à l'appui de cette dernière opinion.

Un bas-relief de la cathédrale de Monza donne les dessins d'une certaine quantité de calices conservés dans le trésor de la reine Théodelinde[6]. Ajoutons-y les calices, déjà cités, qu'on voit sur les monnaies du Gévaudan. Ce

1. *Annali delle scienze religiose*, tome XIII, Rome, in-8, 1841, p. 30 et suivantes (*Memoria di archeologia christiana per la invenzione del corpo e pel culto di S. Sabiniano martire*).

2. Krazer, *op. cit.*, p. 200, notes.

3. *Panoplia Evangelica*, Paris, in-12, p. 341.

4. Texier, v^is *Calice*, *Tuyau*.

5. Glossaire, v^is *Fistula*, *Canna*, *Calamus* (*Diaconus tenens fistulam intra calicem, propinabat sanguinem fidelibus ut quisque admoto ore sugeret de calice ex alio fistulæ capite*).

6. Frisi, *Memoria della Chiesa Monseze*, Milan, 1776, 2 vol. in-4, tome II, p. 78, pl. IV et finale.

Digitized by Google

REESE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

CALICE EN ÉTAIN DU VIIe SIÈCLE

(Fac-similé d'un dessin conservé dans les papiers inédits de Montfaucon)

Extrait de la *Revue des Arts décoratifs*
Numéro de Novembre 1883

Digitized by Google

sont là, je crois, les plus anciens types connus de calices.

Il existe un autre bas-relief, reproduit par Ciampini[1], qui, d'après l'abbé Martigny[2], représente un calice à anses. Ce vase est assez développé, a un col assez resserré et une ouverture de la largeur de la panse. Deux anses en S s'adaptent au bord de l'extrémité supérieure et au centre de la coupe.

Si nous quittons l'Italie pour passer en Gaule et en Germanie, à l'exception des médailles dont il a été question, nous ne trouvons jusqu'au neuvième siècle que peu de types de calices; celui de saint Éloi, autrefois conservé à Chelles[3], est le plus connu. Il est très profond, mais devait être, malgré sa dimension, un calice d'officiant; il n'a pas d'anses, ce qui paraît être une exception aux époques mérovingienne et carlovingienne.

Il y en existe deux autres d'une forme absolument différente, se rapprochant beaucoup de celle qui est donnée sur les monnaies du Gévaudan. Ces deux calices se trouvent signalés dans une lettre écrite à Montfaucon par le P. François Mathias de Moulins. Ce qui pour nous donne le plus d'intérêt à ces objets, c'est qu'ils sont en étain. Au moment où le P. Mathias les désigna à Montfaucon (1725), ils étaient conservés l'un dans l'abbaye de Saint-Josse aux Bois, l'autre à Dommartin. Le bénédictin fait remonter leur date au septième siècle (?); ils sont certainement antérieurs au onzième; il ajoute même que d'après la tradition, ils servaient à saint Josse pour la célébration du saint sacrifice de la messe, et les

1. *Vetera monumenta*, Rome, 1690, 2 vol. in-4, tome II, p. 90 et 96.
2. *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, passim, v° *Messe*, p. 464.
3. Du Saussay, *Panoplia sacerdotalis*, tome I, p. 200.

Il n'est guère possible d'indiquer exactement l'époque où la communion sous les deux espèces disparut; cet antique usage tomba insensiblement en désuétude, sans qu'aucune règle fût précisément édictée à cet égard. Cependant, le concile de Constance en 1414 et celui de Bâle en 1431, confirmés tous deux plus tard par celui de Trente en 1545, parlent de l'abolition de la pratique des premiers temps (Labbe, *Sacrosancta concilia*, tome XII, p. 99 et 600; tome XIV, p. 804). L'abbé Corblet opine, dans son *Essai sur les ciboires*, p. 5, que l'usage de communier sous les deux espèces a duré jusqu'au treizième siècle dans certains pays.

Digitized by Google

décrivant, il s'exprime ainsi : « Les deux calices sont fort anciens. La matière paroît être d'un estain fort affiné. Le fond de la coupe est traversé et meslé de petites rayes jaunes qui donnent à croire qu'il y a de l'or dans la composition ; la coupe peut contenir trois demi-setiers de Paris. Ils portent tous deux une légende. Voici celle qui est sur celui de Dommartin : « SVMITVR HIC CHRISTI SANGVIS PROTECTIO MVNDI ». Ils servoient tous deux, l'un pour la consécration, l'autre pour l'administration du précieux sang[1] ».

D'après tout ce que nous venons de voir, il serait très difficile de reconstituer aujourd'hui la description exacte et complète des objets du culte en Gaule et en Germanie tels qu'ils étaient lors de la conversion de ces contrées au christianisme.

Mais on peut étudier la forme de ces quelques calices dont le souvenir nous est parvenu. Tous les calices des monnaies du Gévaudan sont identiques. C'est encore le même type que l'on revoit dans les deux calices en étain retrouvés dans les papiers de Montfaucon. La forme de ces calices est des plus simples et se réduit aux trois données que nous avons indiquées plus haut comme essentielles aux calices.

Le caractère de l'objet est donc déjà entier par la simple application des principes de sa nécessité. Une coupe ronde pour contenir le liquide, un pied pour maintenir la coupe, le tout uni par un nœud en tige destiné à permettre de prendre l'objet, et deux anses qui servent à le soulever, lorsqu'il est lourd.

Quant à la symétrie, elle existe naturellement ; il y a un axe central par le seul fait que toutes les parties du calice sont en cercle. Les proportions sont aussi très bien gardées, au moins sur les dessins du bénédictin, car les monnaies sont trop barbares pour permettre de juger de la délicatesse de ligne de l'objet qu'elles représentent. Nous n'y insistons que

1. Papiers inédits de Montfaucon. MM. SS. Biblioth. nat., Fonds latin, 11907.

Digitized by Google

pour montrer que, malgré l'irrégularité du dessin, l'on peut croire que les calices des médailles étaient, à bien peu de choses près, ce qu'étaient les deux autres.

Dans les calices, les deux dessins de Montfaucon et les figures sont tous subordonnés à la forme et ne viennent servir que d'ornementation en bas-relief.

Toutes les coupes ont la forme hémisphérique. Au dire de Quicherat[1], elles ne prirent la forme du calice des fleurs qu'au seizième siècle. Nous croyons cette opinion vraie en thèse générale ; cependant, nous avons retrouvé quelques exceptions, comme, par exemple, un calice funéraire qui paraît bien antérieur au seizième siècle[2]. Jusqu'à cette époque, les tiges sont toutes très courtes ; elles ont presque toujours la forme d'une boule découpée à jour ou portant des dessins en relief ; le pied est généralement simple et a assez d'ampleur pour laisser voir qu'il doit supporter le reste de l'objet.

Le calice de saint Éloi paraît, autant qu'on peut le savoir, avoir été une œuvre d'art par son travail; mais, au point de vue de la ligne, il devait laisser à désirer[3].

Les quelques textes que nous avons recueillis ne nous permettent pas de faire l'historique complet des calices d'étain à l'origine; ils nous signalent seulement leur existence à des époques éloignées les unes des autres.

1. Voir *Revue archéologique*, 1re série, tome X, p. 317. Le passage du savant directeur de l'École des chartes est assez intéressant pour être cité en entier :

« Nous n'admettons pas que, sur l'autorité de M. de Chateaubriand, on nous dise que « les calices ont cherché leur nom parmi les fleurs et que le lys leur a prêté sa forme ». C'est là une de ces allégations qu'il faut laisser, comme tant d'autres, à l'auteur du *Génie du Christianisme*, parce qu'elles ont pour seul mérite de donner à l'erreur une tournure ingénieuse. Loin que les calices doivent leur nom aux fleurs, ce sont, au contraire, les fleurs qui ont emprunté aux calices le nom de l'appareil autour duquel s'épanouissent leurs pétales, et si l'assimilation des calices à la fleur de lys repose sur la forme évasée de la coupe des calices, cela prouve que M. de Chateaubriand a ignoré que, pendant toute la durée du moyen âge, au moins depuis l'époque carlovingienne, la coupe des calices a été sans évasement. »

2. Musée d'Amiens, n° 53 du Catalogue.

3. On sait qu'on ne connaît ce calice que par une gravure de du Saussay, dans sa *Panoplia sacerdotalis*, tome VIII, chap. VII.

Digitized by Google

Le concile de Reims, dont nous n'avons pu trouver la date, prohibe, au dire d'Aversa et de Baronius, toute espèce de matières, pour la confection des calices, différentes de l'or, de l'argent et de l'étain, et ce dernier métal est autorisé seulement pour les églises pauvres. L'autorité de Gratien, qui rapporte non seulement le texte du concile de Reims, mais cite même le numéro d'ordre du chapitre (chap. VI), nous paraît également concluante pour établir l'authenticité du concile et de ses décrets. Le cardinal de Lugo, nous l'avons déjà vu, n'a pas hésité à l'accepter, et le cardinal Baronius la considère aussi comme certaine. Dans tous les cas, les canons du concile de Tribur (895) sont venus confirmer ceux du concile de Reims, et Labbe et Mansi[1] les reproduisent en entier. Il y est décidé, comme dans la rubrique de la messe[2], que, par des raisons de haute convenance, l'or et l'argent doivent être seuls employés pour les calices[3], et que, lorsque la coupe du calice est en argent, elle doit même être dorée. Toutes les autres matières, sauf l'étain, sont prohibées. En cas de nécessité, il est toujours permis de se servir de ce dernier métal[4]. Ces règles sont universellement prescrites par les théologiens et considérées aujourd'hui dans tout le monde catholique comme absolues.

1. Labbe, *Sacrosancta Concilia*, tome IX, p. 451.
Mansi, *Sacrorum Conciliorum nova collectio*, tome XIX, p. 322.
2. Quarti, *Rubrica Missalis Romani*, Rome, 1674, in-4, p. 172 et suiv.
N. B. — La rubrique de la messe, dont on ne saurait préciser l'origine, fut rédigée pour la première fois dans le pontifical imprimé à Rome en 1485, par Burcard, maître des cérémonies sous le pontificat d'Innocent VIII et d'Alexandre VII. — Le pape Pie V l'inséra dans le *Missel*.
3. Une bulle d'Innocent IV (26 mars 1254) confirme ces deux conciles. *Dictionnaire des cérémonies et rites sacrés*, par l'abbé Boissonnet, p. 722 (Collection de Migne).
4. Quarti, *op. cit.*, p. 173.
Guill. Durand, *Rationale divinorum officiorum*, p. 18.
Ivo, *Decretum*, p. 78.
Cardinal de Lugo, *op. cit.*, p. 536.
Du Saussay, *Panoplia sacerdotalis*, tome I, p. 190.
Aversa, *De Eucharistiæ sacramento*, p. 275.
Laymann, *op. cit.*, p. 12.

Digitized by Google

Au dire de certains théologiens, la pauvreté seule est la raison qui fait permettre l'étain[1], et encore il faut, autant qu'on le peut, que la coupe soit dorée[2]. C'est peut-être pour cette raison qu'un règlement statutaire des corporations de potiers d'étain, qui paraît avoir été appliqué avec une grande sévérité, a été formulé. Ce règlement ne permet la dorure de l'étain que pour les seuls objets destinés au culte[3].

Saint Benoît d'Aniane, au dire d'Ardon, son historien et son disciple, se servit non seulement de calices en bois et en verre, mais aussi de calices en étain[4]. Plus tard, en Allemagne et en Suisse, on a eu des calices d'étain portant un petit tube ou siphon par lequel les fidèles aspiraient pour communier sous l'espèce du vin. Lindanus[5], qui raconte le fait, a vu conserver encore un certain nombre de ces calices dans l'église de Bosvaert, chez les Frisons (Hollande).

L'emploi des calices en étain eut de nombreuses vicissitudes. Tandis qu'en France il paraît avoir été d'un usage constant jusqu'à l'époque de la Révolution[6], en Angleterre il fut prohibé à plusieurs reprises, comme, par exemple, dans le concile de Westminster[7], tenu sous l'archevêque Richard de Cantorbéry, successeur de saint Thomas, où il fut expressément défendu à tous les évêques de consacrer des calices d'étain. Le cas de nécessité publique put seul faire tolérer notre métal. Ainsi en fut-il après la captivité de

1. Mêmes sources qu'à la note précédente.
2. Fagundez, *op. cit.*, p. 10.
Quarti, *Rubrica...*, p. 173.
Guill. Durand, *Rationale...*, p. 19.
Aversa, *De Eucharistiæ sacramento*, p. 275.
3. *Statuts, ordonnances et privilèges des maîtres potiers d'étain de Paris, confirmés par le roi Louis XIII*, Paris, 1742, in-8, p. 15.
4. *Annales bénédictines, sæculum IV*, tome I, p. 198.
5. Lindanus, *Panoplia evangelica*, p. 342.
6. L'abbé Barraud, *op. cit.*, p. 6.
Mgr Affre, *Traité de l'administration temporelle des paroisses*, Paris, 1839, grand in-8, p. 218.
7. *Rogerii Hovedeni annalium pars prior et posterior*, reproduites dans les *Rerum Anglicarum scriptores post Bedam præcipui*. Francfort, 1691, in-fol., p. 544.

Digitized by Google

Richard Cœur-de-Lion. La *Chronique de Reims* raconte le fait d'une façon très pittoresque : « Ensi avint que li roi Richars fu raiiens; et fu recheus en Engleterre à grant honneur; mais sa terre en fut moult grevée et les eglises del regne, car il lor convint mettre jusques as calices, et cantèrent lone tans en calisces d'estain »[1]. Nous voyons ensuite en France, contrairement au concile de Westminster, le concile de Nîmes en 1252[2] et celui d'Albi en 1254[3], laisser tous pouvoirs aux évêques et aux prêtres pour employer l'étain en cas de pauvreté.

Mais, à côté de la liberté laissée par les conciles, certaines mesures restrictives ont parfois été prises dans des règlements locaux, comme le prouve le texte des statuts du diocèse de Saint-Flour, rapporté par Du Cange[4].

En Italie, si les édits défendaient l'usage de l'étain, ils avaient peu force de loi; c'est ce que démontre un inventaire du treizième siècle qui décrit le mobilier d'une église. Cette pièce, rapportée dans l'*Italia sacra*, par Ughello, mentionne un calice d'étain avec sa patène et un autre calice ancien, également d'étain, mais dont la patène était perdue[5]. D'après ce texte, le calice d'étain aurait été certainement en usage en 1284, et tout ce que nous venons de dire précédemment démontre que cet usage était ancien et assez répandu[6]. Mais il ne se perpétua pas en Italie, car le cardinal

1. Louis Paris, *La Chronique de Reims*, Paris, 1837, in-8°, ch. VIII : « Comment li roy Ricards fu mis hors de prison par Blondiel le Ménestrel. »

2. Labbe, *Sacrosancta Concilia*, tome XI, p. 731.

Mansi, *Sacrorum Conciliorum nova collectio*, tome XXIII, p. 844.

3. *Gallia christiana*, *Ecclesia Nemausensis*, tome VI, p. 446.

D. Martène, *Thesaurus novus anecdotorum*, Paris, 1717, 5 vol. in-fol., tome IV, p. 1139.

4. V° Peutrum, Stat. S. Flori, mss. fol. 58 : « Interdicimus ne quisquam cum calice ligneo vel vitreo, vel stagneo, vel plumbeo, vel de peutre, vel de auricalco, vel de electro infra fines diocesis nostræ ulterius celebrare præsumat. »

5 Ughello, *Italia sacra*, Rome, 1669, 7 vol. in-fol., tome VII, p. 611 (Salernitani Archiepiscopi. — Mathæus de Porta) : « Calice uno de stagno cum patenâ et calice uno alio vetusto de stagno sine patenâ. »

6. Voir aussi *Casali*, *De veteris sacris christianorum ritibus*, Rome, 1647, p. 86.

Digitized by Google

de Lugo écrit, vers 1652 : « Les calices qui servent à l'office journalier dans les églises sont presque tous en bronze ou en cuivre doré. Il y en a ici, à Rome, une foule et beaucoup de patènes; par contre, on n'en trouve aucun en étain[1]. »

Les motifs qui ont fait proscrire les autres matières et conserver l'or, l'argent et l'étain sont faciles à comprendre; d'ailleurs ils ont été donnés par de nombreux théologiens.

Le bois, la pierre et l'ivoire, étant poreux, absorbent une partie des matières consacrées[2]; le verre est excessivement cassant et expose par conséquent les saintes espèces à être répandues[3]; le cuivre, le bronze, le fer et le plomb prennent souvent au contact du vin une oxydation qui en décompose certaines parties et pourrait, en altérant le liquide, occasionner des vomissements ou du dégoût (*vomitum provocant*)[4].

Ces règles ont toutes leur base dans le décret de Gratien, qui est considéré comme une loi absolue par tous les théologiens qui ont traité de cette matière. Cependant, un certain nombre d'auteurs liturgiques, s'appuyant, non sur la lettre du décret de Gratien, mais sur les motifs de prescription qu'il donne, ont cru devoir émettre que les patènes, comme l'intérieur des calices en argent, devaient toujours être dorées[5]. Cette prescription, au dire de Quarti, ne peut s'appliquer à l'étain, par ce seul fait qu'il n'est que toléré dans le seul cas de

1. V. Lugo. *De sacramento Eucharistiæ*, p. 536.
« Ceterum unusquisque saccerdos in aureo, vel argenteo solum aut saltem stanneo calice sacrificet. » (Carolus Coquelinus, *Ballarum collectio*, Rome, in-f°, 1740, tome III, p. 341.)
2. Quarti, *op. cit.*, p. 174.
Guill. Durand, *Rationale divinorum officiorum*, p. 20.
Dom Claude de Vert, *Explication des cérémonies de l'Église*, tome IV, p. 225.
3. Dom Claude de Vert, *op. cit.*, tome IV, p. 225.
Quarti, *op. et loc. cit.*, p. 174.
Guill. Durand, *id.*, p. 20.
4. Aversa, *De Eucharistiæ sacramento*, p. 275.
Laymann, *op. cit.*, p. 12.
Réginald, *Pénitentiel*, tome II, p. 559.
5. Du Saussay, *Panoplia sacerdotalis*, tome I, p. 199.
Cardinal de Lugo, *De Sacramento Eucharistiæ*, p. 536.

Digitized by Google

pauvreté, et que, par conséquent, cette pauvreté doit être assez grande pour ne pas même laisser la faculté de dorer le fond du calice et de la patène. L'usage exclusif de l'étain est admis dans un pareil cas, où la nécessité est une excuse [1].

Quarti, Fagundez et un certain nombre d'auteurs, sans s'élever contre l'autorité de Gratien, et tout en approuvant la prohibition du bronze, du cuivre et du plomb, sont cependant d'avis que, dans le cas où des calices et des patènes seraient convenablement dorés, ils pourraient servir à dire la messe, et cela par le seul fait que le motif d'exclusion donné (l'oxydation des métaux sus-mentionnés pouvant occasionner des vomissements) n'existerait plus [2].

La somme d'Asti permet d'employer le plomb, parce qu'il est, dit-elle, semblable à l'étain [3]. Tous les autres théologiens sont d'un avis contraire, et n'ont aucune peine à démontrer que l'opinion qui précède est insoutenable.

Telles sont, en peu de mots, les règles établies par les principaux liturgistes sur cette matière.

L'étain employé pour les calices a eu son symbolisme dans la liturgie, de même que l'or et l'argent. Voici comment s'exprime à son sujet Guillaume Durand, évêque de Mende, qui écrivait au treizième siècle [4] :

« Le calice d'étain est le signe de la faute et de la punition, car l'étain tient le milieu entre l'argent et le plomb, et, bien que la chair du Christ n'ait pas été de plomb, c'est-à-dire pécheresse, elle a été cependant semblable à la chair

1. Quarti, *Rubrica Missalis Romani*, p. 172 et suiv.
2. Cardinal de Lugo, *De Sacramento Eucharistiæ*, p. 536.
Quarti, *op. cit.*, p. 174.
Aversa, *De Eucharistiæ sacramento*, p. 275.
3. Fagundez, *Tractatus in quinque Ecclesiæ præcepta*, lib. III, cap. XXI, p. 10.
Bartholomæus Gavantus, *Thesaurus sacrorum rituum*, p. 68.
Dom Claude de Vert, *op. cit.*, p. 225 du tome IV.
Quarti, *op. et loc. cit.*, p. 174.
Guill. Durand, *id.*, p. 20.
Ivo, *Decretum*, p. 78.
Fagundez, *op. cit.*, p. 10.
4. *Rationale divinorum officiorum*, p. 18.

Digitized by Google

sujette au péché. Et, bien qu'elle n'ait pas été d'argent, c'est-à-dire passible à cause de ses fautes, elle fut cependant passible pour notre faute, car il porta lui-même nos faiblesses[1]. »

Les calices d'étain commencèrent avec le moyen âge à devenir d'un usage constant, mais toutefois assez rare, au moins à partir du quatorzième siècle; cependant l'on s'en servit jusqu'à la Révolution dans quelques paroisses pauvres. Tous les inventaires d'églises et d'abbayes que l'on consulte en signalent en effet continuellement l'existence. Le seul point qu'il serait important d'éclaircir serait de savoir si le calice d'étain était un calice exceptionnel ou si son usage était au contraire courant. En ce qui nous concerne, après l'examen des textes que nous ne citerons pas ici parce que la plupart sont d'une époque beaucoup trop récente, nous croyons pouvoir conclure que l'emploi de l'étain était réglé non par des ordonnances générales pour la France, mais par les autorités ecclésiastiques locales, et que par conséquent chaque diocèse avait ses usages sur ce point.

1. *Stanneus innuit similitudinem culpæ et pœnæ. Stannum enim est medium inter argentum et plumbum et caro Christi licet, non fuerit plumbum, id est peccatrix, fuit tamen carni similis peccatrici; et licet non fuerit argentum, id est passibilis propter suam culpam, fuit tamen passibilis propter nostram culpam quia langores nostros ipse tulit.*

Digitized by Google

CHAPITRE II

DIVERS INSTRUMENTS DU CULTE

A côté des calices, la liturgie a toujours placé les patènes, autant à cause de l'emploi semblable de ces deux objets que de leur rapprochement constant.

Les patènes n'avaient pas dans l'origine la forme qu'elles ont de nos jours; elles étaient souvent fort grandes et presque toujours assez creuses. Il y en avait quelquefois de très ornementées, toutes recouvertes de pierreries et de ciselures, mais il est probable que dans ce cas elles ne servaient qu'à la décoration des autels et n'étaient plus un objet ordinaire du culte[1].

Les patènes destinées à la célébration de la messe furent toujours de la même matière que le calice avec lequel elles étaient consacrées. Les conciles prohibitifs réduisirent naturellement à l'or, à l'argent et à l'étain le nombre des matières dont on devait les fabriquer; mais lorsqu'elles étaient en étain, il y eut toujours obligation d'en dorer le dessus, comme il était prescrit de faire pour la coupe du calice[2].

Le ciboire et l'ostensoir n'existaient pas dans les premiers

1. L'abbé Barraud, *op. cit.*, p. 24 et suiv.
L'abbé Texier, *Dictionnaire d'orfèvrerie chrétienne*, v° *Patène.*
L'abbé Martigny, v° *Patène.*
Moroni, *Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica*, v° *Patène.*
2. Quarti, *op. cit.*, p. 175.
Guill. Durand, *op. cit.*, p. 21.
Fagundez, *op. cit.*, p. 22.

Digitized by Google

temps de l'Église, le pain consacré était alors conservé dans des corbeilles[1] ou dans des pixides de verre, de bois, de pierre et de toute espèce d'autres matières[2], et nous croyons qu'aucune pièce d'orfèvrerie n'a servi à cet usage d'une façon un peu constante avant le dixième siècle.

La corbeille fut remplacée pour la conservation de l'Eucharistie par un vase en forme de tour, d'où son nom de *turris*. On trouve des tours à partir du sixième siècle[3]. Du Cange en signale une fabriquée en bois et au tour[4].

On fit aussi des ciboires et des ostensoirs en forme de colombes; leur usage est également fort ancien[5]. Lorsque ce vase consista en une coupe à couvercle (douzième siècle environ)[6], les canons du concile de Reims étaient selon toute vraisemblance depuis longtemps en vigueur. Nous avons cependant rencontré de nombreux ciboires en cuivre ou en bronze dorés à l'intérieur. (Voir au Louvre le ciboire signé : Alpaïs; galerie d'Apollon, n° D. 125.)

Il dut y avoir des ciboires en étain aux premiers temps du moyen âge, comme il y en eut plus tard, au quatorzième, au quinzième siècle et sous la Renaissance; qui ne connaît la pixide de la collection Sauvageot conservée au musée du Louvre? S'il est possible d'affirmer que les patènes et les ciboires ont été en étain, il est, je crois, impossible d'en retrouver d'une époque antérieure à celle des Croisades; nous

1. Saint Jérôme, *Epist. ad Rustic.*, *loc. cit.*, p. 1035.
2. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, tome X, cap. XXXI, p. 847.
D. Martène, *Voyage littéraire*, Paris, 1717, in-4, p. 183.
L'abbé Corblet, *Essai sur les ciboires*, p. 48 et 49.
3. L'abbé Texier, v° *Tour*.
4. Du Cange, v° *Cochlear*.
Grégoire de Tours, *Histor. Franc.*, lib. X, c. XXXI, *vide suprà*.
Flodoard, *Histoire ecclésiastique de Reims*, livre II, ch. VI.
5. L'abbé Martigny, v° *Colombe eucharistique*.
Du Cange, v° *Columba*.
Pellicia, *op. cit.*, tome III, p. 57.
L'abbé Corblet, *Essai sur les ciboires*, p. 54 et suiv.
6. L'abbé Texier, v° *Ciboire*.
L'abbé Corblet, *op. cit.*, p. 60.

Digitized by Google

ne saurions donc insister sur leur forme et leur caractère.

Les burettes étaient faites d'une matière correspondant à celle du calice. Comme le vin qui y est conservé n'est pas encore consacré, il était inutile qu'elles fussent essentiellement d'or ou d'argent. L'étain a donc très bien pu entrer, et est effectivement entré dans leur fabrication; mais comme les burettes d'étain ont donné lieu à moins de controverses que les calices, on en trouve plus rarement des traces[1], du moins pour la période antérieure au treizième siècle, dont nous nous occupons en ce moment. Plus tard, nous verrons combien, jusqu'à la Révolution, leur usage a été fréquent.

Voici les quelques documents que nous avons recueillis sur les burettes d'étain aux premiers siècles du christianisme.

Le premier de ces documents en ordre chronologique est l'inventaire général des biens ecclésiastiques et séculiers de l'empire de Charlemagne, dressé en 812 (*Capitulare Aquisgranense*). Il parle d'une burette d'étain au milieu du dénombrement des objets du culte de l'île de Stephanswert, sur la Meuse, diocèse de Trèves, où une abbaye bénédictine avait été construite en l'honneur de saint Michel archange par un moine du nom de Lanfred[2].

En 813, la description du trésor de saint Richarius fournit une longue liste d'objets d'or, d'argent et d'auricalque, au milieu desquels se trouve une burette en étain : *canna ex stanno*[3].

De l'époque de Charlemagne si nous passons au douzième siècle, une chronique rapportée par les annales bénédictines, racontant l'incendie de l'église de Saint-Urbain près

1. L'abbé Migne, dans son *Encyclopédie théologique* (tome VIII, *Origines et raisons de la liturgie catholique*, Paris, 1844, in-4, p. 188), fait dériver le nom de *burette* du vieux mot *buirette*, dérivant lui-même de *buye* ou *buis*, parce que ces vases auraient été faits de ce bois.

2. Pertz, *Monumenta Germaniæ historica*, Hanovre, in-fol. *Leges*, tome I, p. 176. Eccard, *De rebus Franciæ orientalis*, Würtzbourg, 1629, in-fol., tome II, p. 902.

3. D'Achery, *Spicilegium*, édition in-fol. de 1723, tome II, p. 310; *Chronic. Centulensis*, cap. III.

Digitized by Google

de Cologne[1], nous apprend que dans une niche placée derrière le maître-autel et où se trouvait la réserve eucharistique conservée pour les malades, il y avait, en outre des objets où étaient contenues les espèces consacrées, une burette d'étain. Cet incendie eut lieu en l'année 1142. A cette anecdote il faut ajouter une citation de Du Cange[2], extraite d'un manuscrit du monastère de Saint-Théofrède en Velais (?), et paraissant être de la même époque où il est fait mention aussi de burettes d'étain.

Il n'est pas rare de rencontrer des burettes en étain de l'époque des Valois. Et comme on était alors beaucoup plus difficile sur le choix des matières destinées à l'orfèvrerie religieuse qu'aux temps barbares, nous pourrions conclure de ce seul fait que l'emploi de l'étain remontait évidemment à une date ancienne et n'était au seizième siècle, comme aux quatorzième et quinzième siècles, que le résultat de la tradition.

Tels sont, après les calices, les objets du culte en étain dont nous avons trouvé trace pendant la période première de l'Église, c'est-à-dire jusqu'à la fin des croisades.

Faut-il en conclure qu'il n'existait pas alors des vases ou ampoules à mettre le Saint-Chrême, des plateaux en étain comme nous en verrons plus tard au moyen âge et au seizième siècle? Ces objets existaient certainement, car leur histoire se confond en quelque sorte avec celle des burettes d'étain; comme elles, ils devaient remonter à une haute antiquité, mais aucune preuve de leur existence ne nous est parvenue.

Dans l'ordre religieux, à côté des objets du culte proprement dits, destinés aux divers sacrements, nous retrouvons d'autres objets en étain, mais d'un usage uniquement funé-

1. Abbé Texier, v° *Custode eucharistique*, d'après les *Annales bénédictines*, sæcul. XII.

2. *Glossarium*, v° *Cochlear*. — Tabularium monasterii S. Theofredi in Velaunis. — *Vinearia stagnea id est ampullæ vinum et aquam continentia, vasa quoque lignea tornatili opere facta quibus oblata servantur cum cochleari argenteo quo in patena ponuntur.*

Digitized by Google

raire. Il faut voir dans l'existence de ces objets la continuation des pratiques déjà signalées dans l'antiquité à propos de l'ensevelissement des morts.

Nous avons montré les païens enterrant avec les cadavres tous les objets qui pouvaient servir dans la vie future. Lorsque nous disons les objets, nous nous exprimons mal; ce n'étaient pas les objets eux-mêmes, mais des imitations ou simulacres que l'on avait coutume de faire en étain ou en plomb. Cette même habitude existait encore dans toute sa vigueur au moyen âge, en France et en Angleterre. Presque partout les fouilles opérées dans les tombes Capétiennes ont mis à découvert des squelettes tout habillés accompagnés d'objets distinctifs. Les prêtres ont près d'eux un calice d'étain, les seigneurs une épée de fer, les évêques ou abbés une crosse d'étain[1]. Quant à la croix qu'on y trouve aussi, elle est généralement en un métal plus précieux[2].

Les deux objets en étain le plus fréquemment retrouvés dans les tombeaux sont donc le calice et la crosse.

Cette dernière est plus rare, par le seul fait qu'elle était l'attribut des abbés et des évêques, tandis que le calice pouvait se mettre dans la tombe de tous les prêtres.

L'usage d'enterrer les prêtres et les abbés et évêques avec les attributs de leur ministère était beaucoup pratiqué à l'époque des premières croisades. Les documents les plus nombreux et les plus anciens qui nous restent se rapportent en effet à cette dernière époque, à l'exception d'un seul toutefois, concernant saint Birin, évêque de Dorcester (au septième siècle). Sa tombe, ouverte en 1224, contenait un calice et une croix pastorale[3]. Ce texte est le seul antérieur au onzième siècle que nous ayons retrouvé. Il prouverait que

1. *La Picardie*, revue littéraire et scientifique, in-8.
Recherches sur les sépultures anciennes dans le nord de la France, par A. Terninck; *Sépultures capétiennes*, p. 311.
2. Même source.
3. Surius, *De probatis sanctorum historiis*, tome VI, p. 772.
L'abbé Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, v° *Anneau épiscopal.*

Digitized by Google

l'usage d'enterrer les ecclésiastiques avec les attributs de leur ministère aurait été en vigueur d'une façon certaine dans l'Église avant l'an 1000. Il est probable qu'il en avait été ainsi auparavant, mais aucune preuve directe ne le démontre.

A l'époque des croisades cette habitude est bien certainement universelle, au moins dans le nord de la France.

A Troyes, l'ouverture successive de tombeaux situés dans une chapelle fondée en 1188 par l'évêque Aïce de Plancy ayant mis au jour un certain nombre de cercueils d'anciens chanoines, à côté de chaque squelette on trouva des calices en étain de la forme des calices du douzième siècle[1].

Un peu plus loin était la tombe d'Henri Ier le Libéral, comte de Troyes, décédé en 1180; près du mort il y avait une petite bouteille de verre dont le couvercle, fort grossièrement attaché, n'était autre qu'une coupe de calice auquel on avait coupé le pied.

Dans la même cathédrale de Troyes on ouvrit la sépulture de Nicolas de Brie, évêque de Troyes en 1233 et mort en 1269. Sur la poitrine du squelette se trouvaient également un calice et une patène en étain. — Enfin, la tombe de Pierre d'Arcy, mort en 1395 sur le même siège épiscopal, contenait également un calice et une patène d'étain[2].

Si nous entrons en Normandie, l'ouverture des tombes des abbés de Jumièges au douzième siècle nous donne les mêmes résultats[3]. On a trouvé dans une des sépultures un calice dont il n'existe que la moitié supérieure de la coupe et un fragment du pied. La coupe est assez large; au-dessous de-

1. *Notice sur les objets trouvés dans plusieurs cercueils de pierre à la cathédrale de Troyes* (*Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube*, tome XII, 1re série, années 1844-1845, séance du 27 décembre 1844).

2. *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, tome XXX, 2e série, année 1866, p. 13. (Rapport adressé à Mgr l'évêque de Troyes sur les fouilles faites dans le chœur de la cathédrale au mois de juin 1864, par M. l'abbé Coffinet.)

3. L'abbé Texier, *Dictionnaire d'orfèvrerie*, v° *Crosse*, p. 567. Crosses en fer et en plomb.

Le cabinet archéologique de Mme Lepel-Cointet, propriétaire actuelle de

Digitized by Google

vait être un anneau; le pied est moins large de moitié que la coupe. Ce calice est en étain [1].

Au Mont Saint-Michel comme dans la cathédrale de Troyes et à Jumièges, des fouilles faites à l'occasion de diverses restaurations ont mis au jour un certain nombre de tombeaux, parmi lesquels ceux de Robert de Thorigné et de Dom Martin, tous deux abbés, le premier mort en 1186, le second, son successeur immédiat, mort en 1190 ou 1191 [2].

Tandis que, dans toutes les tombes des chanoines du célèbre monastère normand-breton, on ne trouvait aucun objet particulier, on put voir immédiatement, lorsqu'on ouvrit la tombe des deux abbés, la crosse placée sous leur bras droit et au-dessus de la tête un disque recouvert d'inscriptions.

Grâce à notre ami M. Corroyer, architecte du Mont Saint-Michel, qui a fait les découvertes en question, il nous a été donné d'examiner chacun de ces objets.

Les deux crosses sont à peu près semblables; toutefois, celle de l'abbé de Thorigné est mieux conservée et paraît avoir été plus soignée dans son œuvre. Nous décrirons seulement celle-là.

Elle se compose de deux parties soudées l'une à l'autre. La crosse en elle-même est formée d'une barre rectangulaire légèrement équarrie aux quatre coins et qui va en s'amincissant de la base à l'extrémité supérieure. La volute qui la termine est très régulière et parfaitement conçue au point de vue des principes de l'art. Cette partie recourbée, ou crosse proprement dite, est adaptée à une boule qui termine la

l'abbaye de Jumièges possède les objets suivants : six crosses d'abbés du onzième au treizième siècle, trois en plomb, trois en cuivre doré; quatre bouterolles, dont une en plomb, deux en fer et l'autre en cuivre. Une des crosses de plomb passe pour avoir appartenu à Thierry II, abbé de 1014 à 1028; on voit aussi un calice d'étain.

1. Nous devons ces renseignements à la complaisance de notre ami M. Alfred Darcel, directeur des Gobelins.

2. Dom Jean Huynes, *Histoire générale de l'abbaye du Mont-Saint-Michel*, publiée par M. de Robillard de Beaurepaire dans le tome Ier de la Société de l'histoire de la Normandie; Rouen, 1872, in-8, p. 178-179.

Digitized by Google

CROSSE ET PLAQUE DE MÉTAL TROUVÉES AU MONT SAINT-MICHEL

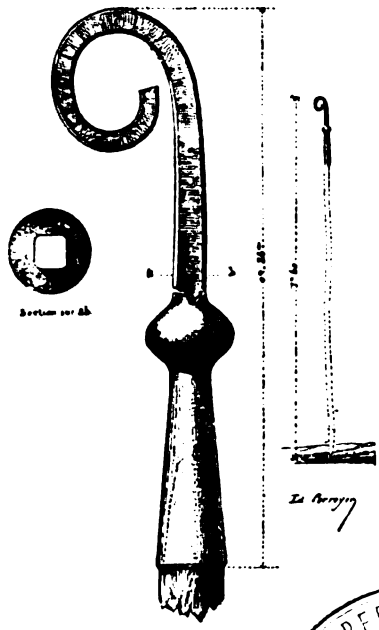

Crosse de dom Martin

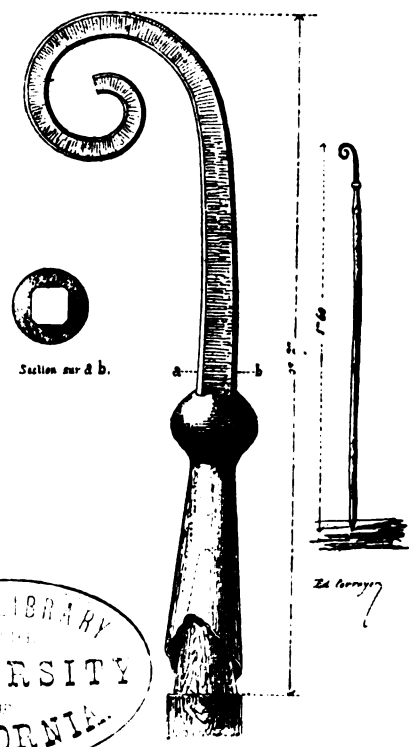

Crosse de Robert de Torigni

REESE LIBRARY
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA

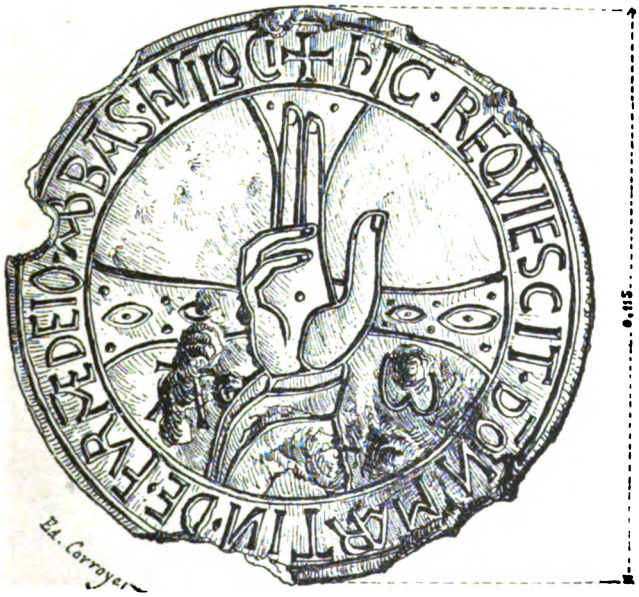

Épitaphe de dom Martin

Extrait de l'ouvrage de M. Corroyer sur le Mont Saint-Michel

Digitized by Google

Digitized by Google

PLAQUES DE MÉTAL TROUVÉES AU MONT SAINT-MICHEL

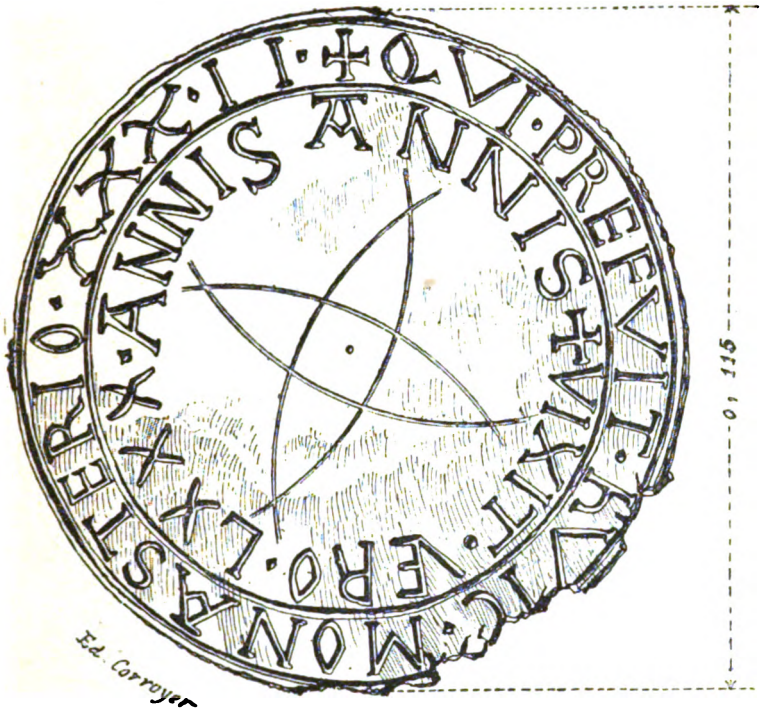

Épitaphe de Robert de Torigni. — (Revers)

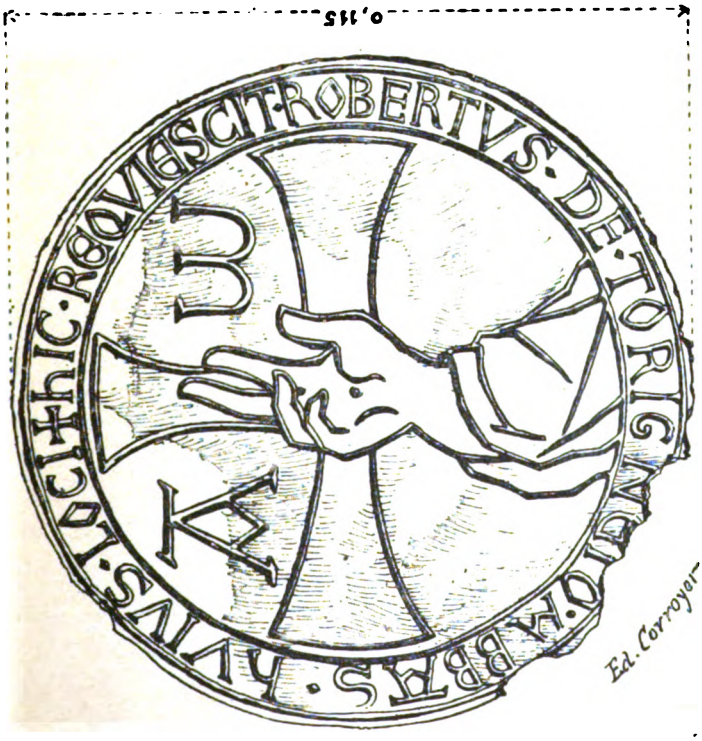

Épitaphe de Torigni

Extrait de l'ouvrage de M. Corroyer sur le Mont Saint-Michel

Digitized by Google

REESE LIBRARY
UNIVERSITY
CALIFORNIA

Digitized by Google

douille. Dans cette dernière se trouvent encore des restes du bâton de bois sur lequel elle était emmanchée.

Le tout est composé d'un alliage de plomb et d'étain. Comme nous l'avons déjà dit, l'objet a été fait en deux fois. La douille avec sa pomme a été coulée telle qu'elle est. La barre rectangulaire qui compose la volute a été coulée en ligne droite, et c'est au moyen des pinces et du marteau qu'on lui a donné sa forme recourbée.

Si l'on compare ces crosses à celles de l'abbaye de Jumièges, on voit qu'elles sont du même genre et du même type.

Les disques qui étaient placés au-dessus de la tête des abbés sont du même métal que les crosses. Celui de l'abbé de Thorigné portait, gravée sur la face, au milieu, une main bénissant sur une croix pattée à branches égales, entre lesquelles, en haut, se voient l'*alpha* et l'*oméga;* en exergue, on lit : *Hic requiescit Robertus de Torigneio abbas hujus loci.*

Le disque du tombeau de Dom Martin porte aussi une main bénissant et l'exergue suivante : *Hic requiescit Dom Martin de Furmedeio abbas huj loci.*

L'abbé Cochet signale aussi un certain nombre de calices d'étain trouvés dans les sépultures. L'un d'eux est conservé au musée d'Amiens, et d'après M. Boucher de Perthes il faudrait faire remonter son enfouissement au moins au douzième siècle[1]. — Un autre, qui fut en la possession de l'abbé Cochet, avait été recouvert d'or. Il était de la même époque, pesait 3 hectogrammes et contenait 3 décilitres. Sa hauteur n'était que de 7 centimètres et demi ; la coupe, profonde de 4 centimètres, en comptait 10 de largeur. A côté de ces deux calices furent retrouvées les deux patènes, qui ressemblaient un peu à une coupe aplatie. Elles avaient 12 centimètres de diamètre; leur profondeur était de 2 centimètres au moins.

1. N° 53 du musée d'Amiens probablement; quoique M. l'abbé Cochet le signale en étain, il est en plomb, croyons-nous. A ce propos, nous devons remercier le conservateur du musée d'Amiens, M. Borely, de la complaisance avec laquelle il s'est mis à notre disposition pour nous aider dans toutes nos recherches.

Digitized by Google

Dans les calices comme dans les patènes l'épaisseur du métal était de 1 à 2 millimètres.

Nous ne voulons pas passer sous silence les deux calices de plomb du musée d'Amiens; ils sont pour nous d'un grand intérêt, d'abord par leur matière, car nous verrons que les textes comme les documents ne nous indiquent que très rarement des calices de plomb, et par des raisons déjà indiquées à propos de la convenance à observer dans la fabrication des objets du culte. D'ailleurs, l'un de ces calices est fort intéressant, puisque sa coupe est d'une forme évasée, ce qui constitue une exception notoire parmi les calices des premiers temps du moyen âge.

Ces documents ne sont pas les seuls que nous ayons sur les calices et les crosses funéraires.

M. Akermann a aussi trouvé près de Salisbury un calice de même forme que les deux décrits par l'abbé Cochet, avec une patène semblable. Ce calice n'était pas dans un tombeau, mais seulement en terre au côté gauche d'un homme qui avait passé l'âge moyen de la vie[1].

A Provins, la tombe d'un abbé du nom d'Odo et celles de nombreux religieux renfermaient des calices semblables à ceux de Troyes[2].

A Genève, les fouilles pratiquées dans l'église Saint-Pierre ont mis au jour un sarcophage qui contenait les restes de Jean de Courtecuisse, aumônier de Charles VI, évêque de Paris et de Genève, mort le 4 mars 1423; à la droite du corps l'on voyait une crosse, un calice et une patène d'étain, le tout en mauvais état[3].

1. *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes*, Paris, in-8, 1857, p. 384 et 385. Cet ouvrage fait suite à la *Normandie souterraine*.

Archeologia, tome XXXVI, *Notes of antiquarian researches in the summer and autumn of* 1851, p. 11.

2. *Congrès archéologique de France*, séances générales tenues à Troyes en 1853, XXe session. Paris, in-8, Deroche, 1854. Rapport de M. Michelin.

3. *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, tome VIII, p. 7.

Digitized by Google

Dans le tombeau de l'abbé Guillaume II, qui vivait au onzième siècle, on a trouvé, à Fécamp, une petite crosse en plomb[1].

D'Achery, dans l'histoire de Guillaume Lemaire, évêque d'Angers, raconte que lorsque son corps fut porté en terre, on l'avait mis dans un riche cercueil, coiffé d'une mitre blanche; à son côté était une crosse en étain ou en cuivre (*crocia de stanno seu cupro*); sur sa poitrine se trouvaient un calice et une patène en plomb (Guill. Lemaire, mort en 1290)[2].

Enfin, de nombreux archéologues nous signalent dans leurs récentes recherches l'emploi du plomb et de l'étain pour la fabrication des crosses et des calices destinés aux sépultures[3].

Presque tous les calices funéraires d'étain ou de plomb que l'on a pu retrouver ont la forme de calices ordinaires. Ils varient suivant les époques comme les autres calices. Avant les croisades ils se composent comme ceux de Montfaucon d'une coupe et d'un pied reliés par un nœud; aux douzième et treizième siècles la coupe conserve à peu près la même forme, seulement elle s'allonge et s'amincit ainsi que le pied.

Le nœud n'existe que comme ornement central d'une tige assez courte qui relie alors la coupe au pied. Reusens[4], dans les *Éléments d'archéologie chrétienne*, a indiqué cette forme, la plus usitée pour cet usage, en désignant comme type de

1. A. Martin, *Du bâton pastoral*, p. 75.
2. *Spicilegium*, édition de 1655-1677, 13 vol. in-4, tome X, p. 251 et 252.
3. L'abbé Texier, *Dictionnaire d'orfèvrerie chrétienne*, v° *Crosse*.
L'abbé Martigny, v° *Bâton pastoral*.
L'abbé Coffinet, tome XXX des *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, p. 23.
A. Martin, *Mélanges d'archéologie*, 4 vol. in-fol. Paris, 1856, tome IV, p. 153.
M. Barbier de Montault a bien voulu nous signaler quatre calices funéraires en plomb ou en étain, conservés les trois premiers à Rome, dans le trésor de Saint-Pierre et dans l'église de Saints-Côme-et-Damien, et le quatrième au musée d'Angers.
4. Reusens, *Éléments d'archéologie chrétienne*, Louvain, 1875, 2 vol. in-4, tome I, p. 413; tome II, p. 347.

Digitized by Google

ces calices celui conservé au musée de Bruges, qui est de tous points semblable à la description que nous venons de faire.

La pureté et la netteté de certains de ces objets en étain prouvent qu'ils ont été mis là sans avoir jamais servi auparavant[1]. Au surplus, pas un texte ni un monument n'ont donné un semblant de preuve que des abbés ou des évêques se fussent servis dans les cérémonies de crosses d'étain ou de plomb[2]; ces objets n'ont donc existé que comme insignes funéraires, et leur fabrication en découpage d'une lame de plomb le prouve suffisamment.

La fabrication des crosses en étain et de calices de même métal paraît avoir été simultanée; et comme les crosses n'ont pas été en usage avant le sixième siècle[3], nous croyons que les crosses et les calices en étain destinés aux sépultures remontent à l'usage universel des crosses dans l'Église comme insignes des évêques et abbés, c'est-à-dire à la période carlovingienne. Cet usage fut longtemps en vigueur au moins dans certains pays, car le tombeau de Nicolas Bryard, conseiller et aumônier du roi Louis XIII, décédé à Celles en 1619, contenait encore un calice en étain et sa patène[4].

La similitude des deux métaux (étain et plomb) a pu les faire confondre souvent l'un avec l'autre, soit dans les textes monacaux qui nous sont restés, soit dans les descriptions de fouilles faites de nos jours. Ces calices et ces crosses — nous répétons notre première affirmation — n'étaient absolument

1. L'abbé Coffinet, *op. et loc. cit.*, p. 24.

2. Pascal, *Origines et raisons de la liturgie*, collection Migne, tome VIII; v° *Bâton pastoral.*

L'abbé Texier, v° *Crosse.*

3. L'abbé Texier, *ut suprà.* — Voir aussi le testament de saint Remy rapporté par Flodoard (*Historia ecclesiæ Remensis*, livre Ier, chap. XVIII) et par Marlot (*Metropolis Remensis historia*, t. I, p. 183). — Voir encore : La vie de saint Césaire, *Acta sanctorum*, tome VI.

Le mot *crosse* tire son origine du latin *crux.* Dans l'Église primitive, l'extrémité du bâton pastoral se terminait en effet par une croix en forme de *tau.* (L'abbé Texier, *Dictionnaire d'orfèvrerie religieuse*, v° Crosse. — L'abbé Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, v° Evêque.)

4. *Annuaire de l'Aube*, 1866. Dons faits au musée de Troyes en 1865.

Digitized by Google

destinés qu'à symboliser la dignité des prêtres ou des religieux dans les cercueils, et, avant d'être mis dans les tombes, ils n'avaient jamais servi à aucun usage[1].

Certains textes désignent par les mots *plumbum* et *plumbeus* la matière de ces crosses et de ces calices funéraires. Il y a là évidemment, ainsi que nous l'avons dit, une confusion qui s'explique par la ressemblance des deux métaux.

Tout nous porte à croire, en effet, qu'il ne peut s'agir que d'étain pour les calices, tandis que les crosses étaient indifféremment des deux matières. Première raison, et raison capitale. On interdisait tous les jours de plus en plus le plomb pour la confection des calices, et l'étain, au contraire, devenait explicitement toléré ; la révérence des moines pour les décisions de l'Église a certainement fait qu'ils n'ont jamais substitué une matière illicite à un métal permis. En second lieu, ne valait-il pas mieux employer l'étain à la place du plomb, de façon que le calice possédât à tout événement une utilité en servant à une église pauvre? Enfin, n'était-on pas plus habitué et plus en mesure de faire ces sortes de vases en étain qu'en plomb ?

Toujours est-il qu'en dehors des tombeaux l'on trouve encore des objets d'étain qui ont servi au culte et que l'on n'en rencontre presque jamais en plomb.

Au contraire, les crosses d'étain ou de plomb ne pouvaient avoir qu'un usage funéraire. Toutes les crosses d'abbés, même les plus simples, étaient en cuivre ciselé et souvent émaillé. Celles que l'on trouve dans les tombeaux varient beaucoup

1. D'Achery, *Spicilegium*, Paris, 1723, 3 vol. in-fol., tome II, p. 161 : « Corpus ejus ad tumulum detulerunt et posuerunt honorifice in sarcophago.... cum crocia de stagno seu cupro et supra pectus ejus calix et patena plumbei metalli. »

L'abbé Coffinet, *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, tome XXX déjà cité, p. 24.

L'abbé Texier, *Dictionnaire d'orfèvrerie chrétienne*, v° Crosse, p. 567.

Auguste de Bastard, *Études de symbolique chrétienne*, Paris, 1861, in-4, p. 82.

L'abbé Barraud, *Des crosses pastorales*, p. 9.

Digitized by Google

comme forme et la plupart du temps ne sont pas des insignes de dignité abbatiale, mais simplement le simulacre de ces insignes. Ainsi, ce sont quelquefois des lames de plomb épaissés et découpées qui n'ont eu d'autre rôle que de faire connaître plus tard la dignité dont était revêtu le mort dont on retrouverait la sépulture.

A ce sujet, les crosses découvertes à Jumièges sont assez intéressantes à décrire; nous allons voir combien elles ressemblent à celles qui ont été trouvées au Mont Saint-Michel. Cependant ces dernières sont beaucoup moins grossières et semblent avoir été faites par des ouvriers habitués à fabriquer des crosses. Celles de Jumièges paraissent, au contraire, avoir été fabriquées avec précipitation par le premier venu et avec des matériaux qui n'étaient pas destinés à ce travail.

Nous citons le passage d'une lettre que M. Alfred Darcel a bien voulu nous écrire à cet égard :

« Les trois crosses sont d'un autre ton (couleur) que le calice — qui est assez mince — et me semblent des simulacres assez grossièrement fabriqués par le *faber* de l'abbaye, plutôt que des insignes de la dignité du mort.

« La première, la plus complète, me semble forgée sur l'enclume avec une lame de plomb enroulée sur elle-même pour faire la douille, et martelée fortement afin de la réduire en tige plus ou moins ronde enroulée en crosseron.

« Le nœud qui l'enveloppe à la base du crosseron est fait d'un anneau dont on aperçoit les deux bouts fort mal joints.

« La partie inférieure est fabriquée de même. Sa douille est conique, mais le petit nœud et la pointe proprement dite sont à section carrée.

« La seconde crosse est de même travail.

« La troisième est découpée dans une lame de métal assez épaisse et sa douille n'est qu'un tas de fragments.

« Malgré l'étiquette qui l'attribue à un abbé mort en 1028,

Digitized by Google

je la crois d'époque bien postérieure. Elle serait du quinzième siècle que je n'en serais pas très étonné.

« L'un des propriétaires des crosses, M. Lepel-Cointet, a fait analyser le métal, et on a reconnu que c'était du plomb. »

Digitized by Google

Digitized by Google

LIVRE IV

L'ÉTAIN CHEZ LES MOINES ET DANS LA VIE PRIVÉE AVANT LES CROISADES

Dès les premiers temps de l'Église, nous avons vu que l'étain servait à la fabrication des objets du culte ; nous allons le rencontrer aussi, en dehors de l'autel, dans la vie des communautés monastiques. Il est bien évident qu'il devait également entrer dans la confection des objets usuels de la population à cette époque, mais en présence de la destruction de ces objets, il nous a paru à peu près impossible de reconstituer les habitudes privées du peuple avant le treizième siècle[1]. Pour cette période on ne retrouve guère la trace de l'étain que chez les moines; eux seuls, au moyen âge, ont écrit et rapporté les détails des coutumes domestiques. Or il n'existe guère d'autres monuments aujourd'hui que leurs textes.

Nous allons donc énumérer, dans l'ordre chronologique, les documents qui peuvent servir à l'histoire de l'étain chez les moines.

1. Nous n'avons rencontré dans nos recherches qu'un seul objet en étain désigné par ces mots: *Isiellum de stanno*. Cet *Isiellum* est mentionné dans le cartulaire de Poitou au milieu de divers dons faits aux Templiers de 1130 à 1178 (*Archives historiques du Poitou*, Poitiers, 1873, in-4, 2 vol., tome II, p. 156).

M. Mourié, de Saint-Florent (Cher), nous explique ce que signifie le mot *isiellum*. On entendait par là un vase à anse et plus spécialement un bénitier (Journal *l'Intermédiaire*, n° du 10 mai 1883). L'origine latine est *istellus*.

Digitized by Google

L'étain est mentionné pour la première fois comme servant à la fabrication de divers objets et ustensiles dans les constitutions des moines de Cluny. Ces règlements, rapportés par d'Achery, ne datent que du treizième siècle[1], mais l'on peut certainement faire remonter les usages auxquels ils se rapportent aux environs de la date de la fondation de Cluny (918).

Les premiers de ces ustensiles d'étain se trouvent dans la sacristie et servent aux soins de propreté à donner aux objets du culte.

C'est dans une grande vasque en étain que se nettoie le calice; et cette vasque — nous apprennent les mêmes règlements de Cluny — a été de tout temps dans l'Église catholique, fabriquée en étain[2], « quæ de stanno semper est in Ecclesia ».

A côté de la vasque sont trois amphores en étain. L'une sert à apporter le vin, les deux autres de l'eau. Parmi celles-ci, la première contient le liquide qui sert à l'ablution des mains, la seconde est destinée au lavage des calices[3].

Après les règlements de sacristie, nous arrivons à l'ordonnancement de la cuisine, et, là, nous voyons les portions de chaque religieux mises dans des écuelles[4] dont la matière n'est pas explicitement indiquée, mais qui pouvaient bien être en étain, car, parmi les objets de cuisine énumérés dans les constitutions du couvent, se trouvent des manches spéciales destinées à empêcher les vêtements des moines de se

1. D'Achery, *Spicilegium* (éd. de 1723); *Antiquiores consuetudines Cluniacensis monasterii*, lib. II, ch. xxx; *De sacerdote hebdomadario*, tome I, p. 676.

2. « *Calicem vero.... portat* AD AMPHORAM AQUÆ QUÆ DE STANNO SEMPER EST IN ECCLESIA ET IN LOCO COMPETENTI UT OMNES IBI CALICES LAVENTUR. »

Voir aussi sur le même sujet D. Martène, *De antiquis monachorum ritibus*, Lyon, 1690, in-4, p. 170.

3. D'Achery, *op. cit.* (éd. de 1723), lib. III, cap. XII, *De Apocrisario* (sacristain), tome I, p. 693.

« *Et amphora stannea cum qua vinum apportatur forinsecus; duæ aliæ cum aqua ut de una manus abluantur et de altera calices.* »

4. D'Achery, *Spicilegium* (même édition), lib. II, cap. XXXV; *De coquis*, tome I, p. 680.

Digitized by Google

salir au contact de l'étain[1]. Un inventaire des ornements, des meubles et des livres de la sacristie de l'église de Nîmes (1218) énumère un grand nombre d'objets et entre autres un seau en étain[2]; ce seau devait être d'un usage très commun.

Enfin, dans les statuts de l'église de Nantes, nous trouvons un règlement sur l'estimation des plats et objets d'étain en usage chez les prêtres[3].

Les textes que nous venons de citer démontrent non seulement l'existence de l'orfèvrerie d'étain chez les ministres du culte, mais surtout la fréquence de son emploi et son usage comme objet des plus ordinaires.

Voilà pour ce qui concerne l'étain proprement dit. Il faut aussi s'occuper de l'étamage.

L'étamage existait alors, bien qu'il soit rarement cité à propos des objets du culte. Du Cange, à peu près seul, nous fournit quelques détails à ce sujet. Il parle d'abord d'un évêque Herchambert de Freising qui se servait de calices et de patènes étamés. Ce texte est un des rares qui, pour le moyen âge, parle d'objets religieux étamés[4].

Du Cange[5] nous apprend ensuite que, vers le treizième

1. D'Achery, *loco citato* (même édition), cap. XXXVI; *De utensilibus coquinæ*, tome I, p. 682 :

« *Item quatuor paria manicarum, ne stamineorum manica fratrum de nigridine coquinæ familiari sordidentur.* »

2. Ménard, *Histoire de la ville de Nîmes*, 7 vol. in-4, Paris, 1754, t. I, preuves p. 67 : « *Duos ferratos cupreos et tertium stagni.* »

3. D. Martène et D. Durand, *Thesaurus novus anecdotorum*, Paris, 1717, 5 vol. in-fol., tome IV, p. 958.

Statuta synodalia ecclesiæ Nanetensis, cap. XXIV :

« Patellarum vero, *stannorum*, mensarum et aliorum sufficentiam utensilium, duorum aut trium proximorum rectorum arbitrio committimus æstimandam. »

4. *Glossarium*, v° *Stagnum*. — « *Crucem unam deauratam et aliam crucem de stagno paratam.... et alium calicem et patenam stagnatos.* »

5. *Glossarium*, v° *Stanneatus*. — « *Caveant de cetero Hispaniae et Vasconiae et alii omnes abbates ordinis, ne sellis equorum curiosis aut franis ornatis laminis vel lunulis stanneatis.... utantur.* » — Cette citation est extraite du *Thesaurus novus anecdotorum* de D. Martène et D. Durand, tome IV, p. 1335. — *Selecta statuta capitulorum generalium ordinis Cisterciensis ex variis codicibus manuscriptis.* — Statuta anni MCCXXXIII.

Digitized by Google

siècle, les règlements cisterciens défendaient aux moines de se servir, dans les harnachements de leurs chevaux, de croissants étamés. Ces croissants, appliqués aux harnais, étaient d'un usage fort ancien. Il se pourrait même qu'ils fussent compris dans les objets gaulois étamés dont parle Pline, car presque toutes les collections archéologiques gauloises contiennent des croissants en bronze surmontés d'un anneau destiné à les accrocher; fort souvent l'on trouve dessus des traces d'étamure.

Un auteur ecclésiastique, Isidore de Séville, parle encore de l'étamage à la même époque (septième siècle). Il rapporte qu'on étamait fréquemment le cuivre, ce qui lui donnait plus de saveur et empêchait le vert-de-gris de se former. Il ajoute que l'étain servait encore à la fabrication des miroirs[1].

Selon toute vraisemblance, les procédés d'étamage que nous avons signalés dans l'antiquité n'avaient pu changer, mais nous croyons que le but de l'étamage était devenu tout différent, qu'au lieu de songer exclusivement à l'ornementation, on était beaucoup plus préoccupé du soin hygiénique. Quelques troubadours du douzième siècle nous ont laissé la preuve de sa pratique pour l'ordre séculier[2], sans donner toutefois aucune explication de nature à nous édifier sur le rôle et sur la fréquence de l'étamage à cette époque.

1. *Sancti Isidori Hispalensis episcopi opera omnia*, collection Migne, tome III, p. 590.

Lib. VI, cap. XXIII, *De stanno*.

2. La Curne de Sainte-Palaye. — Glossaire des Troubadours, M. S. — Bibliothèque nationale.

V° *Estanhar*. Guillaume de Cabestaing. « *Coma sel que daur et estanha* », comme celui qui dore et étame.

« *Vayssels de coyre, si no son estanhatz* », vaisseaux de cuivre, s'ils ne sont étamés.

V° *Stagnar*. Peyrols d'Auvergne. « *Mi dauret gen so que ora mi stagna* », me dora gentiment ce qu'elle m'étame maintenant.

V° *Stainghar*. Guillaume de Berguedan. « *Car cho dauratz qu'altra poestaz staîngna* », car vous dorez ce qu'une autre puissance étame.

Digitized by Google

Le livre attribué à l'empereur Frédéric[1] est beaucoup plus clair. En précisant la nourriture à donner aux oiseaux de chasse, l'auteur recommande de mettre cette nourriture dans des vases qu'il énumère, entre autres dans des vases de fer. Mais alors, ajoute-t-il, l'écuelle devra être étamée. Cette phrase a une importance capitale, écrite dans un traité de chasse, parce qu'elle permet d'affirmer qu'au temps des croisades l'étamage était fort répandu. Si l'on craignait de donner aux animaux leur nourriture dans des vases en fer qui n'auraient pas été étamés, à plus forte raison devait-il en être de même pour les hommes. Il est donc certain que, pour prémunir contre la rouille les ustensiles en fer d'un usage journalier, on avait le soin de les étamer. Du reste, M. de Vaublanc, en décrivant le mobilier de l'époque, est explicite sur ce point[2].

Il est bien évident, nous l'avons déjà dit, qu'en dehors des ustensiles de l'église, on se servait aussi d'objets d'étain avant les croisades. Dans la majeure partie de la population, qui restait toujours gauloise, l'usage de l'étain, qui existait avant l'invasion, dut probablement continuer[3]. Si nous n'avons ni textes, ni documents pour le prouver, il y a du moins des faits qui démontrent la parfaite vraisemblance de notre opinion. D'abord, l'étain, nous allons le voir, fut employé en grande quantité à différents usages moins appropriés cependant à son caractère que ne l'était l'orfèvrerie. En second lieu, les mines d'Angleterre continuèrent à être exploitées comme auparavant.

Il est probable que le peuple ne se servait point d'étain aux époques barbares de la première partie du moyen âge, et que les écuelles et les pots de ménage étaient en terre gros-

1. *De arte venandi cum avibus*, Augsbourg, 1596, in-18, p. 188. — Liv. II, chap. XXXIII : « De præparatione loci in quo nutriuntur aves et modo nutritionis eorum. »

2. De Vaublanc, *La France au temps des croisades*, Paris, 1844, 4 vol. in-8, tome IV, p. 197.

3. D'Achery, *Spicilegium* (1723), tome II, p. 310; Chronici Gentulensis, cap. III.

Digitized by Google

sière et en bois. Même dans les couvents, nous dit M. Guérard, la vaisselle de bois[1] et de terre était alors la plus usitée. Il faut noter que les inventaires d'églises et de couvents les plus anciens sont presque tous muets sur les objets d'étain, tandis qu'ils indiquent souvent des pièces de cuivre, de bois et autres. Cette pénurie de renseignements nous a permis de supposer que, tout en restant en usage, l'orfèvrerie et la poterie d'étain avaient alors un commerce fort restreint.

Nous disions, un peu plus haut, que l'étain avait reçu différentes applications que ses propriétés n'indiquaient pas naturellement. — Ainsi Grégoire de Tours parle d'un toit en étain qui recouvrait une basilique de la ville dont il était évêque[2].

Son contemporain, Venantius Fortunatus, le poète mérovingien, parle aussi d'un couvercle d'étain que l'on avait placé sur la tombe d'un saint enterré dans la basilique de Saint-Vincent, auprès de la Garonne[3]. Les monuments sont venus corroborer sur ce point le dire des textes, et il existe au musée germanique de Nuremberg un morceau de toiture en étain antérieure au douzième siècle[4].

Après les toitures d'étain passons à la fonte des cloches.

La chronique du moine de Saint-Gal, à propos d'une anecdote miraculeuse, raconte que, sous Charlemagne, les fondeurs de cloches maniaient l'étain[5].

L'étain encore a quelquefois servi de sceau au bas des

1. Voir Guérard, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, 2 vol. in-4, Paris, 1867, tome I, p. XLIX de la préface.

2. Grégoire de Tours, *Opera omnia*, Paris, Ruinart, 1699, in-fol., p. 536. — *Historiæ Francorum*, cap. XVIII.

3. *Venantii Honorii Clementiani Fortunati Italici presbyteri, etc., carmina.* Moguntiæ, 1603, in-4. Liber primus, pièce V.

4. Ce monument nous a été communiqué par M. Essenvein, que nous ne saurions trop remercier; grâce à lui, nous avons eu de nombreux renseignements et obtenu la communication de beaucoup de pièces des plus intéressantes; il n'a cessé de nous aider de sa prodigieuse connaissance de toutes les choses du moyen âge.

5. *Revue archéologique*, tome I, p. 128 (1844).

Digitized by Google

chartes[1], mais très rarement, car on lui préférait d'ordinaire le plomb.

Il était aussi employé en paillons comme dans l'antiquité. Le moine Théophile, dans son traité[2], n'en parle qu'à ce point de vue, et, s'il faut l'en croire, on s'en servait pour faire ces plaques, dites d'argent, que nous admirons encore sur les feuillets enluminés des manuscrits.

Nous avons dit, à propos des bronzes antiques et de la couche de métal brillant qui les recouvre souvent, que cette couche était de l'étain et non de l'argent, parce que ce dernier s'oxyde à l'air et devient tout noir avec le temps, tandis que l'étain ne se décompose point. L'enluminure des manuscrits au moyen âge nous présente le même phénomène et les plaques brillantes qu'ils renferment ont aussi été faites avec de l'étain. Du reste, si l'on examine à la Bibliothèque nationale les reliures d'Henri II, faites de dorures et d'argentures, l'argent y est complètement noir, tandis qu'au contraire l'or a conservé son brillant.

Giraud de Borneil, troubadour du douzième siècle, parle, dans ses poésies, comme d'une chose très ordinaire, de cet usage de l'étain comme paillon[3].

Enfin, l'étain avait aussi son côté funéraire dans l'ordre séculier comme dans l'ordre religieux. C'était dans une boîte en étain que souvent l'on enfermait le cœur de personnages importants quand on le mettait dans le tombeau. En 1838, on fit les fouilles de la cathédrale de Rouen; M. Deville découvrit le cœur de Richard Cœur de

1. E. Hucher, *Sigillographie du Maine. Bulletin monumental*, tome XVIII (année 1852), p. 324.

2. Théophile, prêtre et moine, *Essai sur divers arts* (*Diversarum artium schedula*), publié par M. le comte Charles de l'Escalopier, Paris, 1843, in-4.

3. Raynouard, *Lexique Roman*, Paris, 1840, in-8. V° Estaingh :

Estaings foaillatz
Es men soven al bon azur
Per que mieills teigna eque mais dur.

« Étain feuillé est mis souvent avec le bon azur, afin qu'il teigne mieux et qu'il dure davantage. »

Digitized by Google

Lion au milieu de débris d'*étain*, de soie et d'encens[1]. Cet usage ne paraît pas isolé, car, l'année suivante, en 1839, lorsqu'on ouvrit à Vert, dans l'église Saint-Martin, la tombe du célèbre comte de Horn, on trouva son cœur intact, avec sa forme et sa couleur, conservé dans une urne d'étain[2]. Encore à Rouen, en 1862, l'abbé Cochet découvrait le cœur de Charles V non loin de celui de Richard Cœur de Lion, et la boîte qui le renfermait était en étain et en forme de cœur.

Il est bien évident que, si l'étain était employé à des fins aussi simples et en aussi grande quantité qu'il le fallait pour une toiture d'église, on devait s'en servir en même temps d'une façon constante et usuelle dans la fabrication de la poterie et pour l'orfèvrerie, comme il en fut dans l'antiquité et après les croisades.

A partir de cette dernière époque on n'a cessé, ainsi que nous le prouverons, grâce aux monuments qui sont parvenus jusqu'à nous, de l'employer à toutes sortes de destinations.

Y avait-il, avant le treizième siècle, des orfèvres ou des potiers d'étain, ou bien l'industrie de l'étain était-elle presque exclusivement pratiquée dans les couvents?

Nous avons retrouvé un passage de Mabillon qui, sans répondre à la question, nous indique au moins que certains moines se livraient au travail de l'étain, car l'un d'eux, du nom de Sarulfus, est qualifié de l'épithète de *Stagnarius*[3].

Le moine Théophile ne parle pas une seule fois, dans son livre[4], de l'orfèvrerie d'étain : le texte de Mabillon qui précède et les règles de Cluny, que nous avons eu l'occasion de citer, démontrent pourtant, d'une façon certaine, que l'industrie de l'étain était exercée dans les couvents.

Est-ce à dire qu'en dehors des monastères, il n'y eût aucune

1. Voir le *Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure*, séance du 18 décembre 1869, tome I (1867 à 1869); Rouen, 1870, in-8, p. 394.
2. *Messager des sciences et des arts de Belgique*, année 1839, grand in-8, p. 513.
3. Mabillon, *Vetera analecta*, Paris, 1674, 4 vol. in-8, tome IV, p. 644.
4. Jam cit., *Essai sur divers arts* (*Diversarum artium schedula*).

Digitized by Google

espèce de potiers d'étain? Malgré le manque de preuves directes, nous ne saurions l'admettre[1].

Bien que le Livre des métiers d'Etienne Boileau[2] inaugure la série des textes et des documents relatifs à la fabrication d'objets en étain et à l'emploi de ce métal, M. Viollet-le-Duc a pu recueillir, dans les fouilles de Pierrefonds, quelques monuments de la vie usuelle des premiers temps du moyen âge. Ces fouilles ont mis au jour quelques cuillers et écuelles apparemment contemporaines des croisades[3].

La cuiller en étain que le savant architecte a trouvée pouvait être destinée à toute espèce de services de cuisine ou de table. Elle a 18 centimètres de long et se rapporte, comme forme, au type figuré dans les vignettes du douzième siècle. La capsule en est parfaitement circulaire et très peu concave; le manche long, étroit et terminé par un bouton.

Les assiettes également retrouvées à Pierrefonds ne sont pas antérieures au quatorzième siècle. A ce propos, il importe d'expliquer qu'avant le douzième siècle les convives n'avaient point d'assiettes posées devant eux sur la table, et encore une assiette servait-elle, à cette époque, à deux personnes. « Auparavant, on prenait les mets découpés dans les plats avec la main, ainsi que cela se pratique encore en Orient; les débris étaient laissés sur la table ou jetés à terre. L'assiette devint d'un usage général quand l'art culinaire se perfectionna et que l'on servit des ragoûts, des crèmes. Les peuples primitifs font, avant tout autre mets, usage des viandes grillées. On servait sur la table certains brouets, mais chacun avait alors sa cuiller et puisait à même le vase

1. Voir à ce sujet le livre si remarquable de M. Léopold Delisle, de l'Institut : *Etudes sur les conditions de la classe agricole en Normandie au treizième siècle.* Malgré ses recherches minutieuses, M. Delisle n'a pu trouver d'inventaire d'homme du peuple, paysan ou ouvrier, avant le quatorzième siècle.

Voir aussi Babeau, *La vie rurale dans l'ancienne France*, Paris, in-8, 1883, ch. II, p. 27 et suiv.

2. *Histoire générale de Paris*, imprimerie nationale, 1879, gr. in-fol. *Les métiers et corporations de la ville de Paris*, XIIIe *siècle.*

3. *Dictionnaire du mobilier*, tome II. V° *Cuiller.*

Digitized by Google

comme nos soldats puisaient à la gamelle[1]. Avant de faire usage des assiettes, chez les personnages où régnait un certain luxe, les viandes étaient posées devant chaque convive par l'écuyer tranchant sur un morceau de pain plat. A chaque viande, on changeait l'assiette de pain. L'usage de placer sous le menu gibier rôti des tranches de pain est une dernière tradition de cette ancienne coutume qui s'est conservée jusqu'à notre temps[2].

« Les assiettes les plus anciennes rappellent à très peu près la forme de nos assiettes modernes. Cependant, elles étaient plus petites ; très plates si l'on servait des mets secs, très creuses au contraire pour les mets liquides. On faisait rarement usage d'assiettes de terre. Le bois chez les pauvres, l'étain chez les personnes aisées, l'argent chez les grands seigneurs, étaient les matières employées. »

Tous les progrès accomplis pour les usages de la vie privée semblent l'avoir été d'abord dans les couvents. Ainsi nous croyons que longtemps avant le treizième siècle, époque que Viollet-le-Duc nous donne comme celle de l'introduction de l'assiette dans les repas, les moines se servaient déjà d'écuelles pour manger leur nourriture. Le texte des Institutions de Cluny le démontre, et, toute l'industrie et la science étant pour ainsi dire réfugiées dans les monastères, il est bien évident que la civilisation fut créée, développée et répandue par les ordres religieux, qui furent les véritables et les seuls pionniers de la civilisation durant tout le moyen âge.

Nous avons vu durant l'antiquité comment l'étain était extrait d'Angleterre et importé de là dans tout l'ancien continent. Les mines de la Grande-Bretagne ne restèrent pas moins productives pendant tout le moyen âge[3]. Presque à

1. Aujourd'hui, chaque soldat a sa gamelle.
2. Voir Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné du mobilier*, au mot Assiette. Gay, *Glossaire*, *passim*, au même mot.
3. Depping, *Histoire du commerce entre le Levant et l'Europe*, *depuis les croisades*

Digitized by Google

tout moment nous voyons des chartes concernant les mines d'étain de Cornouailles[1]. Leur production est même considérable, à en croire l'importance que les souverains d'Angleterre attachent à la transmission de la propriété des mines à leurs enfants[2].

Vers le douzième siècle, on découvrit en Bohême d'autres mines[3], mais leur prospérité ne fut complète qu'au quinzième siècle. Le centre de la production resta donc la Cornouailles. De là, on exportait comme autrefois l'étain pour tous les pays d'Occident[4], et même, à en croire M. Smith, jusqu'au fond de l'Afrique.

Bruges était le grand comptoir de l'étain pour les pays du Nord[5]. C'est même de cette ville que, dans les premiers temps du moyen âge, des espèces de caravanes allaient chercher ce métal pour le transporter à travers toute l'Allemagne jusqu'en Orient[6].

jusqu'à la fondation des colonies d'Amérique, Paris, 1830, 2 vol. in-8, tome I, p. 341, et tome II, p. 334.

Balducci Pegoletti, *Pratica della mercatura*, ch. XXIX, p. 130; dans *Della decima et delle altre graveze*, Lisbonne, 2 vol. in-4, 1766.

Agricola, *De veteribus et novis metallis*, in-4, Bâle, 1546, p. 410.

Hœfer, *Histoire de la chimie*, Paris, Firmin-Didot, 1866, 2 vol. in-8, tome I, p. 492 et suiv.

Hawkins, *Transactions of the Royal Geological Society of Cornwall*, Penzance, in-8, tome III, 1828, p. 126 et 127.

1. Jast, *Voyages métallurgiques*, Paris, 1781, in-4, 3 vol., tome III, p. 523 et suivantes. — Usages et coutumes du Devonshire et de Cornouailles pour les mines d'étain.

Rymer, *Fœdera, conventiones, litteræ*, Londres, 1739, in-fol., tome II, l. iv, p. 18, p. 161.

Hœfer, *Histoire de la chimie*, tome II, p. 492.

2. Rymer, *opere citato*, tome II, p. 161.

3. Balbin, *Miscellanea historica regni Bohemiæ*, Prague, 1679, cap. xv.

Hawkins, *opere citato*, p. 126 du tome III.

4. Hœfer, *op. cit.*, tome II, p. 494.

Depping, *op. cit.*, tome I, p. 341.

Balducci Pegoletti, *Pratica della mercatura*, vide suprà.

Hawkins, *op. et loc. cit.*

5. Smith, *The Cassiterides*, London, 1 vol. in-8, 1863, p. 26.

6. Hawkins, *op. cit.*, tome III, p. 127.

Worms, *Histoire commerciale de la Ligue hanséatique*, Paris, 1864, in-8, p. 215.

Depping, *op. cit.*, tome II, p. 324.

Digitized by Google

Dans toutes les villes hanséatiques il y en avait un commerce assez considérable et les habitants de Dinant ne se contentaient pas, au douzième siècle, de faire le trafic du cuivre, ils faisaient aussi, avec les villes du Rhin et de la mer Baltique, un commerce considérable d'étain[1].

Ce ne fut que plus tard que les Vénitiens, alors les premiers navigateurs du monde, le transportèrent par mer jusqu'en Égypte, en Syrie, à Constantinople et au fond de la mer Noire[2]. Ils le recevaient en plaques assez épaisses et lui donnaient la forme de baguettes que nous avons signalée dans les stations lacustres de la Suisse et sous laquelle l'étain, à l'heure actuelle, est encore livré au commerce[3]. On le fondait aussi à Mayorque et en Provence, mais le plus estimé dans les stations de l'Orient était toujours celui de Venise[4]. On sait que les Orientaux en usaient considérablement, puisque tous leurs vases étaient étamés[5].

Enfin, on retrouve en Espagne de nombreuses traces du commerce de l'étain[6], et, en France, des chartes donnent

1. *Messager des sciences et des arts de Belgique*, 1836, tome IV, grand in-8, p. 112 à 117. Charte de 1204 sur les privilèges des habitants de Dinant dans la ville de Cologne. *De stagno similiter de singulis centenariis singulos denarios, — sed si cuprum stagnum, etc., ibidem emerunt, dabunt inde ut supra dictum est.*

Sartorius et Lappenberg, *Urkunlinde, Geschichte des Ursprunges der deutschen Hanse*, Hamburg, 1830, in-4, p. 58 et 60 (1252). Tarif de tonlieu entre la Hanse allemande et la Flandre : « Lastum cupri transiens sex denarios ; si vendatur apud Dam XII den. ; lastum stanni tantumdem. — Millenum stanni vel cupri transiens quatuor denarios et si vendatur apud Dam, octo denarios. »

2. Canciani, *Leges barbarorum antiquæ*, Venise, 1792, 3 vol. in-fol., tome III, p. 364. — *Capitulare nauticum pro emporio Veneto*, cap. cxv.

Sanuto, *Secreta fidelium crucis*, Hanau, in-fol., 1511, tome II, p. 24. — *Gesta Dei per Francos*, lib. I, pars I, cap. IV.

Depping, *op. cit.*, tome II, p. 323.

3. Balducci Pegoletti, *Pratica della mercatura*, tome I, p. 130.

4. Célestin Port, *Essai sur l'histoire du commerce maritime de Narbonne*, Paris, 1854, in-8, p. 69.

Depping, *op. cit.*, tome I, p. 341.

5. Depping, *op. cit.*, tome II, p. 334.

6. Capmany, *Memorias historicas sobre la marina, commercio y artes de la antigua ciudad de Barcelona*, Madrid, 1792, 3 vol. in-4, tome II, p. 3, 15 et 16 ; tome III, p. 19 et 21 ; tome IV, p. 18 et 20 de l'appendice.

Digitized by Google

continuellement connaissance de transactions dans lesquelles l'étain joue un rôle important[1].

Les procédés de fabrication furent les mêmes que ceux que nous avons indiqués pour l'antiquité. Barthélemy de Glainville, auteur du treizième siècle, parlant de l'industrie de l'étain, ne mentionne que des procédés déjà indiqués par Isidore de Séville[2]. Ce fait seul démontre qu'aucun perfectionnement ne fut apporté au commencement du moyen âge dans le travail des étameurs et des potiers d'étain.

Les écrivains de ce temps ont mis au jour des quantités de volumes sur l'alchimie dans lesquels il est traité de l'étain. Nous ne croyons pas devoir entrer dans les détails qu'ils donnent. Ces livres, excessivement longs et presque incompréhensibles aujourd'hui, sont faits pour un autre âge, et il suffit ici de signaler leur existence en passant.

Maintenant nous allons nous efforcer de faire voir quel était dans la seconde partie du moyen âge, en France, l'usage de l'étain, ce qui nous amènera à parler de l'Église, de la vie privée des différentes classes de la société et, en dernier lieu, des corporations.

1. De Laurière, *Ordonnances des rois de France de la troisième race*, Paris, in-fol., tome I, p. 423, Mandement de Philippe le Bel sur le transport des marchandises hors du royaume (1304); — p. 599, Lettre de Louis X le Hutin touchant le péage des marchandises voiturées par eau (1315); — p. 670, Privilèges accordés par Charles V aux marchands italiens commerçant avec Nîmes (1366).

Brussel, *Nouvel examen de l'usage général des fiefs en France pendant les* XIe, XIIe, XIIIe *et* XIVe *siècles*, Paris, 1750, 2 vol. in-4, tome II, p. 203. *Extrait du compte général des revenus du roi pour l'année* 1202. (Il y est parlé d'un millier d'étain, *uno miliario staminis.*)

Gallia christiana, tome VI, p. 144. *Concordia inter abbatem oppidanosque Villamagnæ et dominum de Felgariis in provincia Narbonense* (1197). Il est question de *carga ex stagno* estimée 3 deniers.

M. Moulenq, *Albias et ses coutumes*, d'après une traduction du seizième siècle; *Bulletin archéologique de Tarn-et-Garonne*, Montauban, grand in-8, 1869-1870, p. 132. — Ces coutumes datent de 1287; elles mentionnent : *Pour charge de fer neuf en platte et pour* ESTAING *deux deniers.*

2. *Le Propriétaire des choses*, traduit du latin par maistre Jean Corbichon, Paris, 1556, in-4, livre XVI, ch. LXXXI : *Des pierres et métaux; — De l'estain.*

Digitized by Google

Digitized by Google

LIVRE V

L'ÉTAIN AUX QUATORZIÈME ET QUINZIÈME SIÈCLES

L'on a pu voir par le livre d'Étienne Boileau que, dès le treizième siècle, et probablement à une époque antérieure, l'industrie de l'étain avait, à Paris, plusieurs branches, dont la principale était celle de la poterie.

Les statuts provinciaux sur l'organisation et le fonctionnement des métiers sont tous postérieurs à la prévôté parisienne de Boileau : les plus anciens que nous ayons rencontrés sont du quatorzième siècle. A partir de cette dernière époque, l'industrie de l'étain prend tous les jours du développement. La fabrication se multiplie, l'étain se répand parmi la population, et ses divers usages dans l'Église et dans la vie privée apparaissent plus distinctement. Les chartes, d'une part, les inventaires, les chroniques et surtout les monuments, si nécessaires pour étudier l'histoire, deviennent plus nombreux, soit que l'industrie, comme nous venons de le dire, fût plus active et plus répandue, et c'est l'opinion la plus vraisemblable, soit seulement que les destructions se soient moins produites à partir du quatorzième siècle.

La transition est fort sensible. Là où, au commencement du moyen âge, une famille pauvre possédait à peine quelques pots de terre grossiers dans son ménage, aux débuts de la guerre de Cent Ans, elle avait, — s'il faut en croire les quelques données de situation mobilière qui sont parve-

Digitized by Google

nues jusqu'à nous, — une tout autre série d'ustensiles de ménage[1].

En pénétrant dans toutes les classes de la société de cette nouvelle époque, nous allons constater en détail ce que nous avançons d'une façon générale.

Mais, fidèle au plan que nous avons adopté pour l'étude des périodes précédentes, nous allons nous occuper d'abord des instruments du culte en étain, nous verrons ensuite quel fut l'emploi de notre métal comme ustensile privé dans les couvents, parmi le peuple et chez les grands. L'étamage, devenant plus rare, ne sera plus signalé qu'accessoirement. Enfin, nous terminerons en ajoutant ce que nous avons pu recueillir sur les corporations, c'est-à-dire sur les fabricants d'ouvrages en étain et sur une branche toute nouvelle du travail de l'étain, celle de la bimbeloterie, des méreaux et des enseignes de pèlerinage.

1. Voir à ce sujet l'ouvrage de M. Siméon Luce, de l'Institut, couronné du grand prix Gobert, Paris, 1875, *Duguesclin et son époque*, ch. III, p. 55.

Albert Babeau (*La vie rurale dans l'ancienne France*, Paris, in-8, 1883) dit (p. 27) que l'étain avait précédé l'argenterie et la faïence chez les bourgeois, et même chez les dignitaires de l'Église ».

M. Guérard, dans la préface du *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille* (jam cit., vide suprà), est de l'avis, plus vraisemblable à nos yeux et mieux prouvé, que la première vaisselle fut en bois et en terre cuite, auxquels succéda ensuite l'étain.

M. Léopold Delisle a publié en 1851 un ouvrage récompensé aussi du prix Gobert, *Étude sur la classe agricole en Normandie au treizième siècle*. Nous n'avons pu y puiser aucune donnée sur la question qui nous occupe. M. Delisle, malgré sa profonde érudition et ses savantes recherches, ne nous met sous les yeux que des inventaires du quatorzième siècle se rapportant à des commanderies de Templiers, où il est question de vaisselle.

Lire également l'*Histoire de l'industrie française et des gens de métier*, par Alexis Monteil; Limoges, 2 vol. in-8, tome I, p. 140.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

L'ÉTAIN DANS L'ÉGLISE.

Dans cette seconde période, on ne fabriqua pas probablement aussi souvent que dans la première les objets du culte en étain.

Le développement considérable de l'orfèvrerie, commencé par Suger et vivement continué par saint Louis, arrive en effet à son apogée au quinzième siècle, et il est bien évident qu'à ces époques les couvents et les églises usaient de leurs revenus, qui étaient souvent considérables, pour se faire faire les objets d'art les plus beaux comme instruments du culte.

D'autre part, les règlements de l'Église, qui ne faisaient que tolérer l'étain pour la confection des calices, furent de plus en plus appliqués. Aussi allons-nous voir beaucoup plus souvent des burettes ou d'autres objets accessoires, tandis que les documents ne nous parleront que rarement de calices d'étain.

Sept calices en étain nous sont seulement signalés par les textes durant toute cette période. Ce sont des inventaires qui les mentionnent.

Le premier de ces inventaires, de 1374, est extrait du registre de l'officialité de l'abbaye de Cerisy[1]; le second, de

1. Gustave Dupont, *Le registre de l'officialité de Cerisy*, Caen, 1880, in-4, p. 216 : « Quia non erat calis argens ibi et celebrabant cum calice plumbo. »
Bien que notre document fasse mention d'un calice en plomb et non en étain, nous avons cru devoir parler de cet objet. Il est cité comme une exception dans

Digitized by Google

1386, nous est donné dans les comptes de la succession d'un chanoine de la cathédrale de Troyes[1]; le troisième inventaire, en date de 1454, est la nomenclature des meubles, linges, ornements et joyaux de l'église Saint-Étienne de Brie-Comte-Robert[2]; l'autre, de 1512, est l'état du mobilier du château d'Hallincourt[3]; le suivant, de 1527, est l'inventaire des objets mobiliers afférents au culte du prieuré de Saint-Martin de Berjerac[4]; celui qui vient après, en 1586, est une nomenclature des dons faits à la paroisse de Lésignac par le seigneur du lieu[5], et le dernier, en date de 1589, est l'inventaire de Saint-Pierre du Lac, en Anjou[6].

Mais arrivons aux textes qui font mention des burettes. Nous allons les citer aussi dans l'ordre chronologique. Mieux que tous les commentaires ils apprendront ce que devint l'étain dans l'Église.

Le premier en date est un inventaire de l'année 1342, extrait du cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille et cité par Du Cange. Deux burettes d'étain y sont enregistrées[7].

Le procès-verbal d'une visite de l'hôtel-Dieu de Gonesse

le registre de Cerisy, ce qui prouve que le métal était prohibé par l'Église, comme nous l'avons établi plus haut. Les calices de plomb n'avaient plus, nous l'avons vu aussi, qu'un usage funéraire.

1. *Archives de l'Aube*, A. 2280, p. 15, v°.

2. *Bulletin de la Société historique et archéologique de Seine-et-Marne*, 1865, tome II, p. 77.

3. *Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin*, tome III, p. 68.

4. *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, tome IV, p. 138.

5. *Bulletin de la Société archéologique du Limousin*, 1859, p. 42.

6. *Revue de l'Art chrétien*, IIe série, tome XI, p. 8. Inventaires de quelques églises rurales de l'Anjou, par Mgr Barbier de Montault.

Il existe dans les musées un certain nombre de calices d'étain des seizième et dix-septième siècles. Le musée du Louvre en possède un catalogue par M. de Laborde sous le n° 1037. M. de Laborde a cru voir une patène dans une assiette de Nuremberg datée de 1619. Nous sommes en mesure d'affirmer que cette pièce n'a aucun caractère religieux et n'a point servi à cet usage. C'est un des nombreux exemplaires des assiettes du dix-septième siècle.

7. Du Cange, v° *Vinateria* : « Item duas vinaterias de stagno. » Cette charte n'a pas été publiée par M. Guérard.

Digitized by Google

(26 octobre 1351) énonce qu'il y avait dans la chapelle de l'hôpital deux burettes en étain[1].

Du Cange cite encore un inventaire de l'église de Vence, de l'année 1361, où il est question de deux petits vases d'étain, évidemment des burettes[2].

En 1362 on faisait aussi l'inventaire du trésor de l'abbaye de Fécamp, et dans différentes chapelles on trouvait successivement huit « bulettes » d'étain (burettes), c'est-à-dire les petites bouteilles destinées à contenir le vin et l'eau pour le sacrifice de la messe[3].

A partir de cette date de 1362, les burettes en étain reviennent assez souvent dans les inventaires d'abbayes; sans quitter le quatorzième siècle, nous les trouvons d'abord et de nouveau à Saint-Victor de Marseille en 1372; Du Cange les cite encore dans un inventaire manuscrit de 1379, dont il ne précise pas la source; et cette même année 1379 elles sont mentionnées dans l'inventaire du trésor de l'église du Saint-Sépulcre de Paris[4].

Au quinzième siècle, en 1430, nous les revoyons dans l'inventaire de l'hôpital Saint-Jacques, à Mons; en 1436, dans celui de la collégiale de Montpezat; en 1454, dans celui de l'église Saint-Étienne à Brie-Comte-Robert, à la même époque encore dans l'inventaire de la cathédrale de Rouen, et enfin, en 1476, dans les registres de l'abbaye de Flamarens[5]. Les termes employés pour les désigner varient : tantôt nous trouvons le terme ordinaire *bulette*, dont nous avons fait le mot *burette*, ou *burlette*, puis successivement *pochon*, *pithalpha* ou *flascus*, *missarana*, *vinateria*, *canette*,

1. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 4e série, tome V, p. 271. Extrait des Archives nationales, reg. Z, 7761, f° 85. *Mobilia dicte domus. Res capelle :* « Et 2 burete de argento, 2 alie de stanno ».

2. Du Cange, v° *Frascus :* « Item duos frascos de estagno ».

3. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, tome XX, p. 160.

4. Inventaire de l'église du Saint-Sépulcre, publié par E. Molinier, tome IX de l'*Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, p. 239 et suivantes.

5. Voir les sources de ces différentes citations à la page suivante.

Digitized by Google

chaînette, choppines, choppineaux[1]. Mais, malgré la différence de ces termes, le rôle des objets qu'ils désignent est incontestable, et ce sont les deux petits récipients qui servent à contenir l'eau et le vin du saint sacrifice de la messe que définissent les différents termes que nous venons de citer.

A ces renseignements il convient d'ajouter une coutume que nous avons déjà signalée, mais qui, dans les termes va-

1. Le *pochon*, *poçon*, *poisson*, du latin *pochonus*, est un petit vase pour le vin, une burette dans l'Eglise.

Le *pitalfus*, *pitalphus*, *pitalpha*, *pitelfus*, n'était autre chose qu'une pinte à vin dans la vie civile. Mais son usage était beaucoup plus religieux que séculier : le pitalphus dans la sacristie est une burette (Du Cange, V^le *Pochonus* et *Pitalphus*).

Le savant linguiste cite le cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, où il est fait mention en 1372 d'un « quodam pitalpho stagni » ; à cette citation, il en ajoute une autre qui s'applique aux deux espèces de vases *pochons* et *pitalphos*. C'est un inventaire de l'année 1476, extrait des registres de Flamarens : « Item plus dixit se invenisse tres juxtas sive pitalphas stagni. — Item aliam pitalpham rotundam stagni, absque coopertorio, unius quarti. — Item unam pitalpham rotundam stagni, tenentem quinque pochonos vini. »

C'est de *Flascus* qu'est dérivé le mot français *flacon*.

Quant à *missarana*, ce terme implique un objet destiné au service de la messe.

Du Cange, v^e *Missarana :* Inventar., M. S. ann. 1379. — « Item duæ missaranæ cum covercellis et una alia sine covercello stagni. »

La canette ou chaînette, du latin *canna* (cantharus poculum), était une burette d'église dans la France du moyen âge. Voy. *Inventaire de la collégiale de Montpezat* (1436). Revue des Sociétés savantes, VIe série, tome III, p. 566-68 : « Item unum par canetarum stagni. » — *Inventaire de Poligny* (1517), même Revue, même série, tome IV, p. 235 : « Item deux chanettes d'estain ».

Le terme de *choppines* et de *choppineaux* servait à désigner les burettes en Anjou. — Inventaire de Saint-Pierre du Lac (1591) : « Item deulx choppines d'estain servant à mettre l'eau et le vin quand on dit la messe. » — (1589) : « Item ung petit chandelier de cuivre et deux petits chaupineaux d'estain. » (*Revue de l'Art chrétien*, 2e série, tome XI.)

L'usage des burettes d'étain continue dans l'Église jusqu'à la disparition de ce métal. Nombre d'autres inventaires nous les signalent à toutes les époques. Voir notamment :

Bulletin de la Société d'archéologie, sciences et arts de Seine-et-Marne, année 1865, tome II, p. 77. Inventaire des meubles, linges, ornements et joyaux de l'église Saint-Étienne de Brie-Comte-Robert en 1455 : « Item six burettes d'estain, un encensoir, trois orfeaulx, deux petites clochettes. »

Charles de Beaurepaire, *Notes historiques et archéologiques sur la Seine-Inférieure*. Rouen, 1883, in-8°. — Cathédrale de Rouen. Notice sur la chapelle Sainte-Catherine. Inventaire du milieu du quinzième siècle.

1er autel : Item II birectes d'estain.

4e autel : II birectes d'estain.

Voir aussi le *Messager des sciences et des arts de Belgique*, année 1855, p. 422. Inventaire des meubles et ornements de l'hôpital Saint-Jacques de Mons en 1430 :

Digitized by Google

gues où elle est rapportée, peut s'appliquer à tout le moyen âge. Il était d'usage que parmi les objets fournis par la dîme dans les Flandres, fussent toujours des vases d'étain destinés à contenir l'eau et le vin de la messe. Ces burettes étaient fournies deux à deux, et, dans chaque paire, une des burettes devait porter visiblement la lettre A, tandis que l'autre devait avoir la lettre V, où l'on peut lire facilement les mots *aqua* et *vinum*[1]. La raison de cette inscription s'appliquerait seulement aux burettes de matière opaque, à travers lesquelles on ne pouvait distinguer le contenu de chacune des deux burettes.

Quelques-uns des inventaires que nous venons de citer mettent en lumière bien des points restés obscurs dans l'histoire des Rites jusqu'au quatorzième siècle.

L'inventaire de l'église du Saint-Sépulcre, entre autres, est des plus intéressants pour notre étude. Commençant par les objets de sacristie, il énumère tout ce qu'il y a dans l'église. Cette paroisse était riche, car tous les objets que nous y voyons sont luxueux. Les ornements étaient conservés dans la sacristie. Les objets usuels non consacrés restaient au contraire dans les chapelles.

De l'examen de cet inventaire on peut conclure qu'à Paris les calices étaient à peu près tous en argent doré, que les

« iiij pochons d'estain », et les *Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin*, tome III, p. 67. Inventaire fait après la mort de Pierre Legendre, seigneur d'Hallincourt (1512) : « Item, deux chandelliers de cuyvre à poinctes et deux petites burettes d'estaing, prisez ensemble seize sols parisis. »

(*Revue de l'Art chrétien*, 2e série, tome XI.) Inventaire de Saint-Pierre du Lac, en 1676 : « Quatre chopineaux d'estaing. » — Inventaire de la chapelle de Sainte-Barbe, à Genetuy (1617) : « Deux burettes d'étain avec un bassin de feillance. » — Inventaire de l'église de Luigné (1656) : « Item deux choppineaulx d'estain. »

Mgr Barbier de Montault, dans le même volume de la *Revue de l'Art chrétien*, au sujet de ces inventaires, nous dit que les évêques Miron, en 1622 ; de Rueil, en 1644 ; Poncet de la Rivière, en 1617, et de Vaugirauld, en 1737, prescrivirent dans leurs statuts des burettes d'argent, d'étain ou de verre : « *Ampullæ argenteæ, stanneæ vel vitreæ* ».

1. *Annales de la Société archéologique de Namur*, tome XII, p. 357. État ancien des paroisses dans le comté de Namur.

Digitized by Google

burettes des jours de solennité étaient aussi en métal précieux, et qu'au contraire toutes les burettes d'un usage journalier étaient en étain, absolument comme de nos jours elles sont en verre.

Mais les prescriptions ecclésiastiques ne s'arrêtaient pas à désigner la matière des objets du culte, elles ordonnaient aussi des mesures de propreté qu'au dire des théologiens l'on observait comme de véritables ordonnances. Ces prescriptions, comme tout ce qui est du domaine ecclésiastique, sont méticuleuses. Ainsi, en ce qui concerne les burettes :

« Le plat doit être nettoyé et essuyé tous les jours ; s'il est d'étain, il faut le laver tous les trois mois dans la lessive chaude, le frotter avec de l'avoine ou d'autres graines qui ont des enveloppes ou avec des coquilles d'œufs pilées, le laver de nouveau avec de l'eau claire, le faire sécher et l'essuyer avec un linge propre[1]. »

A côté des objets destinés au saint sacrifice de la messe viennent s'en ranger d'autres également à l'usage du culte et concernant aussi spécialement l'autel.

Le musée de Nuremberg[2] conserve, par exemple, une croix d'autel en étain : elle ne doit pas être antérieure au quinzième siècle et a été faite, au moins pour son gros œuvre, au moyen de lames d'étain, coulées probablement dans la pierre, rajustées ensuite les unes aux autres et clouées sur une carcasse de bois. Pour la décorer davantage on l'a entièrement dorée au mercure.

Une autre croix de « cuivre et d'estain en laquelle est le crucifiement » nous est signalée au seizième siècle par l'un des inventaires de l'église Saint-Pierre du Lac[3], que nous avons eu l'occasion de citer plus haut en parlant des burettes.

A côté du crucifix, nous voyons ordinairement sur l'autel

1. Collection Migne. — *Dictionnaire des cérémonies et des rites sacrés* de l'abbé Boissonnet, d'après Gavantus. — Supplément, p. 722.
2. Musée germanique de Nuremberg.
3. *Revue de l'Art chrétien*, 2e série, tome XI, p. 9.

Digitized by Google

des chandeliers et des candélabres. L'étain, pendant le moyen âge, a été aussi mis en œuvre pour leur fabrication. Deux inventaires de la seconde moitié du quatorzième siècle en font foi sur deux points opposés du territoire : ils mentionnent, l'un en Belgique, à Soignies[1], l'autre dans le Midi, à Vence[2], des chandeliers d'étain et des candélabres.

Si nous parlons ici en même temps de l'orfèvrerie d'étain et de l'étamage, dont jusqu'à présent nous avions toujours fait l'objet d'études séparées, c'est que, dans la seconde moitié du moyen âge, l'étamage paraît n'avoir plus été en usage dans l'Église. Si nous en exceptons, en effet, les tuyaux d'orgue, dont nous allons parler tout à l'heure, c'est la seule fois que nous en avons retrouvé la trace.

Lorsqu'on entre dans une église pour l'étudier, on va visiter d'abord le chœur; c'est ce que nous avons fait en commençant à passer en revue les burettes, la croix et les chandeliers.

Si maintenant nous tournons le dos au chœur, nous nous trouverons en face de l'orgue, généralement placé au-dessus de la grande porte.

L'on fabriqua, au moyen âge, des tuyaux d'orgue en étain et en métal étamé. Ici, encore, laissons parler les textes.

En 1451 on réparait les orgues de l'église collégiale de Namur, et l'on trouve dans les comptes :

« *Payet :*

« *Item pour claux de patin*[3], *claux stameis et fil d'arcal, ensamble II heaumes*[4], *I wihot*[5] *et demi.*

1. *Messager des sciences et des arts de Belgique*, année 1854, p. 477. Inventaire des livres et ornements de l'église du chapitre de Saint-Vincent à Soignies en 1382 (Archives du Royaume) : « ij candelers d'estaing ».

2. Du Cange, v° *Stanhatus*. Inventorium ann. 1361 ex Tabul. D. Venciæ : « Item sex brocas sive candelabros ferreos stanhatos. »

3. *Patin* pour *potin*. Laiton.

4. Le heaume était une arme défensive pour la tête, en d'autres termes un casque. Certaines monnaies où était gravé un heaume lui empruntèrent son nom. (Du Cange, *Glossaire français*).

5. Le wihot, qui forme ici l'appoint du heaume, devait être une monnaie

Digitized by Google

« *Item pour XV fuellez*[1] *d'estain pour blancquit les buziaulz*[2] *desdis orghenez, VI heaumes.*

. . . . . .

« *Item à Jehan Mastial pour XVI libvrez de plom et une libvre de stain, ensamble XL heaumes.*

. . . . . .

« *Item pour VI fuellez d'estain pour les huys des petitez orghenez, III heaumes et demi*[3]. »

Un peu plus tard, en 1481, dans un incendie qui détruisit une grande portion de la cathédrale de Reims, l'orgue fut brûlé, et les procès-verbaux des réparations qui eurent lieu portent la mention suivante :

« *Ont dit aussi et attesté tous les susnommés, attestans que en la dicte église ont été construictes et édifiées et faictes neuves certaines grandes orgues somptueuses et de grande magnificence, dont les tuyaulx sont tous de fin estain, pour le service et honneur de Dieu en la dicte église, pour les tuyaultz des quelles orgues faire et parfaire a esté mis et employé par la dicte église, comme les dits Varmert et Razebois, fondeurs et pottiers d'estain, ont attesté et affirmé la quantité de* 14 500 *livres d'estain et souldure et mieux, vallant le* 100 *de livres* 16 *livres tournois qui font en sommes* 2,320 *livres tournois*[4]. »

La cathédrale de Reims est une des belles églises du monde, et les termes de cette citation prouveraient que les orgues en étain étaient, au quinzième siècle, les plus recherchées. Du reste, ce fait n'aurait rien d'extraordinaire, puisque aujourd'hui il n'y a guère de tuyaux d'orgue qu'en étain[5].

Au souvenir de la cathédrale de Reims vient s'ajouter en-

basse, si l'on en juge par la signification du mot *wihot* que nous n'énoncerons pas, parce qu'elle est un peu trop gauloise. (Du Cange, *id.*).

1. Feuilles.

2. Du latin *Busa*, *Busya*, canal, tuyau (*Glossaire* de Du Cange), Vie *Busa*, *Busya*.

3. *Annales de la Société archéologique de Namur*, tome XIII, p. 84, 85, 86.

4. Marlot, *Histoire de la ville, cité et université de Reims*, 1848, 4 vol. in-4°, tome IV, p. 665.

5. Un auteur italien du seizième siècle, Vannuccio Biringuccio, en son ouvrage

Digitized by Google

core un autre témoignage que nous trouvons dans l'une des plus charmantes églises du style flamboyant. Il s'agit de l'église Saint-Maclou de Rouen, dont le portail en demi-cercle est un des plus beaux motifs d'architecture du quinzième siècle.

Si, après avoir passé le portail, on entre dans l'église, franchissant les portes de bois sculptées par Jean Goujon, l'on arrive au-dessous de l'orgue.

Celui que nous citons, et qui a été depuis remplacé, datait du commencement du seizième siècle. Pour en faire les tuyaux, disent les comptes de l'église, les trésoriers achetèrent à deux Anglais, au prix de 263 livres, « *deux saumons d'estains*[1] ».

On pourrait citer encore nombre d'autres églises dont les orgues avaient des tuyaux d'étain. Mais les trois citations que nous venons de faire s'appliquent à trois des églises les plus connues de France. Nous arrêterons là une énumération de preuves déjà suffisante.

Nous avons examiné l'orgue; tout auprès nous apercevons le bénitier et non loin de là, dans une chapelle latérale, les fonts baptismaux.

Nous avons trouvé quelques bénitiers en étain; mais ces bénitiers ne sont pas ces grandes vasques de marbre placées au bas des nefs des cathédrales, ce sont simplement les vases qui contiennent l'eau bénite et dans lesquels trempe le goupillon. Le plus ancien que les textes aient signalé (est

sur les métaux, *Della Pirotechnia* (Venise, 1540, in-4), au chapitre intitulé *Del arte del Fabro stagnario*, p. 138 et 139, désigne explicitement la fabrication des uyaux d'orgues en étain et en métal étamé.

Cette fabrication remontait à une date plus ancienne en Italie, car un siècle auparavant, en 1457, une délibération du conseil de fabrique de la cathédrale de Sienne accordait à Pietro Ungaro une indemnité en sus du prix convenu, pour avoir employé des tuyaux d'étain au lieu de tuyaux de plomb dont on se servait « dans les orgues anciennes ».

Annales archéologiques, tome XXV, p. 276. L'église cathédrale de Sienne et son trésor, d'après un inventaire de 1467. Jules Labarthe.

1. *Bulletin monumental*, tome XIX, p. 384. Note sur l'orgue de Saint-Maclou de Rouen, par l'abbé Cochet.

Digitized by Google

appelé *isiellium*, diminutif de *sitellus*), nous l'avons déjà mentionné dans un des chapitres précédents. Nous trouvons des bénitiers d'étain, au quatorzième siècle, dans la chapelle de la reine Clémence de Hongrie[1] et chez un chanoine de la Sainte-Chapelle[2]; au quinzième siècle, dans la chapelle de l'hôpital Saint-Jacques, à Mons[3], et chez un autre chanoine de Notre-Dame de Paris[4].

Le bénitier de métal, au moyen âge, n'était pas précisément une applique avec un récipient contenant le liquide bénit. C'était bien plus souvent un seau avec une anse. Ce vase portait souvent le nom d'*orcel* et d'*orceau*, et Du Cange nous fait une description de ses usages dans son dictionnaire.

Quant aux formes du bénitier, elles variaient; le musée de Cluny et les collections de MM. Viollet-le-Duc et Gay nous en montrent une grande quantité[5]. Ces bénitiers avaient en général la forme d'un cône tronqué et renversé, c'est-à-dire que la base du cône ou la partie la plus large était en haut. Il y en avait aussi à côtes en forme de pentagone[6] et à galbe courbé très gracieux de dessin. M. Viollet-le-Duc en donne plusieurs types.

Passons à la cuve baptismale.

1. *Comptes de l'argenterie des rois de France*, publiés par M. Douët d'Arcq. Inventaire de Clémence de Hongrie (1328). Paris, 1874, p. 107.

2. Archives nationales. Inventaire après décès des biens meubles de Jean de Hatomesnil (1380). « Item un petit bennistier d'estain. » KK 328, f. 9.

3. *Messager des sciences et des arts de Belgique*, année 1843, p. 422. Inventaire, *jam cit.*, 1430 : « j benoîtier d'estain ».

4. *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, tome VII, 1880, pp. 53 et 58.

Inventaire après décès des biens meubles de Me Pierre Cardonnel, chanoine de Notre-Dame de Paris (1438) : « ung benoictier d'estain avec le gippellon. » — « ung benoytier d'estain » (Douët d'Arcq.)

5. Du Cange, *Glossaire*, vis Orceau, Orcellus.

Victor Gay, *Glossaire archéologique du Moyen Age et de la Renaissance*, vo Bénitier, p. 144.

Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné du Mobilier français*, vo Bénitier.

Catalogue du Musée de Cluny, no 5212.

6. M. le curé de l'Isle-Adam en possède deux de ce genre, l'un du quatorzième et l'autre du quinzième siècle.

Digitized by Google

Aujourd'hui elle est généralement en pierre, quelquefois en bronze comme à Mayence[1] ou encore c'est une des belles pièces de Dinanderie, comme dans quelques villes de Belgique[2].

Les fonts baptismaux furent quelquefois en plomb. Le musée de Cluny en conserve du treizième siècle où existent de petits décors peu intéressants : la forme n'est pas gracieuse[3].

Nous avons trouvé trace de cuves analogues dans deux églises du Midi, à Bouret et à Verdun-sur-Garonne[4], et puis successivement à Beaumont-de-Lomagne, à Lombez, à Aulin, toujours dans la même région[5].

Ce qu'il nous a été donné de savoir ainsi sur les cuves en plomb ne tend pas à démontrer leur caractère artistique ni leur beauté. En général, tous les objets de ce genre, à en juger par celui de Cluny, qui a la forme d'un chaudron ordinaire, devaient être une espèce de récipient portatif à fond plat.

Mais à la fin du moyen âge nous avons retrouvé en Bohême des cuves baptismales en étain beaucoup plus décoratives dont l'usage constant dans cette région nous est signalé. Elles ont une tout autre forme : celle d'une cloche renversée; au pourtour on voit des inscriptions et sur la panse des figures en relief; ces cuves sont supportées par trois pieds d'un motif à fleurons de la fin du quinzième siècle[6].

Le rituel de Toulon veut que l'intérieur de toute cuve baptismale ait une doublure de plomb, d'étain ou de cuivre étamé.

1. Cathédrale, porte du côté de la place Gutenberg.

2. On appelle dinanderies des objets en cuivre fondu et travaillé au marteau, qui, au moyen âge, étaient produits avec beaucoup d'art par les ouvriers de Dinant, sur la Meuse. Les fonts baptismaux ou dinanderies les plus célèbres et les plus anciens qui existent sont ceux de Saint-Barthélemi à Liège par Lambert Patras, ceux de Tirlemont par Jean Josès, du quatorzième siècle, puis, pour le quinzième siècle, ceux de l'église de Hal par Guillaume le Fèvre.

3. *Catalogue du Musée.*

4. *Bulletin archéologique de Tarn-et-Garonne*, 1872, p. 232.

5. Nous devons ces renseignements à M. l'abbé Pottier de Montauban.

6. *Mittheilungen der KK. Central-Commission*, Zinnguss Werke in Böhmen, Vienne, in-4, 1879, p. LXXV et LXXVI.

Digitized by Google

Henri Arnault prescrit de son côté, dans le rituel d'Angers, que les fonts baptismaux de cuivre soient étamés ou au moins recouverts d'une feuille d'étain[1].

Après avoir vu les fonts baptismaux, avant de quitter l'église, il faut visiter la sacristie. A l'époque qui nous occupe, peu d'églises ont encore cette pièce[2]. La sacristie, comme garde-meuble des objets du culte, n'a guère existé qu'à partir du treizième et du quatorzième siècle.

Les armoires, placées dans les chapelles, de chaque côté de l'autel, en tiennent lieu, et c'est là que l'on trouve tous les objets accessoires du culte.

D'abord nous y rencontrons des plats ou plateaux d'étain; c'est sur l'un d'eux que sont placées généralement les burettes.

A côté se trouvent de nombreuses écuelles qui servent aux usages les plus divers. Nous voyons aussi des ampoules où s'enferme l'encens; des aiguières avec leur bassin[3].

1. Henri Arnault, *Rituale Andegaviense ad Romani formam*. Paris, 1735, in-8°, p. 12. *De Sacramento Baptismi :*

« Vas fontis si æreum fuerit stanno fusili ab interiori parte sit illitum seu incrustatum ne aqua ærugine inficiatur. »

2. Voir à ce sujet :

L'abbé Pascal, *Institutions de l'art chrétien*. Paris, 1856, in-8°, 2 vol., tome II, p. 171-173.

Viollet-le-Duc, *Dictionnaire du mobilier*, tome I, p. 1.

Du Cange, *Glossaire*, v° *Armaria*.

Collection Migne, tome VIII de l'*Encyclopédie théologique*. — Origines et raisons de la liturgie catholique du Père Avedichian, p. 119.

L'abbé Texier, *Dictionnaire d'orfévrerie religieuse*, v° *Calice*.

3. Inventaire des meubles, vases et vêtements sacrés de la cathédrale de Genève (1535), dans le tome VI des *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, p. 126 et suiv.

Annales du Cercle archéologique de Mons, tome XIV, p. 267. Inventaire du mobilier sacré de l'abbaye de Cambron.

Mémoires de la Société archéologique de Touraine, tome VII. Tours, 1855, in-8, p. 200. Inventaire des meubles de l'église de Bueil (1564).

Annales du Cercle archéologique de Mons, tome XVI, p. 140 et 158. *Description de la ville et du comté de Beaumont :* Chapelle de Saint-Lodre et de la Cymentière.

État ancien des paroisses dans le comté de Namur, *jam cit.*

Bibliothèque de l'École des Chartes, tome XX, p. 160 : « Inventaire fait des biens du thesaurier de Fescamp, par frères Thomas Maussel, Ricart de la Fontaine, Rie de Neufmerz, Nicole Riote et plusieurs autres, le quint jour de décembre l'an LXII (1362) : « Item un petit vessel d'estin à mettre l'enchens. »

Digitized by Google

L'on conservait dans ces armoires la boîte aux saintes huiles ou vase du saint-chrême. L'étain a servi également à fabriquer cet objet : le concile de Capoue en 1569, les statuts synodaux de l'Église d'Angers codifiés par l'évêque Henri Arnault, ceux du diocèse de Tulle rapportés par André du Saussay et l'abbé Pascal, nous en donnent des preuves[1].

Il demeure donc prouvé qu'on employait l'étain au qua-

Du Cange, v° *Parasides*, ann. 1361, ex Tabul. Venciæ : « Item duodecim parasides estagnatos. » — Voy. *Platellus*. Invent., 1419, ex Tabulario ecclesiæ Novioniensis : « Item quidam platellus stanneus ad lavandas manus. » — V° *Stannifex*, ann. 1484, ex Tab. S. Petri Insulæ : « Johanni Lampene stannifici pro cambio unius *disci stannei*, servientis in capella B. Johannis Baptistæ et duorum potorum in capella B. M. pro toto vij sol. »

Mémoires de la Société des antiquaires de France, 3e série, tome IV, année 1859, p. 229. Histoire et inventaire du trésor de la cathédrale de Bourges. — Parmi les objets donnés au trésor depuis 1537, on rencontre : trois grands vases d'étain qui servent à apporter les saintes huiles quand les archevêques sont absents.

Messager des sciences et des arts de Belgique, année 1846, p. 222. La chapelle de Saint-Rémi, près de l'hôtel de ville, à Namur. Dans les comptes de la ville, entre autres achats faits pour cette chapelle en 1520, il y a celui de deux pots d'étain.

Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune, 1874, in-8, p. 117. Inventaire de l'Hôtel-Dieu de Beaune (1501). 1° la Chapelle : « A esté trouvé au revestuaire de ladicte chapelle : Item dix chasnettes et quatre platz d'étain servans à ladicte chapelle. »

Archives nationales. *Trésor des Chartes*, registre 184, n° 165. *Lettres de rémission* (1451) : « Le suppliant et Perrenet Moutin estans en l'église de Saint-Quentin virent en une chapelle où l'on contrepoise les malades, ung pot d'estain à broceron. »

Note sur la dédicace de l'église de Champdeuil (*Seine-et-Marne*), par M. Gaucher, p. 92.

Compte rendu « par Pierre Georget, marguillier de l'église parrochial Monsr Saint-Marcial de Champdeur le viiie may V^e cinq^te cinq, des acceptes et mises par luy faictes depuis le vingt-sixiesme jour du moys d'apvril mil cinq cent cinquante troys jusques à pareil jour mil cinq cents cinquatre (*sic*).

Pour quatre petites sallieres d'estain qni ont esté achesptées par led. Rendant pour mectre des sainctes reliques aux autelz de lad. eglise la somme de solz tourn. po^r ce X s. »

De Sacramento Baptismi. — Unctiones non fiant intincto pollice, sed stylis, seu bacillis et stanno, vel argento in cum usum comparatis, qui singuli in singulis unctionum sacrarum vasculis recondantur.

André du Saussay, *Statuta Synodi diocesanæ Tullensis* (1658), in-8°, p. 17.

1. Mansi, *Supplementum ad collectionem Conciliorum Labbei*. Lucques, 1741, 6 vol. in-fol., tome V, p. 904.

1569, *Concilium Capuanum*, De Sacramento extremæ unctionis.

Curati oleum infirmorum stola et cotta induti non in ampullis cum chrismate et oleo sancto sed in vasculo stanneo sejuncto, bombyci infusum et in decenti

Digitized by Google

torzième et au quinzième siècles pour la fabrication des divers objets religieux, mais aucun d'eux n'a survécu ; aucun dessin, ni dans les manuscrits ni sur les monuments, n'a pu nous signaler leur style ou leur genre. Nous ne pouvons donc pas savoir comment ils étaient.

Les exécutait-on avec tous les raffinements du luxe ou avec simplicité? C'est là un point délicat à éclaircir, parce qu'il est très facile de prendre sur des objets d'art des moulages en terre et de couler de l'étain dans les moules. Les plus belles pièces d'orfèvrerie ont pu être à toutes les époques reproduites en surmoulé. Si, au moyen âge, il en a été ainsi, les objets surmoulés en étain n'étaient évidemment pas chers et l'on pouvait en disposer pour les usages les plus simples, ou dans les églises les plus pauvres.

Même au cas où tous ces instruments du culte en étain de la fin du moyen âge eussent été fort communs, il aurait été important pour nous de pouvoir étudier leur caractère. Les pièces font défaut.

Tous les objets de valeur de l'époque suivante ont au contraire été détruits, et c'est sur les pièces en étain subsistant ici qu'il faut aller étudier l'orfèvrerie religieuse fran-

pyxide reconditum cum uno saltum lumine et cruce per clericun delatis, et velo aliquo decenti super illam pixidem obtento, ad infirmos quanta maxima poterunt mentis puritate erantes deferant.

Henri Arnault, *Op. cit.*, p. 172. « Chrisma et oleum sanctum sint in vasculis argenteis aut saltem in stanneis, bene obturatis quæ vascula sint inter se distincta et propriam unum quodque inscriptionem habeat majusculis litteris incisam, ne quis error committatur.

Ad usum vero quotidianum minora habeantur vascula ex argento si fieri potest aut stanno, sive separata sive etiam conjuncta apte tamen distincta. »

L'abbé Pascal, *Dictionnaire*.

« Il suffit que ces vases soient d'une matière propre et solide. On y emploie l'or, l'argent et l'étain. Les autres métaux sont exclus, parce qu'ils sont sujets à la rouille. »

André de Saussay, *Statuta Synodi diœcesanæ Tullensis* (1658). Tulle, 1658, in-8°, p. 27.

De Sacramento extremæ unctionis.

Vasculis saltem stanneis sacras unctiones conservent, non vero æneis quæ rubiginem facile aut indorem contrahunt.

Digitized by Google

çaise du seizième siècle. Pour notre part, nous n'avons retrouvé le style des arabesques, des mascarons, des rinceaux, des branchages, dont on peut attribuer la paternité à Geoffroy Tory, que dans les quelques pièces d'orfèvrerie religieuse, en étain, de la Renaissance.

Le musée Sauvageot, au Louvre, contient quelques petites merveilles d'étain; ainsi une pixide dont la panse est en forme de coquille soutenue par un ange agenouillé et dont tous les ornements sont du pur Henri II; et, à côté, un ostensoir aux rayons fort petits. Enfin, personnellement, nous possédons une boîte à hosties dont le couvercle, en forme de dôme, et le corps de la boîte tout rond, sont décorés des arabesques les plus variées. Les boîtes à Saint-Chrême, en étain, du seizième siècle, ne sont pas rares : il en existe une au Louvre, provenant de la collection Révoil, décorée assez finement dans le goût des arabesques de Simon de Collines. Cette boîte à Saint-Chrême est signalée par M. Delaborde[1]. Le couvercle a été coulé tout d'une seule pièce; la boîte, en elle-même, a été faite en cinq parties qui ont été soudées ensemble. Il est évident que le moule qui a servi à couler cette boîte a dû en produire des milliers. L'abbé Coffinet la possédait dans sa collection[2] : nous en avons nous-même un autre exemplaire.

Nous pourrions citer encore nombre d'autres pièces ; nous nous bornerons à indiquer une fort jolie custode conservée au musée Vivenel, à Compiègne, et une monstrance appartenant à l'abbé Pottier de Montauban. Ces objets sont tous d'un goût délicat et dénotent chez les dessinateurs ou chez les artistes qui les ont produits un talent fort éclairé. Mais il ne rentre pas dans nos vues d'étudier le seizième siècle, et, après avoir signalé ce que nous y avons vu, bor-

1. *Notice des émaux, bijoux et objets divers du Louvre.* Cuivre et étain, p. 405, n° 1039.

2. *Catalogue des objets d'arts et curiosités dépendans de la succession de l'abbé Coffinet*, Troyes, 1882; Caffé, n°s 198 et 199, p. 19.

Digitized by Google

nons-nous à ajouter qu'à partir du dix-septième siècle nous ne trouvons plus dans l'Église aucun objet d'étain qui mérite le nom de pièce d'art.

Le rôle de l'étain dans l'Église continua jusqu'à l'époque de la Révolution; cependant la fabrication des calices alla toujours en s'affaiblissant[1].

Jusqu'au dix-huitième siècle on rencontre très fréquemment des burettes en étain. Le musée de Cluny et presque tous les musées de province en présentent des spécimens[2]. Pour ce qui est des autres objets, plateaux et aiguières, boîtes à hosties, pixides, ostensoirs, chandeliers, toutes ces pièces furent fabriquées en étain et presque toujours dorées après.

A partir du concordat, nous croyons pouvoir affirmer que tous les objets consacrés destinés au saint sacrifice de la messe n'ont plus été en France qu'en matière précieuse. Quant aux objets moins importants, tels que les burettes, on a substitué aujourd'hui presque partout le verre au métal pour l'usage le plus ordinaire.

1. Mgr Affre, *Traité de l'administration temporelle des paroisses*, *jam cit.*
L'abbé Barraud, *Note sur les calices et les patènes*, *jam cit.*
2. *Catalogue du musée de Cluny*, n° 5216.

Digitized by Google

CHAPITRE II

L'ÉTAIN DANS LES COUVENTS

Les règlements monacaux nous ont déjà initiés à la vie intérieure des moines dans la première partie du moyen âge; des chartes, des chroniques, et divers autres documents continueront à nous instruire sur les habitudes des couvents aux quatorzième et quinzième siècles.

On retrouve certainement à ces époques les écuelles, les assiettes, et en résumé tous les ustensiles en étain que l'on a rencontrés au temps des croisades et que nous appelons aujourd'hui la vaisselle, mais il y a à côté de cela dans les monastères des collections considérables d'objets de table en matière d'or et d'argent.

Naturellement, au cours de cette nouvelle période les habitudes de bien-être et de propreté ne firent qu'augmenter. Tels furent même alors les progrès du luxe que l'orfèvrerie d'étain finit, dans les couvents et chez les riches, par être reléguée à la cuisine.

Ainsi s'explique le fait que le nombre de nos citations en ce qui concerne les monastères est moindre ici qu'à l'époque des croisades, et cependant pour son histoire la dernière période nous a laissé bien plus de documents que la première.

Il serait donc permis de conclure que si l'étain était aussi répandu à ces deux époques, il avait cependant une importance bien plus grande aux yeux des gens lors des croisades qu'au quinzième siècle.

Digitized by Google

Mais venons-en aux citations :

Du Cange nous apprend d'abord, par une charte de 1420, que les seigneurs étaient quelquefois astreints à fournir la vaisselle d'étain aux couvents[1], mais malheureusement cette pièce n'indique pas les divers objets que le seigneur devait donner aux moines. Une charte de l'abbaye de Saint-Amand parle après cela d'écuelles d'étain conservées dans le monastère[2].

Lorsque nous arrivons à la seconde moitié du quinzième siècle, qui correspond à la fin de la guerre de Cent Ans, nous rencontrons une pièce importante et de nature à nous éclairer d'une façon plus certaine encore. Un chanoine d'Hildesheim, du nom de Buschius, fit partie, vers 1470, d'une mission ecclésiastique chargée de parcourir les couvents de la Saxe, qu'il s'agissait alors de réformer. Dans le compte rendu de cette mission, il raconte avec détails ce qu'il a remarqué. Dans plusieurs couvents de femmes il vit une certaine quantité de vaisselle d'étain :

Chez les religieuses de Sainte-Croix, à Erfurth, il y avait : 150 amphores, 70 coupes, 12 brocs, 33 écuelles du métal qui nous occupe; — chez les religieuses de Saint-Cyr : 200 amphores, flacons ou pintes; — chez les Dames-Blanches, aussi à Erfurth : 41 amphores, 10 écuelles et 4 flacons; — chez les Cisterciennes de Saint-Martin : 150 amphores, flacons et écuelles[3].

En 1460 on retrouve les mêmes objets dans l'Inventaire des biens de la prieure de Soville : « ung plat, une choppine, v salliers, deux escuelles, ung saussier, 1 garde nappes d'estain »[4].

1. Du Cange, v° *Vaixella*. Tabularium S. Joannis Angeriacensis, anno 1420 : « Et sui successores valeant de vaixella stagnea et aliis ustensilibus conventui prædicto providere.... Et sui successores vaixellam stagneam quamcumque, qua de successione vel spoliis religiosorum nostri prædicti monasterii decedentium obvenerit, possint et valeant libere percipere. »

2. *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 1874, tome I, p. 218 : « iij scutellos stagni ».

3. Leibnitz, *Scriptores rerum Brunswiacarum*, Hanovre, in-fol., tome II, p. 887 et 891. *De reformatione monasteriorum per Saxoniam.*

4. Archives départementales de la Seine-Inférieure, n° 1765.

Digitized by Google

Au commencement du seizième siècle s'offre à nous un acte passé entre le seigneur de Noirmoutier et les bénédictins de l'abbaye de ce nom, acte semblable à celui dont parle Du Cange et que nous venons de citer. Par cet acte le dit seigneur demeurait obligé de fournir la cuisine du couvent des ustensiles nécessaires, et entre autres choses de vaisselle d'étain. « Assavoir : 12 plats sans bord, 12 écuelles à oreilles, 12 grands plats soupiers, 12 coupes d'étain[1]. »

Nous ajouterons à cette nomenclature un autre texte de Du Cange dont nous n'avons retrouvé ni la date ni l'origine, mais qui est extrait d'un cartulaire religieux. Il y est fait mention des mots « *potus* » ou « *poti* d'estain »[2].

A partir du seizième siècle, l'usage de l'étain, dans les couvents, n'a d'autre histoire que celle qu'il eut également dans la vie privée, chez les particuliers. Avant cette époque, au contraire, l'orfèvrerie d'étain de l'Église et des ordres monastiques se distingue très nettement de l'orfèvrerie civile.

Aux premiers temps du moyen âge, l'orfèvrerie civile n'exista pour ainsi dire pas. Toute l'industrie s'était réfugiée dans les couvents, et il est probable que les objets d'orfèvrerie de table étaient alors excessivement rares. Ce devaient être, pour la plupart, des pièces anciennes dues à des artistes romains ou gallo-romains morts depuis longtemps. Mais comme l'histoire du trône de Dagobert semble le démontrer, les objets de grand luxe qui ont dû orner la table de Charlemagne et de ses successeurs ont pu aussi avoir été exécutés de leur temps, ce fut évidemment dans les couvents et par des religieux, car à cette époque l'Église et les couvents produisirent seuls dans les arts et l'industrie. Sans rien affirmer à ce sujet, tout paraît démontrer que l'orfèvrerie s'était réfugiée

1. *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, tome III, p. 231 et 236.

2. Du Cange, voy. *Potus*. *Poti* d'estain. Invent. utensilium exTabular. Compendii. Le cartulaire de Saint-Corneille, de Compiègne, est actuellement aux Archives nationales, LL. 1622. Il est connu sous le nom de cartulaire blanc. Nous devons ce renseignement à notre ami M. Henri Omont, de la Bibliothèque nationale.

Digitized by Google

dans l'Église. Les textes et les documents subsistants en sont la preuve. Mais il importe de faire remarquer qu'à cette époque l'Église seule possédait des savants et que par conséquent l'on ne trouve pas d'autres monuments écrits que les siens. Le fait que l'on ne trouve que des textes ecclésiastiques à cette époque ne serait pas une raison suffisante pour affirmer que l'Église seule produisait alors de l'orfèvrerie.

Dans la deuxième partie, au moment où les corporations sont florissantes, couvents et églises ne produisent presque plus, il est vrai, mais font produire et encouragent artistes et ouvriers. Il est donc certain que c'est dans les objets religieux du quatorzième et du quinzième siècle qu'a dû entrer le goût le plus fin et le plus éclairé de l'époque. Mais aucune pièce en étain n'est venue nous donner une idée de cet art sur lequel on ne pourrait d'ailleurs étudier facilement le caractère de l'orfèvrerie à la fin du moyen âge. Ce n'est pas, en effet, dans les œuvres d'hommes de talent, qui peuvent faire exception à la masse, que se retrouve le goût d'une nation. Où l'on peut l'étudier avec sûreté, c'est parmi le peuple dans les objets de la vie de chaque jour; c'est dans un calice ou dans une burette qui servent tous les matins à une église pauvre; dans l'aiguière ou le plateau les plus simples; c'est dans la casserole ou dans le plat que la paysanne prend pour préparer le repas de la famille; dans les objets de cuisine des grands seigneurs; c'est enfin dans tous les objets les plus communs et les plus pratiques de la vie qu'il est possible de le retrouver.

L'étain a servi à fabriquer tous ces objets; nous allons même voir dans l'étude de la vie privée, où nous avons été un peu plus heureux que dans celle de la vie religieuse, quelques types qui ont traversé les âges et permettent de constater *sur pièce* le goût général des masses.

Digitized by Google

CHAPITRE III

L'ÉTAIN DANS LA BOURGEOISIE

C'est réellement dans les inventaires qu'il faut aller puiser tous les détails de la vie privée. Quels que soient les autres documents, livres de comptes, descriptions, chroniques, etc., rien n'est aussi concluant qu'un inventaire, parce qu'il indique un à un tous les objets contenus dans un intérieur, et qu'il permet de voir non seulement tout ce qui composait le mobilier et l'ornementation, mais encore parce qu'il fait apprécier l'importance de chaque objet et par conséquent l'usage auquel il était destiné.

Les plus anciens inventaires de mobilier privé qui existent ou dont nous ayons du moins connaissance, sont ceux des Templiers, dressés au moment de leur procès, c'est-à-dire au commencement du quatorzième siècle. L'intérêt de ces inventaires est capital, parce qu'ils nous apprennent l'état du mobilier dans les commanderies, où il y avait, on n'en peut douter, une certaine aisance. Les chevaliers du Temple possédaient de la vaisselle de table, mais aucune pièce n'était en étain. Tantôt nous les trouvons en bois, tantôt en cuivre ou en terre. Cependant on rencontre l'étain chez eux à différentes reprises. Il joue dans leur mobilier un rôle qui paraît avoir été fort important pour lui à partir du treizième siècle au moins : c'est celui de récipient ou de mesure pour la boisson.

Digitized by Google

« *Dans le cellier : une douzaine que pintes que quartes d'estain, six pintes d'estain, deux justes d'estain*[1]. »

Nous avons souvent, dans les pays du nord de l'Europe centrale, rencontré l'étain avec cette destination, particulièrement à Bruges[2].

En France, au quatorzième et au quinzième siècle, il apparaît continuellement jouant le rôle de contenance pour le vin.

Ainsi, au quatorzième siècle, les comptes d'Étienne de Lafontaine, argentier du roi Jean le Bon, en 1351, mentionnent le payement fait à Huguennin de Besançon, potier d'étain, de six quartes d'estain[3].

L'inventaire des biens meubles d'Henri de Poitiers, évêque de Troyes, dressé en 1370-1371, à Aix-en-Othe, contient les articles suivants :

Premièrement, une cymarre et une pinte quarrée et iii pintes descouvertes d'estain fin;

Item, ij pintes, l'une couverte et l'autre non, et iij tierces d'estain mort[4].

Un autre inventaire de mobilier d'un chanoine de la chapelle Notre-Dame de Troyes, dressé en 1386, renferme aussi l'énumération suivante :

Item, deux pintes quarrées d'estain fin;

Item, deux pintes et un pot de iij chopines d'estain mort;

Item, une tierce carrée d'estain fin;

Item, iij chopines d'estain mort[5].

1. Léopold Delisle, *Étude sur les conditions de la classe agricole en Normandie au treizième siècle*, Évreux, 1851, in-8, p. 722, 723, 728.

13 octobre 1307. Inventaire des biens des maisons du temple de la baillie de Caen. — Maison de Beaugée. — Maison de Breteville-le-Rabel. — Maison de Louvigny.

2. L. Gilliodts van Severen, *Archives de la ville de Bruges*. Inventaire des Chartes. Bruges, in-4, tome II, p. 204. Anno 1303, fol. 49, verso, n° 2 : « *It. van Teninen flaschen* » (pintes d'étain).

3. Archives nationales, registre KK 8, fol. 31.

4. *Archives de l'Aube*, G. 508, fol. 10, v°.

5. *Archives de l'Aube*, G. 2280, fol. 3, 4 et 5, r°. — Nous aurons l'occasion de citer encore plus loin ces deux inventaires qui ont, dans cette étude, autant au

Digitized by Google

Les lettres de rémission des rois de France nous parlent, le 8 mars 1375, d'un vol de pintes d'étain.

En août 1376, c'est un nommé Jean Lebeuf qui, dans une querelle de cabaret, à Courtemont, frappe son compagnon d'un pot d'étain servant à mettre le vin[1].

Après boire, ces mesures d'étain étaient en effet l'arme de combat que nos aïeux choisissaient de préférence. C'est ainsi qu'un peu plus tard, au quinzième siècle, nous voyons, en Normandie, ce rôle original d'instrument de combat très déterminé pour les pots d'étain. Le registre de l'officialité de Cerisy nous les montre successivement servant de projectiles entre les mains de clercs et de laïques en 1401, 1412, 1441 et 1457. Les buveurs, pour ce fait, sont condamnés à l'amende[2].

Un des registres de l'hôtel de ville d'Amiens, en 1365 fixe à l'étain le même rôle de mesure[3].

Pierre Bouquet, dans son étude sur le droit public[4], et les archives de Florence en 1361, le font voir aussi sous ce jour-là[5]. L'étain est encore cité dans les lettres de rémission, Archives nationales, J. J., 109, n° 206; 108, n° 224. Ces mentions ont été relevées par M. Siméon Luce[6]. Enfin, sur tous les points du territoire, nous le trouvons à la même époque signalé dans des conditions identiques[7]. Dans l'antiquité, il

point de vue présent qu'à d'autres, un intérêt capital. Nous devons leur communication à la complaisance de M. Francisque André, archiviste du département de l'Aube.

1. Archives nationales, *Trésor des Chartes*. JJ. Reg. 108, n° 224, fol. 128; 109, n° 206, fol. 95.

2. Gustave Dupont, *Le registre de l'officialité de l'abbaye de Cerisy*, Caen, 1880, in-4, pp. 304, 311, 316, 342.

3. Du Cange, v° *Estiva, estivelot*. — *Lib. rub. fol. parvo Domus publ. Abbavillæ*, fol. 117, v°, ad ann. 1365 : « Un pot de demi lot d'estain, trois estivelos et deux sausserons d'estain. »

4. Pierre Bouquet, *Le Droit public de France éclairci*, Paris, 1761, in-4°, p. 320.

5. Luigi Cibrario, *Economia politica del medio evo*, Turin, 1851, 3 vol. in-8, tome II, p. 117 : « Verano poi fiasche di stagno. »

6. Du Guesclin, *passim*, p. 60.

7. Voir aussi, sur le rôle de l'étain, comme contenance du vin, les Comptes

Digitized by Google

avait servi à renfermer les remèdes. Nous le rencontrons aussi au moyen âge employé à contenir les drogues des apothicaires. Ainsi le roi Louis XI, lorsqu'il se fait faire la barbe par le fameux Olivier le Mauvais, use de parfums et d'eau de senteur qui sont dans des flacons d'étain[1].

Du reste la profusion des enseignes « au pot d'étain », au « plat d'étain », données dans toute la France à des hôtelleries ou des tavernes, est une preuve de l'usage répandu de notre métal dans tous les cabarets[2].

Il importe cependant de faire remarquer qu'au moment où commence la guerre de Cent Ans, il s'est opéré dans les mœurs, au sujet des récipients et des objets de cuisine, une révolution complète. Nous avons vu qu'au commencement du moyen âge, les cartulaires et les différents documents qui ont subsisté, nous démontraient que la poterie d'étain était excessivement rare, tandis qu'au contraire presque tous les objets destinés à la boisson et à la nourriture étaient en cuivre surtout, quelquefois aussi en bois et en terre. (Voir Guérard, Cartulaire de Saint-Victor de Marseille, préface.) Au contraire, au quatorzième siècle le cuivre a complètement disparu dans ces deux usages. Les textes que nous venons de citer pour la boisson suffisent à démontrer la place que l'étain avait conquise sur ce point. Nous verrons par la suite

de vente des meubles et effets de monseigneur l'Ettanger, archevêque de Rouen. Archives de Rouen, G. 9.

Voir aussi : Dépenses pour les ustensiles de l'Hôtel de Rouen, G. 19 (année 1403).

Albert Babeau, *La vie rurale dans l'ancienne France*, ch. II, p. 27, 28 : Inventaire de laboureurs en 1479.

De Beaurepaire, *Notes et documents concernant l'état des campagnes de la Normandie dans les derniers temps du moyen âge*, Evreux, 1865, in-8°, p. 398 : Comptes de l'archevêché. Inventaire des biens de Denise de Folleville, prieuré de Saint-Paul, près Rouen.

1. Voir Siméon Luce, *Duguesclin*, passim, p. 60.

2. *Idem*.

Francisque Michel, *le Livre d'or des métiers*. Histoire des hôtelleries, cabarets, etc., tome I, p. 330. Parmi les anciennes enseignes de la ville de Mons, disparues depuis longtemps ou cachées sous les boiseries et les plâtres, et qu'indiquent des documents, nous trouvons dans la rue d'Havré : « Au Pot d'Étain. »

Digitized by Google

que dans la cuisine il prit la même importance. Nous pourrions ajouter qu'en ce qui concerne la boisson, le verre se rencontre presque aussi fréquemment que l'étain[1].

Au quinzième siècle, l'étain continue toujours de nous apparaître comme mesure pour les boissons et même comme bouteille et récipient ordinaire[2].

Notre métal était employé à cet usage de récipient pour les liquides aussi bien dans le Midi que dans le Nord[3]. Nous avons rencontré un document capital : la relation d'un

1. Siméon Luce, *Duguesclin*, passim, p. 60. Tous les textes sont donnés avec le plus grand soin; toutes les sources sont indiquées.

2. Archives nationales, *Trésor des Chartes. Lettres de rémission* (1461). — JJ. Reg. 189, ch. LXXI : « ung frieul, un pot d'estain » — (1401). Reg. 156, ch. CLVII : « un flacon ou bouteille d'estain » — (1404). Reg. 59, ch. LIX : « un vaissel appelé justelette qui étoit d'estain » — (1416). Reg. 169, ch. CCXXIII : « une juste ou pinte d'estain ».

De Laurière, *Ordonnances des rois de la troisième race*, tome XVI, p. 342. — 3 août 1465. (Ordonnance du roi Louis XI portant abolition de quelques impôts sur les marchandises dans les villes et faubourgs de Paris.) Entre autres marchandises, nous voyons des *pots d'étain*.

Voir encore, dans les *Mélanges* des documents inédits pour servir à l'histoire de France, les *Testaments* du règne de Charles VI, publiés par M. Tuetey, Paris, in-4.

Le 15 novembre 1407, sous le n° 463, il est question de *pintes*, de *chopines* et d'*aiguières* d'étain.

Le 9 juin 1421 (n° 640), une *pinte d'étain* est léguée par un testateur.

Enfin, au n° 326, nous pouvons lire le legs d'*une quarte*, d'*une pinte* et d'*une chopine d'étain*.

Compte de la dépense des meubles du roi Louis XI, 1468-1469. Archives nationales (reg. KK 61, fol. 34) : « Guiot de Marennes, pintier d'estaing, demeurant à Tours, la somme de trente cinq sols tournois qui deue lui estoit pour deux flascons d'estaing tenant chacun pinte, prints et achactez de lui au dit mois de janvier et livrés à maître Olivier le mauvais, barbier du Roy notre dit Seigneur, pour en iceux mectre l'eau rose et de fumeterre pour le dict seigneur, pour ce par quictance cy rendue la dicte somme de XXXV s. t. »

3. *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, année 1876, tome Ier, p. 121. — *Notes sur l'histoire de Bergerac*, par M. Ch. Durand.

Statuts et coutumes au quatorzième siècle. Revenus et dépenses de la ville.

Parmi les droits de la communauté, on trouve :

Le droit de marque des pots, pintes, chopines, roquilhes d'estain, poids à peser, mesures d'huile ou d'autres liqueurs, mesures de sel, de blé, de graines et denrées; droit réglé à *trois deniers* par chaque marque.

Petit-Thalamus, *Cartulaire publié par la Société archéologique de Montpellier*, Montpellier, 1840, in-4, p. 194-196 (année 1473). Règlement pour les potiers d'étain.

Digitized by Google

procès fait à des potiers d'étain de Nîmes, en 1438-1439.

Il y a là en son entier le tableau d'une boutique de potier au quinzième siècle, avec l'indication précise de tout ce qu'il fabriquait. Les objets dont il s'agit avaient été saisis chez deux de ces industriels, accusés de donner un alliage de mauvais aloi et contraire aux statuts de la corporation ainsi qu'aux règlements de la ville. La saisie portait sur la totalité des marchandises en magasin; on peut, par conséquent, voir dans cette pièce l'indication très-authentique des divers produits de la fabrication des potiers d'étain dans le midi de la France. Nous reproduisons dans son mauvais latin provençal l'énumération des objets[1] :

Inventarium factum de potaria, premissorum pretextu capta.

Primo, XIX platellos non brunitos; item, II platellos brunitos; item, XXI scutellas brunitas; item, de scutellis non brunitis IV, XIIe*; item, XIV scudellorios, cum aurelha, non brunitos; item, II scudellorios brunitos; item, XIII scudellas, cum ansibus, brunitas; item,* DE PINTIS SINE COBESCELLO V; *plus* DE PINTIS CUM COBESCOLLO V; *item,* IV AYGADERIAS; *item, I mostarderium; item,* I PINTAM COOPERTAM.

Plus fuerunt capta in absentia ipsorum.

Primo, DUO PITALFE CUM LECO; *item,* III, PITALFE, QUÆLIBET DE UNO CARTAYRONO CUM DIMIDIO; *item,* VI PINTE, QUÆLIBET DE UNO CARTAYRONO; *item,* III PINTE, QUÆLIBET DE MADIO CARTAYRONO.

Restitutio facta de sequentibus.

De scutellis platis II, XII; item, de scutellis cum anci-

1. Ménard, *Histoire de la ville de Nîmes*, tome III, p. 257-260 : « Processus factus contra Johannem Nyela et Hugonium Budossini poterios habitatores Nemausi. »

Digitized by Google

bus IIII, XII; item, de platellis I, XII; item, IV platellos magnos; item, VIII PINTAS DE UNO CARTONE QUALIBET; *item,* III PINTAS QUALIBET DE UNA FOLHETA; *item,* II MAGNAS PINTAS...; *item,* I PINTAM DE IIII QUARTONIS; *item,* I PINTAM DE III CARTONIS; *item,* I DE II CARTAYRONIS.

Alia restitutio facta eisdem poteriis.

Primo, I PINTAM DE IIII QUARTONIS; *item,* I PINTAM DE III PECHERIIS; *item,* VIII PINTAS QUELIBET DE II PECHERIIS; *item,* III PINTAS DE III FOLHETIS QUELIBET; *item, IIII aygaderias; item, I mostarderiam.*

A l'époque de la découverte de l'imprimerie, qui a donné lieu à tant de controverses, nous voyons certains vases en étain, à Harlem, servir à Junius de base à une argumentation en faveur de Coster contre Gutenberg. A l'heure qu'il est encore, dans tous les débits de boissons ne trouvons-nous pas l'étain servant de mesure!

Les pots et les pintes d'étain des cabarets au moyen âge devaient évidemment se distinguer des mêmes objets dans la vie civile, par leur travail plus primitif et par leur solidité plus grande. C'est ainsi que nous les avons vus servir fréquemment d'arme de combat après boire.

A ce sujet, quels étaient le mobilier, l'organisation et l'agencement de l'intérieur des débits de boissons au moyen âge? Ces cabarets avaient-ils comme de nos jours la grande table en étain que l'on appelle vulgairement comptoir? Leur nombreuse collection de pots était-elle alignée sur les tables; servait-elle à former une décoration, comme chez certains paysans de nos jours, qui ornent leur cuisine ou espèce de pièce commune par l'arrangement symétrique de toute leur vaisselle, poterie et ustensiles?

Nous avons aussi recherché quel pouvait être l'aspect de l'habitation de l'ouvrier et du paysan dans les villes et les

Digitized by Google

campagnes, mais nos investigations ont été infructueuses et rien de ces détails n'a transpiré jusqu'à nous. Évidemment, il y avait toutes sortes d'ustensiles en étain.

Au quatorzième siècle, l'usage de notre métal se développe en effet dans des proportions autrement considérables que dans la période précédente, pour devenir très répandu au quinzième siècle. Mais énumérons par ordre chronologique les autres documents qui viennent appuyer ce dire.

L'inventaire seul des boutiques des potiers d'étain de Nîmes prouve par les divers objets qui s'y trouvent énumérés que l'étain ne servait pas seulement à contenir les boissons.

Au quatorzième siècle, les lettres de rémission nous parlent d'assiettes chez les paysans ; l'un d'eux, le sieur Nicolas Bellâtre, à Lorris en Gâtinais, était volé de deux plats d'étain par la femme Mathilde la Cacoe, en 1353[1].

Dans les villes, les ouvriers possèdent également de la vaisselle d'étain. Un document fort curieux à ce sujet est l'inventaire d'un serrurier au quatorzième siècle. Il est inutile d'insister sur l'intérêt que présente une pièce aussi rare. En la parcourant, nous tombons sur le chapitre de la vaisselle et y voyons enregistrées : *douze assiettes plates et une aiguière d'étain*[2].

Si l'on entre dans la bourgeoisie, la situation est encore la même. Voici un inventaire du nord de la France (Normandie) :

Lotties des biens meubles de feu Guillaume du Bosc père.

« Et premièrement ensuit le premier lot.

« . . . . . .

« *Item, six plats d'estain dont il y en a trois grands et*

1. Archives nationales. *Trésor des Chartes.* JJ. Reg. 82, n° 157, fol. 103. Lettre de rémission.

2. *Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon*, années 1875-1881, Lyon, 1882, in-4, p. 32. Anno 1372 : « Duodecim discos stanni, unam aygeriam stanni. » Archives du Rhône, Testaments, tome VIII, fol. 119.

En Angleterre, les habitudes étaient les mêmes, car une charte de la fin du

Digitized by Google

trois petits, douze escuelles d'estain, c'est assavoir six grandes et six petites, avec six petits saussiers d'estain, XV s.;

« *Item, trois pots d'estain à la mesure de Fontaines* (?), *une pinte à la mesure de Rouen, deux chopines d'estain à la mesure de Fontaines* (?), *deux salières d'estain, XXX s.*

« Ensuit le second lot.

« . . . . . .

« *Item, traize grans plas et six petis et ung grand plat d'estain perchie, LVI s., VIII d.;*

« *Item, deux douzaines de grandes escuelles d'estain et six petites, LXIII s., IV d.;*

« . . . . . .

« *Item, cinq sallières d'estain, quatre grans et une petite, VII s., VI d.;*

« Ensuit le tiers lot.

« *Item une juyste de trois pos, ung gallon, une corte, ung pot de III choppines, quatre pos, sept pintes, deux choppines, une autre petite choppine, deux garde-nappes et trois sallières apresagies CXI s., VIII d.*[1] »

Une fois au quinzième siècle, la vaisselle d'étain se multiplie encore.

Les salières continuent, comme celle du musée de Cluny, à être fabriquées en étain[2].

quatorzième siècle mentionne de la vaisselle de *peutre* en assez grande quantité, plats, assiettes, salières, et aussi un encrier d'étain.

(Rymer, *Fœdera, litteræ, conventiones*, tome III, p. 139 (1382): « Nec non certa vasa de Peutro (videlicet) sex chargeones magnas; viginti et quatuor discos; vigenti et quatuor sausseria de magna forma. Unum calamare de stanno. »)

1. *Bulletin monumental*, Paris, in-8, année 1852, tome XVIII, p. 427 et suiv. Un partage mobilier en 1412, publié et annoté par Stanislas de Saint-Germain, membre de l'Institut des provinces.

Voir encore L. Gilliodts van Severen, *Archives de la ville de Bruges*. Inventaire des Chartes, tome II, p. 204 (ann. 1303), fol. 34, v°, n° 6 : « It. van teninen scuetelen xxx s. »

2. *Testaments* publiés par M. Tuetey, plus haut cités. 9 octobre 1402, n° 312, n° 326.

Archives nationales. *Trésor des Chartes. Lettres de rémission*, 1406, reg. 161, ch. XLIV : « un petit sausseron d'étain » (1460). Reg. 195, ch. CCCXI : « Jeha-

Digitized by Google

Nous avons déjà rapporté un inventaire de potiers d'étain à Nîmes.

Voici deux états de mobiliers d'étamerie dressés à Rouen en 1402 et en 1403.

« *Unes armères à mectre estamerie, ung tour, les fourquettes, l'establie appartenant audit mestier, XIIII fers à tourner, II fers carrez à tourner, II fers à souder en goutière*[1], *I fer tort, IIII escouvines*[2], *I bruniseur à II mains, II croches et I gratine, une bernagoe*[3], *une lime, unes bequectes*[4], *VII arbres*[5] *dont il en y a III grans et IIII petis, I chinole à tourner*[6], *uns petiz molles, III culliers de fer*[7], *III petits martiaulx, unes chigalles*[8], *I petit chisel de fer, un petit moulle de sallieres basses avec le couvescle et les empraintes, I moulle de sallière a pié tieulx* (?) *avec le couvescle et les empraintes, I moulle de saliere en façon de gallice avec le couvescle et les empraintes, I moulle de gobelles*[9] *de plon, II moules de charnières de glan*[10], *l'und grant et l'autre petit, II moules de pom-*

ninen Karcsmel commença à prendre un sausseron ou salière d'étain sur la table. »

Rymer, *Fœdera, litteræ, conventiones*, tome IV, p. 74, 4 mars 1405. Lettre du roi Henri IV d'Angleterre (fournitures du camp de Haldegh) : « tres duodenas et octo sausarias de peutre. »

1. La glose de l'époque, mêlée très probablement de l'argot du métier, rend certains articles de notre énumération difficiles à comprendre. Nous allons nous efforcer de les expliquer :

Souder en goutières : souder dans une rainure, dans une gorge. Le fer à souder « en gouttières » était un fer recourbé qui servait à diriger ou maintenir l'étain dans la gorge.

2. *Escouvine*, brosse.

3. *Bernagoe*, probablement bisoir, espèce de grattoir; bésègue, ciseaux de charpentier.

4. *Bequectes*, pinces.

5. *Arbres*, montures, tiges autour desquelles la pièce à fabriquer s'établissait (carcasse).

6. *Chinole à tourner.*

7. L'étain était mis en fusion dans une cuiller en fer avec laquelle on le versait dans le moule.

8. *Chigales*, espèce de cisailles.

9. *Gobelle*, sans doute gobelet.

10. *Charnières de glan.* L'on voit encore en basse Normandie des charnières en forme de gland.

Digitized by Google

mettes[1] *à mectre sur salières, unes petites balanches, I petit compaz, I petit bouquet de fer, II balenches de bosc*[2], *un percheur à perchier poz, II vieux soufflés*[3], *une queux, VI livres d'estain tant ouvré que à ouvrer, IIII livres quatre quarterons de mort estain*[4].

. . . . . .

« *II pere de moules de cuivre, estofles*[5] *des arbres pour geter plas et escuelles d'estain*[6], *petis plas d'estain doubles, et petites escuelles pour tavernes*[7]. »

Le premier de ces deux inventaires et le plus détaillé est un inventaire de boutique, le second est annexé à un acte de mise en commun des outils de deux potiers qui s'associent. Il y a là tous les détails de l'outillage et l'indication des différents objets en étain, qu'on avait alors l'habitude de fabriquer.

Nous y voyons des moules de cuivre, des tours et des brunissoirs, ce qui prouve qu'on ne travaillait pas l'étain au ciseau, comme nous le démontrerons d'ailleurs plus tard en étudiant quelques pièces. Les moules sont fort nombreux ; il en est de même des instruments qui servent à polir.

L'étain en fusion était répandu dans les moules au moyen d'une cuiller en fer que nous rencontrons dans tout ce matériel.

Il serait trop long de citer tous les textes ou de parler de tous les objets que les expositions rétrospectives viennent montrer tous les ans. Du reste, toute cette vaisselle, à l'exception de quelques pièces, est peu intéressante. Les assiettes

1. Les *pommettes* n'étaient autorisées que sur les objets déclarés d'étain très pur (voir statuts des potiers de Rouen confirmés par François Ier (1544).

2. *Bosc*, de bois. Du Cange, vo *Boscus*.

3. *Souffles*, soufflets.

4. *Estain mort*, étain allié de plomb ou d'autre matière correspond au potin des Mérovingiens. Ce terme est très fréquemment employé.

5. *Estoffes*, matière première.

6. Cette phrase est incompréhensible pour nous.

7. *Archives de la Seine-Inférieure*. Tabellionnage de Rouen. Nous devons ces documents au savant archiviste de la Seine-Inférieure, M. de Robillard de Beaurepaire.

Digitized by Google

et les plats, qui en forment la partie principale, sont tous fort simples, et quant aux autres objets plus dignes de remarque, nous allons en parler un peu plus loin[1].

Mais il ne faut pas seulement rester dans les maisons; si, au quatorzième et au quinzième siècle, on se promène dans la rue, l'on passera certainement devant les boutiques de barbiers; comme de nos jours, elles sont indiquées au passant par le plat à barbe, c'est-à-dire un plat ordinaire allongé et facilement reconnaissable à une large entaille en demi-cercle destinée à contenir l'espace du cou lorsqu'on tient le plat au-dessous de la tête du client.

Autrefois, paraît-il, ce plat n'était jamais en cuivre comme de nos jours, car les statuts de la corporation des barbiers, publiés au dix-septième siècle, ordonnent que les enseignes soient de couleur blanche, à la différence de celles des chirurgiens, qui devaient être jaunes, c'est-à-dire de laiton battu et non étamé, et le texte des statuts est ainsi conçu qu'il laisse clairement voir que ce n'est pas une nouvelle prescription qui est émise, mais au contraire un vieil usage que l'on ordonne de continuer[2].

Dans cette seconde partie du moyen âge, la bourgeoisie posséda des objets en étain d'un certain luxe et qui dénotaient du goût.

Quelques vers d'Eustache Deschamps décrivent ce qu'un homme aisé doit mettre dans son intérieur pour lui donner de la décoration :

Et si fault, ains que tu eschappes,
Belles chaièses et beaux bans,

1. Archives nationales. *Trésor des Chartes. Lettres de rémission* (1418). Reg. 170, ch. CLXXV : « Six plats, six écuelles, tous de mette. » *Mette*, d'après Du Cange, veut dire étain.

Annales de Bourgogne, par Guillaume Paradin de Cuiseaulx, petit in-fol., Lyon, Gryphe, p. 972.

Collections de MM. Jules Frésart, Henri Micheels, Bonnefoi, J. Gielen, Springuel-Hennebert, Vierset-Godin, *Catalogue de l'Exposition des arts rétrospectifs à Liège en* 1881, nos 578, 579, 580, 582, 583, 584, 585, 586, 587.

2. Voir *Glossaire archéologique* de Victor Gay, v° *Bacin à barbier*, p. 95.

Digitized by Google

Tables, tretiaulx, fourmes, escrans,
Dreçoirs, grand nombre de vaisselles;
Maint *plat* d'argent et mainte *escuelle*
Si non d'argent, si com je tain,
Les faut-il de plomb ou d'*estain;*
Pintes, *pos*, *aguiers*, *chopines*,
Salières, etc., etc. [1]

La description de notre poète fait voir l'étain employé non plus à des objets de cuisine ou de table, mais simplement à orner un meuble dont l'unique destination est de décorer la pièce la plus luxueuse d'une maison bourgeoise.

Plusieurs savants, entre autres M. Jules Labarthe et M. Paul Mantz, ont généralement donné au produit industriel de l'étain le rôle et le nom d'orfèvrerie de la bourgeoisie, par opposition à l'or et à l'argent, qui furent, au moyen âge, l'orfèvrerie de la noblesse et du clergé [2]. Le texte d'Eustache Deschamps et tous ceux du quinzième et surtout du seizième siècle démontrent que l'étain eut réellement ce rôle, et certes il est glorieux pour la France, puisque c'est cette industrie qui mit au jour le plat de « la Tempérance » de François Briot.

Mais, au point de vue archéologique et historique, tout en reconnaissant comme vraie l'assertion de MM. Jules Labarthe et Paul Mantz, nous ne saurions l'accepter sans restrictions. Nous croyons avoir, en effet, démontré, textes et documents à l'appui, que, bien que l'étain ait pu être parfois l'orfèvrerie de la bourgeoisie, il eut cependant d'autres

1. *Le Miroir du mariage*, poème inédit d'Eustache Deschamps, publié par P. Tarbé, correspondant de l'Institut; Reims, Dubois, imp.; Brissart-Binet, lib., in-8, 1865.

2. Jules Labarthe, *Les Arts industriels au Moyen Age et à l'époque de la Renaissance*, in-4°, Paris, Morel, 1878, tome II, p. 143.

Paul Mantz, *Gazette des beaux-arts*, tome IX, p. 83.

L'art ancien au pays de Liège. Exposition de 1881, catalogue officiel. Liège, in-8, 1881, p. 137.

Alexis Monteil, *Histoire de l'industrie française et des gens de métier*, Limoges, 2 vol. in-8 : « Les bourgeois aisés parent les dressoirs de leurs salles à manger de vases d'étain qui, par leur forme et leur éclat, imitent l'orfèvrerie des dressoirs des princes ou des grands. »

Digitized by Google

usages auxquels le destinaient d'une façon certaine ses deux qualités d'être sain et peu élevé de prix.

Que les bourgeois, dont le luxe ne pouvait atteindre aux vases d'or et d'argent, aient paré leurs dressoirs de vaisselle d'étain sous la forme de brocs, de plats, d'assiettes, de cuillers, de fourchettes et d'écuelles, d'huiliers, de plateaux, d'aiguières, de chandeliers d'assez jolie forme, nous l'admettons entièrement.

Mais ces objets n'étaient pas nécessairement des objets de décoration, leur rôle devait être double, et, ils allaient orner le dressoir, comme les pièces d'or et d'argent des grands seigneurs, après avoir servi dans le repas.

Au treizième siècle, très peu de monuments sont venus nous montrer quelle était la forme de la vaisselle d'étain. La salière de Cluny et quelques assiettes trouvées dans des fouilles sont les seules pièces que nous ayons pu signaler.

Pour le quatorzième et le quinzième siècle, les preuves de ce genre sont plus nombreuses.

Le cabinet de M. Viollet-le-Duc nous montre quelques objets sur lesquels nous pouvons étudier les formes, et juger de l'état du goût et de l'art dans la vaisselle ordinaire à la fin du moyen âge.

C'est d'abord une coupe en étain du quatorzième siècle, dont le dessin nous est donné par le savant architecte, propriétaire de l'objet. Il est inutile d'insister sur la forme e sur la ligne de cet objet; on n'a qu'à le regarder pour se convaincre du goût que possédait l'artisan qui en est l'auteur.

Si l'on continue à parcourir le cabinet de M. Viollet-le-Duc, un peu plus loin on verra une écuelle dont la ligne est à admirer. Les oreilles de cette écuelle, coulées en étain sur de fort bons modèles, reproduisent des figures du style français du quatorzième siècle, très-élégantes, que nous sommes heureux de représenter ici.

Les cuillers en étain, au moyen âge, ne furent pas très

Digitized by Google

OREILLE D'UNE ÉCUELLE DE LA COLLECTION DE M. VIOLLET-LE-DUC

CUILLERS APPARTENANT A LA COLLECTION DE M. BRATEAU

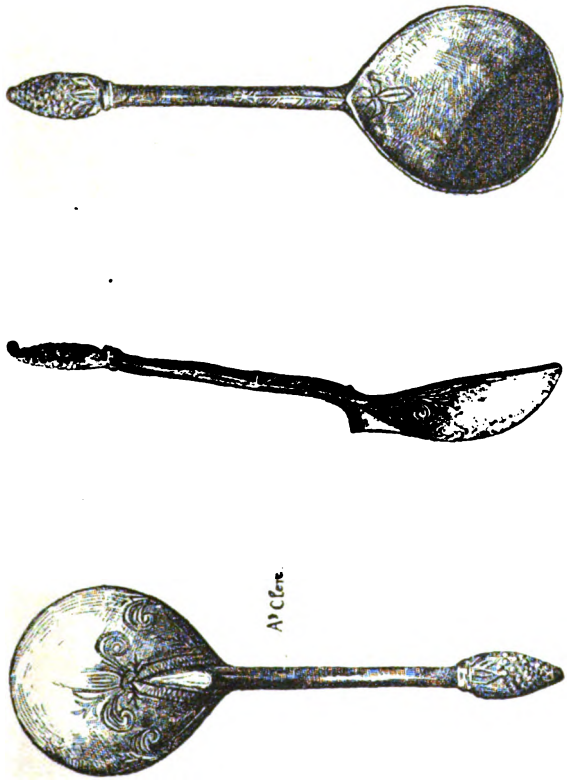

Digitized by Google

REESE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

rares, et un certain nombre de musées archéologiques, comme le National Museum de Munich, en possèdent des collections fort nombreuses, dont toutes peuvent se rapporter au quatorzième ou quinzième siècle ; quelques-unes peuvent même être du seizième.

Le musée de Troyes possède quatre petites cuillères en étain qui ont été dorées[1].

La plupart de ces cuillères sont fort jolies de décoration. Nous en reproduisons une qui peut être d'une époque un peu basse (fin du quinzième ou commencement du seizième siècle).

Nous citions les objets de décoration en étain qu'Eustache Deschamps plaçait sur les dressoirs. Aujourd'hui, nous en retrouvons un grand nombre du seizième siècle, mais fort peu d'une époque antérieure. Nous n'en citerons que deux exemples, que nous donne la collection de M. Victor Gay. Il s'agit de deux assiettes décorées, appelées *batisches*, et dont l'ombilic est en relief. Elles n'ont donc pas pu être destinées à un service usuel, mais uniquement, en raison de leur relief extérieur, à la décoration d'une pièce. « Du reste, nous dit M. Gay dans son savant dictionnaire, la vaisselle d'étain étant fabriquée en métal coulé et non battu comme l'est celle de cuivre et d'argent, l'épithète de batische ne semble devoir s'appliquer qu'à une ornementation estampée ou poinçonnée après l'opération de la fonte[2]. »

Il est bien évident par là que le genre de vaisselle appelée batische devait être destiné à l'ornementation des appartements.

Mais revenons au rôle de l'étain comme mesure pour le vin. Au quinzième siècle, l'étain sert à fabriquer la cimarre ou cimaise destinée à offrir le vin d'honneur. La forme en est assez connue, car l'objet en lui-même n'est pas rare à rencontrer. On le trouve à Cluny et dans tous les musées du Nord.

1. *Société d'agriculture de l'Aube*, tome V, 3e série, année 1866.
2. Voy. Gay, *Glossaire*, vo Bastiche.

Digitized by Google

Il est d'une forme assez allongée et muni d'un couvercle et de deux anses : l'une est mobile, attachée en haut du col; l'autre, fixée sur le côté, permet de verser. L'usage de la cimarre était universel dans l'Occident. Quelquefois elle différait un peu de forme. Le bouton de son couvercle, finement découpé, prenait divers contours élégants; quant à son anse mobile, elle était souvent exécutée au tour et peut être considérée comme un modèle du travail du tourneur. Nous avons trouvé une fort jolie cimarre dans une des salles de la mairie de Bar-sur-Aube, différant, il est vrai, un peu des formes ordinaires, mais charmante dans ses détails et dans son exécution. Il n'y a pas de musée en Belgique qui ne possède plusieurs types de ce vase. On le retrouve aussi à Cluny, à Amiens, à Lyon, à Rouen, et pour ainsi dire dans tous les musées d'Europe.

Pour bien nous convaincre de l'importance de la cimarre, nous pouvons nous rendre à Rouen, dans la bibliothèque de la ville, y prendre le fameux manuscrit d'Aristote, et nous y trouverons en miniature la reproduction d'une boutique d'orfèvre. Derrière le comptoir se tiennent l'orfèvre et son apprenti ou son compagnon; sur le devant sont les acheteurs, et l'un d'eux emporte une cimarre. Quatre autres cimarres sont à l'étalage dans le fond de la boutique et une dernière reste sur le comptoir.

Les deux tiers des cimarres de cette miniature sont représentés en étain, tandis que l'autre tiers est en cuivre. Quelquefois la cimarre se transforme en un petit vase à boire toujours très-élégant, dont on peut voir le type représenté dans l'un des deux fameux panneaux d'Holbein de la Pinacothèque de Munich. Parcourez les hôtels de ville de Belgique. Partout vous retrouverez ces mêmes petits vases avec leurs pieds élancés, leurs larges cols et leur anse élégamment attachée[1].

1. Schapkens, *Trésor de l'art ancien*. Sculpture, architecture, ciselures, émaux, mosaïques et peintures, recueillis en Belgique et dans les provinces limitrophes, 30 planches grand in-8. Bruxelles, 1846, p. XXVIII, pl. 22 et 24.

Digitized by Google

Cette coupe, nous l'avons dit, servait à offrir le vin d'honneur aux rois, aux princes ou aux seigneurs qui entraient solennellement dans une ville. Par extension, on en fit une espèce d'objet d'art que l'on donnait en récompense aux vainqueurs des tirs à l'arbalète et à l'arquebuse. C'étaient des coupes ou des hanaps montés sur de longs pieds, avec des inscriptions comme on en rencontre encore beaucoup du dix-septième et du dix-huitième siècle en Belgique. C'est comme cela que François de Roussy, armurier de François Ier et roi de la Couleuvrine à Lyon, reçut comme prix de son adresse un objet d'art en étain[1].

L'usage que nous mentionnons était répandu en Suisse, en Bourgogne, sur les bords du Rhin et en Belgique[2].

Dans les tirs offerts par les villes, en outre d'un bouquet, on donnait aux vainqueurs un certain nombre de prix consistant ordinairement en vaisselle d'étain[3].

Ces prix étaient marqués des armes de la ville et d'une arquebuse ou d'un mousquet[4].

Si les différents objets que nous venons de citer, tantôt

1. Nous devons ce détail à notre ami M. Natalis Rondot.

2. *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, tome V, 2e livraison, p. 454. Statuts du tir du département de Cossoneray.

Messager des sciences et des arts de Belgique, année 1832, p. 405.

Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, tome IX, 1865. Les Compagnies de l'Arc, de l'Arbalète et de la Couleuvrine en Savoie, par M. Perrin André, p. 25 et 147.

En 1475, les syndics de Chambéry établissent un prix spécial pour les couleuvriniers; ils achètent d'un potier nommé Angelin Voirin « quatre pos d'eten pesans xiiij livres pour fere un pris et colovriny et abiliter les compagnons ». (Ménabrée, *Histoire de Chambéry*, p. 348.)

3. *Comptes de la ville d'Yverdon en* 1502 : « Libravit qui fuerunt apua Romanum monasterium ubi luserunt plura precia vasellorum stani de quibus apportaverunt unum. »

4. *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, tome VI :

« *Des exercices ou sociétés militaires de Genève :* Ces exercices remontent fort loin. Les plus anciens paraissent être ceux de *l'arc* et de *l'arbalète*.

« Il y avait des rois de l'exercice et des prix décernés au plus adroit.

« Le 13 juin 1541, la ville accorda aux arquebusiers un prix de 4 livres d'étain par dimanche.

« Depuis 1585, les mousquetaires et les arquebusiers tirèrent tous les quinze

Digitized by Google

d'après des textes, quelquefois après les avoir vus nous-même, ne sont pas des pièces d'une valeur considérable, au moins ils ont un grand mérite à nos yeux, c'est de résumer le goût de toute une époque.

Chacune de ces pièces, sans aucune espèce de décoration, nous présente toujours cependant, un objet conçu dans le caractère complet de sa destination. C'est le premier point capital qui frappe le regard lorsque l'on étudie les objets usuels de l'antiquité. Au moyen âge, le fait est absolument le même. Chaque forme, chaque détail a sa raison d'être dans l'usage auquel est destiné l'objet que l'on fabrique. De là cette pureté de lignes toujours si remarquable. Jamais d'afféteries ni de recherches inutiles; tout, jusqu'au moindre détail, est à sa place et a sa nécessité. Si nous reprenons par exemple l'écuelle de la collection Viollet-le-Duc que nous venons de quitter, elle est composée de formes courbes sous toutes ses faces, excepté sur le dessous, où un renflement habilement combiné lui permet de se tenir en équilibre. Ses deux oreilles seules sont ornementées : elles représentent deux figures humaines en bas-relief, et là encore cette décoration a sa raison d'être. La panse d'un vase est naturellement unie; son anse, au contraire, est décorée, et dans notre écuelle plus que dans tout autre objet, la décoration vient à point pour permettre à la main ou aux doigts de saisir et de tenir avec plus de sûreté. Un objet à nombreux reliefs glisse avec plus de facilité entre les doigts qu'une pièce unie.

Passons de l'écuelle à la cimarre; là encore toutes les proportions sont régulières : il n'y a aucun dessin de détail, mais le moindre renflement de lignes, les deux petites figures qui servent de bouton pour l'anse mobile, la palme qui relie l'anse fixe au couvercle mobile, tout est à sa place, a ses proportions et surtout son utilité.

jours des prix francs pour lesquels le conseil alloua 26 livres d'étain aux premiers et 18 aux arquebusiers (Règl. du conseil). »

Il s'agit évidemment d'objets fabriqués en étain.

Digitized by Google

Quant aux assiettes de M. Gay, il ne faut pas les étudier au point de vue de leur utilité sur la table; elles n'y servaient pas. Il faut simplement les considérer au point de vue de l'effet qu'elles devaient produire sur le dressoir.

Le centre est en relief en forme de fleuron; tout autour sont des dessins réguliers qui forment un rayonnement en s'évasant autour de la fleur centrale.

Cette pureté de lignes, cette grandeur de formes dans les moindres objets, même dans les plus grossiers, sont des signes caractéristiques des temps. Ce n'est pas seulement le grand seigneur qui est un amateur et un connaisseur, mais l'artisan, comme le dernier des vavasseurs qui forment la masse énorme de la population, ne trouve sous ses yeux et pour son usage que les objets les plus simples, il est vrai, mais toujours du meilleur goût. Nous-mêmes, après bien des siècles, nous sommes heureux de les étudier, c'est encore sur eux que nous allons la plupart du temps chercher nos meilleurs modèles. Ce n'est donc pas seulement, comme dans nos civilisations modernes, chez quelques rares personnes, plus instruites que la masse de la nation, que l'on constate un goût recherché au moyen âge, c'est dans toute la population; les objets les plus usuels que nous venons de citer en sont une preuve.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

L'ÉTAIN DANS LA CUISINE

Nous venons de voir que, chez les bourgeois, la vaisselle d'étain eut un certain caractère artistique. Elle n'a pas ce caractère chez les grands, où on la trouve reléguée à la cuisine; elle prit une grande importance dans l'office des princes et des grands seigneurs. Au quatorzième siècle, les inventaires et les détails de la cuisine nous parviennent suffisamment pour nous indiquer ce qu'était le mobilier de cette partie de la maison.

Chez le pape Clément V, à Avignon, un inventaire nous parle de 3 petits plats d'étain, d'un autre plat d'étain de peu de valeur, de 2 grands plats, de 22 écuelles et de 17 petites écuelles d'étain[1]. Nous ferons remarquer que cette *batterie* de cuisine est fort peu considérable par rapport aux innombrables ustensiles que des inventaires de simples particuliers nous montreront par la suite.

De la cuisine du pape allons à celle d'Henri de Poitiers, évêque de Troyes; nous citons l'inventaire de ses meubles dressé en 1370-1371[2]. C'est d'abord un nombre très considérable d'écuelles d'étain. Dans son palais de Troyes il en

1. Du Cange, v° *Stannum*. Inventar. ann. 1379 ex schedis Clementis V : « Item tria parva stanna modici valoris.... item unum stannum parvum.... item duo magna stanna. » — Voy. *Scutellonus*, même inventaire : « Item XXII scutelle stagni; item XVII scutelloni stagni. »

2. *Archives de l'Aube*, Reg. G, 508, fol. 4, 9, 10 et 11.

Digitized by Google

possédait 14 douzaines. A Aix-en-Othe il n'en avait guère que 3 douzaines. L'on voit après cela un nombre considérable de plats et de plateaux, puis un certain nombre de récipients pour la boisson désignés sous les noms de cimarre, pintes découvertes ou quarrées, tierces et en dernier lieu deux chesnettes[1] à mettre vin et eau.

Passons chez Richard Picque, archevêque de Reims[2]; « en l'hostel du Chastel de Porte Mars » nous trouvons :

« *Vaisselle d'estain, escuelles, pots, pintes, prisés sur le pied de* 9 *d. la livre.* 12 *l.* 13 *d.* »

A Courville, au châtel du même archevêque.

« 43 *l. de* mette[3] *en poz à clochier, burettes, chopine, escuelles, plat et sauceron, prisé la livre* 8 *d., valent* 28 *s.* 8 *d.* 46 *l. de fin estin en plats et escuelles, prisé la livre* 14 *d., valent* 8 *s.* 8 *d.* »

A Paris, en l'hostel de Monseigneur.

« *Plats, escuelles, une grande escuelle à aumosne, quarte, avec et sans couvercles, carrées, rondes, à façon d'argent, chopines et pintes en étain pesant* 155 *livres à* 14 *d. la livre valent* 116 *s.* 8 *d.* »

Dans le compte de vente des meubles et effets mobiliers de Monseigneur de l'Éttanger, archevêque de Rouen (28 juillet 1391, nous lisons :

« Item XIX escuelles et XI petiz plaz d'estain pesant XXX liv.

« Item I pot d'estain ront pes. V liv.

1. Roquefort nous dit que le mot *chynettes* désignait les burettes du saint sacrifice. Son origine est *canna* (Glossaire Roman).

2. *Société des Bibliophiles de Reims*, 1842, in-8, p. 18, 52 et 63. Inventaire après décès de Richard Picque, archevêque de Reims (1389).

3. Mette, métal étain ou cuivre. *Glossaire français* de Du Cange.

Digitized by Google

« Item ij autres (bassins) de potin et une choppine, ij petiz plaz, iij escuelles d'estain »[1].

En 1401. — « *Payet*

« *Item, à Simonnet le Cavelier, pour VII douzaines d'escuelles d'estain et III douzaines et X plas d'estain pour III justes et III gallons et VIII pots tous d'estain, qui pésent tous en somme II^c IV^xx XVII livres d'estain....* »

En 1403. — « *Despence pour les ustensiles de l'ostel de Rouen :*

« *A Simonnet le Cavelier, estaineier, pour VIII XX^nes d'escuelles et VII XX^nes de plaz d'estaing, pesans XXX livres.. . LXXIV s. VIII d.* »

« *Item, à ycelluy, pour la vente de IIII gallons de mort estain pour la pension de celui hostel pour présenter le vin aux seigneurs de l'Échiquier, les quels pèsent XXVIII livres et demi d'estain....* »

En 1406. — « *Item, ce j^r, paye à l'estaignier p^r la vesselle d'estain semblablement. . . . . XV livres* »[1].

A ces textes il conviendrait encore d'ajouter un « *Louage de vesselle* » ainsi indiqué dans les mêmes comptes[2] :

Item, ce j^r paiée a l'estaignier p^r la vessselle d'estaing sept semaines seulement.

Item, baillé à l'estaignier pour le louage de la vesselle pour VI semaines XV liv. »

L'inventaire après décès des biens de Jean de Hatomesnil, chanoine de la Sainte-Chapelle (24 février 1380)[4], porte au chapitre de la cuisine :

« *Item dix-huit platz d'estain que grands que petis, quarante-cinq escuelles, une escuelle à aumosnes.* »

Celui d'Yves Berthier (1386), chanoine de la cathédrale de

1. *Archives de la Seine-Inférieure* — Reg. G., 9.
2. *Archives départementales de la Seine-Inférieure.* — Régistres G. 17,— G. 19, G. 24.
3. Année 1408 (G. 24).
4. Archives nationales, KK, 328, fol. 8.

Digitized by Google

Troyes, dénote un intérieur fort riche. Il avait dans sa maison 5 douzaines d'écuelles en étain, des plateaux, des flacons, des pots, des pintes ordinaires et carrées, des chopines et des tierces du même métal.

La cuisine renfermait 15 écuelles et quatre plateaux[1].

Du reste l'usage de la vaisselle d'étain chez les gens d'Église était fort ancien, puisqu'en 1340 les comptes de la succession d'Albert de Roye mentionnent les honoraires qui furent payés à un potier d'étain appelé en qualité d'expert pour estimer la vaisselle d'étain[2].

Quittant le clergé, papes, prélats ou chanoines, nous irons compulser les comptes des rois ou des reines de France. Successivement nous passerons en revue des comptes du quatorzième et du quinzième siècle. Partout, dans les inventaires de Jean le Bon[3], de la reine Clémence de Hongrie, de Charles VI, de Charles VII, du roi Renée et d'Isabeau de Bavière[4], nous retrouverons l'étain dans la cuisine. Tantôt ce seront des achats considérables faits pour le compte général

1. *Archives de l'Aube*, Reg. G, 2280.

2. Bibliothèque nationale, MMSS. Fonds latin, 9228, fol. 22 : « Item, Drouardet poterio apprecianti ustensilia stannea iiij sols. »

3. *Comptes d'Etienne de Lafontaine, argentier du roi Jean* (1351-1352). Archives nationales, KK 8, fol. 31.

4. *Nouveau recueil des comptes de l'argenterie des rois de France*, publié par M. L. Douët-d'Arcq, Paris, Renouard, 1874. Inventaire de Clémence de Hongrie : *Hernoys de cuisine*, p. 94, 102 et 106.

Comptes de l'hôtel des rois de France aux quatorzième et quinzième siècles, publiés aussi par M. Douët-d'Arcq, Paris, 1865.

Extraits du 1er compte de l'hôtel du roi Charles VI, du 1er octobre 1380 au 1er juillet 1381 ; du 2e compte pour le terme de Noël 1381 ; du 5e compte pour le terme de la Saint-Jean 1383, et du 18e compte pour le terme de Noël 1389. *Cuisine*, p. 76, 78, 80, 180, 228, 254.

Compte de l'hôtel de la reine Isabeau de Bavière pour le terme de la Saint-Jean 1401. *Cuisine*, p. 151.

21e compte de l'hôtel du roi Charles VII pour six mois (1er octobre 1450-31 mars 1451). *Cuisine*, p. 333 et 334.

Voir encore *Bibliothèque de l'École des chartes*, tome XI, p. 162.

Détails sur la vie privée d'Anne de Bretagne, femme de Charles VII et de Louis XII (quinzième et seizième siècles).

Leroy de la Marche, *Extraits des comptes et mémoriaux du roi René*, Paris, 1873,

Digitized by Google

du roi, tantôt ce sera un fonctionnaire qui achètera pour le service dont il est titulaire, tantôt même, pour des circonstances extraordinaires, il s'agira de location considérable de vaisselle d'étain.

Nous rencontrons surtout dans les comptes des rois de France des écuelles et des plats; mais à côté, de temps en temps, des plateaux, des vases, des moutardiers, puis naturellement toute espèce de récipients pour le vin.

Un détail à signaler, c'est que tandis que les écuelles sont le plus souvent citées sans autre espèce d'indication, quelquefois nous les trouvons mentionnées avec ces mots : « pour manger fruits ». Dans ce cas l'étain n'eût pas été proprement réservé pour la cuisine et aurait eu son débouché à la table du roi.

Un autre point assez curieux, c'est cette mention faite dans un compte de cuisine du roi Charles VI pour le terme de la Saint-Jean 1390 : « le dit Goupil pour la façon d'un mole desdiz potz d'estain, pourceque le dit mole ailleurs ne lui povoit servir et que de la façon desdiz potz n'a pris ne que de façon commune. » Elle nous démontre d'abord ce que nous avions déjà dit, que l'étain était coulé dans les moules fabriqués par les potiers, et en second lieu, que l'on fabriquait pour la cour des objets différents de ceux dont le peuple usait, mais cependant au même prix[1].

En descendant du roi de France jusqu'à un grand seigneur, nous retrouvons à peu de chose près les mêmes objets. Ainsi nous extrayons de l'inventaire après décès de Jeanne de Presles (1344), le passage suivant concernant notre métal:

in-8°, p. 272, 279, 283, 290 et 291. — *Vaisselle et ustensiles.* — Inventaires de Chanzé (13 octobre 1471), de la Ménitré (10 octobre 1471).

Il est intéressant aussi de consulter, sur la vaisselle des rois et des reines de France, les Registres de la Chambre des Comptes. — Bibliothèque nationale, MS. français, n° 20 684, p. 479-577 et suivantes.

1. *Compte des ornements du château d'Amboise* (1494-95). Archives nationales, reg. K, 323.

Manuscrit 49 du fonds des Blancs-Manteaux, Bibliothèque nationale.

L'on possède des détails sur la *vaisselle d'étain* affectée au service des cuisines.

Digitized by Google

« Vaisselle de cuisine..... *deux chauderons blans.....; trois grans plas d'estain, VIII moiens plas, quarante-cinq escuelles, tous d'estain. Item trois grans plas d'estain, douze solz. Item huit plas d'estain, seize solz. Item quarante-six escuelles d'estain, que bonnes que mauvaises, quarante solz. Item deux quartes d'estain, six pintes quarrées d'estain et deux chopines d'estain, et un pot d'estain à aumosnes, tous vint solz* »[1].

Dans les comptes de la vente des biens de Jacques Cœur (1453), nous trouvons de nombreux détails sur la vaisselle d'étain, spécialement :

« *Ou lieu ouquel mangussent les onnouvriers et manouvres :*

« *IX platz d'estain, XIV escuelles à oreilles, une salière et quatre couppes d'estain.*

« *Item XXVIII painctes d'estaing tant grandes que petites* »[2] (sic).

Enfin nous devons au baron Pichon la publication du « Ménager de Paris », et là nous entrons de plain-pied dans l'office d'un homme riche, bourgeois, financier ou grand seigneur, mais à coup sûr gourmet et gourmand et dont le matériel est des mieux montés. Nous y trouvons l'étain ; nous indiquons même le texte comme le modèle et le type de ce que devait posséder une cuisine de premier ordre au quatorzième siècle.

« *Item deux escuiers de cuisine et deux aides avec eux pour les dressouer de cuisine ; desquels l'un ira marchander de l'office de cuisine, de paticerie et du linge pour six tables.*

« . . . . . .

« *Et aussi marchandera de la vaisselle d'*ESTAIN ; *c'est assavoir dix douzaines d'escuelles, six douzaines de petits plas, deux douzaines et demi de grands plas, huit quartes, deux douzaines de pintes, deux poz à aumosnes.* »

Les pots à aumônes étaient des vases placés sur la table

1. *Bibliothèque de l'École des chartes*, tome XXXIX, p. 19.

2. Archives nationales, reg. KK, 328, fol. 215 v°, 269 r°, 272 v°, 314 r°, 334 v°.

Digitized by Google

ou sur un dressoir et dans lesquels on faisait remettre une portion des mets placés devant soi pour la donner aux pauvres[1].

1. *Le Ménagier de Paris*, composé vers 1393 par un bourgeois de Paris. Traité d'économie domestique. Paris, Crapelet, 1847, 2 vol. in-8, tome II, p. 115.

Voir encore pour le quinzième siècle: *Bibliothèque de l'École des chartes*, tome XXI, p. 234.

Menu d'un dîner en 1412, publié par M. Douët d'Arcq :

« Despense faicte en l'hostel de vénérable homme maistre Pierre le Dyerre, chanoine de la Saincte Chapelle du Palais.

. . . . . .

« Pour un grand plat d'estain qui fut perdu à ycellui disner : V s. VI d. »

Nous arrêterons là les citations, elles sont assez probantes, et nous croyons que toutes celles que nous pourrions ajouter n'apporteraient aucun appui nouveau à notre thèse.

Digitized by Google

CHAPITRE V

APPLICATIONS DIVERSES DE L'ÉTAIN

A côté de l'orfèvrerie d'étain proprement dite viennent se ranger un grand nombre de produits dont l'étain était la matière et qu'on ne saurait désigner par une qualification spéciale. Les industries diverses auxquelles nous faisons allusion n'avaient peut-être pas plus de développement au quinzième siècle qu'aux époques précédentes, mais, les documents devenant de plus en plus nombreux à mesure que l'on avance en date, il est possible d'étudier avec plus de précision cette catégorie d'objets.

A propos du culte nous avons parlé des chandeliers; on retrouve aussi les chandeliers dans la vie privée. Nous les voyons chez les rois de France, au chapitre des comptes de cuisine, et nombre de collections dans les expositions rétrospectives nous en montrent également[1].

Leur usage était constant, et dans toutes les maisons aisées il devait y en avoir autant en étain qu'en cuivre.

1. Douët d'Arcq, *Comptes de l'hôtel des rois de France aux* XIV*e et* XV*e siècles*. Charles VI, 5e compte, p. 228.

Exposition de l'art ancien au pays de Liège, catalogue officiel; Liège, in-8, 1881.

N° 594. Paire de chandeliers à deux branches, en étain. Ils sont formés d'un homme d'armes qui, avec les bras étendus, soutient deux bobêches (quatorzième siècle). Hauteur, 23 centimètres. A M. Jules Fresart.

N° 595. Paire de chandeliers d'étain, pied et tiges torses sans marques.

Mais les plus jolis chandeliers en étain sont du seizième siècle; ils sont tous conçus dans le type du flambeau si connu, à pied carré, de la collection de M. le baron Pichon.

Digitized by Google

Sur quelques-uns de ceux que l'on rencontre, on peut constater une recherche assez caractérisée. Les types les plus anciens paraissent se confondre beaucoup comme art avec la dinanderie. Comme ces chandeliers n'existent guère qu'en Belgique ou dans le Nord, il y a lieu de supposer que les fondeurs de cuivre étaient aussi fondeurs d'étain, et qu'il n'y avait là qu'une seule industrie. Trop peu de pièces sont restées pour permettre de constater si le même modèle servait à fabriquer l'objet en toutes sortes de matières.

Dans tous les cas, nous pouvons citer un exemple qui nous paraît concluant. Il y avait à la cathédrale de Limoges un aigle en fonte, œuvre d'un pintier d'étain[1].

Nous avons signalé à propos d'orfèvrerie d'église l'emploi de l'étain en lames découpées, ajourées et ornées de dessins en relief. Les lames de métal, dans le cas qui nous occupait, étaient appliquées sur une croix conservée au musée de Nuremberg. Nous retrouvons ce même genre de travail appliqué à des objets d'un usage certainement séculier, à des coffrets, et c'est sur trois points différents de l'Europe que ces coffrets sont conservés : à Paris, en Belgique et en Allemagne. Ils sont au nombre de trois.

Ces coffrets ont déjà été décrits. Le premier, celui de Paris, dans le catalogue des objets de son propriétaire, par la plume savante de notre ami M. Alfred Darcel :

« Les côtés sont formés de trois frises : l'une de griffons, d'aigles éployées, de basilics, de lions passants, etc., dans des disques circulaires reliés par des barres horizontales, bordées de fleurons symétriques dessus et dessous, comprise entre deux frises de rinceaux à feuilles d'érable. Une bande de cuivre rouge doré, à saillie, forme soubassement[2]. »

La description du second a été faite par M. de Linas : il le signale comme un échantillon du talent déployé au quator-

1. Abbé Texier, *Dictionnaire d'orfèvrerie religieuse*, in-8, v° Pintier.

2. Collection Basilewsky, Catalogue raisonné ; Paris, A. Morel, 1874, petit in-fol., p. 74 et 75.

Digitized by Google

zième siècle par les écriniers mosans sur des objets relativement vulgaires.

« L'objet, aujourd'hui *theca reliquiarum*, jadis coffret à bijoux, est en bois argenté, revêtu d'ornements d'étain fondu, ajourés et dorés; les motifs, lions accroupis, griffons et cerfs passants, aigles éployées, inscrits dans des cercles à crochets, n'ont aucun caractère religieux. J'ai reconnu un décor analogue sur le pluvial de Boniface VIII, brodé à Palerme et actuellement à la cathédrale d'Anagni[1]. »

M. de Linas ajoute qu'on lui a signalé deux coffrets du même genre en Allemagne, mais qu'il ne les a pas vus.

Dans le même ordre de travail on peut signaler encore, quoique d'une date un peu inférieure, la porte de chêne exposée à Liège en 1881, dont l'ornementation était produite au moyen de plaques d'étain estampées et peintes et représentant tantôt un aigle aux aigles éployées, tantôt un lion couronné[2].

Notre métal servait même d'ornementation pour le mobilier, et dès le quinzième siècle on l'incruste sur du bois absolument comme André Boule le fera d'une façon plus générale et plus célèbre au commencement du règne de Louis XIV.

On trouve encore l'étain employé dans le bâtiment pour la décoration des appartements. De saint Louis à François Ier les poutres et les solives royales étaient ornées de fleurs de lis d'étain doré[3].

Ce qui nous fait dire que l'existence de ces fleurs de lis est une exception, c'est que l'étain n'entre pour ainsi dire pas dans la construction, tandis que le plomb y occupe une large place.

1. *L'art et l'industrie d'autrefois dans les régions de la Meuse belge*, par M. Charles de Linas, p. 156, 157.
Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras, 2e série, tome XIII. Arras, 1882, in-8.
2. Catalogue officiel, p. 142, n° 600.
3. De Vaublanc, *la France au temps des croisades*, tome IV, p. 150. — (C'est d'après Sauval que l'auteur parle.)

Digitized by Google

Pendant longtemps on a cru qu'au moyen âge on n'avait pas connu l'usage des bains, ou du moins qu'il était alors tombé en désuétude. « Qui donc a dit que le moyen-âge, écrit M. Siméon Luce, n'a pas connu l'usage des bains, et qu'après la chute de l'empire romain on ne s'est pas lavé pendant mille ans? Les faits opposent le plus complet démenti à cette parole imprudente. » A Paris, à Valenciennes, à Abbeville, dans tous les centres de quelque importance, les personnes de toute condition fréquentent les établissements de bains, les étuves, comme on disait autrefois; on s'y donne rendez-vous; ce sont des lieux de réunion, de délassement et de plaisir; on y va comme on va à la taverne. La médecine d'alors ordonne les bains comme le meilleur remède dans presque toutes les maladies; elle les recommande aux femmes enceintes, non seulement pendant leur grossesse, mais encore après leur accouchement, et les riches, comme les pauvres, ont coutume d'y soumettre les petits enfants. Aussi toute habitation un peu aisée est-elle pourvue de sa cuve à baigner, et l'on n'est pas médiocrement surpris de trouver des établissements de bains dans de petits hameaux.

Quel était le métal des baignoires alors en usage? Nous n'avons aucune preuve directe établissant qu'elles fussent en étain. N'étaient-elles pas étamées du moins? — Dans l'Église, nous l'avons vu, certaines prescriptions ordonnaient l'étamage des cuves baptismales. Ces prescriptions n'avaient aucun caractère religieux, mais n'étaient inspirées que par mesure d'hygiène; très-probablement aussi, dans la vie civile, les baignoires devaient être étamées comme les cuves baptismales[1].

Le plomb, en raison de sa malléabilité, se façonne très bien; aussi le voyons-nous couronner souvent nos édifices Sans parler des détails plus ordinaires, nous pourrons signaler la statue que Viollet-le-Duc a placée sur la Sainte-Chapelle

1. Voir les Statuts des Étuviers. — *Livre des métiers*, Étienne Boileau, *passim*.

Digitized by Google

de Paris, ainsi que l'enfant de la cathédrale d'Amiens[1]. Quoique modernes, ces travaux sont des réminiscences du passé et la mise en œuvre d'anciens procédés.

Nous avons trouvé des paillons en étain sur les bijoux de l'antiquité extraits des fouilles; on continua toujours et on continue encore d'en fabriquer dans tous les centres importants. C'est ainsi que pour le moyen âge l'on rencontre de nombreux bijoux dont le dessous des pierres a été recouvert d'étain pour leur donner plus de jeu[2].

Les divers usages auxquels notre métal a été employé au moyen âge impliquent encore l'existence d'autres industries d'un caractère plus spécial. Nous allons en traiter particulièrement dans des chapitres distincts.

1. Ces statues sont exécutées en une feuille de plomb coquillée, soudée et maintenue au moyen d'armatures de fer.

2. Voir les objets exposés en 1878 au Trocadéro par M. le prince Czartoriski et madame la comtesse Dzialinska.

REES
UNIV
CALIF

Digitized by Google

CHAPITRE V

LES MÉREAUX

L'étain, on l'a vu, a été quelquefois, mais très rarement, employé comme sceau. Parmi les métaux, c'est presque toujours le plomb qui eut cet usage. Mais à côté des sceaux on trouve au moyen âge des quantités de médailles, plaquettes ou autres objets du même genre en étain. Au dire de certains savants, quelques-unes de ces médailles auraient été des monnaies d'appoint[1].

La Société archéologique de Namur, après avoir signalé leur rôle comme monnaie d'appoint, les décrit ainsi :

« Ces méreaux ne portaient le plus souvent aucune légende, mais uniquement certaines figures qui leur donnaient une apparence monétiforme.

Dans la Sambre, on en a trouvé à la croix simple, cantonnée, pattée, annelée, chargée d'un cercle en cœur, au type chartrain, au monogramme, au personnage de pied, au buste de face, à la rose, à l'étoile, à cinq ou six raies, à la roue, à la couronne, à l'écusson d'armoiries, au lys, au cavalier, à l'épée.

Nous en citerons deux : l'un, d'un flanc très épais, porte d'un côté un grand F et de l'autre l'écu au lion bandé, dans le style du treizième siècle; nous le croyons contemporain de Gui de Dampierre, comte de Flandre et marquis de

1. *Annales de la Société archéologique de Namur*, tome II, p. 452.

Digitized by Google

Namur. L'autre paraît plus ancien; il pourrait être de l'époque de Philippe le Noble (1196-1212). D'un côté, il a le lion couronné et sans bande; de l'autre, une porte de ville avec la légende Namur. »

Ces pièces étaient en plomb, autant que nous avons pu le savoir; nous ignorons si l'étain servit aussi à en fabriquer. Mais en tous cas, que notre métal ait ou non servi comme monnaie d'appoint[1], à coup sûr il fut employé comme monnaie obsidionale dans plusieurs sièges de grandes villes[2]; mais son rôle principal dans la numismatique fut celui de méreau.

Le méreau[3], mérelle ou marelle était une sorte de jeton commémoratif ou de présence, un signe de ralliement et de reconnaissance, une image ou un symbole religieux, la représentation d'un fait et même d'objets de pure fantaisie.

1. Rigollot. *Monnaies inconnues des Evéques, des Innocents et des Fous et de quelques autres associations singulières du même temps*, Paris, Merlin, 1837, in-8, préface : « Les pièces de plomb portant le titre de monnaies ne sont que des exceptions dans l'histoire numismatique. Dans les circonstances extrêmes, on a pu faire des pièces de plomb et de toute autre matière. C'est ainsi que, sous le roi Jean le Bon, on vit circuler en France de la monnaie de cuir. Telles sont encore les pièces obsidionales auxquelles, à défaut de monnaie usuelle, l'isolement et le besoin d'une ville assiégée forçaient de recourir.

« On a aussi quelques exemples de monnaies de plomb émises en vertu des privilèges particuliers. Le chapitre des chanoinesses de Maubeuge jouissait du droit de frapper de petites pièces de plomb à l'effigie de sainte Aldegonde, (*Traité des monnaies des prélats et des barons*, par Tobien Duby.)

« Érasme parle aussi de monnaie en plomb qui, de son temps, avait cours en Angleterre.

« Mais nous sommes dans l'exception et dans des circonstances où, de préférence à toutes autres matières viles, on employait le plomb et l'étain. »

Messager des sciences et des arts de Belgique, année 1826, p. 349 et suivantes.

2. Voir *Messager des Sciences et des Arts de Belgique*. — Année 1826, pp. 349 et suivantes. — Description de la monnaie obsidionale frappée à Audenarde pendant le siège de 1582, soutenu contre le prince de Parme. — Six espèces de ces monnaies, en *étain*, sont encore conservées dans les collections particulières de la ville.

3. Du Cange, *Glossaire*, v° Merallus.

De Laborde, *Glossaire archéologique*, v° Marel.

Rigollot, *Op. cit.*, préface. *Vide suprà.*

Antiquités de la basse Sambre à Namur, dans le tome XIII des Annales de la Société archéologique de cette ville, p. 452 et suivantes.

Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, tome XV, 1875. Méreaux de la sainte Chapelle de Chambéry et de l'église de Belley, par François Rabut, p. 164-168.

Digitized by Google

C'était aussi un disque servant à jouer; — de là est venu le jeu de marelle de nos jours.

En tant que monnaie de convention, le méreau était répandu dans tout le peuple : « à l'église, il servait à constater la présence des moines à l'office; au marché, à prouver l'acquittement d'un droit; dans les travaux et les ateliers, à marquer la fin de la semaine et d'autres usages. C'était en réalité la suite et l'équivalent des tessères de l'antiquité[1]. »

Les méreaux monnaie étaient en cuir, en plomb, en cuivre, en étain et même en argent; les marelles à jouer étaient au contraire en os, en ivoire ou en bois.

De nos jours nous voyons l'usage des méreaux se continuer comme jetons de présence et comme pièces de comptabilité.

Les méreaux ne portaient le plus souvent aucune légende, mais simplement certaines figures qui leur donnaient une apparence monétaire. Leur type est varié à l'infini selon les époques, les pays et surtout suivant leur destination.

Nous ne croyons point qu'on en rencontre beaucoup avant le treizième siècle. Les collections recueillies dans les rivières où l'on a exécuté des fouilles, soit dans la Seine à Paris, soit dans la Sambre à Namur, en renferment une grande quantité.

Les plus anciens, — ceux du onzième siècle, — sont fort peu nombreux et toujours de style roman. C'est à Namur qu'on en a le plus trouvé de ceux-là. Presque tous, autant que nous avons pu le savoir, sont en plomb[2].

A Paris, au contraire, la plupart des méreaux trouvés dans la Seine paraissent varier du treizième au quinzième siècle et sont en style ogival. La grande majorité de ces objets est en plomb[3].

1. De Laborde, *Glossaire*, v° Marel.

2. *Antiquités de la basse Sambre à Namur*, Annales de la Société d'archéologie de Namur, tome XIII, p. 453.

3. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir l'ouvrage de M. Forgeais, *Les plombs historiés*, où à chaque page l'on rencontre la description de l'une de ces pièces.

Digitized by Google

On peut diviser les méreaux en deux grandes catégories : les pièces religieuses et les pièces civiles.

Dans les pièces religieuses on trouve des quantités de médailles de pèlerinage telles que nous les voyons encore aujourd'hui[1]. En général cette sorte de méreau porte l'effigie d'un saint et un exergue. Dans tous les pèlerinages et dans toutes les églises de renommée on en vendait comme de nos jours.

Il ne faut pas confondre les méreaux de pèlerinage avec les enseignes dont nous parlerons plus loin. Si la façon dont on les employait était la même, ce n'étaient pas cependant les mêmes objets : les uns avaient le caractère de médailles, les autres constituaient de simples bas-reliefs, le plus souvent à jour.

Dans la classe des pièces religieuses, il faut aussi ranger les jetons de présence des confréries. Du Cange rapporte les termes d'un privilège accordé aux chanoines de l'église de Saint-Gall dans le diocèse de Saint-Flour, en 1375, et qui traite précisément de cette sorte de méreau. Les jetons de ces chanoines étaient en cuivre, en plomb ou en étain[2].

Les méreaux présentent tous à peu près un sujet identique ; tantôt ce sont des exergues religieux avec une formule oratoire, tantôt c'est un sujet qui se rapporte à un détail par-

1. *Antiquités de la basse Sambre à Namur*, *Op. cit.*, p. 453.
Edouard Corroyer, *Description du Mont Saint-Michel*, Paris, 1877, p. 362 et suiv.
Revue de l'art chrétien, Paris, in-8, 1857, tome J, p. 132.
Société d'agriculture de l'Aube, tome V, 3e série.
Annales du cercle archéologique de Mons, tome XII, p. 16, Mons, 1859. Collection du Cercle. Sous le n° 79 on voit une médaille de pèlerinage de Saint-Donat et de Saint-Germain à Mons (étain).
Voir pour les Méreaux les deux ouvrages suivants :
Revue de la Numismatique belge. — *Catalogue du Comte de Renesée*. — Maëstricht, Breidbach, n° 29572. — Méreau d'étain.
Recherches sur les corporations des métiers de la ville de Maëstricht et sur leurs méreaux. — Perreau. — *Revue de Numismatique belge*. — Bruxelles, in-8°, 4 vol., 1847, tome III, p. 508 et suivantes.

2. Ducange, *Glossaire*, v° Merallus : « *Tradi volumus et jubemus Merellos de cupro, vel stagno sive plumbo, de duobus aut tribus maneriebus aut formis dissimilibu ad gallum, leonem seu leporem aut alia signa signatos : non tamen ad instar monetarum nostrarum...; proviso tamen quod de ipsis Merellis seu forma jactorum in dictis cugneis sic concessis fabricandis aut formandis, in allocatione pro moneta se non jouvent, nec in aliis usibus quam ut præmittitur, ullatenus convertantur.* »

Digitized by Google

ticulier de la vie du saint, un miracle ou son martyre. Quelquefois encore, c'est une figure ou bien la reproduction du sanctuaire vénéré. On ne pourrait citer toutes les particularités qui différencient entre eux chacun de ces types, et quiconque voudra se rendre un compte exact des exergues ou des sujets des méreaux n'aura qu'à étudier la publication de M. Forgeais sur les fouilles de la Seine, et il y retrouvera une suite presque complète des méreaux religieux du moyen âge.

Beaucoup plus grand était le nombre des méreaux civils. Il y avait d'abord les médailles de reconnaissance ou les jetons de présence des corporations. Ainsi le méreau des potiers d'étain de Paris, au commencement du dix-septième siècle, représentait, sur l'avers, saint Mathurin et la princesse Théodora, un plat, une aiguière, une lanterne avec cette inscription : SANCTE MATVRIN. — Au revers on voit saint Fiacre et sa bêche, un plat et un autre objet, une église et l'inscription : SANCTE FIACRE.

Il y a plusieurs types de ce méreau : par exemple, saint Fiacre est entre deux lampes ou enfin les accessoires varient[1].

Pendant la lutte des Armagnacs et des Bourguignons, les méreaux furent d'un usage très fréquent. Ils servaient de signe de ralliement[2].

Le *Journal d'un bourgeois de Paris*[3] raconte que sous Charles VII, le Père François Richard, qui avait pris un grand ascendant sur l'esprit du peuple, vit tout d'un coup se produire un revirement chez les auditeurs ordinaires de ses sermons et, dit le chroniqueur, tous abandonnèrent un méreau d'étain à l'effigie de Jésus-Christ qu'il leur avait donné et

1. Forgeais, *Plombs historiés de la Seine*, tome IV, 4e série, p. 215 à 223.
Perreau, *Recherches sur les corporations de métiers de Maëstrich*, dans la *Revue numismatique belge*, 1847, p. 315.
De Vigne, *Recherches historiques sur les gildes et les corporations de métiers*, Gand, 1847, in-8, p. 77.
2. Rigollot, *Monnaies inconnues*, *op. cit.*
3. *Journal d'un bourgeois de Paris* (1405-1449), publié par Alexandre Tuetey. Paris, Champion, in-8, 1881, p. 242 et 243.

Digitized by Google

prirent immédiatement la croix de Saint-André, insigne des partisans du duc de Bourgogne.

M. Rigollot[1] possède dans sa collection un méreau d'étain qui pourrait bien être, dit-il, la médaille du Père François Richard. — L'un des côtés de cette pièce est indéchiffrable. — De l'autre côté on lit dans le champ les mots suivants : VO, VO, FRA, FRA. Entre ces mots l'écu chargé d'une croix, avec la fleur de lis et le lion de Bourgogne. Cet écu est absolument conforme à celui des monnaies françaises de l'époque de Charles VII. Pour légende, on distingue seulement ces trois mots : AUCTORE JESVS PETRVS. Les autres ont disparu.

Quelle est la signification des mots *vo, vo, fra, fra ?* Voici, sur ce point, la version de M. Rigollot : « Le méreau dont il s'agit était, suivant toute apparence, un *ex-voto* du moine qui l'avait répandu dans Paris, et on pourrait chercher l'expression de ce vœu dans l'espèce de jeu de mots que forment les abréviations vo, vo, fra, fra. Si le frère *François,* cordelier, conséquemment *franciscain,* n'a pas voulu dire : *votum vovit frater franciscus franciscanus,* ou quelque chose d'aussi baroque dans le même sens, je laisse l'énigme à deviner à de plus habiles que moi[2]. »

A cette catégorie des méreaux il faut rapporter les plombs dits « *Monnaies des Innocents* » ; ces monnaies postiches étaient jetées au peuple dans les cérémonies religieuses de l'installation et de la joyeuse entrée de l'évêque des Innocents, personnage chargé, au nom de l'autorité civile, de présider ces fêtes qu'aimaient nos pères. Presque toutes les villes avaient ces fêtes[3].

Il y avait les méreaux des pauvres, qui n'étaient autre chose que les bons de pain des pauvres de nos jours chez les

1. Rigollot, *Monnaies inconnues*, préface, n° 5 des médailles de sa collection.
2. Rigollot, *Monnaies inconnues, loc. cit.*
3. *Ibidem.*

Digitized by Google

boulangers. On en a trouvé dans la Sambre; ils étaient marqués d'une besace[1].

On rencontre aussi des méreaux ou plombs de marque qu'on appliquait sur les marchandises afin d'éviter la fraude sur la qualité, le poids[2]. Nous retrouvons cet usage conservé de nos jours pour les transits : partout les douanes mettent des marques ou des cachets de plomb pour empêcher l'ouverture des marchandises en transport ou constater l'acquittement des droits qui sont dus.

En dehors de l'anecdote racontée par la chronique parisienne du quatorzième siècle et que nous venons de citer, très peu de détails sur les méreaux sont parvenus jusqu'à nous.

Nous avons dit d'une façon générale leurs divers usages. Il en existe cependant dont il a été impossible d'expliquer l'emploi ou l'utilité.

Ainsi on en retrouve un certain nombre qui portent une lettre en relief. On a cru qu'ils servaient comme jouets d'enfant pour apprendre à lire[3].

Il reste encore une sorte de méreaux : ceux qui reproduisent des dessins érotiques. Tantôt c'est un phallus, tantôt le « *vas naturale* » de l'autre sexe. Ces derniers surtout ont été trouvés en très grand nombre dans la Seine[4]. A côté de plusieurs d'entre eux étaient des moules en ardoise représentant le même sujet.

Quel pouvait être l'usage de ces jetons érotiques? C'est, je crois, un point qui n'a jamais été élucidé. Il y a cependant un fait assez curieux à signaler : ces petites médailles ont été trouvées en très grande quantité et toutes sont différentes; il n'y en a pas deux sorties du même moule.

Or on peut indéfiniment couler de ces pièces dans un même

1. *Annales de la Société archéologique de Namur*, tome XIII, *vide suprà*.
2. Même source que dans la note précédente.
3. *Plombs historiés de la Sambre*, Société d'archéologie de Namur, tome XIII, p. 452.
4. Forgeais, *Plombs historiés de la Seine*.

Digitized by Google

moule. — Par conséquent il est évident que chaque médaille retrouvée représente, puisqu'elle est d'un type unique, une masse considérable de médailles semblables, aujourd'hui perdues. Il est bien évident encore que l'on n'a pas retrouvé tous les types et par conséquent on ne peut guère se faire une idée de la quantité invraisemblable de méreaux érotiques que la Seine devait contenir et qui devaient être en circulation journellement.

A quoi donc auraient pu servir ces petits objets qui devaient être si répandus et si connus? Nulle réponse n'est encore venue jusqu'à nous. Aucun manuscrit, aucun document ne paraissent avoir rapport à cet érotisme cependant si commun et si multiplié.

Les méreaux de corporations subsistent encore aujourd'hui sous la forme de jetons de présence, mais l'étain disparut au dix-septième siècle dans cet ordre d'objets pour ne guère être remplacé que par l'argent.

Les pièces érotiques, les signes de ralliement, cessèrent d'exister avec le quinzième siècle.

Quant aux jetons et aux médailles religieuses, on en voit de nos jours et elles continuent d'exister, mais l'étain ne sert plus à leur fabrication.

Notre métal, en dehors des méreaux, servit souvent à reproduire des plaquettes ou des médailles de grand module. Nous n'avons trouvé cependant aucune trace de ce procédé avant la fin du quinzième siècle, à l'époque où les artistes pisans commencèrent cette merveilleuse série de médailles de la Renaissance.

Du reste cette habitude de reproduire en étain des objets exécutés en un autre métal nous est signalée par M. Jules Labarthe, d'après un texte du quinzième siècle[1].

1. *Les Arts industriels*, tome III, orfèvrerie d'étain.

Compte sixième de maistre Pierre Briçonnet argentier du roy nostre sire..., commençant le 1er *d'octobre* 1487 *et finissant le* 1er *jour de septembre* 1488.

« A Jehan Galant la somme de cent douze livres quatre sols, tant pour

Digitized by Google

Nous n'avons pas retrouvé d'autre preuve émanant de cette époque, mais Benvenuto Cellini, dans son traité d'orfèvrerie, engage les orfèvres à tirer une épreuve en plomb des pièces d'argenterie coulées en fonte qui pourront plus tard servir à la confection d'autres objets.

Il y a peu de temps encore, lorsque la galvanoplastie n'existait pas, les orfèvres et fondeurs parisiens avaient l'habitude de conserver la reproduction de pièces originales dans des surmoulés en étain ou en plomb. Lorsque ces pièces n'étaient pas d'une trop grande épaisseur, on en prenait l'empreinte entre deux arêtes de seiches, on traçait un conduit pour arriver jusqu'à la partie évidée de l'arête, et c'était par ce conduit que le métal liquide venait prendre place pour reproduire l'objet dont il devait perpétuer le souvenir. Du reste tous les moules des méreaux trouvés dans la Seine sont semblables. Ce sont des ardoises au centre desquelles est gravé en creux le méreau, et une rigole comme celle que nous venons d'indiquer conduisait le métal jusqu'à l'endroit où il prenait forme. Si le méreau ne devait reproduire de dessin que sur un seul côté, on appliquait dessus une surface plane d'ardoise. C'était celle qui faisait le dessous du jeton.

Si au contraire le méreau devait avoir un envers et une face, on appliquait deux moules d'ardoise l'un sur l'autre, la rigole d'un seul moule étant suffisante. Des points de repère permettaient d'obtenir facilement la superposition des deux dessins en creux absolument l'un au-dessus de l'autre pour la fabrication régulière et exacte de la pièce.

VI marcs, V onces, un gros d'argent qu'il a mis et employé du sien à faire de neuf une coupe toute plaine à couvercle pour servir à la personne dudit seigneur; que aussi pour ung ducat d'or qu'il a mis et employé à dorer deux fois la dite couppe et couvercle d'icelle autant dedans que dehors...; plus la somme de treize livres tournois tant pour deschet d'argent dorure et façon de la ditte couppe, laquelle il a faite par deux fois parce que la première elle n'estoit pas au goût dudit seigneur, que aussi pour la façon de trois autres *couppes de plomb qu'il a faites pour patron de la ditte couppe.* » (Archives nationales, Rég. KK. 70, f° 167.)

Digitized by Google

La simplicité de ce procédé, qui n'est autre que celui encore employé de nos jours pour la fabrication des cuillers en étain, nous montre combien il était facile de produire ces objets en quantité considérable.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

ENSEIGNES DE PÈLERINAGE

En même temps que l'on fabriquait les méreaux, on faisait aussi des enseignes de pèlerinage. C'étaient de petits bas-reliefs représentant une figure hiératique quelconque qui se rapportait à différents sujets. On portait sur soi ces enseignes tantôt en souvenir du pèlerinage qu'on avait fait (c'était alors un objet acheté aux environs du sanctuaire vénéré), tantôt c'était un vœu qu'on accomplissait en portant ce petit objet, ou bien encore, il faut le dire, c'était un signe de ralliement. L'usage de porter ainsi ces enseignes est-il venu des Croisades? c'est ce que nous ne saurions dire.

Les deux documents les plus anciens que nous possédions sont extraits, l'un du recueil de Dom Bouquet (De gestis Philippi Augusti — *Rigordus*), et l'autre du livre de Gervais de Douvres; tous deux relatent absolument le même fait : ils disent que comme insigne religieux on prit une petite image de la Vierge en étain que l'on attacha sur un capuchon blanc à l'endroit de la poitrine[1].

A partir de cette époque ces petites enseignes se multiplient d'une façon extraordinaire.

1. Rigordus, *De gestis Philippi Augusti*, dans les Historiens de France, tome XVII, p. 12 :

« Anno 1183. — Dominus pauperes suos in tanta oppressione et afflictione diutina clamantes exaudiens, misit eis salvatorem, non Imperatorem, non regem, non principem aliquem ecclesiasticum, sed pauperem quemdam nomine Durandum, cui Dominus dicitur apparuisse in civitate Aniciensi, quæ vulgo nunc so-

Digitized by Google

Dans tous les pays la production de ces objets s'exécute à l'effigie ou bien en souvenir de tel ou tel saint selon que le culte en est plus ou moins répandu. Chaque âge comme chaque contrée a eu ses saints de prédilection. En Angleterre, à l'époque des Croisades, saint Thomas de Cantorbéry est le plus vénéré; dans le nord de la France, c'est saint Denis qui demeure le protecteur des successeurs de Hugues Capet; au centre et au midi, c'est surtout saint Nicolas.

Lorsque les Valois arrivent sur le trône de France, le culte de saint Michel remplace celui que les Capétiens avaient eu pour saint Denis. C'est au Mont-Saint-Michel que se rendent en foule les pèlerins de toute la France. La vision de saint Michel est la première qui apparaît à Jeanne d'Arc, et le château-monastère consacré à ce saint est le seul du nord de la France qui ne tombe jamais un seul instant au pouvoir des Anglais[1].

Si ces différents cultes n'étaient pas indiqués par bien des sources différentes, on aurait presque pu en reconstituer l'histoire au moyen des enseignes de pèlerinage que l'on a trouvées.

D'abord en Angleterre on rencontre souvent une enseigne de forme ronde : au milieu est la tête de saint Thomas Becket, surmontée d'une croix avec la devise *Caput Thomæ*[2].

dium dicitur et etiam illi tradidisse schedulam in quæ erat imago beatæ virginis Mariæ....

« Audientes ergo.... in Assumptione beatæ Mariæ sicut singulis annis solet fieri, apud Anicium convenerunt. Tunc episcopus....

« Et in signum servandæ pacis, *sigillum beatæ Mariæ Virginis prædictum*, IN STANNO *impressorum et pectori superpositum cum caputiis lineis albis*, ad modum scapulare monachorum alborum factis, in signum *fœderis initi* semper secum portaverunt. »

Gervasii monachi Dorobernensis sive Cantuarensis Opera, Londres, in-fol., 1652.

Tractatus de combustione et reparatione Dorobernensis Ecclesiæ, anno 1182, p. 1461 :

« In signum vero sectæ vel ordinis *habitum lineum habebant caputium in quo beatæ virginis imaginem parvulam plumbo* IMPRESSAM VEL STAGNO *in pectore gestabant* »

(Gervais de Douvres ou de Canterbury, moine du douzième siècle.)

1. *Revue des Deux Mondes* (1883), article de M. Siméon Luce sur le culte de saint Michel.

2. Roach Smith, *Collectanea antiqua*, 4 vol. in-4, Londres, 1848, tome I, p. 81.

Digitized by Google

A côté du pèlerinage de Cantorbéry, il y avait aussi un pèlerinage très vénéré, celui de saint Jean-Baptiste, à Amiens. Les enseignes qu'on en retrouve sont de différentes sortes et portent toujours le chef de saint Jean-Baptiste au centre avec un exergue qui rappelle le nom du saint[1].

A Noyon, saint Éloi possédait un sanctuaire. Aussi trouve-t-on des enseignes avec la légende « S. BEATI ELIGII — NOVIOMENSIS EPISCOPI[2] ».

Sainte Madeleine est très vénérée dans le Midi, surtout en Provence, au couvent de Saint-Maximin, où l'on prétend qu'elle a été enterrée. Aussi a-t'on trouvé aux environs une enseigne représentant Notre-Seigneur assis sur un siège élevé pourvu d'un gradin sur lequel reposent ses pieds. Il tend la main droite à la Madeleine, qui, les cheveux épars et prosternée à terre, dans une position suppliante, rampe vers lui en relevant un peu la tête; au-dessus et dans le champ un vase de parfums et deux écussons dont l'un offre le blason d'Anjou ancien, semé de France au lambel de gueules, avec une bande pour brisure, et l'autre celles de Provence, d'or à quatre pals de gueules à l'entour : signum : ! *Beate* : *Marie* : *Magdalene*..... et intérieurement.... *Sancti Maximini*[3].

Du reste, la vente de ces petits objets au monastère de Saint-Mathurin fut cause d'un procès assez curieux que l'abbé Faillon raconte ainsi dans son livre sur sainte Marie-Madeleine :

« Le commun des pèlerins se contentait de gagner l'in-

1. Roach Smith, *op. et loc. cit.*

2. Roach Smith, *Collectanea antiqua*, tome IV, p. 165.

Hucher, *Les enseignes de pèlerinage*, dans le tome XIX du *Bulletin monumental*, p. 506.

J. Levasseur, *Annales de l'église cathédrale de Noyon*, 1633, p. 495 : « Dans une requête présentée en 1379 par les religieux de l'abbaye de Noyon, il est parlé des pèlerins qui se rendaient au tombeau de saint Éloi, lui faisaient offrande de chandelles de cire et achetaient certains SIGNES et écharpes de pèlerinage, lesquels objets se vendaient au profit de l'abbaye. »

3. Hucher, *loc. cit.*

Digitized by Google

REESE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

PLOMBS DE PÈLERINAGE

Fragment de St Michel

Enseigne (Image de St Michel (XIIIe Siècle)

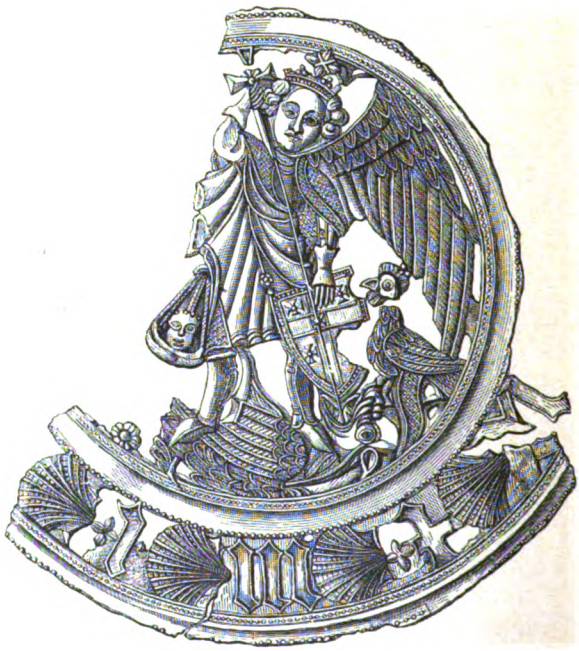

Enseigne de saint Michel (XIVe Siècle)

Extrait de l'ouvrage de M. Corroyer sur le Mont Saint-Michel

Digitized by Google

REF LIBRARY
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

PLOMBS DE PÈLERINAGE

Enseigne de saint Michel (XVe Siècle)

Enseigne (Image de la Vierge de Tombelaine (XVe Siècle).

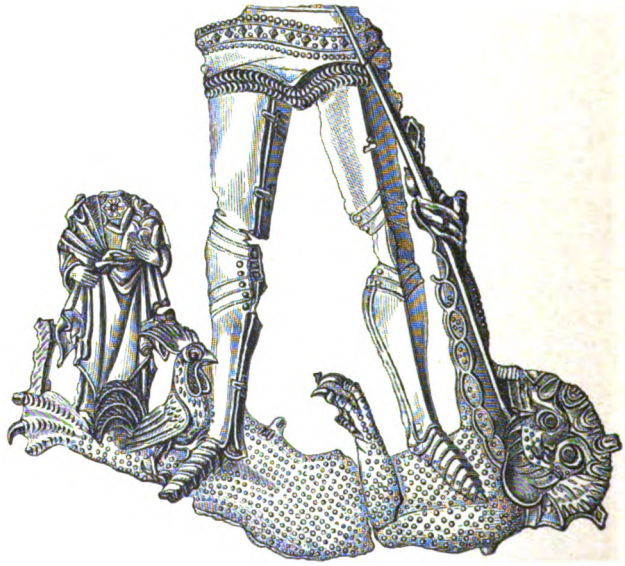

Fragment d'une enseigne de saint Michel (XIVe Siècle)

Extrait de l'ouvrage de M. Corroyer sur le Mont Saint-Michel

Digitized by Google

dulgence attachée à la visite de ces saints lieux et en rapportait une petite image de plomb représentant sainte Madeleine. On coulait ces images dans des moules en fer ou en cuivre qui appartenaient à la sacristie du couvent; et il n'y avait d'autres marchands autorisés à faire ce commerce dans le pays que ceux à qui le sacristain remettait ces moules.... »

« D'autres voulurent exploiter ce privilège, mais Louis de Tarente, roi de Sicile et comte de Provence, et sa femme Jeanne de Naples ordonnèrent aux magistrats, le 29 avril 1354, de trancher ce différend et le droit en resta aux religieux qui en jouissaient déjà depuis 1311[1]. »

Saint Nicolas, dont nous avons déjà parlé comme un des saints les plus vénérés en France, avait évidemment son enseigne de pèlerinage. Elle a été retrouvée et décrite par M. Hucher[2], page 53. Le sujet est le même que celui que l'on voit encore de nos jours : le saint en costume d'évêque donne la bénédiction aux trois petits enfants placés à côté de lui dans le fameux baquet.

Il est inutile de citer ici toute la suite des enseignes découvertes dans la Seine par M. Forgeais. On a retrouvé aux abords du quai Notre-Dame les effigies de tous les saints en vénération en France. Comme nous le verrons plus tard à propos des corporations, le quartier des orfèvres était également celui des bimbelotiers, et c'était dans cet endroit de Paris que se fabriquaient toutes les enseignes envoyées sur les différents points du territoire pour être vendues dans les lieux de pèlerinage.

Nous avons également retrouvé quantité de produits de ce genre dans des fouilles exécutées dans nombre de rivières

1. L'abbé Faillon, *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence*, tome I, p. 971.

2. Hucher, tome XIX du *Bulletin monumental*, p. 529 : « Saint Nicolas en costume d'évêque; la tête, coiffée de la mitre, est nimbée; sa main gauche tient la crosse, alors que sa main droite bénit les trois petits enfants dans le baquet fatal. En exergue au bas, en caractères gothiques : « S. Nicolas ».

Digitized by Google

et aux environs d'anciens monuments religieux qui ont été signalés par plusieurs savants[1].

Mais arrivons au culte le plus important dans la seconde moitié du moyen âge et en commémoration duquel a été coulé le plus grand nombre d'enseignes de pèlerinages : le culte de saint Michel.

La savante étude de M. Corroyer nous donne des détails sur les enseignes à l'effigie de saint Michel archange. On sait que M. Corroyer a depuis longues années consacré tout son temps et tous ses soins à l'abbaye du Mont-Saint-Michel, dont le gouvernement lui a confié la restauration. A côté de la

1. Les images de Saint-Feuillen-des-Fossés, de Saint-Gilles et une quantité d'enseignes des pèlerinages des Pays-Bas étaient dans le lit de la Sambre (*Annales de la Société archéologique de Namur*, tome XIII, p. 456) :

« C'est surtout en *style ogival* qu'étaient les enseignes. La plus ancienne de l'époque gothique est une plaque représentant la sainte Vierge assise sur un *bisellium*, sur lequel l'Enfant-Jésus, la tête environnée du nimbe divin, est debout en action de bénir ; le devant du siège est orné de deux ogives de style primaire ou lancéolé ; mais ce qui est surtout digne de remarque dans ce plomb, c'est le long sceptre terminé par une fleur de lys que la sainte Vierge tient à la main.

« Il y en avait de style roman. Une entre autres mérite d'être citée. Elle représente un saint évêque, assis en face ; il est vêtu de la chasuble ample et porte la mitre surbaissée ; le siège, soutenu par trois colonnes torses qui le dépassent, paraît très orné ; à en juger par le derrière de la tête, le saint porte la tonsure monastique. »

Parmi les dons faits au musée de Troyes figure l'enseigne du pèlerinage de sainte Colombe de Sens. On voit aussi un saint Roch, une effigie de Notre-Dame de Bon-Secours, une de saint Claude et diverses autres offertes par l'abbé Coffinet. (*Mémoires de la Société d'agriculture de l'Aube*, 1869-1872.)

A. Hucher (*Bulletin monumental*), *loc. cit.*, décrit encore les enseignes de pèlerinages suivantes :

« *Notre-Dame de Roc-Amadour :* au milieu, la Vierge assise maintient de sa main gauche l'Enfant-Jésus, assis sur ses genoux ; dans la main droite, elle tient un sceptre terminé par une croix ; sa tête, entourée d'un nimbe, porte une couronne. Autour de cette image, on lit : *Sigillum Beate Marie de Rocamador.*

« *Saint-Maur des Fossés :* sur la face, la figure de saint Maur, en partie détruite, est entourée d'une belle inscription en capitales gothiques du quatorzième siècle :

✠ VECI SAINT-MAUR DES FOSSÉS.

« L'avers porte une inscription à peu près fruste. On peut lire :

✠ AVE MARIA ...E D.. ..A...

« Sans doute : Ave Maria mater Dei gratia.

« *Saint-Julien de Vouvant :* au centre, un chevalier armé de toutes pieces por-

Digitized by Google

réparation de ce monument national qu'il a entreprise avec un véritable succès, il a tracé en savant l'histoire du monastère[1]. C'est à cette histoire que nous allons emprunter quelques renseignements des plus précieux.

A partir du jour où l'on vint en pèlerinage au célèbre mont, les pèlerins ramassèrent sur la grève des quantités de coquilles montoises pour les attacher à leur mantille en guise d'ornement ou d'enseigne. Bientôt ces coquilles devinrent un ornement des plus répandus; et n'avons-nous pas vu Louis XI instituant l'ordre de Saint-Michel la donner comme décoration à ses chevaliers? Dès une époque très reculée, on commença à les imiter en plomb et en étain, et ce furent probablement les premières enseignes que l'on vendit au Mont Saint-Michel et aux environs.

Peu après on remplaça ces coquilles par des signaux qui représentaient le saint sous toutes espèces de costumes variant suivant les époques et les modes. Mais il était toujours dépeint terrassant le démon sous la figure d'un dragon, et tantôt le transperçant d'une lance, tantôt le frappant de l'épée et souvent d'une croix.

tant la croix sur son armure, et sur le pennon de sa lance, à la circonférence, la légende SAINCT IVLIAN DE VOVANT.

« *Notre-Dame de Tombelaine :* la Vierge est assise et tient dans son bras gauche l'enfant Jesus, nu et assis sur ses genoux.

« Au bas de l'enseigne, on lit en caractères gothiques bourgeois *Tumbelaine*.

« *Saints-Laurent-et-Estienne :* Inscription :

✠ SIGNA MARTIRVM LAURENTII ET STEFANI.

« Saint Laurent tient à la main droite soit le manche du gril énorme placé devant les saints personnages qui sont représentés à mi-corps, soit l'instrument qui a servi à hâter sa mort.

« *Saint-Mathurin de Larchant :* On y lit en belles capitales : « E. Saint Mattelin de Larchant », entouré d'un biseau ponctué et d'un autre avec de petits cercles comme des perles. »

Voir aussi :

Victor Gay, *Glossaire archéologique*, v° Bibelot.

Et les *Mémoires de la Société académique archéologique de l'Oise*, tome II, p. 410 et suivantes.

1. *Description de l'abbaye du Mont-Saint-Michel et de ses abords*, Paris, Dumoulin, 1877, gr. in-8.

Digitized by Google

Les enseignes les plus anciennes sont du treizième siècle. Nous trouvons la trace de la fabrication de ces pièces jusqu'au quinzième siècle.

Il serait trop long d'énumérer tous les titres et toutes les légendes que l'on a relevés en exergue.

La plupart du temps le saint apparaît sous l'armure d'un chevalier; on pourrait même dire qu'au quinzième siècle il est toujours représenté ainsi. Au quatorzième siècle il porte quelquefois l'armure, mais fréquemment aussi il est vêtu d'une espèce de tunique ou de robe, qu'il est permis de considérer comme une reproduction du vêtement du Christ et des apôtres. En termes liturgiques, il est vêtu de long ou du vêtement talaire.

A côté du Mont Saint-Michel, il existe un autre rocher appelé Tombelaine, sur lequel était un sanctuaire consacré à la Vierge. Naturellement on y coulait des petits médaillons comme au Mont Saint-Michel, mais c'étaient la Vierge et l'enfant Jésus qu'ils représentaient[1].

Ce n'était pas seulement à Tombelaine que se trouvait un pèlerinage à la Vierge. Toutes les côtes de France en possédaient, mais à Tombelaine cette dévotion prenait un caractère tout particulier. C'étaient en général les femmes enceintes qui allaient implorer de la Vierge une heureuse délivrance. En raison de cette particularité, le sanctuaire de Tombelaine était connu sous le nom de Notre-Dame la Gisante, *Beatæ Mariæ jacentis*[2].

1. Hucher, *Les enseignes de pèlerinage* (*Bulletin monumental*, tome XIX), *vide supra*. Voir aussi Corroyer, *passim*, p. 374.

2. Il y avait à Paris, dans la Sainte-Chapelle, une dévotion à Notre-Dame la Gisante, semblable à celle de Tombelaine et où les femmes venaient pendant leur grossesse, lorsqu'elles ne pouvaient pas accomplir le pèlerinage au grand sanctuaire du bord de la mer.

Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer était également fréquentée par les femmes grosses, et c'est pour remplacer le sanctuaire de Boulogne-sur-Mer ou la Grande que l'on créa au village de Menus-lez-Saint-Cloud un autre pèlerinage où l'on venait lorsqu'il n'était pas possible d'aller jusqu'à Boulogne. C'est de là que ce village prit le nom qu'il porte encore, Boulogne.

Digitized by Google

Les enseignes du Mont Saint-Michel, comme toutes celles que nous avons vues, sont le plus fréquemment inscrites dans un cercle sur lequel est quelquefois une inscription. Souvent les figures sont inscrites dans un polygone à angles, ou bien encore dans un contour à lobes.

Ces petits objets se portaient sur le vêtement, comme nous l'avons dit plus haut, tantôt sur le cucule, tantôt sur la pelerine, les pèlerins sont souvent représentés ainsi, tantôt sur une autre partie du vêtement, et enfin au chapeau, comme le faisait Louis XI.

Presque toutes sont plates et ont une espèce d'anneau ou d'agrafe par derrière, de façon à être attachées facilement à une étoffe.

Ces petites images étaient aussi portées à l'extrémité du bourdon; on a même retrouvé dans la Seine et dans la Sambre des bourdons avec des coquilles de métal ou des enseignes fixées au bout comme pommeau[1].

Les enseignes de pèlerinage se fabriquaient absolument comme les méreaux, généralement dans un seul moule, le dessous n'ayant aucune espèce de dessin.

Nous avons vu que ce n'était pas seulement dans des moules de pierre, mais aussi dans des moules de métal, que ces plaquettes étaient coulées. Ces moules étaient gravés en creux, absolument comme ceux de pierre.

L'anneau ou le crochet qui se trouvait derrière ces enseignes de pèlerinage y était souvent soudé après coup. Très fréquemment aussi, comme dans toutes les coquilles du Mont Saint-Michel, cet anneau était en haut.

Il ne faut insister ni sur le style ni sur le caractère de ces enseignes. Tandis qu'on en trouve, en effet, qui ont dû être exécutées par de véritables artistes, d'autres sont du dessin le plus grossier et le plus barbare. Comme on en a fabriqué

1. Forgeais, *Plombs historiés de la Seine, vide supra.*
Antiquités de la basse Sambre à Namur. (*Annales de la Société archéologique de Namur*, tome XIII.)

Digitized by Google

sur presque tous les points de l'ancienne Gaule, comme aussi au moyen âge le goût n'était pas répandu également dans toute la France, il est évident qu'on devait trouver des différences considérables entre certains de ces objets.

« Toutes ces anciennes images sont toujours composées naïvement, et, si elles sont parfois d'une exécution grossière, elles ont toujours aussi, avec le sentiment décoratif qui leur est particulier, un très grand caractère symbolique, où l'inspiration religieuse domine et dirige l'esprit de l'imagier, si elle ne conduit pas toujours habilement sa main[1]. »

Au premier abord on pourrait penser que l'usage des enseignes n'est qu'une suite transformée de celui des fibules : nous ne le croyons pas. Nous n'avons retrouvé aucune fibule en Gaule à partir de la dernière époque mérovingienne, tandis que les premières enseignes de pèlerinage que l'on rencontre sont contemporaines des croisades. Au surplus, ces objets diffèrent les uns des autres par l'attache, les fibules ayant toujours une épingle et les enseignes ne portant qu'un anneau.

L'influence de l'Orient ne s'est-elle pas manifestée dans l'apparition de ces enseignes; en d'autres termes, n'ont-elles pas été apportées des croisades? Pour notre part, rien n'est venu nous fixer sur ce point. Nous laissons à d'autres le soin de trancher la question.

Non seulement ces petits objets se fabriquaient et se vendaient auprès de tous les sanctuaires de pèlerinage, mais au quinzième siècle il en existait un grand commerce et une fabrication de toutes sortes à Paris. C'est ce que démontrent les descriptions de la ville de cette époque, et surtout la quantité énorme de ces objets (presque tous de sujets différents, et se rapportant aux pèlerinages les plus vénérés) trouvés dans la Seine.

Ce qu'il importe de bien démontrer, c'est que tous les

1. Corroyer *passim*, p. 374.

Digitized by Google

saints, dont le culte existait en France au moyen âge, ont eu des enseignes de pèlerinage. Ajoutons que la fabrication de ces petits objets avait lieu sur tous les points du territoire. La plupart de ceux que l'on a, viennent des fouilles exécutées dans les rivières. L'habitude de l'antiquité de jeter des pièces de monnaie dans l'eau n'aurait donc pas été tout à fait perdue[1]?

Ces enseignes ont un point commun de ressemblance avec les méreaux, car il en existe qui représentent des figures érotiques.

Tandis que toutes celles que nous avons vues peuvent se ranger parmi des objets d'un caractère purement religieux, nous en trouvons aussi avec des figures qui sont loin d'être mystiques. C'est évidemment le corollaire ou la contre-partie de ces petites médailles dont l'usage est resté inconnu, et que nous signalions tout à l'heure.

Mais au lieu d'être simplement l'image d'une partie du corps humain, les enseignes érotiques représentent généra-

1. Voir Corroyer, *passim*.

Nous sommes heureux de retrouver, dans le livre de M. Corroyer, exprimés les mêmes principes sur l'art au moyen âge que ceux que nous avons déjà indiqués à différentes reprises. Nous citons en entier la fin du chapitre que cet auteur consacre aux enseignes de Saint-Michel :

« Elles sont bien dignes d'inspirer nos modernes fabricants d'images, surtout en ce qui concerne l'archange saint Michel, qu'ils habillent de vêtements grotesques ou qu'ils affublent d'un costume théâtral *imité des Romains*, costume *païen* par conséquent, ce qui nous parait être un véritable contre-sens et devrait les rendre plus scrupuleux, puisqu'ils ont la prétention de faire des images *chrétiennes*. En attendant qu'ils aient composé, trouvé pour saint Michel un vêtement digne d'une aussi grande figure, ils devraient tout au moins restituer au séculaire patron de la France son véritable costume national, c'est-à-dire l'armure française du moyen âge. Les modèles ne manquent pas dans notre pays; nos cathédrales et leurs verrières en sont peuplées; nos bibliothèques et nos musées en sont remplis. Il suffit de voir, de bien regarder et surtout de retenir, d'étudier en un mot, de copier même pour réussir. C'est ce que nous souhaitons de voir faire à nos imagiers présents et futurs, en leur prédisant le succès qu'ils obtiendront sûrement lorsqu'ils voudront résister aux fantaisies capricieuses de la *mode*, éclectique et stérile, et qu'ils reviendront aux anciennes, fortes et saines traditions de l'art français, sources toujours fécondes, d'où sont sortis tant de chefs-d'œuvre inspirés par une foi vive et dont l'imagerie chrétienne du moyen âge, si belle et si fortement instructive, a été une des plus magnifiques expressions. »

Digitized by Google

lement un sujet entier. Bien entendu, on trouve assez souvent de simples phallus, mais les pièces les plus curieuses ont très probablement trait à quelques lays érotiques de l'époque, et l'on y voit dessinés, sinon plusieurs personnages, du moins plusieurs objets. Le lay d'Aristote[1] paraît être, comme dans tous les arts industriels de l'époque, le sujet le plus répandu en ce genre. Seulement le philosophe n'est plus représenté, dans ces enseignes, avec la figure humaine, mais sous la forme d'un phallus : Campaspe est toujours à cheval dessus. L'extrémité du phallus porte une bride que l'hétaïre tient dans sa main.

Il y a encore bien d'autres enseignes, mais il serait trop difficile d'en donner la désignation. Toutes se résument dans les appareils de la génération démesurément grossis, et il nous est impossible de faire la description de ces objets, quelque variés qu'ils soient.

Nous n'avons pas insisté, dans le cours de cette étude des enseignes de pèlerinage, sur le métal dont on les fabriquait. Elles ont été rangées, par les divers savants qui les ont décrites, dans la classe des plombs historiés. Mais cette expression est générique; la plupart de ces enseignes étaient en effet en étain. On comprendra que fort souvent ces plaquettes ne purent être exécutées en plomb, métal trop mou. M. Roche Smith a bien voulu nous donner personnellement son avis autorisé sur celles qui ont été trouvées dans la Tamise, et il déclare qu'elles étaient en étain pur[1].

December 17, 1882.

Dear Sir,

I am flattered by your notice of what I have printed on the subject of Pilgrims' Signus (*signacula*) and on the coffins in

1. On sait qu'Alexandre le Grand était souvent réprimandé par son Mentor à cause de l'influence que les hétaïres prenaient sur lui. Un beau jour, le jeune conquérant, furieux contre le péripatéticien qui ne cessait de l'accabler de ses remontrances, le fit enfermer dans une grande pièce, seul avec une des plus belles courtisanes de la Macédoine du nom de Campaspe. Au bout de quelque temps,

Digitized by Google

lead of the Romans. In vol. 7 you will find additional examples of both.

The coffins (*sarcophagi*) are uniformly of lead of good quality ; but the Pilgrims' Signus I believe approach more to *tin* or *pewter*. I have never had them analysed; but I think you will find that they have been subjected to a chemical examination by some of the antiquaries of France.

Believe me with much respect, very truly yours.

C. ROCHE SMITH.

Temple Place, Strood by Rochester, Kent.

Les traces du temps viennent d'ailleurs confirmer la chose. Des lettres de Charles VI, du 15 février 1393, s'expriment ainsi au sujet du Mont Saint-Michel : « Nous avoir oye la supplication des povres gens demourant au Mont Saint-Michel, faisant et vendant enseignes de Monseigneur Saint Michel (petites médailles de plomb ou d'autre métail représentantes Saint Michel), coquilles et cornez qui seront nommez et appelez quincaillerie, avec autre œuvre de plomb et estaing getté en moule, pour cause des pèlerins qui illec viennent et affluent »[1].

Dans un compte de recettes du chapitre de Troyes (1462-63), nous lisons encore ce passage : « Pour la vendue des enseignes d'argent dorées et blanches comme d'autres d'estain, en Saint Pierre, et d'autres achettées de Belin *Miraclier*, et de la veufve feu Domey, vendues par plusieurs et à diverses personnes, la somme de XXIIII livres tournois »[2].

il fit ouvrir les portes et put voir, ainsi que tout son entourage, le pédagogue à quatre pattes, faisant le cheval, et l'hétaire victorieusement assise sur son dos, le dirigeant à sa guise au moyen d'un mors passé dans sa bouche. Cette anecdote fut reproduite en légende au moyen âge, pour personnifier la supériorité de la femme sur la philosophie. Voir le *Musée rétrospectif du métal à l'Union centrale des Arts appliqués à l'Industrie*, Paris, Quantin, 1881.

1. De Laurière, *Ordonnances des rois capétiens*, tome VII, p. 590.

2. *Bibliothèque de l'École des chartes*, tome XXIII, p. 392. Documents relatifs aux travaux de construction faits à la cathédrale de Troyes pendant les XIIIe, XIVe et XVe siècles, publiés par M. H. d'Arbois de Jubainville.

Digitized by Google

Enfin, pour se convaincre davantage du fait, on n'a qu'à visiter la collection Forgeais, actuellement au Musée de Cluny, et celle de M. Victor Gay, architecte, et tous les musées de France et de Belgique.

Digitized by Google

CHAPITRE VII

OBJETS DIVERS EN ÉTAIN

Au moyen âge, on fabriquait, en dehors de ceux que nous avons décrits, toutes sortes d'autres objets en étain. Leur description, ou plutôt leur signalement, se retrouve dans les comptes et les inventaires. Quelques-uns de ces objets ont été retrouvés, nous en ferons donc une description.

D'abord des encriers. On les trouve en très grand nombre dans certains comptes; surtout à l'hôtel de ville de Paris. Les échevins devaient probablement se servir de ces sortes d'encriers sur leur table de délibération, car tous les ans, en 1452, 1456, 1457, 1458, 1459, 1470, 1473, des encriers en étain sont achetés. Mais les comptes n'indiquent pas quelle était leur forme[1].

Une autre pièce contient la mention suivante : — (anno 1411) : « A Goupil, pintier, pour un *aincrier d'estaing* double *d'estaing tout ront*, à mettre aincre, plumes, gettouères[2] et deux bobêches dedans, XVII^{s} VI^{d} »[3].

C'était donc une pièce assez considérable, qui n'était pas seulement destinée à contenir de l'encre, mais encore tous

1. *Histoire de Paris* (Paris, 1878, in-fol., Imprimerie nationale) d'Affry de la Monnoye : L'échevinage. (Extrait des comptes ordinaires de la ville.)

2. *Gettouère*, Jeton.

3. *Documents inédits pour servir à l'histoire des arts en Touraine*, par Ch.-L. Grandmaison, tome XX des *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, p. 247; Tours, 1870.

Digitized by Google

les ustensiles de bureau et, autant que nous pouvons le savoir, avait une forme ronde[1].

L'intérieur assez pauvre de Pierre de Cardonnel, dont nous avons déjà cité l'inventaire, contenait deux encriers d'étain[2].

Après les encriers, signalons un certain nombre de styles à écrire, aussi en étain. C'est à M. Forgeais que l'on doit de les avoir retrouvés. Leur extrémité supérieure est terminée par un ornement en relief. On peut les voir dans la collection des plombs historiés qui est à Cluny.

Les fouilles ont également mis au jour une grande quantité d'ampoules destinées à conserver les reliques[3].

Il est probable que dans tous les pèlerinages on vendait, à côté des méreaux et des enseignes, ces sortes d'objets aux pèlerins. Ils devaient servir à conserver les reliques que l'on y renfermait, au moyen d'une pression exercée à l'ouverture.

Le type de ces ampoules nous a été conservé par l'une d'entre elles, qui est restée plus populaire que les autres. C'est l'ampoule que l'on retrouve partout, elle a trois fleurs de lis[4].

Les ampoules portent quelquefois, à la place des trois fleurs de lis, un bas-relief qui représente une scène se rapportant au pèlerinage où on les vend, ou à l'histoire du saint

1. *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, tome VII, p. 51 et 52; Pierre de Cardonnel, chanoine de Notre-Dame de Paris (1438).

2. Nous avons aussi trouvé la preuve de l'existence des encriers en étain en Angleterre. Une charte, portant la date de 1382 et déjà citée dans le cours de cette étude, signale « *unum calamare de stanno* ». (Rymer, *Fœdera, litteræ, conventiones*, tome III, pars III, p. 139.)

Du Cange, v° *Calamarium*, nous explique ce que signifiait au moyen âge le *calamare*, du latin *calamus*, plume. C'était l'objet destiné à contenir l'encre, les plumes et, en un mot, tout l'appareil de l'écrivain.

3. Forgeais, *Plombs historiés de la Seine*.

Antiquités de la Sambre à Namur, *op. cit.*

Hucher, *Les enseignes de pèlerinage*, *loc. cit.*

Corroyer, *le Mont Saint-Michel*, *loc. cit.*

Gay, *Dictionnaire*, passim, au mot Ampoule.

4. Voir les sources déjà indiquées et les collections du musée de Cluny et de M. Victor Gay. Voir aussi le musée archéologique de Berlin ; un certain nombre d'ampoules de provenance allemande y sont conservées.

Digitized by Google

dont on conserve les reliques. La plus célèbre dans ce genre est incontestablement celle de la « Larme de Vendôme[1] ». M. Forgeais l'a décrite dans son ouvrage. Nous le laissons parler :

« Sur la panse de la face de l'ampoule est un autel drapé, portant une espèce de grand ciboire. De chaque côté une femme debout (sainte Marthe et sainte Magdeleine). Celle de gauche soutient une grosse larme au-dessus du ciboire ; celle de droite porte un cierge allumé.

« Dans le champ, à gauche de l'autel, une croix pattée, au pied fiché.

« Au-dessus, la légende : LACR / IMA DEI

« Sur le revers de l'objet, un cavalier couvert d'une cotte de mailles, marchant à droite. Son casque, dont la partie supérieure est plate, est surmonté d'une croix ; il est garni aussi d'une visière formant masque, et percé d'une ouverture perpendiculaire ainsi que de 7 ouvertures horizontales.

« Ce cavalier tient à la main droite une épée nue ; à son cou est suspendu un bouclier orné de cannelures partant d'un umbo central ; l'éperon est à molette.

« Le cheval semble houssé ; le cou, le ventre, la croupe sont chargés de rosaces ; la bride est ornée de boucles ou grelots.

« Dans le champ, des feuilles cordiformes à longues queues, dont plusieurs sont réunies par une tige. Entre les jambes du cheval, une fleur de lis à longue queue mouvant de la même tige que l'une des feuilles. Enfin, du bras droit du cavalier part une bande formée de deux traits réunis par des hachures diagonales ; cette bande passe ensuite derrière le cheval et va aboutir au bord du vase.

« Au-dessus, la légende suivante : S':GEO / RGIVS

« Il existe beaucoup de variétés de ce type. »

1. Il y avait à Vendôme un reliquaire qui, selon la tradition, contenait une larme de Notre-Seigneur versée sur Lazare. Cette larme a donné lieu à une querelle religieuse entre Mabillon et l'abbé Thiers.

Digitized by Google

A côté de la Sainte Larme de Vendôme on retrouve assez souvent des ampoules représentant le meurtre de saint Thomas Becket. On en rencontre d'autres représentant la tête de saint Jean-Baptiste, et généralement leur forme est lenticulaire, la panse aplatie; toujours elles sont munies d'un col plus ou moins long ou étroit, quelquefois elles possèdent un pied[1].

L'usage de ces ampoules devait être assez ancien, car on en retrouve du douzième siècle de provenance byzantine[2]. Jusqu'à la fin du seizième siècle on continue d'en rencontrer. Du reste, les textes comme les musées nous en fournissent d'abondantes preuves.

Dans la même catégorie nous rangerons une sorte de petit reliquaire du treizième ou du quatorzième siècle décrit par M. Hucher : il représente un buste de religieux ou de pèlerin encapuchonné[3].

On introduisait dans l'intérieur du reliquaire ce que l'on voulait y conserver, puis on fermait l'ouverture en rabattant les bords extérieurs de ce petit récipient, et les reliques étaient ainsi complètement enfermées dans le reliquaire. Il est probable que l'étain servit souvent de matière première pour des petites boîtes portatives, et destinées à conserver un objet vénéré. En dehors du reliquaire décrit par M. Hucher, le Musée de Cluny en possède un autre en forme d'œuf, dont la partie la moins étroite est un couvercle vissé. Il est sans ornementation extérieure et ne mesure guère plus de trois centimètres dans toute sa longueur; on pourrait donc le mettre facilement dans la poche du vêtement même le plus étroit.

On rencontre aussi dans la Seine des petits objets ressem-

1. Voir les ouvrages de MM. Corroyer, Forgeais, Hucher et Gay, déjà cités.

2. Gay, *Glossaire archéologique*, v° Ampoule. Le savant architecte nous donne le dessin de deux de ces ampoules byzantines.

3. Hucher, *Les enseignes de pèlerinage* (*Bulletin monumental*, tome XIX, *vide suprà*.

Digitized by Google

REESE LIBRARY
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

OBJETS DIVERS

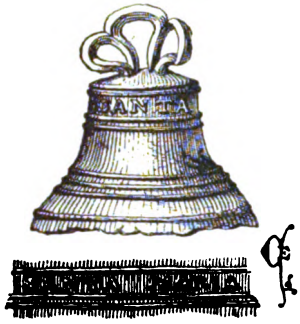

Sonnette de pèlerin (XVIe Siècle)

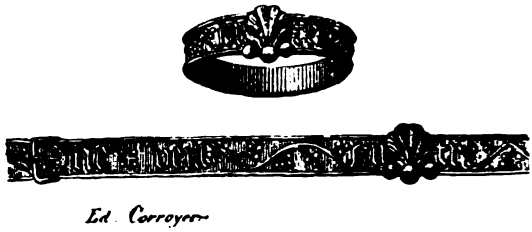

Anneau de pèlerin (XIVe Siècle)

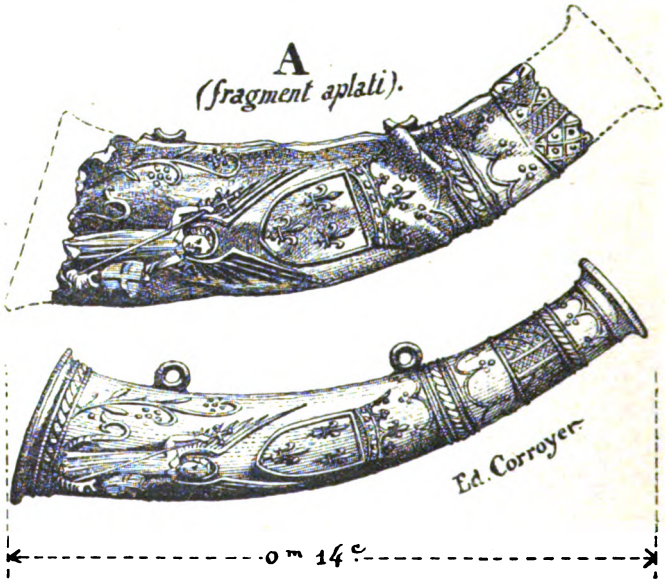

Cornet de pèlerin (XVe Siècle)

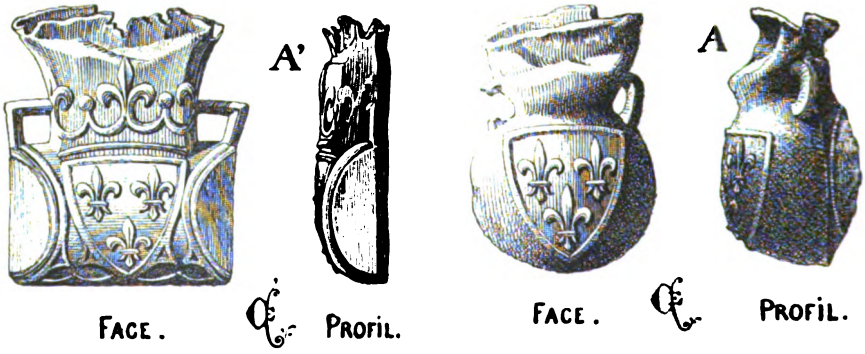

Ampoules en plomb (XVe Siècle)

Extrait de l'ouvrage de M. Corroyer sur le Mont Saint-Michel

Digitized by Google

blant beaucoup à des ampoules, mais n'ayant qu'une seule face décorée et bombée, tandis que l'autre face, toujours plane, est agrémentée de deux petits crochets. Longtemps on a ignoré ce qu'étaient ces petits objets; M. Gay est le premier qui en ait fixé l'attribution. C'étaient des abreuvoirs. Le savant architecte s'exprime ainsi dans son glossaire archéologique au sujet des abreuvoirs :

« Sorte de petit cornet en forme de hotte, dont le revers est muni de deux pattes recourbées, au moyen desquelles on le fixait à la traverse de la cage des oiseaux de chant. »

« Les plus anciens, ajoute-t-il, sont fondus en étain et les plus modernes en plomb, qui lui est substitué dès le quatorzième siècle. »

Après les abreuvoirs, nous citerons, comme objets d'étain, les clous et les fermails des ceintures.

Du Cange mentionne à diverses reprises l'usage des ceintures ornées de clous étamés; les boucles et les mordants devaient en être fabriqués de même[1].

Étienne Boileau[2] parle aussi de ces ouvriers; il les appelle « faiseurs de clous pour attacher boucles, mordants et menbres sur courroies, » et, d'après lui, il aurait été défendu formellement à ces industriels de faire des clous de ceinture en étain simple, l'étamage seul étant autorisé.

Jean de Garlande[3], dans son Dictionnaire, n'est pas moins

1. *Glossaire*, v° Pestrum.

Ordinat. Caroli IV ann. 1324..., in Reg. 86. Cartoph. reg., ch. 560 : « *Quascumque* (*corrigias*) *falsas et sophisticas de stanno plumbo, Pestro factas clavatas vel ferratas.... comburi faciatis.* Charta Gallica, ibid. : *Courroies ferrées, clouées et autrément ouvrées d'estain, de piautre et de plonc*, etc. Litt. remiss. an. 1392, in reg. 143, chap. 185. *Quatre ceintures à femmes clouées de peaultre.* »

2. *Histoire générale de Paris :* le Livre des métiers d'Étienne Boileau, par R. de Lespinasse et François Bonardot; Paris, 1879, in-fol.

3. Jean de Garlande, *Dictionnaire* (douzième siècle), publié par M. Scheler. Lexicographie latine des douzième et treizième siècles; Leipzig, 1867, in-8, p. 24 et 48 : « Firmacularii habent ante se firmacula magna et parva de plumbo facta et de *stanno* et ferro et cupro. Habent etiam monilia pulcra et nolas resonantes. »

Digitized by Google

explicite que Du Cange sur ces industriels, qu'il appelle *firmaculariï* (faiseurs de fermails). Pour lui, les ornements de ceinture auraient été faits de plomb, de fer, de cuivre ou d'étain. Ce serait donc postérieurement que la prescription de ne vendre que du métal étamé aurait été édictée.

Un peu plus loin, Étienne Boileau nous parle d'ouvriers de toutes menues œuvres que l'on fait en étain et en plomb à Paris, et il décrit ainsi leur travail :

« Quiconques veut estre ouvriers d'estain, c'est à savoir fesieres de miroirs d'estain, de fremaus d'estain, de sonneites, de anelès d'estain, de maillès de plon, de mereaus de toutes manières et de toutes autres menues choseites apartenant a plom et à estain, il le puet estre franchement et ouvrer de nuiz et de jours, se il li plaist et il en a mestier, et avoir tant de vallès come il li plaira. »

Les petits objets dont nous entretient Étienne Boileau sont venus jusqu'à nous. C'est ainsi que M. Corroyer, dans sa savante étude, nous cite successivement des clochettes, ou soneittes d'estain, des plaques de collier et des anelès ou anneaux du même métal[1]. L'anneau cité mérite d'être décrit; il est conservé dans la collection de l'auteur, et nous avons pu l'examiner à loisir : il est formé d'une courroie bouclée; sur le devant, une coquille montoise; sur la courroie, la devise « Ne veut autre », avec une branche en guirlande. Le tout devait être coulé en bande et ensuite mis en cercle et soudé bout à bout.

A cette série de « menues chosettes », il faut ajouter un cornet de pèlerin trouvé à Paris, au Pont au Change, que l'auteur nous dépeint ainsi :

« Ce cornet très rare, et dans tous les cas des plus curieux, est en étain fondu en deux parties, puis soudées; il n'y manque que l'embouchure; il devait être doré, comme le prouvent les traces de dorure visibles sur plusieurs points;

1. Corroyer, *Description du Mont Saint-Michel*, p. 347, 348, 363.

Digitized by Google

on voit aussi les vestiges des anneaux destinés à le suspendre. Il est enrichi d'ornements en relief; rinceaux fleuris, demi-cercles terminés par un trèfle, d'un dessin très fin et très délicat. La face principale est décorée d'un saint Michel aux ailes éployées et surmonté de l'écu de France, timbré d'une couronne royale, qui, par sa forme générale et ses détails, nous paraît être du règne de Charles VIII ou de Louis XII, bien que ces ornements décoratifs rappellent traditionnellement une époque plus ancienne. »

Les bimbelotiers et fondeurs de petits objets d'étain faisaient aussi des jouets de ce métal. Était-ce une vieille tradition romaine? C'est vraisemblable, puisque nous avons vu de semblables objets conservés dans des tombeaux d'enfants. Plusieurs reproductions en petit d'ustensiles journaliers de la vie ont été retrouvés dans la Seine. Nous citerons en première ligne les aumônières de la collection de M. Gay[1] et tous les petits objets du musée de Cluny. A ces collections il faut ajouter le texte si curieux de Guillebert de Metz, qui, décrivant le Palais de Justice à Paris, termine ainsi :

« *Et devant demeure ung pottier d'estain, bon ouvrier de merveilleux vaisseaux d'estain; et tenoit des rossignols qui chantoient en yver.* »

M. Leroux de Lincy, commentant Guillebert de Metz, s'exprime ainsi : « N'aurait-il pas voulu désigner de la sorte un fabricant de jouets d'enfants? Nous livrons cette conjecture à la sagacité de nos lecteurs[2]. »

Il n'y a rien d'étrange à voir fabriquer des jouets d'enfants en étain. Nous les avons vus ainsi dans l'antiquité, à Rome. De nos jours, on en fabrique beaucoup en Allemagne, et nous possédons nous-même une collection d'assiettes en

1. Gay, *Dictionnaire*, v° Aumônière.

2. *Histoire de Paris :* Paris et ses historiens aux quatorzième et quinzième siècles; Paris, 1867, in-fol., p. 127 et 169.

Digitized by Google

étain pour enfants portant les millésimes de 1600 à 1610[1].

Nous arrêterons là notre étude sur la bimbeloterie, pour nous occuper maintenant des corporations de potiers d'étain.

1. Voir aussi, au musée germanique de Nuremberg, la salle consacrée à l'exposition des jouets d'enfants.

Digitized by Google

LIVRE VI

LES CORPORATIONS

CHAPITRE PREMIER

LES CORPORATIONS A PARIS

Nous avons vu, tout au commencement du moyen âge, à une époque dont les documents ne nous sont presque point parvenus, que l'étain se fabriquait dans les couvents. Le nom de Sarulfus *stagnarius*, rapporté par Mabillon, comme les règles de Cluny, nous sont restés une preuve de cette industrie monacale. Mais il importe de bien établir un fait. Tandis que certains documents nous indiquent l'existence de l'étain et sa fabrication dans les couvents de la France avant l'époque des Croisades, au contraire en Allemagne rien ne nous fait pressentir l'usage de l'étain avant la fin du douzième siècle.

Que l'on parcoure avec attention le livre du moine Théophile, aujourd'hui généralement reconnu pour un Allemand, nulle part on ne découvrira un seul mot relatif à l'orfèvrerie d'étain. La mise en lames de ce métal est la seule opération décrite par lui[1]. Mais si nous croyons pouvoir proposer à nos lecteurs l'hypothèse que l'Allemagne n'aurait connu l'orfèvrerie d'étain que longtemps après la France, nous entendrions comprendre, dans la région française, les bords du Rhin.

Dans notre pays comme dans les Flandres, l'orfèvrerie

1. *Théophile*, traduction de M. de Lescalopied, p. 43.

Digitized by Google

d'étain ne commença guère à être fabriquée par des artisans séculiers que peu de temps avant l'époque de saint Louis.

La corporation était une des vieilles coutumes romaines adoptées d'abord par les Gaulois et acceptées par les Francs. Malgré la dissolution de la vieille société gallo-romaine, certains corps d'état, dans le nord de la France, avaient conservé leurs corporations[1].

D'autres métiers s'étaient successivement groupés et formés en société pour défendre leurs intérêts communs, et, bien avant Étienne Boileau, il existait à Paris et en France nombre de corporations[2].

Mais celle des potiers d'étain ne nous a laissé aucune trace de son existence antérieurement à la prévôté du célèbre conseiller de saint Louis.

Ce silence sur les ouvriers de l'étain nous a fait supposer que, peu avant Étienne Boileau, ce corps de métier n'existait pas, puisque nous trouvons épars des documents sur un grand nombre de corps de métiers et que rien ne nous est apparu concernant celui qui nous intéresse. Ainsi, Jean de Garlande nous parle bien des *firmacularii*, *fermailleurs* d'étain, mais jamais, dans son livre, il n'est question des potiers d'étain ou estaimiers, en latin *stagnifabri*[3].

Cependant quels qu'aient été l'état des corporations à

1. Voir *les Métiers et les Corporations* de la ville de Paris, par René de Lespinasse et François Bonnardot (Collection in-4° de l'Histoire générale de Paris, Introduction, p. III, IV et suivantes).

Voir aussi les études de M. Fagniez dans les bibliothèques de l'École des Hautes études et de la bibliothèque de l'École des Chartes.

Voir aussi son livre cité plus loin sur l'industrie parisienne.

2. Springer, *Paris au treizième siècle*, Paris, in-8, 1840, p. 100.

De Vigne, *Recherches historiques sur les Gildes et les corporations de métiers*, grand in-8, 1847, p. 35.

Coomans, *Les communes belges*, Bruxelles, in-8, 1852, p. 34.

Guicciardini, *Description de tous les Pays-Bas*, traduction de Belleforest, Arnem, 1613, p. 430.

Capefigue, *Charlemagne*, Bruxelles, 1842, p. 45.

3. Jean de Garlande, *vide suprà*.

A quelle époque a vécu Jean de Garlande et quelle était sa nationalité? Dom Rivet le revendique pour la France, et le place au onzième siècle; M. Wright

Digitized by Google

l'époque de Jarlande et le nombre des membres de ses adhérents, il n'en est pas moins vrai que les statuts d'Étienne Boileau démontrent qu'au milieu du treizième siècle, la corporation contenait un certain nombre de membres qu'on peut évaluer à peu près à vingt. En effet, en lisant les statuts cités un peu plus loin, on verra que le corps de métier nommait deux prud'hommes, et il est difficile de supposer que dans une corporation de moins de vingt personnes on eût élu deux prud'hommes pour la représenter.

A partir du treizième siècle, nous retrouvons dans toute la France et dans les Flandres la trace de l'existence des corporations de métiers, et des documents nous indiquent dans chaque ville, d'époque en époque, la création de ces institutions et en particulier celle de l'industrie de l'étain d'une façon continuelle.

S'il ne s'agissait que de Paris, il suffirait de rappeler les différents textes que nous avons déjà cités.

C'était évidemment dans le centre de la France que notre industrie se trouvait le plus répandue ; c'était là aussi qu'elle avait son plus grand marché.

Les statuts d'Étienne Boileau se rapportent à six industries différentes de l'étain et mentionnent successivement les potiers, les batteurs, les bimbelotiers, les cloutiers, les selliers et les chapeliers[1].

Leur règlement est des plus sévères contre toute espèce de

soutient au contraire qu'il était Anglais et qu'il a écrit au treizième siècle. Cette dernière opinion est la plus communément admise.

Jean de Garlande a été imprimé pour la première fois par M. Géraud, dans la Collection des documents inédits, volume intitulé : *Paris sous Philippe le Bel*, p. 580. Ch. Scheler en a donné ensuite, d'après les manuscrits de Belgique, une nouvelle édition (Leipzig, 1867), bien supérieure comme texte, et qui fixe définitivement la vie de Jean de Garlande à la première moitié du treizième siècle. Le Dictionnaire ne précéderait donc que de quelques années la rédaction du Livre des métiers.

1. *Histoire de Paris*, Imprimerie nationale, in-f°, 1879. — *Le Livre des métiers d'Étienne Boileau*, déjà cité, p. 34, 35, 64, 65.

Digitized by Google

fraude et contient certains articles assez originaux, comme, par exemple, la défense absolue de travailler la nuit.

Les potiers d'étain devaient le guet lorsqu'ils n'avaient pas passé soixante ans; seuls, les deux prud'hommes du métier en étaient exempts.

Quant aux redevances des tailles, ils les devaient comme tous les autres bourgeois[1].

Les membres des corporations analogues, telles que celles des cloutiers, batteurs d'étain, etc....., étaient soumis, à bien peu de chose près, aux mêmes règlements[2].

Les statuts d'Etienne Boileau, relatifs aux potiers d'étain, ne furent guère renouvelés que sous Louis XIII.

C'est alors que nous voyons indiqués pour la première fois

1. *Livre des métiers*, titre XII.

Cis titres parole des potiers d'estain de Paris.

I. Quiconques veut estre potiers d'estain à Paris, estre le puet franchement, pour tant qu'il face bon oevre et loial; et puet avoir tant de vallès et d'aprentis come il li plera.

II. Nus potiers d'estain ne puet ouvrer de nuiz ne à jour de feste que commun de vile foire; et quiconques le fera, il iert a V s. d'amende à paier au Roy : car la clartez de la nuit n'est mie ni souffisans que ils peussent faire bone œvre et loial de leur mestier.

III. Nus potiers d'estain ne puet ne ne doit par droit ovrer de nul ovrage de son mestier, qui ne soit aloié bien et loyalement selonc ce que l'euvre le requier et se il le feit autrement, il piert l'euvre et si est, a V s. d'amende au Roi.

IV. Nus Maagnan ne autres, soit dedenz la ville, soit dehors, ne puet nule des oevres apartenans au mestier de potiers d'estain vendre aval la vile, ne en son ostel, se l'oevre n'est pas de bon aloiement et de loial. Et se il le feit, il doie perdre l'oevre et payer V s. de parisis au Roi pour l'amende.

V. Nus ne puet ne ne doit vendre œvre apartenant as potiers d'estain, nueve pour viez. Et s'il le feit, il doit V s. d'amende au Roy.

VI. Li preud'ome du mestier de potiers d'estain requierent que II preud'ome du mestier soient esleu par le conmendement au prévost de Paris. Li quel dot preud'ome doivent jurer seur Sains que il le mestier devant dit garderont bien et loialement en la maniere desus devisee et que les entrepresures du mestier feront savoir au prevost de Paris ou a son commandement.

VII. Li potiers d'estain doivent le gueit se ils n'ont passé LX ans.

VIII. Li potiers d'estain requierent que li II preud'ome qui gardent le mestier soient quite du gueit.

IX. Li potiers doivent la taille et les autres redevances que li autre bourgeois de Paris doivent au Roy.

2. *Livre des métiers*, titres XXXII et XCIII : « *L'ordenance des bateurs d'estain*, » etc.

Digitized by Google

les poinçons parisiens dont on marquait l'étain. Etienne Boileau est, en effet, muet à ce sujet.

Mais entre le règne de saint Louis et celui de Louis XIII, de nouvelles prescriptions vinrent s'ajouter à celles indiquées dans les statuts d'Étienne Boileau.

M. Fagniez, dans son intéressant travail sur l'industrie parisienne au moyen âge[1], a pris soin de les relever. Ainsi la vénalité de la maîtrise, c'est-à-dire la perception par l'État d'une somme sur chaque nouveau maître du métier, — les fils de maîtres exceptés, — ne fut introduite dans la corporation des potiers d'étain qu'en 1304; elle était cependant en vigueur depuis longtemps dans d'autres corps de métiers.

Dans les mêmes règlements, nous trouvons encore un article assez curieux qui devait être en vigueur dès le quinzième siècle. Il est relatif aux objets du culte et permet leur dorure en défendant par opposition, sous les peines les plus sévères, que tout objet d'un usage séculier reçoive cette ornementation.

Nous retrouvons dans cette clause une des prescriptions de haute convenance du décret de Gratien déjà signalé à propos des calices.

Quoique les listes des rôles de 1292 et de 1300, déjà citées, ne soient pas absolument complètes, elles démontrent cependant, par les chiffres qu'elles donnent, qu'à la fin du treizième siècle, l'usage de la vaisselle d'étain se répandait continuellement en augmentant, et qu'au contraire celui de la vaisselle de bois diminuait de jour en jour. On peut citer comparativement quelques-uns des établissements existant

1. Fagniez. — *Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris, au treizième et au quatorzième siècle.* Paris, Wieveg, 1877. — Collection de la bibliothèque des Hautes Etudes, p. 99, — d'après le livre du Châtelet.

A la page 56, M. Fagniez donne une indication qu'il a retrouvée dans les archives de la Préfecture de police : « Le fils d'un maître potier d'étain pouvait, à la mort de son père, lui succéder, même s'il n'avait point entièrement accompli ses six ans d'apprentissage, à la condition de faire diriger son industrie par des ouvriers connaissant le métier.

Digitized by Google

en 1292 et en 1300; les chiffres seront plus probants que tout autre renseignement.

RECENSEMENT

DES ARTISANS INSCRITS DANS LES ROLES

de 1292 et de 1300

	1292	1300
Escueles d'étain (*batteurs d'*)	»	1
Escueles d'étain (*fabricants d'*)	»	1
Escueliers. Fabricants d'écuelles, d'auges, d'outils en bois	9	3
Escueliers (*compagnons*)	»	1
Escueliers (*vallets*)	3	»
Estain (*batteresses d'*)	»	1
Peautre (*batteurs de*) C. F. peautriers, piautriers, *Peautriers*	»	2
Potières d'étain	»	2
Potiers (de bois et de terre)	54	36
Potiers d'étain	»	3
Potiers de terre [1]	»	1

1. Il convient d'ajouter que dans l'histoire de Paris, sous Philippe le Bel, M. H. Gerand cite le livre de la taille de l'an 1292, dans lequel il est fait mention des potiers.

Dans la première queste de la paroisse Saint-Eustache, rue de la Coçonnerie se trouve un certain Gibelin, escuelier.

A la paroisse de Saint-Innocent et de Sainte-Opportune, habite Robert le cuillerier.

Du vieg cimetière Saint-Jehan, jusques à la maison Jehan l'écrivain, nous rencontrons Jehan, l'escuelier.

Plus loin, Aalart, l'escuelier.

Dans la paroisse de la Madelaine, Geoffroy le maingnen.

Dans la rue de la Boucherie-Sainte-Geneviève, Jehan le maingnen.

M. Gerand ajoute quelques détails sur le nombre de ces industriels.

En 1292, il y avait à Paris 12 *maignens* ou *maingnens* (chauderonniers) et

Digitized by Google

Les potiers d'étain, fabricants de jouets, bimbelotiers et tous les ouvriers en étain habitaient le même quartier que les orfèvres autour du Pont-au-Change et du Palais-de-Justice. Jean de Jeaudun, en 1323, écrivait qu'il y avait, sur le Grand-Pont, de nombreux ciseleurs de vases d'or, d'argent, d'*étain* et de cuivre[1].

Un peu plus tard, un autre historien de Paris, Guillebert de Metz, parlant de ces fameux rossignols chantant l'hiver, ne nous dit-il pas que le potier qui les vendait demeurait en face le Palais[2].

C'est encore dans ce même quartier de Paris, autour de Notre-Dame et du Palais, que l'ordonnance de Charles VI vient trouver les fabricants d'enseignes de pèlerinage[3].

Si les membres des différentes corporations habitaient probablement tous aux environs de Notre-Dame, un certain nombre d'industriels, pour échapper à la surveillance et à la juridiction, peut-être trop tracassière, de la corporation, s'étaient réfugiés dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés[4].

Grâce à ses franchises, la vieille abbaye parisienne dispensait les personnes établies dans son enceinte de la juridiction de la Municipalité parisienne. Aussi s'était-il formé dans le

6 chauderonniers inscrits sous cette dernière dénomination, ce qui porte à 18 le chiffre total.

Il y avait également 2 *gaagne-pains* : c'étaient des ouvriers faisant profession de nettoyer et de réparer les vases d'étain, les hanaps, etc.... On les appelait aussi *gaagne-deniers* ou *gaagne-mailles*, vu la modicité de leur salaire.

Les *Lormiers* fabriquaient des objets de métal pour la sellerie et la bourrelerie. Ils doraient, argentaient, et même étamaient ces pièces.

L'inventaire n'indique que trois *vallets escueliers*. Le mot vallet est pris ici dans le sens d'ouvrier.

Les escueliers étaient au nombre de 9.

Nous ne pouvons cependant conclure de ces détails que les potiers d'étain existassent à cette époque, car il n'est pas une seule fois question de cette profession en termes précis.

1. *Paris et ses historiens aux quatorzième et quinzième siècles. Traité des louanges de Paris*, par Jean de Jeaudun, p. 55.

2. Voir plus haut.

3. *Ordonnances des rois de la troisième race*, tome VII, p. 590.

4. Tous ces détails ont été relevés avec soin par M. Guiffrey.

Digitized by Google

quartier toute une ville, avec une existence qui lui était propre.

On ne retrouve pas de registres, concernant ces industriels, antérieurs au seizième siècle, mais dans le registre le plus ancien, de 1548, il existait soixante corps de métiers environ.

« Sous la dépendance du bailli de l'abbaye, recevant des maîtres, poursuivant les ouvriers qui contrevenaient aux règlements, ou qui exerçaient leur métier sans avoir payé les droits de maîtrise. Les statuts qui régissaient les communautés de la ville de Saint-Germain des Prez, comme on appelle souvent le quartier de l'Abbaye dans les documents que nous avons dépouillés, semblent avoir eu beaucoup d'analogie avec les statuts des corporations vraiment parisiennes[1]. »

1. Archives nationales Z 2, relevées par M. J.-J. Guiffrey. *Nouvelles Archives de l'Art français*, Paris, Charavay, 1876, p. 94.

Digitized by Google

CHAPITRE II

LES CORPORATIONS DES PROVINCES DU CENTRE ET DU MIDI

Nos archives départementales, comme les registres de Saint-Germain des Prés, ont malheureusement, à bien des époques différentes, été détruites tellement, que, fort souvent, dans certaines villes des plus industrieuses au moyen âge, il ne reste plus trace de notre corporation qui devait cependant être certainement florissante.

Dans cet ordre d'idées, il est permis de citer la ville de Troyes. Capitale du comté de Champagne, elle fut toujours le centre d'un commerce important, et il est hors de doute que l'on y fabriquait des objets en étain, puisque, dans les tombeaux de n'importe quelle date du moyen âge, nous avons déjà vu que l'on a retrouvé des calices, des patènes et des crosses de ce métal[1].

On pourrait, toutefois, soutenir que ces différents objets funéraires ont été fabriqués dans des couvents, et que, probablement avant le treizième siècle, aucune corporation d'ouvriers d'étain n'existait dans la capitale de la Champagne.

Aucun document ne nous paraît se rapporter dans les archives de Troyes à cette question, et être de nature à la trancher. Mais nous avons été plus heureux à la Bibliothèque

1. Voir les différents chapitres sur les objets du culte et les ouvrages funéraires.

Digitized by Google

Nationale. Il existe un manuscrit qui mentionne les comptes de la cathédrale de Troyes en 1387, 1411, 1412 et 1415. Il y est question d'un certain nombre de potiers d'étain, ce qui y prouve l'existence de la corporation[1].

Quant au corps de métier en lui-même, nous n'avons trouvé aucun papier le concernant.

Ces achats, où sont mentionnés les noms et qualités des vendeurs, prouvent que la profession de potier d'estain existait et qu'elle était exercée à Troyes dès l'an 1387.

Mais ces documents ne se rapportent qu'à la personne des potiers d'étain et à leur profession. Quelque soin que nous ayons mis à compulser les archives de Troyes, nous n'avons pu arriver à retrouver la trace de la corporation constituée avant le seizième siècle[2].

Marlot[3], dans son *Histoire de la ville de Reims*, nous cite les noms d'individus ayant exercé la profession de potier d'étain.

1. Bibliothèque nationale, man. latins, 911, f° 12, v°.

« Despenses pour couvreurs de plomb :

En 1387. Pour XV liv. d'estain de Cornouailles pris chez *Lambinet* pour faire sodure : XXXV sols.

Pour XI liv. d'estain de Cornouailles pris chez *Nicolas de Bar :* XXV sols XI deniers. (F° 151, v°.)

En 1411. A Jehan de Beaune, potier d'estain, ... pour soudures.

En 1412. Étain acheté chez Lambinet. (F° 172, r° et v°.)

En 1415. Façon de cloches.

Pour XXV liv. d'estain fin mis avec ladite matière, achetées de Jehan Demé, achetées 2 sols 1 denier la livre, font XVI sols VIII deniers. (F° 189, r°.) »

2. Une nomenclature des divers corps de métiers, datant de 1571, taxe les « potiers d'estaing » à une redevance de 12 sols une fois donnée.

Dans une autre pièce en écriture du seizième siècle, mais non datée, nous avons encore lu que les « potiers d'estaing » devaient payer 100 livres cinq sols.

3. Marlot, *Histoire de la ville, cité et université de Reims*, 1846, 4 vol. in-4°, tome IV, p. 665.

Procès-verbal des réparations faites à la cathédrale de Reims après l'incendie de 1481 :

« Sachent tous, etc..... que sont venus et comparus en leurs personnes, honnestes personnes Jehan Royer et Jehan Rolland, mestres couvreurs ; *Colin nepveu*, febvre et ferron ; Lorrain Warmert et Jacques Razebois, maistres fondeurs et potiers d'estain ; ..... Oudard de Morizon et Vuyet-Berniers, maistres organistes ; tous demourant à Reims. »

Digitized by Google

A Amiens, nous retrouvons également cité le nom de ces industriels à différentes époques. Ainsi, en 1386, en 1463, en 1508 et en 1516[1].

A Dijon, dès le quatorzième siècle, nous retrouvons la mention suivante, qui concerne nos artisans.

« Ci-dessouz sont contenuz les mestiers qui doivent le plait général.

. . . . . .

Potex d'estain[2].

La profession de potier d'estain existait donc alors, ainsi qu'il ressort du manuscrit de l'époque dont nous venons de parler.

Plus tard, les comptes des ducs de Bourgogne renferment nombre de citations se rapportant aux potiers d'étain, et, en 1478, nous voyons la corporation se réunir pour se donner des statuts.

Le motif pour lequel ces règlements sont imposés est indiqué dans les considérants de l'ordonnance du maire et des échevins qui les édicte. Ce sont « les fraudes et déceptions qui se commettent touchant la marchandise et mestier de poterie d'estaing »[3]. Les statuts sont presque en tous points semblables à ceux d'Étienne Boileau.

Deux articles assez curieux, mais qu'il est bien naturel de retrouver dans la capitale du pays des joyeux vignerons, prescrivent aux nouveaux reçus de régaler la corporation[4] dans un festin à libations généreuses. — A cette époque, les potiers de Dijon établis étaient une vingtaine.

A Limoges, la corporation date du quatorzième siècle, et ses statuts, à cette date, existent encore, mais ce ne sont pas les archives du département, vides de toute espèce de docu-

1. *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1878, Paris, in-8°, p. 232. *Quelques artistes et artisans picards et artésiens de* 1312 *à* 1536, par M. G. Demay.

2. Maw, n° 448, f° XXXVII, v°.

Nous devons ces renseignements à l'obligeance de M. Guignard, bibliothécaire de la ville de Dijon.

3. Archives de la Côte-d'Or, G. 42.

4. Archives de la Côte-d'Or, G. 42.

« Si la veuve d'un maître potier prend à mari un compagnon du métier

Digitized by Google

ments concernant nos industriels, qui nous les ont fournis. Ils sont extraits d'un registre consulaire[1] conservé à la bibliothèque de la ville.

A Arras, c'est à la comtesse Marguerite, femme de Philippe le Hardi, que l'on doit la création de l'office de l'étain stipulée en même temps que celles des autres offices dans le concordat de 1379. Cet office se composait de quatre ou six personnes qui avaient pour fonction de vérifier la marque de tous les produits du métier (*égarder toutes marchandises suivant leur stil*)[2].

Au contraire, à Rouen, nous les avons trouvés cités, au commencement du quinzième siècle, dans deux actes du tabellionage qui ont déjà été rapportés ici.

L'existence de la corporation dans cette ville était bien antérieure. Les archives de la Seine-Inférieure renferment un manuscrit où la preuve de ce fait est explicitement contenue. Ce manuscrit n'est autre chose qu'un Registre des potiers d'étain de Rouen. En 1454, on fit l'inventaire des titres et papiers du métier, gardés sous clef dans un coffre, et cet inventaire indique à l'article 2 :

2° Une lettre royale adressée aux élus de Rouen, faisant mention du fait de la troche et eschange d'étain neuf contre le vieux et fut faicte l'an 1369[3].

Guy, quinzième du nom, seigneur de Laval, donna, le 20 septembre 1490, des statuts aux potiers d'étain, et créa cinq maîtres de cet art dans la ville et le Comté de Laval[4].

étranger, il sera reçu en faisant chef d'œuvre et payant 100 solz et le dîner aux échevins et aux maîtres. — « Un fils de maître est exempt de droit de maîtrise ; il paie un sextier de vin mais il est tenu de produire une œuvre. »

1. L'abbé Texier, *Dictionnaire d'orfèvrerie chrétienne*, v° Pintier.

Nous devons ces renseignements à l'obligeance de M. Leymarie, bibliothécaire à l'École nationale des Arts décoratifs, de Limoges.

2. *Chronique de la ville d'Arras* (anonyme), 1776, in-4°, chez Michel Nicolas, Arras, p. 32 et 33.

3. Archives de Rouen. Registre sans cote.

4. La Beauluère, *Recherches sur les corporations d'arts et métiers du comté-pairie de Laval avant* 1789. Laval, 1853, in-8°, p. 54, 14, 13.

Digitized by Google

Dans les tables de remembrance ou registres du siège ordinaire du Comté, de 1575 à 1580, on rencontre de nouveau les statuts accordés aux maîtres fourbisseurs et pintiers.

Enfin, des ordonnances de police des dix-septième et dix-huitième siècles citent une longue nomenclature des corporations d'arts et métiers.

« Les poiliers, vitriers, plombeurs et pintiers » y sont mentionnés.

Il existe un règlement de l'hôtel de ville de Poitiers, pour les potiers d'étain de cette cité, du 19 avril 1333. Comme tous les règlements, celui-ci a pour but principal de prévenir les fraudes dans la vente de la marchandise [1].

A Montpellier, on retrouve trace de la corporation, en 1473, dans les règlements qui lui sont imposés par l'échevinage, en raison des fraudes commises auparavant.

Comme dans toutes les pièces de ce genre, il est prescrit que chaque maître marquera tous ses produits de son poinçon personnel et que le corps de métier apposera le sien comme signe de garantie sur tous les objets qui lui paraîtront exécutés selon les règles.

Les poinçons de la corporation porteront les armes de la ville avec trois E s'il s'agit de marquer des écuelles ou des plats; pour toutes autres espèces de pièces ce seront trois P qui remplaceront les trois E [2].

1. Dom Fonteneau. Collection de la Bibliothèque nationale. 23 vol. MM. 11. Fonds latin, n° 18398, p. 66 et 67.

2. *Petit Thalamus*, publié par la Société archéologique de Montpellier. Montpellier, 1840, in-4°, p. 194, 196, 307, 308.

« *Lo VI jorn de dézembre l'an MCCCC e LXXIII.* »

« I. *Establissement fach sur la forma que devon observar los potiers d'estanh en alliant l'estang de cal obraran, cant sia bezon de lo alliar d'autre metalh, et que non auzon obrar sinon d'estanh fin alliat se sera bezon comà dig es e plus amplement e aysi dessot declarat.*

« II. *Sagrament dels dos consols et ung sobre Pausat o sobre entendent del mestier de la potarea et autre obrage destanh coma gardas deld mestier.*

« III. *Lo Sagramen que fan mestres del mestier de la potaria et autre obrage d'estanh.* »

M. Germain, dans son *Histoire du commerce de Montpellier* (Montpellier, 1861,

Digitized by Google

A Nîmes, un procès en tromperie sur la marchandise vendue par des potiers d'étain, et dont nous avons déjà fait mention, vient nous donner les renseignements les plus intéressants et les plus circonstanciés sur la corporation au moyen âge.

Cette pièce démontre que si, en principe, les statuts étaient sévères, en fait leur application l'était autant. Les délinquants, coupables d'avoir fabriqué de l'étain de mauvais aloi, c'est-à-dire mal allié, sont condamnés à l'amende et la confiscation des objets saisis chez eux est prononcée.

Nous avons trouvé là les marques de la poterie d'étain de Nîmes. L'étain fin portait les armes de la ville avec un F dans l'écu ; l'étain commun portait simplement ces armes sans lettre dans l'écu[1].

Les franchises de Cahors, datant de 1344, et indiquées par Du Cange au mot *Stagnifaber*, donnaient aux orfèvres et aux estaymiers le droit de nommer eux-mêmes les curateurs ou les gardiens de leurs privilèges[2].

En Gascogne, à Auch, les potiers d'étain ne nous apparaissent qu'au seizième siècle[3].

2 vol. in-8°), parle des listes de roulement pour la nomination des consuls de la ville (tome I, p. 34) et cite notamment le tableau du 20 février 1393 :

« Sauf les ordres privilégiés des clercs et des nobles, dit-il, tout le monde est couché sur les listes. Voici les groupes successifs . . . . . .

. . . . . .

« A l'échelle du lundi . . . . les selliers, *les potiers*, etc. . . . . .

. . . . . .

« A l'échelle du samedi . . . . . les plombiers et *batteurs de feuilles d'étain*, etc. . . . . »

1. Ménard, *Histoire de la ville de Nismes*, tome III. Preuves, p. 257-260.

Années 1438-1439 :

Processus factus contra Johannem Nyela et Hugonium Budossini, poterios, habitatores Nemausi.

2. Du Cange (p. 349), d'après les *Libertates Caturcenses*. Année 1344. Dans le Registre 68 de la Cartographie royale, ch. 312. (Actuellement *Trésor des Chartes*, aux Archives.)

Stagnifaber, estaymier. « Item creant..... curatores seu gardiatores..... aurifabrorum et stanifabrorum. »

3. Laffargue, *Histoire de la ville d'Auch*. Auch, 1851, in-8°, 2 vol., tome II, p. 179.

« Au mois de juin 1574, un nommé Baradan, marchand d'étain, vendit

Digitized by Google

Les statuts des potiers d'étain de Bordeaux nous apparaissent à la date du 14 mars 1486 avec cette mention : Ratification par le roi Charles VIII des « statutz et ordonnances naguères faitz sur le faict de leurdit mestier de pintier et estamier ».

La constitution du métier est identique à celle de tous les potiers d'étain de France.

L'article 13 précise « un droit de visitation sur les autres potiers de Guyenne, soit en foire ou autrement »[1].

Par une autre ordonnance de 1487, Charles VIII ratifia aussi les statuts des potiers d'étain d'Angers. « De longtemps et d'ancienneté, dit l'acte royal, ledit mestier et marchandise de pinterie en la dite ville d'Angiers a esté et est mestier juré. »

Ce règlement est encore le même que celui de tous nos industriels[2].

Les petites villes devaient avoir aussi des potiers d'étain, du moins autour de Paris, car, en 1344, les habitants de Provins ayant eu à opter entre le gouvernement commercial et l'autorité du roi, dans la liste des votants figure un potier d'étain du nom de Jehan de Paris[3].

Certaines villes étaient évidemment dépourvues complètement de notre industrie.

A Besançon, notamment, dans une province qui ne pouvait jamais jouir d'une tranquillité durable, la corporation et l'industrie de l'étain ne devaient pas exister au moins aux quinzième et seizième siècles, car on voit, par les comptes

quinze quintaux de cette matière à un individu, marchand d'Aspet, par acte passé devant Me Begnier, notaire. (Étude de Me Dubosc.) »

1. De Pastoret, *Ordonnances des Rois de France*, tome XIX, p. 704 et suivantes. Paris, 1840.

Archives nationales, *Trésor des Chartes*, Reg. 217, no 59.

2. *Ordonnances des Rois de France*, tome XX, p. 22.

Archives nationales, *Trésor des Chartes*, Reg. 219, no 62.

3. *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 3e série, tome I, année 1852, p. 460.

Un scrutin au quatorzième siècle, par M. Bourquelot. (Séance du 19 juin 1852.)

Digitized by Google

municipaux de cette dernière ville, que l'on faisait venir de Dijon un maître potier d'étain pour contrôler les étains de commerce[1].

1. Tous ces renseignements nous sont donnés par M. Castan, le savant archiviste de Besançon, membre correspondant de l'Institut.

Digitized by Google

CHAPITRE III

LES CORPORATIONS DU NORD ET DES FLANDRES

Si, en France, nous trouvons peu de renseignements sur les corporations par suite de la destruction des archives, en Belgique au contraire les dépôts publics, plus fournis, nous donnent sur toutes les principales villes quelques renseignements précis.

A Mons, la corporation était fort ancienne ; en effet, en 1353, nous trouvons, dans un compte de la ville, le nom d'un potier d'étain, « Mahieu »[1].

Les foires de Mons remontent au treizième siècle. En 1417, une charte de Jean II d'Avesne donna à la ville, moyennant une redevance, le droit de *commun étalage*. Ce droit se prélevait par un fermier à qui il était adjugé sur criée indiquant la taxe de chaque marchandise. Le 21 mai 1624, le tarif fut renouvelé. Nous y voyons que :

« Le fermier de Sa Majesté prendra de chacun hestal de pottier d'estain ; quinze sols. Et qui prend place davantage que sept pieds, doit payer estalage à l'advenant[2] ».

On trouve au musée de Mons un règlement de 1467 qui prescrit de marquer l'étain fin d'un marteau couronné avec le mot « fin » en exergue en dessous. Ce qui rend ce texte très curieux, c'est qu'il est gravé sur l'étain avec les poin-

1. *Annales du Cercle archéologique de Mons*, tome XI, 1872-1873, p. 380.
2. *Annales du Cercle archéologique de Mons*, tome VII, 867, p. 283 et suiv. Léopold Devilley, *les Foires de Mons*.

Digitized by Google

çons frappés dessus. Au bas se trouve le nom des échevins et celui des potiers d'étain avec leurs poinçons personnels. Ce ne fut que sous Marie-Thérèse qu'un règlement complet fut octroyé, et ce règlement déclarait maintenir dans toute sa force et effet l'ordonnance de 1467 ainsi que les lettres et statuts postérieurs du 30 septembre 1581 et du 23 juillet 1618. Ces trois règlements sont institués comme tous ceux des corporations de potiers d'étain pour garantir surtout l'acheteur contre toute fraude du vendeur. On devait frapper l'étain fin d'Angleterre, fabriqué en dehors de la ville et apporté en icelle pour y être vendu, d'une rose couronnée. Chaque maître recevait son poinçon lors de son entrée en maîtrise. Quant à l'étain tourné au moulin et fabriqué dans Mons, il portait comme marque le petit château et les armes de la cité[1].

A Liège, la corporation est aussi ancienne qu'à Mons. Les règlements sont à peu près les mêmes. Quant aux marques, on peut les résumer ainsi : L'ange à la balance indiquait la qualité supérieure ; la rose couronnée, la qualité moyenne, et la fleur de lys, la qualité inférieure[2].

Liège comptait autrefois « trente-deux bons métiers », qui ont disparu au moment de la Révolution, vers la fin du siècle passé.

A la suite de la vaisselle d'argent, la vaisselle d'étain avait tout naturellement sa place marquée.

Le métier des pots de *steimerie* avait acquis dans tout le

1. *Annales du Cercle archéologique de Mons*, tome V, p. 428, 433 et 438. Léopold Devilley, *Anciennes Marques de marchandises à Mons*. « La collection archéologique du musée de Mons possède plusieurs poinçons et matrices de marques et de timbres avec lesquels on estampillait autrefois les marchandises qui se fabriquaient dans cette ville. Elle possède, entre autres, trois plaques d'*étain* fort anciennes, sur lesquelles sont empreintes les marques des orfèvres et des estayniers. »

2. *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras*, 11e série, tome XIII. Arras, 1882, in-8°, p. 153.

Exposition de l'Art ancien au pays de Liège. Catalogue officiel. Liège, in-8°, 881, p. 137.

Digitized by Google

pays une grande importance. Il faisait partie du bon métier des *febvres*. Tous ceux qui voulaient exercer le commerce de « plumck, de pierre, d'achier, de cuivre, d'estain, et entrer dans le bon mestier des febvres », devaient se présenter devant les *rewards*, qui leur délivraient un diplôme et une maîtrise[1].

A Bruges, si l'on en croit Warckœnig[2], l'origine de la corporation remonterait a une fort vieille date; dans tous les cas, les potiers d'étain existaient certainement en 1303. Des pièces de cette époque désignent, en effet, spécialement la profession des étaimiers et parlent de leurs produits qui étaient des écuelles ou des flacons d'étain[3].

Le sceau des potiers d'étain, en 1656, est conservé aux archives de la ville, au bas d'une charte. Il représente une

1. Même source que plus haut, p. 137.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, tome III, p. 399 : *les Anciens Arbalétriers liégeois* (1568). Liste de tous les membres de la Compagnie. Nous y trouvons : *Mathie le Potstainier*.

2. Warckœnig, *Histoire de la ville de Bruges jusqu'à l'année* 1303. Traduite de l'allemand par M. Gheldorf. Bruxelles, 1856, in-8°, p. 82 et suiv. : *Industrie de Bruges au quatorzième siècle ; corps d'arts et métiers*.

« Suivant les plus anciennes traditions locales, dès le règne de Baudouin le Barbu (989-1036), le corps de la ville aurait été composé de neuf membres entre lesquels se répartissaient les diverses classes de marchands et d'artisans. »

« Despars, *Cronycke*, tome I, p. 157, anno 991.

« Custis, *Jaerb*, tome I, p. 61, 2e édit.

« De Meyer, *Annales*, *anno* 1036, est beaucoup moins explicite.

« Des doutes sérieux s'élèvent contre l'authenticité de ces traditions : cependant, cette répartition ayant réellement existé dans les temps postérieurs, nous la suivrons dans l'énumération des corporations et métiers dont nous avons pu constater l'existence à la fin du treizième siècle.

« Ils se divisent en neuf membres. Le *cinquième* se composait des maréchaux, orfèvres et *potiers d'étain*.

« Tous les métiers formant les huit derniers membres se rencontrent aux années 1285, 1302 ou 1308 dans les comptes de la ville ou bien parmi les otages désignés à Bruges en exécution du traité de paix entre la France et la Flandre de 1305 à 1320. »

3. L. Gilliodts Van Severen. Archives de la ville de Bruges. *Inventaire des Chartes*. Bruges, in-4°, tome II, p. 204.

F° 34 v°, n° 6 : « *It van teninen scuetelen.* »

F° 49 v°, n° 2. « *It van teninen flaschen.* »

F° 45 r°, n° 6 : « *Dex teninen stapmakere.* »

Digitized by Google

aiguière à anse sur un fond quadrillé, avec une devise autour[1].

En 1376, le corps des métiers s'organise en milice, et les pintiers d'étain fournissent huit sergents pour le service[2].

A Gand, nous trouvons les mêmes documents. La milice y est organisée en 1356, et les potiers d'étain fournissent treize hommes[3].

Un peu plus tard, à l'entrée de Philippe le Bon, à Gand, après la bataille de Gavres, les potiers d'étain se mettent en frais pour recevoir le duc de Bourgogne : ils ont treize torches allumées, ils tendent de drap gris la façade de leur maison et la décorent des armes du métier[4].

A Ath, la corporation des étainiers date de 1328; c'est elle qui marche en tête des processions, et, dans le cortège de la foire communale, le char de l'Église triomphante au sommet duquel siégeait sainte Cécile entourée de vierges, était entretenu aux frais de la confrérie de Saint-Éloi dont faisait partie la corporation des potiers d'étain[5].

A Namur, les potiers d'étain occupaient le deuxième rang des métiers lors de l'avènement de Philippe le Bon comme comte de Flandre, en 1429[6].

Quant à Tournay, à Bruxelles et à Hasselt, les corporations devaient y être fort anciennes; mais nous n'avons retrouvé leur existence qu'à partir du seizième siècle[7].

1. P. Lacroix et Séré, *le Moyen Age et la Renaissance*, 5 vol. in-f°, Paris, tome V. Sigillographie, planche IV, fig. 9.

Messager des sciences et des arts de Belgique, année 1842, p. 405.

Sceaux des métiers de Bruges, par M. Jules de Saint-Genois.

2. L. Gilliodts Van Severen. *Archives de la ville de Bruges*, tome II, p. 383.

Messager des sciences et des arts de Belgique, année 1859, p. 124 : Liste officielle des métiers gantois en 1356-1357. Nombre d'hommes qu'ils fournissaient chacun à la milice. (Extrait des comptes échevinaux.)

3. Den Tinnepot makers, *les Potiers d'étain*, xiij mannen.

4. *Messager des sciences et des arts de Belgique*, 1873. *Souvenirs archéologiques de la ville de Gand.*

5. *Annales du Cercle archéologique de Mons*, tome IX, 1869, p. 16 et 17.

6. *Messager des sciences et des arts de Belgique*. Année 1847, p. 101.

7. De Vigne. *Recherches historiques sur les costumes civils et militaires des Gildes et des corporations de métiers, leurs drapeaux, leurs armes, leurs blasons, etc.* Gand, in-8°, 1847, p. 58, 60, 63, 75.

Digitized by Google

Le sceau des potiers d'étain de la ville d'Hasselt, au seizième siècle, existe dans une collection particulière. M. Bellefroid possède un parchemin du 25 juin 1574 auquel il est suspendu. Ce sceau est en cire verte. — Dans une niche, se trouve le patron de nos industriels : d'un côté, un pot; de l'autre, un chandelier à deux branches ; au bas, un blason aux armes de Hasselt ; autour, un reste de légende.

En dehors des armes des potiers d'étain de Bruges et de Hasselt, nous n'avons guère trouvé d'armoiries qu'au dix-septième et au dix-huitième siècle.

DÉTAILS GÉNÉRAUX

Celles de Paris nous paraissent faire exception au type général qui représente presque toujours une espèce d'aiguière dont la dénomination change selon les pays. Les fonds et les accessoires distinguent seuls, par leur variété, les emblèmes de lieux différents.

Comme toutes les industries au moyen âge, celle des potiers d'étain eut ses enseignes. On les plaçait à l'extérieur de la boutique ; leur suscription était en gros caractères et portait la qualification obligée de « *Maître* ». Elles étaient en général sculptées en pierre sur la façade de la maison, mais il y en avait aussi de mobiles en bois et en métal. Ces dernières étaient suspendues à une tringle en fer autour de laquelle elles s'agitaient[1].

Les lettres de rémission des rois de France nous parlent, le 13 juillet 1387, de l'enseigne du Pot d'estain à Crespy-en-Valois[2].

1. De Vigne, *op. cit.*, p. 75, planche 33.
Laffargue, *Histoire de la ville d'Auch*, tome II, p. 400.
Annales du Cercle archéologique de Mons, tome II, p. 436 et 442 : *Vieilles enseignes à Mons.*
2. Archives nationales, Reg. 119, f° 131, v°.

Digitized by Google

Toutes les corporations d'étaimiers ont, à peu de chose près et depuis la période qui s'étend de la fin des Croisades à la Révolution française, les mêmes statuts, la même organisation et, comme nous venons de le voir en dernier lieu, les mêmes enseignes et les mêmes armoiries. Elles étaient florissantes à l'origine ; mais leur nombre, la fabrication de leurs produits, le commerce de l'étain, devaient encore augmenter jusqu'à la fin du dix-septième siècle. A partir de ce moment, pour une cause que nous indiquerons plus loin, les corporations de potiers d'étain décrurent ; leur production diminua considérablement peu à peu, et le rapporteur général de l'Exposition universelle de 1851, à Londres, devait déclarer que l'industrie de l'orfèvrerie et de la poterie d'étain n'existait pour ainsi dire plus en Europe.

Digitized by Google

LISTE DES NOMS

DES

POTIERS D'ÉTAIN DONT NOUS AVONS RETROUVÉ L'EXISTENCE

DEPUIS LE TREIZIÈME SIÈCLE.

Treizième siècle.

Sarulfus. (D. Mabillon, *Vetera analecta.*)
Bossetus. (Salière du musée de Cluny.)

Quatorzième siècle.

(?) Gauthier (Limoges).
1333. Michaël de Nanteuil (Poitiers).
— Charlot de Pichereul (le pintier) (Poitiers).
— Yve Robin de Verronnier —
— Guillaume l'Anglais —
— Joseph de Luserches —
— Pierre de Thoulouse —
— Pierre de Pouzailles —
1340. Drouard (Laon).
— Drouardet (Troyes).
1346. Pierre de Bruges (Tournay).
1351. Huguenin de Besançon. (Ce nom se retrouve pendant une période de 15 années presque continuellement dans tous les comptes royaux).
1353. Mahieu (Mons).
3154. Jehan de Paris (Provins).
1380. Michelet le Breton (Paris). (Fournisseur de la maison du Roy).

Digitized by Google

1383. Oudin du Moncel (Paris).
1386. Thibaud la Rue (Amiens).
1387. Lambinet (Troyes).
— Nicolas de Bar (Troyes).
1395. Isabel de Moncel (Paris).

Quinzième siècle.

1401. Jehan de Montrousti (Paris).
— Simonnet le Cavelier (Rouen).
— Jehan d'Abbeville (Amiens).
1403. Antheaumet Lemonnier (Rouen).
— Deudemare —
— Colin Campagne —
— J. du Moustier —
1411. Jehan de Beaune (Troyes).
— Jehan Goupil, pintier à Tours.
1415. Jehan Demé (Troyes).
1427. Guill. Martel (Rouen).
— Ricart-Osmont (Rouen).
— Baudet-Taillefer —
— Jean de Laporte —
— Colin Coulombel —
— Robinet Rabin —
— Lorens Dequienvemont (Rouen).
— Emille li Cabellier —
— Ernestin Martel —
— Guillemin Martel —
1427. Lefebvre (Rouen).
— Jos. Martel —
— Emile Bouettes —
— Paulin Lefebvre —
1438. Jacobus Michaelis (Nîmes).
— Johan Niela —
— Hugonius Budossini —

Digitized by Google

— Guillermus Angilard (Nîmes).
— Christianus Poterii —
— Johan Jay (Mâcon).
— Jacobus Michaelis (Montpellier).
1439. Pierre Offroy (Chartres).
1440. Jean de Marsaille (Reims).
1441. Philémon Pierre (Toulouse).
1443. Mathieu de Lospital (Saumur).
— Pierre Jacquières —
— Jacques de Soissons —
— Pierre Rousseau (Poitiers).
— Robin de Brueil —
— Michelet Frogier —
— Henry du Bois —
1445. Jehan Goupil (Tours). (Nous le retrouvons encore en 1451.)
— Estienne Chesneau (Chinon).
1448. Jeoffroy Bergereau (Montargis).
— Geffroy Pichart (Angoulême).
1449. Jehan Labbé (Troyes).
1450. Bertrand Rousseau (Tours).
1451. Jehan Martial (Namur).
1462. Belin (miraclier) (Troyes).
— Veuve Domey (miraclier).
1463. Jean le Censier (Amiens).
1464. Robert le Greffier (Amiens).
1467. Piérart Cauvrefin le père (Mons).
— Jacquemart de Sars —
1467. Jehan de Kesin (Mons).
— Gille Lardiars —
— J. Lesey —
— Jehan de Sars —
— Andrieu Cambier —
— Piérart —
— Jehan Lieu —

Digitized by Google

1468. Guiot, pintier (Tours).
1473. Johanna Relaissada de Johan Gassana (Montpellier).
— Johan de Sormon *alias* de Paris —
— Johan Milhet —
— Johan Patar —
— Guiraut —
— Raymond Roquet —
1474. Colas et René Levesque (Reims).
— Pion Pinchard —
1478. Huguenin Durant (Dijon).
— Louis Garnier —
— Nicolas Durant —
— J. de Vougen *alias* du Ban (Dijon).
— Julien Bienmonté —
— Guiot Boissenet —
— Thierry de Vaulx —
— Lancelot —
— Prévon —
— Huguenin —
— Guenuyer —
— Denison Coffrier —
— Liénard Bellocard —
— Gauthier Binchois —
— Jacques Chanlier —
— Jehan —
1481. Lorrain Warmert (Reims).
— Jacques Razebois —
1484. Jehan Lampène (Paris).
1486. Bertrand Richart (Bordeaux).
— Jehan Porchet —
— Guillaume Nerbonne —
— Perrin Baulan —
— Huguet Chaunneau —
— Xristofle Mille —
1487. Jehan Loudays (Angers).

Digitized by Google

— Ignace Vonfu (Angers).
— Reyné du Bois —
— Jehan Pillart —
— Jehan Louït —
— Guillaume Leroy —
— Pierre Lecomte —
— Jehan Reul —
1493. Jehan Chaussée, pintier (Tours).
1495. Pierre d'Archet (Paris).
— Claude Santeuil —
— Denis Guillart —
— Pierre Paulinier —
— Hector Drouet —
— Philippe le Feure —
— Jehan de Sequenille.
— Guillaume le Coigneux.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

L'ÉTAIN EN EUROPE

Nous venons d'étudier le commerce et l'industrie de l'étain en France.

Nous voulons maintenant donner un aperçu général du rôle de l'étain dans le reste du monde, avant la Renaissance.

Augsbourg et Nuremberg furent en Allemagne des centres d'industrie très importants. Dans cette dernière ville, le registre des décès nous signale l'existence de quarante-quatre fondeurs d'étain pour la seconde partie du seizième siècle [1].

Les potiers d'étain formaient la corporation la plus importante de Nuremberg : nous en avons retrouvé les statuts. Le poinçon portait un aigle surmonté d'une couronne pour l'étain battu ou l'étain anglais sans alliage ; le plomb ne devait entrer que pour un dixième dans les objets d'alliage ; dans ce cas, le poinçon représentait un bouclier divisé également en deux : d'un côté se trouvait une moitié d'aigle et de l'autre deux fléaux en biais ; au milieu, une ou plusieurs lettres personnelles à chaque fondeur représentaient leur signature.

1. *Kunst und Gewerbe, zu Nürnberg*, von Dr Otto von Schorm, 1879, n° 47. L'article de M. von Schorn est des plus intéressants : il met au jour un grand nombre de faits inédits sur l'histoire de l'art à Nuremberg et en France.

Digitized by Google

On trouve également un grand nombre de pièces de Nuremberg dont la marque est une rose.

Nous passerons sous silence tous les articles des statuts relatifs aux fraudes ou à la négligence, pour arriver aux principaux artistes de Nuremberg et d'Augsbourg.

Paul Von Stetten nous apprend que, dès 1324, la ville de Nuremberg possédait déjà un fondeur d'étain de grande valeur, Carel, surnommé Ziungiezaer[1].

Après, Sébald Ruprecht nous est signalé à la fin du quatorzième siècle comme ayant donné à l'étain la couleur de l'argent; au dire des chroniques locales, il faisait un commerce considérable[2].

Au quinzième siècle, nous trouvons le nom de Martin Harscher; il fondait toutes sortes d'objets d'étain déjà exécutés en argent, et le métal qu'il employait est qualifié, par les écrivains allemands de l'époque, de bien supérieur à l'étain anglais. Il faisait des plats, des assiettes, des flambeaux et des vases[3].

Melchior Koch découvrit un métal nouveau dont il se servit pour exécuter des plats, des assiettes et d'autres ustensiles usuels. Le métal de sa fabrication avait une si belle couleur qu'on le prenait pour de l'or le plus pur. Il mourut le 17 avril 1567, emportant avec lui son secret[4].

Hans Lobsinger faisait des figures en étain; il travaillait ce métal pour le rendre aussi mou que de la cire molle, de façon à pouvoir le façonner ou y imprimer toute espèce de sujets. Lorsque le travail était terminé, il lui donnait une

1. Doppelmayer, *Historische Nachricht von den Nürnbergischen.* Nuremberg, in-f°, 1730. — Doppelmayer, *Künst-Gewerbs und Handwerks Geschichte der Reichstadt.* Augsburg. 1779, tome I, p. 240. Paul von Stetten.

2. Voir Doppelmayer, *Künts-Gewerbs und Handwerks Geschichte der Reichstadt.* Augsburg, 1779, tome I, p. 240. Paul von Stetten.

3. Doppelmayer, p. 283. Voir le journal « *Künst und Gewerbs* », par Otto von Schorn, n°s 47 et 48.

4. Doppelmayer, *passim*, p. 290. *Kunst un Gewerbs*, *passim*, — *loc. cit.*

Digitized by Google

dureté équivalente à celle de l'étain anglais. Il mourut en 1570[1].

Enfin, apparaît Gaspard Enderlein, le plus célèbre des fondeurs allemands, dont nous dirons quelques mots plus tard, en même temps que de François Briot.

Tous les auteurs allemands vantent le talent des potiers d'étain de Nuremberg. Eobanus Hessus, poète du quinzième siècle, parle ainsi de l'industrie nurembergeoise :

« Voulez-vous des enseignes, des vases corinthiens ? Nuremberg en fabrique en grande quantité et avec beaucoup d'art.

« Aimez-vous les ouvrages en étain ou ceux d'orichalque ? Nuremberg possède d'importantes fonderies de ces deux métaux, et de nombreux ouvriers fabriquent toutes sortes d'objets en étain et en orichalque[2]. »

Un peu plus tard, Hartman Schoper, dans son traité de l'industrie, fait parler ainsi le potier d'étain :

« Je fabrique des vases avec toutes sortes de métaux en fusion. C'est moi qui produis la coupe aux flancs évasés, les brocks et autres objets semblables avec l'étain que je dissous sur mes fourneaux. Vous trouverez chez moi, suivant vos goûts, la coupe écumante, les larges cratères, les flacons et les pintes, enfin tout ce qui peut mettre vos convives en joie et leur faire goûter les bienfaits du vin. »

1. Doppelmayer, *passim*, p. 291.

2. Joh. Christophorus Wagenselius, *De civitate Noribergensi commentatio*. Aldorfi-Noricorum, 1697, in-4°, p. 432 :

Urbs Norimberga carmine heroico illustrata per Helium Eobanum Hessum, cap. XXVII. Officinæ ferrariæ.

. . . . . .

SEU TU SIGNA VOLES, SEU VASA CORIMTHEA NUSQUAM
VEL PLURA INVENIES VEL NOBILIORA PARARI,
SEU TE FLEXIBILIS LIVENTIA PONDERA STANNI,
SIVE SONORA JUVANT DE FLAVO FACTA ORICHALCO,
GRANDIBUS HIC LIQUEFACTA FLUUNT TIBI CUNCTA CAMINIS
IN MASSASQUE ABEUNT INGENTES, INDE REBELLES
INFORMANT VARIIS IMPOSTA INCUDIBUS ICTUS
TER CENTUM IN SPECIES . . . . . .

Digitized by Google

CHOPE DE BRESLAU

Extrait de la *Revue des Arts décoratifs*
Numéro de Décembre 1883

Digitized by Google

UNIVERSITY
CALIFORNIA

Digitized by Google

« Ma patrie, célèbre parmi celles où l'on boit, use constamment de mon art[1]. »

Du reste, parcourez les musées d'Allemagne, et vous verrez partout des pièces d'étain souvent fort curieuses.

A Prague, il existe une grande chope à godrons dont le couvercle est en forme de dôme très-allongé. L'ensemble de la pièce est très décoratif.

Je passe sous silence tout ce que l'on trouve dans les différents musées de Nuremberg et de Berlin pour arriver aux trois pièces si curieuses du musée de Breslau. Ce sont trois chopes à peu près de la même forme, dont la plus ancienne est datée de 1497. Cette pièce est connue sous le nom de cruche d'étain de la corporation des boulangers. Elle est haute d'à peu près 60 centimètres et entièrement gravée d'une façon très remarquable dans toutes ses parties. Le haut du couvercle est surmonté d'un bouton en croix; le couvercle rond porte gravé un certain nombre de rayons qui servent de séparation et de cadre à différents portraits de saints et de saintes et à deux armoiries, l'une de la corporation des boulangers, l'autre des armes de Breslau.

Le fût de l'objet est divisé en trois zones. En haut, au centre, l'Annonciation; puis un certain nombre de personnages religieux ou civils, parmi lesquels on distingue saint Sébastien. Dans la seconde zone, au centre, Jésus-Christ en croix; puis, tout autour, un certain nombre de saintes qui

1. *Hartmannus Schopperus*, De Omnibus illiberalibus sive mechanicis artibus. Francfort, 1573, in-8°.

FUSOR CANTHARIUS:

FUSILIS E VARII MIHI CANTHARUS ÆRE METALLI
FUNDITUR ET FACILI TURGIDUS ARTE SCYPHUS.
POCULA CONFICIO TIBI, QUALIACUNQUE REQUIRIS,
Stanna MEIS FLAMMIS CUM LIQUEFACTA SUNT
SIVE SCYPHIS CAPERIS SPUMANTIBUS ATQUE CULULLIS,
SEU CRATERAS AMAS, SIVE LAGENA PLACET.
IPSE QUIBUS LÆTOS POTES EXHILARARE SODALES,
CORDAQUE JUCUNDO PASCERE SÆPÈ MERO.
MORE MEÆ PATRIÆ QUI CERTAT IN ARTE BIBENDI,
OFFICIIS NOSTRÆ PLURIBUS ARTIS EGET.

Digitized by Google

portent toutes une couronne et différents attributs qui les font reconnaître. La dernière zone représente les douze Apôtres.

A côté de cette grande chope, deux autres antérieures de quelques années comme date, mais de la même forme et décorées dans un style semblable. Elles sont très curieuses; mais leur communauté d'origine et leur similitude nous permettront de ne pas en parler plus longuement[1].

Nous arrêterons là ce que nous avons à dire sur l'Allemagne, et nous constaterons que l'industrie de l'étain existait aussi en Suisse, comme nous le prouvent les nombreuses pièces conservées aux musées de Bâle et de Genève. Dans cette dernière ville, on a une écuelle du quinzième siècle avec des oreilles et des contours fort simples et à reliefs. A côté, on voit une suite de gourdes de notre métal, qui est, je crois, la plus nombreuse des musées européens.

En Espagne comme en Italie, l'étain était travaillé par des ouvriers également en corporation. Les plus anciens statuts des étameurs de Barcelone dont nous ayons eu communication sont datés de l'année 1406. Ils contiennent, à peu de chose près, les mêmes clauses que celles des statuts que nous avons déjà cités, soit français, soit belges, soit allemands. Il est probable qu'à partir de 1406 le commerce de l'étain continua à s'y développer, car, successivement, nous retrouvons de nouveaux statuts en 1446 et en 1472, et, s'il faut en croire son historien, le commerce de cette ville, au quatorzième siècle, avec Venise et la Provence, aurait été considérable[2].

En Italie, au contraire, les corps de métiers existaient à peine, et les ouvriers qui auraient dû en faire partie étaient

1. Voir le *Catalogue du musée de Breslau*, par Eugène Kalesse, Nisckowsky, p. 52 et suivantes.

2. *Memorias historicas sobre la marina, commercio y artes de la antigua ciudad de Barcelona*, par D. Antonio de Capmany y de Montpalau, Madrid, 3 vol. in-4°, 1779, 3e partie, liv. II, chap. XXXIV, § 11, p. 142-143. *Estañeros*. — *Les Étameurs*, p. 162

Digitized by Google

ambulants, si l'on en croit Garzoni. Les stagnarini auraient fait toute espèce d'objets usuels, tels que plats, assiettes, écuelles, etc.....; à cette fabrication, ils auraient joint celle des petits jouets d'enfants et se seraient livrés à ce commerce absolument comme des marchands forains[1].

Fioraventi, bien qu'il n'ait point traité de l'étain d'une manière spéciale, nous le cite cependant en divers endroits. Nous apprenons ainsi qu'il entrait pour moitié dans la composition des miroirs d'acier.

L'étain, auquel on joignait du plomb dans la proportion de 12 o/o, servait également à fabriquer des plats et des écuelles[2].

En Angleterre, pays minier de l'étain dès la plus haute antiquité, il dut y avoir des potiers d'étain. Leur corporation fut fondée, en 1305, par une charte d'Edouard Ier. Cette charte s'adresse surtout aux mineurs, mais elle démontre le commerce considérable de l'étain et en même temps l'existence de toutes les corporations qui le fabriquaient[3].

On peut ainsi résumer les principales dispositions de cette ordonnance. Les *stanniers*, sauf dans les procès concernant les terres, les meurtres ou les blessures, ne relevaient pas des juridictions ordinaires, mais comparaissaient devant le

1. Thomaso Garzoni, *la Piazza universalle di tutte le professioni del mondo*, Venise, in-4°, 1605, p. 455 et suivantes.

De Fabri in generale et in particolare de Calderari..... Stagnarini ò Peltrari, etc. Luigi Allemani, Girone il Tortese ; Venise, 1549, in-4°, p. 61.

2. Fioraventi, physicien et chimiste, né à Bologne au commencement du seizième siècle.

Miroir universel des arts et sciences, traduit de l'italien par Gabriel Chappuis, Tourangeau ; Paris, 1584, in-8° ; p. 134, chap. XXII, *De l'Art des miroirs : comme ils se font.*

« Il n'y a pas longtemps que l'on commença à faire les miroirs d'acier, qui se font de cette manière : On prend de l'airain et de l'étain, autant de l'un que de l'autre ; on fond cela ensemble dans un grand vaisseau, etc..... » (p. 140, chap. XXIII, *De l'Art de jeter les métaux et de ses effets*).

On fait aussi une composition d'étain avec 12 pour cent de plomb pour faire des plats et des écuelles.....

3. Jars, *Voyages métallurgiques*, in-4°, Paris, 4 vol., 1781, tome III, p. 525 et suivantes.

Digitized by Google

warden du roi. En cas d'emprisonnement, ils devaient subir leur peine à Lostvithiel, ville désignée à cet usage.

Les *stanniers* étaient exempts de tous droits d'impôts et de péages sur leurs biens et marchandises dans les villes, ports et marchés. Ils avaient la permission de creuser, pour extraire l'étain et la tourbe qui servait à le faire fondre, non seulement les terres incultes, mais encore les propriétés particulières. Ils pouvaient, en outre, détourner les cours d'eau, quand il en était besoin, pour les travaux de *stannerie*.

Enfin, il était ordonné que partout où il serait trouvé et travaillé de l'étain noir ou blanc, cet étain serait pesé à Lostvithiel, Bodynyniam, Listierret, Threnerne ou Helstone, avec des poids ordinaires désignés pour cela, et qu'il serait marqué et contrôlé dans les mêmes villes, en présence du *warden*, avant le jour de Saint-Michel du mois de septembre.

En Orient, nous avons déjà vu le rôle considérable que jouait l'étamage.

L'étain paraît y avoir été constamment employé, et, malgré le peu de documents qu'il nous a été donné de trouver, nous avons vu, dans plusieurs collections particulières, quelques objets de différentes époques qui nous permettent d'affirmer son existence au Japon, en Chine et dans l'Asie centrale, notamment en Perse. Ces pièces semblent toutes se rapporter à une époque voisine de notre renaissance, et, par conséquent, démontrent qu'à la fin du moyen âge l'étain était répandu dans le monde entier[1].

1. Freytag, *Lexicon Arabico-latinum* ex Djeuharii, Firuzabadiique et aliorum arabum operibus, 1830, Halis en Saxe, in-f°.

Ce glossaire, composé sur les travaux des premiers temps de l'hégire, mentionne à différentes reprises l'étain, l'étamage, l'industrie et le commerce de notre métal.

Michel Ducas, racontant la prise de Constantinople par les Turcs, en 1453, s'exprime ainsi en parlant des dépouilles recueillies par les vainqueurs :

« Trois jours après la prise de Constantinople, les vaisseaux firent voile cha-

Digitized by Google

LIVRE VII

LES PIÈCES D'ART D'ÉTAIN AU SEIZIÈME SIÈCLE (FRANÇOIS BRIOT)

CHAPITRE PREMIER

LES PRÉCURSEURS DE BRIOT; LES PROCÉDÉS DE FABRICATION

Dans l'ordre séculier, nous l'avons déjà vu au commencement de la Renaissance, l'étain avait en tant qu'orfèvrerie trois rôles principaux : au cabaret et chez les paysans, il servait pour les objets les plus usuels; la bourgeoisie en faisait son orfèvrerie de luxe et enfin les grands seigneurs le plaçaient dans leurs cuisines.

Avec le quinzième siècle apparaît le rôle de l'étain comme orfèvrerie de luxe, et à la fin du quinzième siècle on voit prendre à cette orfèvrerie un tour artistique plus particulier, et notre métal servir à l'exécution des plus beaux chefs-d'œuvre.

cun vers leur province. Ils étaient si fort chargés, que peu s'en fallait qu'ils ne coulassent à fond. Mais de quoi étaient-ils chargés? De riches habits, de vases d'or, d'argent, de cuivre et d'étain. » (*Georgii Acropolitæ et Ducæ historia Byzantina*, Leone Allatio, cap. XLIII ; Parisiis, 1651, p. 176.)

Voir *Catalogue de la sixième Exposition de l'Union des Beaux-Arts* (1880), — Paris, Quantin, 1880, p. 149, n° 96.

Pot en étain couvert de fines arabesques incrustées d'or. Monture en vermeil ; travail oriental.

Cette pièce, qui appartient à M. Manheim, est une petite théière turque que l'on peut faire remonter au quinzième siècle.

Voir aussi dans la collection de M. Cernuschi une burette à anse et à goulot d'un travail persan fort ancien, en étain.

Digitized by Google

Au seizième siècle, toute l'histoire de l'étain se confond avec l'histoire même de l'art, et c'est sous ce nouvel aspect que notre métal se montre dans l'œuvre de Briot que nous allons étudier ici.

Quant à l'orfèvrerie d'étain usuelle, elle continue à exister comme par le passé. On la retrouve dans tous les inventaires. Mais elle n'a plus qu'un rôle très-infime, pour deux raisons : la première, c'est que son côté artistique n'existe pour ainsi dire plus, et qu'il passe tout entier dans les grandes pièces que nous aurons à décrire tout à l'heure; en second lieu, en raison de la quantité considérable de documents et d'objets conservés que l'on retrouve, son étude ne présente plus le même attrait aux chercheurs, parce qu'il y a moins d'inconnu et, partant, moins de difficulté.

Ainsi donc toute notre étude se bornera aux pièces d'art d'étain du seizième siècle. Nous nous efforcerons de mettre en lumière le nom de Briot par tous les moyens possibles et de démontrer, autant que nous le pourrons, qu'il était purement Français et que la paternité de la plus belle pièce décorative de l'orfèvrerie française ne peut réellement pas lui être disputée.

Avant de nous occuper du plat de la *Tempérance*, passons en revue les quelques pièces d'art qui ont précédé le chef-d'œuvre du maître à l'époque de la Renaissance.

Les plats les plus anciens, ou paraissant du moins l'être par leur style ou leur fabrication (il serait en effet possible qu'ils fussent le pastiche d'un style déjà abandonné au moment de leur confection), présentent un caractère intéressant. Ils reproduisent toujours des gravures sur bois, et si ce n'était matériellement impossible, nous les aurions crus coulés dans des moules de bois. Mais il est probable que le creux de fonte de ces plats a été lui-même surmoulé sur un bas-relief en bois. Le fond de la gravure est formé par une imitation très-fine des veines du bois, et tous les traits, qui sont traités absolument dans le genre des estampes du quinzième siècle,

Digitized by Google

comme les illustrations de nos livres d'heures parisiens, reproduisent souvent des sujets religieux. Cependant nous avons trouvé un plat de ce genre à Munich (fabriqué en Allemagne), qui représentait le *Triomphe de Scipion*[1].

Ces plats ont été coulés évidemment en plusieurs morceaux. Chacune des parties a été soudée et passée au tour.

Au premier abord on pourrait croire que la gravure de ces plats a été faite à l'eau-forte; mais nous croyons qu'il n'y a pas lieu d'insister sur ce procédé, en raison de la différence considérable de profondeur de la gravure sur différents points.

Après ces sortes de plats, nous arrivons à la série dont le type se retrouve tout entier dans celui de Briot. Le plus ancien de ces plats paraît être celui de *Diane surprise au bain par Actéon,* dont une épreuve très-belle est conservée dans la collection Leclanché.

Un autre plat du même genre représentant au centre une des scènes de la *Vie d'Hercule* se retrouve encore. Tous deux sont, à peu de chose près, de la même époque. Le marli et le pourtour de l'ombilic sont ornés de mascarons et d'arabesques dans le style italien. Autour du sujet principal, des arabesques, des cuirs entrelacés sur un fond de branches de lauriers, forment la décoration d'usage.

Il existe aussi à Cluny une aiguière non cataloguée, qui peut se rapporter aux deux plats que nous venons de citer. Elle ne porte pas de figure; sa panse est coupée par une ligne qui la sépare en deux zones; les dessins de cuirs enlacés sur un fond de lauriers se retrouvent de chaque côté de la panse; sa forme est trop maigre, la panse n'a pas assez de puissance, le pied est trop allongé, et quant au goulot, il n'est pas d'une forme très-agréable.

La façon archaïque dont cette pièce a été travaillée nous

1. Un exemplaire représentant la résurrection avait été exposé par M. Wasset à l'exposition rétrospective du métal organisée par l'Union centrale des Arts décoratifs en 1880.

Digitized by Google

permet de la faire remonter à la même époque que le plat de M. Leclanché, et s'il était démontré que ces deux pièces formassent un tout, ce seraient l'aiguière et le plat les plus anciens connus parmi les chefs-d'œuvre d'orfèvrerie en relief de l'étain.

Ces différents objets, comme les assiettes que nous avons déjà citées de la collection de M. Gay, ne sont plus seulement des œuvres de potier d'étain, mais bien plutôt des travaux de ciselure ou de gravure de première force.

A ce propos, il a été généralement admis à tort dans les catalogues de musées, dans les histoires de l'orfèvrerie ou des arts industriels, que les belles pièces d'orfèvrerie d'étain — et en particulier le plat et l'aiguière de Briot — étaient ciselées ou au moins reprises en ciselure après la fonte : nous affirmons le contraire[1].

L'étain se coule dans le sable, dans le plâtre, dans le métal, dans la terre glaise et dans la pierre.

Les Nurembergeois se servaient apparemment de cette pierre de Munich ou pierre lithographique qui se prête merveilleusement à la gravure, à l'intaille et à la sculpture.

On trouve à la galerie Sauvageot, au Louvre, le spécimen fort délicat de ces pierres sculptées.

Presque tous les métaux, le plomb, l'étain, le cuivre, la fonte de fer, le fer forgé et l'acier peuvent servir de moule; mais en pratique industrielle ces quatre derniers métaux sont seuls employés. En général, les pièces d'étain usuelles sont coulées dans du sable; et toutes les pièces d'art qui exigent la plus

1. *Catalogue du musée de Cluny*, Paris, in-8, 1881, p. 423, nos 5189-5190.

Comte Ferdinand de Lasteyrie, *Histoire de l'orfèvrerie*. Paris, Hachette, in-16, 1875, p. 248. « Ces belles pièces ont toutes été produites par le procédé de la fonte, puis retouchées au ciseau, ce qui permettait naturellement de tirer plusieurs exemplaires d'un moule bien réussi. »

Gazette des Beaux-Arts, tome IV, p. 83.

Magasin pittoresque, 1852. L'aiguière et le plat de François Briot par A. Chabouillet, p. 214. « Il est probable que l'original, fait en cire, avait été exécuté en argent pour quelque prince ou seigneur et reciselé par l'auteur. »

Voir aussi Jacquemart, *Histoire du mobilier*, p. 486. Paris, 1877, Hachette.

Digitized by Google

grande netteté dans la décoration en relief de la pièce ont été certainement coulées dans un moule de métal ou de pierres gravées en intaille.

Nous invoquons ici le témoignage des maîtres du métier, MM. Bouilhet, Fannière, Brateau, Léopold Hubert, etc. Tous ont été unanimes pour reconnaître qu'il eût été impossible d'obtenir la netteté des reliefs et des fonds dans les objets dont nous nous occupons, s'ils avaient été coulés dans des moules autres que des moules de métal ou de pierres gravées. Du reste, une partie des assiettes fabriquées à Nuremberg ont été coulées dans des moules de sable et, pour des yeux exercés, il est facile, à la netteté de l'épreuve, de voir si elle a été coulée dans un moule gravé ou dans du sable; autant les premières sont pures, autant les autres ont leur décoration baveuse et floue.

Il est probable que le moyen de fabrication employé au seizième siècle pour l'orfèvrerie d'art fut le suivant. L'artiste dut graver dans un métal ou dans une pierre lithographique (comme pour une médaille) les différents sujets d'ornementation qu'il projetait.

Cette gravure s'exécutait, du moins pour les petits plats ou ceux peu décorés, de la façon suivante : D'abord on exécutait en plâtre, et l'on passait au tour le plat tel qu'il devait être dans ses lignes générales; en résumé, tous les contours et les moulures importants qui devaient y exister étaient d'abord faits en plâtre. Ceci exécuté, on prenait, au moyen d'une double épreuve successive, un moule en sable en relief dans lequel on coulait, comme de nos jours, du bronze qui reproduisait alors exactement le modèle de plâtre exécuté en premier lieu, mais toutefois en sens absolument inverse.

Cette pièce de cuivre coulée, destinée à devenir le moule de toutes les épreuves à tirer en étain, était ensuite mise au point dans toutes ses moulures. On devait probablement la repasser au tour pour régulariser ses contours; puis, les dif-

Digitized by Google

férents détails préliminaires terminés, on commençait à graver et à ciseler en creux toute la décoration du plat.

Certaines parties du décor des deux premiers plats que nous venons de citer, souvent répétées, telles que des feuilles de laurier, des arabesques ou des mascarons, étaient obtenues au poinçon. C'est-à-dire, qu'au lieu de graver plusieurs fois en creux ces mêmes dessins, on se contentait de les graver en relief sur un poinçon d'acier et, au moyen de frappes répétées sur le moule de cuivre, on obtenait des creux beaucoup plus rapidement que par la ciselure proprement dite, puisqu'au lieu de la recommencer autant de fois que le dessin était reproduit, on ne la faisait qu'une seule fois. Ce procédé de poinçonnage fut surtout répandu jusqu'à l'invention des tours à réduire. Tout ce qui était des figures, des paysages ou des motifs de décoration qui n'étaient point répétés était ciselé en creux dans le moule de cuivre. Le fond en pointillé était obtenu par un instrument de précision que nous n'avons point retrouvé.

Lorsque le moule du dessus était ainsi fait, on lui accolait un moule à peu près similaire, mais dont les formes existaient seules, et qui était le moule du dessous du plat. Ces deux moules, ainsi accolés, avaient à une de leurs extrémités un conduit pour recevoir le jet de l'étain complètement liquide. Avec l'étain en fusion versé dans le moule, l'air devait pénétrer et produire des globules. Les potiers d'étain avaient un procédé pour obvier à cet inconvénient, mais nous n'avons pu découvrir lequel.

Le travail pour l'aiguière était absolument semblable, seulement elle se faisait par parties que l'on distingue encore sur chacune des pièces qui nous sont restées. On les aperçoit facilement aux coutures qui apparaissent. Lorsque chacune de ces parties était coulée absolument comme le plâtre, on les ajustait les unes aux autres, on les soudait, et, au moyen du burin, on faisait disparaître les coutures autant qu'on le pouvait. Toutefois celles-ci se voient encore. Le plat, lors-

Digitized by Google

qu'il était coulé, était mis au tour. C'était là qu'il prenait sa régularité et que ses lignes de raccordement étaient rectifiées et régularisées.

On sait que Briot et Enderlein appliquaient souvent en dessous de leurs plats leur portrait, avec la mention : *Sculpebat Franciscus Briot; sculpebat Gaspard Enderlein.*

Par quel procédé appliquaient-ils leur effigie sous l'ombilic? A ce propos, il est nécessaire de bien noter que toutes les épreuves ne contiennent pas cette médaille ; au premier abord on pourrait supposer qu'elle était rapportée après la fabrication et que la mise au tour enlevait toutes les traces de raccordement et de rapport.

Cependant, après un examen plus attentif, on peut facilement constater que la surface de la médaille n'est pas plus élevée que le dessous de l'ombilic et qu'il ne reste aucune trace de raccordement. Par conséquent, il est bien plus probable qu'un autre procédé dut être employé. Le moule du dessous, qui ne contenait que les contours, portait en creux, évidemment, la médaille ; et le portrait était coulé avec le plat tout d'une pièce. Le moule du dessous changea quelquefois, et dans ces seconds moules on ne grava point la médaille.

Ce qui prouve encore que le burin n'a jamais attaqué ces objets après la fonte, ce sont toutes les lignes de raccords que l'on voit sur les plats et les aiguières; elles n'ont pas été reprises au tour, parce qu'elles étaient au centre d'un motif, et elles sont parfaitement visibles. Si l'on s'était servi du burin pour réparer la pièce, le premier soin de l'artiste eût été de faire disparaître ces lignes.

Tels sont, je crois, les procédés de fabrication les plus probables employés par François Briot et ses collègues. On voit que ce sont identiquement des travaux de graveurs en médailles.

Or tous les détails de la vie de cet artiste, qui sont parvenus jusqu'à nous, semblent encore venir confirmer ces suppositions.

Digitized by Google

François Briot était graveur en médailles, comme nous l'ont appris les découvertes récentes de M. Castan, bibliothécaire de la ville de Besançon[1].

Il était chargé, nous apprend M. Castan, de faire l'essai du balancier, et, à cet effet, il recevait des émoluments de la ville de Besançon.

En dehors de ce fait, il existe deux médailles de lui, à l'effigie du duc de Wurtemberg, alors prince souverain de Montbéliard; l'une est signée F. Briot, l'autre F. B. Ces deux faits ne permettent pas de doute au sujet de la profession de François Briot[2].

Un autre argument vient donner encore plus de valeur à cette supposition, c'est la signature de Briot : retournez la pièce en question et, sous l'ombilic, vous verrez l'effigie de l'auteur avec ces mots : *Sculpebat Franciscus Briot.*

Cette effigie est certainement l'une des médailles les plus remarquables de l'époque, et si à cette médaille nous ajoutons encore la figure de la Tempérance que porte l'ombilic, on reconnaîtra dans Briot l'un des précurseurs de Dupré et de Varin.

Mais avant de parler du plat de Briot, il nous faut revenir un peu en arrière et signaler avant lui un autre graveur, dont il ne nous a pas été possible de retrouver le nom, auteur d'un plat et d'une aiguière, représentant autour de l'ombilic l'histoire de Suzanne et des vieillards : sur les marlis on distingue les scènes de l'Enfant prodigue. D'après le costume des personnages, c'est de l'époque de Henri II qu'il faut dater l'exécution de cette pièce; mais, malheureusement, sur toutes les épreuves que nous avons eues entre les mains l'ombilic était détruit : il nous a donc été impossible de connaître le

1. Castan, *Les Origines montbéliardaises* du ciseleur François Briot, Besançon, 1880, p. 7 et suivantes.

2. Castan, *passim*, p. 12.

Chabouillet, Rapports publiés dans le tome VI de la 7e série de la *Revue des sociétés savantes*, p. 386 et suivantes.

Digitized by Google

sujet central du plat; quant à la signature, nous l'avons vainement cherchée.

L'épreuve la plus intacte du plat en question appartient au musée de Kensington; l'ombilic est remplacé par un émail de Limoges, et une grande partie du plat a dû être détruite et restaurée depuis; mais ce qui reste nous permet de juger le travail.

Les dessins sont beaucoup trop secs; il semble que l'auteur, craignant de voir l'étain ne pas prendre assez les formes en creux de son moule, en ait exagéré la gravure.

L'aiguière du plat existe probablement, mais nous n'avons pu en voir que des débris. La plus complète, qui n'a guère que la panse intacte, — tout le reste est composé de morceaux d'une autre aiguière, rapportés après coup, — appartient au musée de Cluny.

Le catalogue attribue cette aiguière à François Briot et suppose qu'elle est le complément du plat de la Tempérance, en s'appuyant sur le fait que tous deux ont été dorés.

Il suffira de les regarder pour se convaincre qu'ils ne sont pas de la même fabrication et que l'aiguière a été faite par un chercheur qui avait peut-être trouvé les véritables procédés, mais qui n'avait ni l'habileté de main de Briot ni sa connaissance du style et de la gravure.

La panse de cette aiguière représente Suzanne surprise au bain par les vieillards, puis le jugement et la lapidation des imposteurs.

L'auteur de ce plat et de cette aiguière a dû exécuter une fontaine faisant actuellement partie de la collection de M. Stein. Cette fontaine peut mesurer 35 centimètres de hauteur; elle est à trois pans coupés, la quatrième face est destinée à être appliquée contre le mur.

L'extrémité supérieure a la forme d'un toit légèrement en dôme avec une dépression qui vient se terminer en pointe. Le tout est surmonté par un pélican qui forme le sommet de la fontaine.

Digitized by Google

Au centre de chaque pan coupé sont des têtes de lion et sur chaque face du dôme des mascarons; tout autour des lions, des rinceaux et des cuirs; en haut, des amours soutiennent un médaillon en jouant entre eux, tandis qu'en bas, par opposition, ce sont des satyres à grande barbe qui semblent supporter le panneau.

Le robinet est formé d'un dragon ailé.

Tous les panneaux de cette pièce ont été coulés dans des moules de métal, on les a ressoudés l'un à l'autre et les filets seulement ont été rectifiés; le robinet et le pélican ont dû être coulés dans des moules de sable.

Cette fontaine est unique dans son genre, il n'en existe aucune semblable.

Tels sont en peu de mots les différents objets en étain qui précédèrent le plat et l'aiguière de la Tempérance et de la Charité, signés de François Briot. Quelque peu de renseignements que nous puissions avoir, malgré les recherches de nombreux savants sur François Briot, il a encore été plus heureux que les auteurs des objets que nous venons de décrire. Son nom qu'il a laissé a permis de ne pas ignorer son talent. Ses prédécesseurs, qui certes, par leurs tâtonnements et par leurs études, ont préparé l'exécution de son chef-d'œuvre, sont restés inconnus, parce que, comme lui, ils n'avaient pas pris la peine de signer leurs œuvres. Nulle part nous n'avons trouvé trace de leur existence, et aucun détail, ni dans les archives ni dans les documents, n'a permis de dévoiler leur incognito.

Digitized by Google

CHAPITRE II

FRANÇOIS BRIOT ET SES IMITATEURS

Dans l'ordre chronologique, le plat et l'aiguière de la Tempérance et de la Charité dus à la main de Briot ont été faits après tous les objets, à auteurs inconnus, cités plus haut; tout le monde a pu admirer ce plat et cette aiguière; on les voit dans tous les musées et dans les collections de nombreux amateurs.

Nous en empruntons la description à M. Chabouillet, conservateur du Cabinet des médailles :

« La forme de l'aiguière est légèrement ovoïde; elle est divisée en trois zones; celle du milieu est elle-même divisée en trois compartiments dans chacun desquels est représentée une des trois vertus théologales : la Foi, l'Espérance et la Charité. La Foi est représentée devant un autel, tenant d'une main les Écritures et de l'autre la croix; elle foule aux pieds une tête de mort. L'Espérance et la Charité sont représentées avec leurs attributs ordinaires : l'ancre pour la première; la corne d'abondance pour la seconde.

« Les deux autres zones sont ornées de figures de fantaisie : chevaux ailés, mascarons, génies, etc. Le col est orné de deux mascarons; sur la partie supérieure de l'anse est une femme en cariatide. Le pied est orné de deux bordures godronnées.

« La décoration du bassin est encore plus remarquable que celle de l'aiguière; l'artiste y a déployé toutes les res-

Digitized by Google

sources de son art en même temps que toutes les richesses de son imagination.

« L'idée dominante, c'est que la tempérance est nécessaire à l'homme qui veut exceller dans les arts et les sciences; aussi la figure de cette vertu est-elle représentée au centre du bassin sur l'ombilic.

« L'artiste, qui tenait à ce qu'il n'y eût pas d'équivoque sur sa pensée, n'a pas dédaigné de placer en légende les noms de toutes ses figures allégoriques. On lit donc *Temperantia* autour de ce sujet principal; on y voit représentée une femme assise au milieu d'un paysage riant; elle tient d'une main une aiguière et de l'autre une coupe; les accessoires qui l'environnent sont autant d'allégories ingénieuses que nous nous contenterons d'indiquer, mais qui toutes font allusion aux bienfaits de l'eau : une faucille, symbole de la moisson; le trident de Neptune; le caducée de la Paix; le flambeau de l'Amour brisé par la Tempérance. Autour de l'ombilic, dans d'élégants cartouches séparés par des cariatides, sont les quatre éléments. L'air est représenté par Mercure; l'eau par la nymphe d'un fleuve; la terre par une belle femme couchée et tenant des épis; le feu par un Mars assis tenant d'une main la foudre et l'épée pour indiquer les propriétés destructives de cet élément, dont un four à chaux, d'où s'échappent des flammes, exprime l'action utile. On distingue aussi une salamandre, cet animal fabuleux qui avait, disait-on, le don de vivre dans le feu. Le plat bord du bassin est occupé par huit cartouches qui séparent des motifs où la fantaisie se marie souvent à des allégories qu'il serait trop long d'expliquer toutes, mais qui ne sont cependant pas arbitraires. Quant aux huit compositions, elles font suite à cette idée principale, que la tempérance féconde la science. En effet, ces huit compositions sont consacrées aux sept arts libéraux et à Minerve, c'est-à-dire à la sagesse divine qui les inspire tous[1]. »

1. *Magasin pittoresque*, 1852, p. 212 à 214.

Digitized by Google

Notre ami M. Paul Mantz a cru pouvoir faire à l'aiguière plusieurs reproches. D'abord, la division de la panse en plusieurs zones, ce qui est contraire au caractère de l'objet, puisque son but est de contenir de l'eau sans aucune division intérieure. La deuxième critique s'adresse à l'ampleur exagérée de ses flancs rebondis. La troisième a rapport à l'exiguïté de l'anse.

A la première critique nous répondrons qu'en raison de ses procédés de fabrication, Briot fut obligé d'avoir plusieurs parties de moule et, par conséquent, de faire des divisions sur la panse de l'aiguière. Comme presque tous ces raccords étaient repris au tour, il ne pouvait se dispenser d'établir ces lignes de séparation.

Quant à l'ampleur exagérée de l'aiguière, nous ferons observer que les aiguières en étain ne sont plus aujourd'hui ce qu'elles étaient au sortir du moule : par suite de la mollesse du métal, le temps et l'usage ont pour ainsi dire affaissé l'aiguière sur elle-même; les godrons du pied se sont défoncés, et l'aiguière a perdu la ligne de son assise.

Il suffit, pour se convaincre de l'exactitude de ce fait, de retourner une aiguière, et l'on verra tout de suite que l'intérieur du pied est entièrement défoncé. On comprendra donc qu'après l'amincissement de son support, la panse doit paraître exagérée.

Quant au dernier reproche relatif à l'anse, il y a à répondre qu'aucune des anses actuellement soudées aux aiguières n'y a peut-être été attachée par Briot; toutes sont dissemblables, toutes ont dû être ajoutées après coup et plusieurs sont ressoudées d'une façon grossière et tout à fait maladroite.

Avec plus d'attention encore, l'on peut voir que le travail de fabrication des anses n'a aucun rapport avec celui de l'aiguière; l'anse a dû être coulée dans un moule de sable et ne présente dans ses modelés aucune des délicatesses de l'aiguière.

De longues discussions se sont élevées au sujet de la pro-

Digitized by Google

fession qu'exerçait François Briot et de l'époque de son existence. Plusieurs ont cru pouvoir affirmer qu'il était orfèvre. Nous avons cité plus haut les raisons qui nous ont poussé à croire le contraire et à le supposer graveur en médailles.

A ces raisons déjà exprimées nous ajouterons encore les suivantes.

M. Paul Mantz, dont nous partageons l'avis, a écrit que Briot n'avait point été orfèvre. Mais pour appuyer son dire, il s'est servi d'un argument que nous ne considérons pas comme assez rigoureux. Les corporations d'orfèvres de France, nous dit-il, ont laissé des listes de maîtres ayant exercé la profession, et nulle part dans ces listes nous n'avons retrouvé le nom de Briot. De là M. Mantz tire la conclusion que Briot n'était pas orfèvre.

Si les listes des corporations étaient complètes, nous n'aurions rien à redire à ce raisonnement, mais malheureusement même aux Archives nationales de Paris on ne peut guère reconstituer d'une façon sérieuse la liste des maîtres du métier qu'à partir de 1680[1]. Or il n'est pas absolument nécessaire, puisque les listes ne sont pas complètes, que parce que le nom d'un personnage n'est compris dans aucune de ces listes, il n'était pas orfèvre.

Quant à la date de l'existence de Briot, M. Castan, le savant membre correspondant de l'Institut, nous apprend qu'il vivait encore en 1615; il s'appuie, pour affirmer la chose, sur la découverte d'un acte à l'hôtel de ville de Montbéliard[2].

Dans cet acte, il est dit que François Briot était chargé par la ville de Besançon de faire des essais de balancier pour la frappe des monnaies. Il est beaucoup plus délicat d'établir la

1. Le livre si attendu et si désiré de M. le baron Pichon sur l'orfèvrerie parisienne démontrera combien il existe peu de documents sur cette industrie artistique. On sait que le baron Pichon a recherché avec le plus grand soin tous les documents inédits sur l'orfèvrerie et qu'il s'occupe en ce moment de publier cet ouvrage, dont l'apparition sera un fait capital pour l'art et l'histoire nationale.

2. Voir l'ouvrage cité plus haut de M. Castan sur Briot.

Digitized by Google

date de sa naissance, cependant nous croyons pouvoir affirmer qu'elle ne peut être postérieure à 1550.

Bernard Palissy reproduisit son plat et son aiguière : or Bernard Palissy étant né vers l'an 1500, il est difficile de supposer qu'il ait fait cette pièce plus tard qu'en 1580; il fallait donc qu'à ce moment le plat de Briot fût déjà terminé. C'est pour cette raison que nous faisons remonter la naissance de Briot au delà de 1550. Il aurait donc eu plus de soixante-cinq ans en 1615, date à laquelle son existence nous est signalée par les papiers de l'hôtel de ville de Montbéliard.

Bernard Palissy ne composait point lui-même; il a moulé des coquillages ou des animaux d'après nature, il a reproduit en terre émaillée des statuettes que faisaient des artistes et n'a probablement jamais fait lui-même de figures modelées; aussi il nous est impossible de supposer que le grand céramiste français soit l'auteur du plat et que Briot n'en ait été que le copiste; par conséquent, nous rentrerons absolument dans les opinions de MM. Paul Mantz et Jules Labarthe, qui font vivre Briot sous les règnes de Henri II, de Charles IX et de Henri III.

Des critiques d'art ont cru voir dans le plat et l'aiguière en étain une reproduction exécutée en surmoulé sur une pièce d'orfèvrerie d'or ou d'argent; M. Paul Mantz même cite un plat et une aiguière qui auraient été fondus il y a environ quarante ans à la Monnaie de Rouen [1]. Il se base sur ce fait pour émettre l'opinion que nous venons d'indiquer.

D'autres critiques ont prétendu que la pièce pouvait parfaitement avoir été coulée dans des bons creux pris sur l'objet exécuté primitivement en orfèvrerie de prix.

Pour répondre il suffira de répéter ce que nous disions tout à l'heure, que Briot n'avait jamais été orfèvre, mais seulement graveur.

Dans un autre ordre d'idées plus positif, après avoir exa-

1. Ce fait a été rapporté à M. Mantz par M. Pottier, le savant conservateur du Musée de Rouen.

Digitized by Google

miné attentivement la pièce, quiconque connaît un peu la ciselure ne peut d'ailleurs soutenir une autre thèse que celle de la gravure en intaille.

Il y a dans les dessins, dans les reliefs, dans le tour de main, des détails nombreux qui sont la preuve absolue de ce mode de gravure; jamais ce moule, avec tous les détails que nous signalons, n'a été exécuté au repoussé; jamais, avec aucun autre procédé que celui de l'intaille, on n'aurait obtenu un bas-relief de ce genre.

La fonte dans des moules de sable, que nous n'admettons pas pour le plat et l'aiguière de Briot, a été cependant souvent employée pour des plaquettes d'étain.

Nous avons souvent rencontré des reproductions de la pièce en argent; on en a fait à toutes les époques, et dernièrement l'un de nos confrères les plus éminents, M. Charles Duron, en a exécuté une que M. Davis exposait aux Alsaciens-Lorrains en 1874.

Il nous reste maintenant à indiquer la façon dont Briot a opéré pour arriver à l'exécution de son chef-d'œuvre. Les procédés que nous allons indiquer se rapportent à tous les plats de la même importance.

Il est probable qu'il fit cette pièce pour un potier d'étain, fournisseur de quelque maison princière. Sa marque devait donner à l'objet une plus-value qui n'était à dédaigner ni pour le fabricant ni pour le consommateur.

Une fois chargé de l'exécution de cette pièce, Briot dut prendre avec lui plusieurs compagnons, graveurs de mérite, et faire traiter par chacun d'eux des parties séparées du plat et de l'aiguière.

Si vous examinez attentivement, vous verrez de suite que la main qui a exécuté les ornements n'a point fait les figures, que même tous les ornements n'ont pas été traités par le même ouvrier; il en est ainsi pour les figures. Si un seul artiste s'en était occupé, par suite du travail continu qu'aurait exigé cette œuvre, sa main se serait perfectionnée et on aurait

Digitized by Google

vu dans le plat les progrès constants faits au fur et à mesure de l'avancement du travail.

Ce qui tend à prouver que Briot fit ce plat pour un fabricant, c'est qu'à côté de sa signature l'on trouve des poinçons, l'un marqué d'une fleur de lis, l'autre des deux lettres I. F. Probablement ces marques étaient celles du marchand qui fit travailler Briot.

Briot était-il graveur en taille-douce? Rien ne nous permet de l'affirmer.

Quant à la date de sa mort, jusqu'à présent elle est restée absolument inconnue.

Après lui, l'orfèvrerie d'étain déclina rapidement en France, tandis que Nuremberg et la Suisse s'emparèrent de suite des travaux de Briot, quelquefois les surmoulèrent et souvent également cherchèrent à les copier et à les imiter.

Bien peu de pièces ont une valeur et peuvent être enregistrées comme intéressantes.

Au dix-huitième siècle, quelques potiers d'étain cherchèrent à relever leur industrie et quelques objets furent exécutés dans un travail plus fin. Ainsi dernièrement nous avons pu admirer une petite burette en étain ciselé. Son ornementation se composait de mascarons et de têtes de bélier. J'insiste sur ce point que cet étain était ciselé, car à la ciselure l'étain prend un gras tout particulier qui le fait ressembler beaucoup à de la cire modelée.

Les procédés de Briot étaient oubliés depuis longtemps, lorsqu'il y a deux ans environ, un sculpteur que nous avons déjà cité, M. Brateau, parvint à reconstituer cette vieille fabrication française du seizième siècle, et tout le monde a pu admirer à l'exposition de l'Union centrale des arts décoratifs en 1880 les deux assiettes qu'il présentait au public.

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que des grands plats en relief de l'école française. Il faut maintenant passer en revue les productions allemandes. Nous avons déjà prononcé le nom

Digitized by Google

de Gaspard Enderlein. Nous commencerons par passer ses œuvres en revue.

On conserve de lui, dans la sacristie supérieure de la Lorentz Kirche, un bassin et une aiguière en étain (Art et industrie de Nuremberg. — *Kunst und Gewerbe zu Nürnberg*, 1879, n° 47). Ces objets d'art ne furent pas terminés; le sujet en parut probablement trop catholique aux pasteurs protestants de Nuremberg. Le motif principal du plat représente la Vierge Marie dans sa gloire; le pourtour est orné de plusieurs figures : on peut distinguer Minerve, les sept arts libéraux et les quatre éléments, tandis que sur l'aiguière, l'on voit les saisons et les quatre parties du monde.

En un mot, c'est entièrement le plat de Briot, sauf l'ombilic qui est changé.

On trouve également dans la Lorentz Kirche le plat et l'aiguière de la Tempérance; mais au lieu d'avoir à son revers le portrait de Briot comme les plats de Cluny et du Louvre, elle porte, à la place du portrait de Briot, celui de Gaspard Enderlein avec son exergue : « Kaspard Enderlein sculpebat. » C'est sur ce fait que le journal de l'art et de l'industrie de Nuremberg (*Kunst und Gewerbe zu Nürnberg*, 1879, n° 47) se base pour poser la question suivante : Quel est l'auteur du plat de la Tempérance? Enderlein ou Briot?

Il n'y a pas de doute à cet égard. Comparez en effet les deux portraits, celui de Briot et celui d'Enderlein, vous verrez que le premier porte le pourpoint et la collerette de la fin du règne de Charles IX, tels qu'on en retrouve fréquemment dans le recueil de Gaignières. Au contraire, vous verrez qu'Enderlein porte un costume et une collerette qui correspondent à une époque se rapprochant beaucoup de la guerre de Trente ans. Ils représentent les deux personnages dans le costume qu'ils portaient lorsqu'ils apposèrent leur signature sur leur œuvre; il faut donc conclure que Briot signa le plat trente ans avant qu'Enderlein le signât à son tour.

Du reste, la conséquence que nous tirons de l'étude de

Digitized by Google

ces deux costumes corrobore parfaitement ce que nous disions auparavant sur la date de l'exécution du plat de Briot, que nous avons fait remonter au moins à 1570, tandis que les registres de décès de Nuremberg nous signalent au 19 avril 1633 seulement la mort d'Enderlein, c'est-à-dire soixante-trois ans après la facture du plat de Briot.

Les plats de la Lorentz Kirch, cités par la *Kunst und Gewerbe*, méritent d'être étudiés. L'un d'eux porte sur l'ombilic l'ascension de la Vierge dans un style allemand assez gros et assez lourd, qu'on ne peut guère faire remonter au delà de 1600. Mais l'autre est encore plus intéressant. Si l'on examine bien la figure de géométrie placée sur le marli, on distingue l'inscription suivante : C. E. 1611. Toutes les raisons sont superflues en présence de cette dernière ; ainsi Enderlein surmoula Briot environ quarante et un an après que ce dernier eut fait son plat. Du reste, est-il besoin de signaler que le plat de la Tempérance est une composition essentiellement française, pleine de légèreté et de finesse, qu'un Allemand n'aurait jamais été capable de concevoir. L'auteur de l'article cité plus haut a été un peu plus loin en se basant sur la signature pour émettre une opinion sur la nationalité de l'œuvre ; il aurait dû examiner l'épreuve qu'il cite, et il lui aurait été facile de voir que la signature d'Enderlein est rapportée. Considérez en effet le tour de l'ombilic qui porte à son revers le portrait d'Enderlein, vous vous apercevrez facilement que ce n'est plus cette légèreté de forme et de contours que nous admirions au Louvre sur l'objet qui porte la signature de Briot véritablement authentique. La bordure cordée de l'ombilic du plat de Nuremberg n'est qu'une horrible soudure maladroitement faite, et montrant trop le raccommodage pour qu'on ne puisse voir, au premier abord, la preuve évidente de la substitution de la signature d'Enderlein à celle de Briot[1]. Enfin nous croyons, pour proposer à nos

1. Le même journal allemand, déjà cité, entre dans une grande discussion

Digitized by Google

lecteurs une autre preuve de la substitution de signature qui est assez originale et dont nous ne pouvons trouver d'explication, dans le fait que Briot était graveur en médailles et qu'Enderlein ne l'était pas. Les signatures de Briot sont toujours beaucoup plus nettes et plus belles que celles d'Enderlein.

Mais ce qui devient plus original, c'est que le plat de la Tempérance, signé Enderlein, que met en avant le journal de Nuremberg, n'est pas unique; il en existe plusieurs, entre autres un que possède la collection du Louvre.

Que conclure de cette multiplicité de reproductions du plat de Briot avec une signature fausse? C'est que le commerce de l'étain, en raison du peu de valeur de la matière, était considéré comme libre et que la copie d'une pièce était une chose couramment admise. Mais qu'importe la matière? C'est dans la conception et dans l'exécution du chef-d'œuvre que nous retrouvons l'art et le mérite; aussi avons-nous tenu à démontrer que la plus belle œuvre de ciselure de la Renaissance était une œuvre française et que la paternité en appartenait réellement à Briot.

Gaspard Enderlein n'en fut pas moins un artiste de talent. Il existe un plat, assez rare en France, qui porte toujours, à quelques exceptions près, sa signature.

Au centre de ce plat est la figure de Mars assis tourné à droite. La frise qui l'enveloppe est décorée de quatre médaillons ovales représentant la Guerre, l'Envie, la Paix et l'Abondance, séparés par des mascarons et des arabesques. La frise du marli contient huit médaillons : Ninus, Africa, Cyrus, America, Alexander Magnus, Europa et Julius Cæsar, séparés par des cartouches de grotesques, d'entrelacs et de trophées d'armes.

pour prouver que les plats d'étain étaient des reproductions de pièces d'orfèvrerie. Il croit pouvoir affirmer que Briot a fait le plat et l'aiguière en argent et que ce n'est pas lui qui en a fait la fonte en étain. Nous croyons avoir suffisamment démontré l'impossibilité de ces suppositions et nous jugeons inutile d'y revenir.

Digitized by Google

Avec ce plat a été fabriquée une aiguière fortement inspirée par celle de Briot. Les ornements en sont cependant beaucoup plus lourds. Comme celle de Briot, elle est divisée en plusieurs zones, et dans la zone centrale se trouvent trois médaillons avec des figures à une échelle beaucoup plus grande que celle de l'aiguière française. Il est probable que les formes mêmes de l'aiguière en question ont été surmoulées sur la première, et qu'on a ensuite gravé dans des moules de cuivre les dessins qu'on devait reproduire sur l'étain coulé. On trouve encore un troisième objet qui semble avoir été l'œuvre d'Enderlein, c'est une chope. Cette pièce est conservée au National Museum de Munich, au Musée industriel de Berlin, au Musée germanique de Nuremberg, au Musée industriel de Dresde, au Musée de Hanovre, et à Paris dans nombre de collections, entre autres, chez Mme Jubinal, chez M. le chevalier Chevignard, chez M. Dutuit, chez M. Cottreau, etc., etc. Beaucoup d'amateurs ou de catalogues ont cru pouvoir l'attribuer à Briot. Son décor rappelle beaucoup celui de l'aiguière d'Enderlein. Trois figures séparées par des cuirs forment la décoration centrale. Tout autour, des arabesques, des mascarons et diverses ornementations. Les épreuves de cette chope ne sont pas excessivement rares, et si l'on examine un grand nombre d'entre elles, on trouvera un poinçon avec les deux lettres F.-B., un compas et une rose. C'est cette signature qui a fait croire à la paternité de François Briot. Mais que l'on observe que la rose est la marque de Nuremberg, et que l'on étudie aussi les autres poinçons de l'objet en question, on verra que ce sont des poinçons allemands. En un mot, toutes les épreuves que nous avons rencontrées, et elles sont nombreuses, étaient de provenance purement allemande. Que l'on remarque les dessins et le décor, on verra de suite qu'ils ont été produits par le même artiste qui a fait l'aiguière d'Enderlein. On pourra peut-être venir dire que le dessin de ces différents objets est français. Cette assertion à mon avis est plus que vraisem-

Digitized by Google

blable et la description que nous ferons un peu plus bas d'un autre grand plat serait de nature à faire naître cette hypothèse. Mais ce qui est indiscutable, c'est que, quelle que soit la nationalité du dessinateur, l'interprétation du dessin est certainement allemande, comme nous l'avons dit déjà, aussi bien à la vue que par les preuves données par les poinçons. Du reste les trois figures sont empruntées au plat de Mars d'Enderlein dont on ne discutera pas la paternité. Or les mêmes plaques gravées ont dû servir au plat et à la chope et le genre de travail est, pour un œil exercé, de la même main.

Enderlein a été aussi évidemment l'auteur d'un plat que nous ne décrirons pas parce qu'il est assez mauvais, représentant saint Georges tuant le dragon. Il est signé G. E. 1615.

Il existe un autre plat assez connu portant au centre Adam et Ève, conservé au Musée de Cluny. Le catalogue en donne la description suivante : « Sur le médaillon du milieu, Adam et Ève et la Tentation. Autour, les figures des Sciences. La bordure se compose de douze médaillons de forme allongée, renfermant les portraits équestres des empereurs. Ces médaillons sont séparés entre eux par des cariatides et des vases à fleurs. » (Catalogue, n° 5193.)

Les figures des Sciences sont d'Étienne Delaune, les autres figures ont été dessinées par quelqu'un de son école, à moins que ce ne soit par lui-même; en tout cas ce fait prouve surabondamment que les potiers d'étain allemands ne craignaient pas de chercher en France leurs modèles.

Ces pièces n'étaient pas, leur forme l'indique, des objets d'un usage journalier, mais des objets d'ornementation de dressoir.

A Nuremberg, l'industrie resta florissante jusqu'au milieu du dix-septième siècle et elle produisit vers cette époque des quantités de petites assiettes dont les épreuves sont assez communes et se retrouvent journellement dans toutes les expositions rétrospectives.

Digitized by Google

REESE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

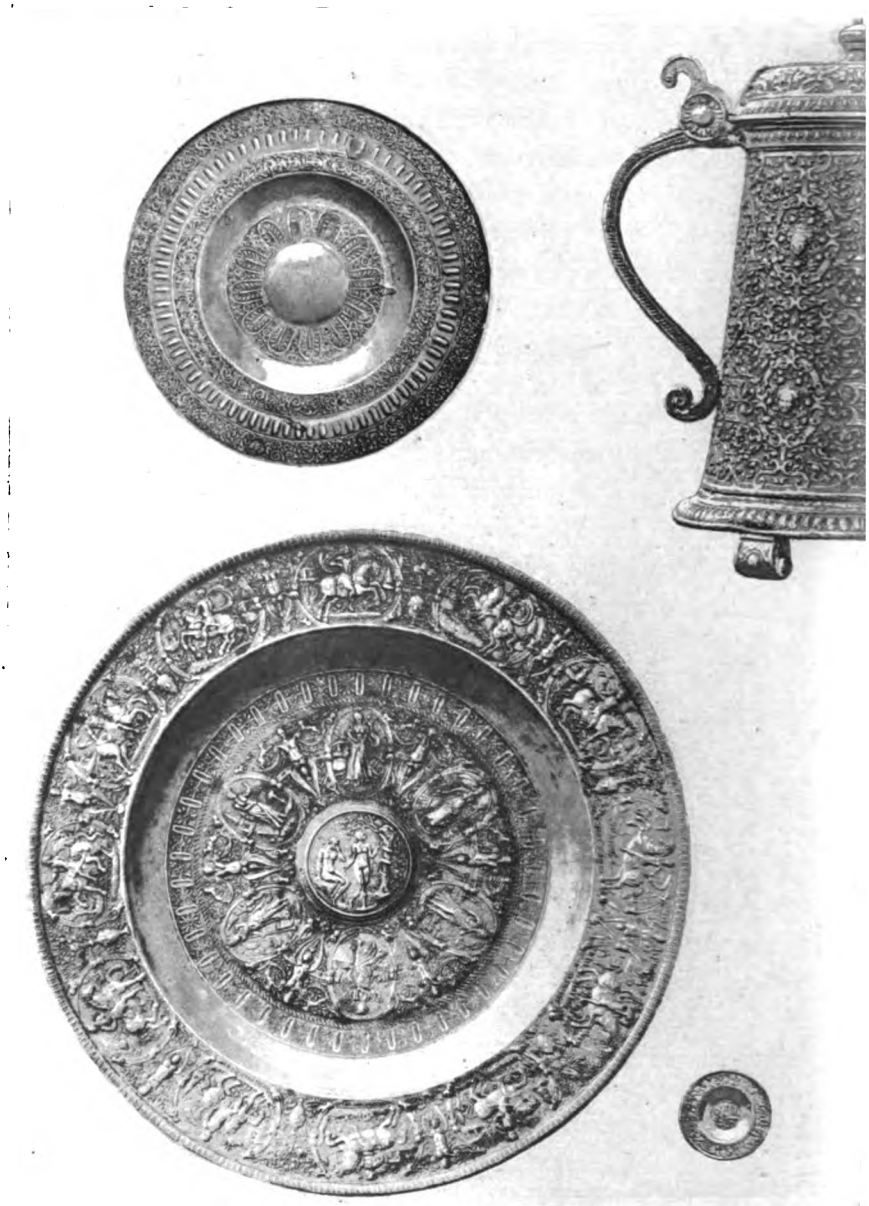

ORFÈVRERIE D ET
PLAT D'ADAM ET EVE (NUREMBERG). PLAT D'HERCULE (TRAVAIL FRA
Musées du Louvre, de Cluni

Digitized by Google

A Quartin Imp Edit

..TAIN (XVIe SIÈCLE)
..ANÇAIS, ASSIETTES CHOPE ET ASSIETTES DE POUPÉE (NUREMBERG)
..ny, Collection Bapst, etc

Digitized by Google

REESE LIBRARY
U

Digitized by Google

Nous arrêterons là nos citations sur l'Allemagne et ne parlerons que pour mémoire de l'orfèvrerie d'étain en Suisse.

Cette industrie consista surtout à faire des reproductions des grands plats que nous avons déjà cités. On les reconnaît facilement au poinçon avec les armes des villes de Suisse où ils ont été coulés. Du reste, il est facile de voir, au peu de délicatesse et à la mauvaise qualité de l'épreuve, que ce ne sont que des reproductions. Les potiers d'étain suisses, sans faire des œuvres d'art, maniaient très-bien leur métal. On retrouve encore dans ces contrées un grand nombre d'objets usuels et quelques petites assiettes décorées dont la plus connue porte au centre le serment du Grutli et tout autour les armes de la Suisse.

Nous voilà arrivés au dix-septième siècle. L'étain était alors ce que sont aujourd'hui la faïence et la porcelaine, c'est-à-dire qu'on le trouvait répandu avec la même profusion. Si aujourd'hui son industrie n'existe pour ainsi dire plus, la cause en est tout entière dans les décrets de Louis XIV, de 1688 et 1702, par lesquels la fonte de toute l'argenterie du royaume était ordonnée ; il fallait naturellement remplacer l'argenterie par quelque chose. L'étain eût certainement aspiré à ce rôle, mais il était relégué dans les cuisines et chez les pauvres, et les grands seigneurs d'alors aimèrent mieux avoir recours à la céramique qui venait au quinzième et au seizième siècle, en Italie, d'acquérir une renommée considérable par les chefs-d'œuvre des artistes de Faënza, Gubio, Pezzaro et autres lieux. En France, Nevers et Rouen commençaient à avoir quelque renommée lorsque tout d'un coup les grands seigneurs eurent à remplacer leur service fondu. Ils prirent des faïences de Rouen et l'industrie de cette ville se développa comme par enchantement ; de là cette quantité d'assiettes et de plats armoriés qu'on retrouve aujourd'hui et qui n'étaient autres que des services commandés par les grands pour remplacer l'argenterie détruite.

Digitized by Google

Au premier abord on comprend peu la corrélation qui existe entre la suppression momentanée de l'argenterie dans des temps malheureux et la disparition de l'orfèvrerie d'étain. Si l'on se reporte à l'époque de la Ligue d'Augsbourg et surtout au commencement du dix-huitième siècle, au moment de la guerre de la succession d'Espagne, on aperçoit partout chez les grands seigneurs et chez les riches de l'argenterie en quantité considérable, tandis que pour le service des cuisines et dans les intérieurs de bourgeois ou de paysans l'étain remplace l'orfèvrerie. Il continue toujours aussi comme par le passé de servir dans les cabarets. Dans ce dernier rôle il restera immuable et les chopines de nos jours n'ont pas changé depuis l'époque où les paysans normands, au quatorzième siècle, se battaient après boire à coups de pot d'étain.

Une fois dans les plus riches maisons du royaume, la céramique devint à la mode. Le bon marché de ses produits accéléra encore le mouvement qui tendait à les répandre partout. A partir de ce moment, l'étain n'eut plus, pour ainsi dire, sa raison d'être, et en près de cinquante ans il disparut complètement de nos usages. Pour s'en convaincre, que dans une étude de notaire l'on prenne un inventaire de la bourgeoisie à la fin du dix-septième siècle d'un côté, de l'autre la même pièce à cent ans de différence, et qu'on les compare. On trouvera dans le premier une quantité considérable de vaisselle d'étain sans aucune espèce d'ustensile en céramique. L'inventaire du petit-fils de celui qui vivait à la fin du dix-septième siècle, ne renferme plus au contraire une seule mention d'objets en étain et toute la vaisselle que l'on y voit signalée est de la céramique.

C'est ce qui explique comment l'industrie de l'étain vint insensiblement à disparaître. La corporation des potiers d'étain fut frappée comme toutes les autres corporations d'arts et métiers par le décret de Turgot, que nous n'avons pas à apprécier ici. Peut-être un jour l'orfèvrerie d'étain, qui a joué un si grand rôle dans notre pays et comme objet

Digitized by Google

d'utilité et comme objet d'art, reparaîtra-t-elle avec la faveur d'autrefois. Presque rien n'est nouveau en ce monde, et comme on se lasse de tout, qui pourrait dire qu'on ne reviendra pas à des usages longtemps oubliés ?

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉPILOGUE

NOTES ET DOCUMENTS SUR FRANÇOIS BRIOT

Il y a six ans, personne ne savait encore quelle était la patrie de François Briot, lorsque M. Castan, le savant archiviste de Besançon, découvrit dans les comptes de la ville la mention de son nom. Comme nous l'avons dit, au corps de l'ouvrage, cette mention s'applique indubitablement à l'auteur de l'aiguière. Partant de cette découverte importante, M. Castan crut devoir retrouver la parenté de François et de Nicolas Briot, ce dernier, le célèbre graveur et le propagateur du balancier en France et en Angleterre. M. Castan trouvait, dans les comptes de Besançon, que François Briot, de Montbéliard, avait été chargé de faire l'essai du balancier, pour le compte de la municipalité de la capitale de la Franche-Comté. Il en concluait que François Briot, graveur en médailles, était le parent de Nicolas, par le fait qu'il se servait du balancier dont le principal champion était précisément Nicolas Briot. A cette hypothèse venait s'ajouter une autre découverte importante, qui tenait à en démontrer le bien fondé. M. Castan, en effet, avait trouvé une gravure signée de Nicolas Briot, et datée de Montbéliard, 1601. — Cette découverte, sans être absolument probante, était au moins très-importante pour la thèse qu'il soutenait.

Avant M. Castan, M. Guiffrey avait découvert un certain nombre de pièces relatives à Nicolas Briot. C'étaient des

Digitized by Google

procès-verbaux de l'information de bonne vie et mœurs sur ce dernier artiste. Nous passons sous silence les premières déclarations moins explicites, pour arriver à celle de Pierre Oudin, dans laquelle le déposant dit : « Cognaître ledit Nicolas Briot dès son jeune aage, même a cognu ses père, grand mère, grand père, mère, oncles et tantes, pour estre led. depposant de Brouvier en Bassigny, duché de Bar, distant d'une petite demie lieue de Dambelin, aussy en Bassigny, duché de Bar, d'où led. Briot est natif, et où sont demeurans tous ses parens, et tous lesquelz père, grand mère, grand parens, et mesme led. Nicolas Briot, led. depposant, a hanté famillièrement.... »

Au premier abord, cette pièce semblait rendre inadmissible l'opinion de M. Castan et, dans une notice des plus intéressantes et des plus curieuses, M. Chabouillet, le savant conservateur des médailles à la Bibliothèque nationale, répondit d'une façon victorieuse à M. Castan, au sujet de Nicolas Briot, dont le lieu de naissance, après les pièces découvertes par M. Guiffrey, était à coup sûr indiscutable.

Cependant, malgré cette pièce, nous croyons devoir nous ranger de l'avis de M. Castan pour la première partie de son hypothèse, et soutenir avec lui l'origine montbéliardaise de François Briot, sans toutefois rien affirmer sur la famille de Nicolas, assurément lorraine au commencement du seizième siècle, mais dont l'origine pourrait bien être aussi montbéliardaise.

D'abord, il y a un premier point sur lequel nous ne saurions trop insister. C'est que Nicolas et François Briot ne paraissent pas avoir été frères ; François étant né avant 1550, comme nous l'avons déjà dit dans notre étude, et Nicolas, d'après M. Guiffrey, ne devant être né qu'environ 30 ans après (1580).

Toutefois, Nicolas et François peuvent avoir été parents, en raison de la communauté de leur travail, ou plutôt de leur essai du balancier. Il serait assez curieux, en effet, que

Digitized by Google

deux hommes du même nom, dans des pays différents, eussent, à la même époque, fait des essais du balancier, sans avoir été unis par des liens de parenté. — On sait que Nicolas Briot ne réussit pas dans ses essais, et que ce ne fut que longtemps plus tard que l'on reconnut tous les avantages de l'invention qu'il prônait. — Cette parenté éloignée ne serait pas une preuve qu'ils sont nés dans la même ville et surtout ne démontrerait pas que la branche établie à Damblain au commencement du dix-septième siècle n'était pas originaire de Franche-Comté ou de Montbéliard.

A ces raisons il convient d'ajouter que, malgré toutes nos recherches en Lorraine, nous n'y avons pas trouvé la trace de l'existence d'un certain nombre de personnes du nom de Briot, tandis qu'au contraire, toutes les archives de l'histoire de la Franche-Comté font mention d'une quantité d'individus portant le nom de Briot. En premier lieu, nous pouvons citer un certain nombre de personnages de ce nom, francs-comtois et catholiques, qui ont quitté Montbéliard pour émigrer à Rome. Leur nom et ces détails nous sont donnés par Mgr Besson, évêque de Nîmes, dans son savant travail intitulé : *Rome et les Francs-Comtois*[1].

En second lieu, c'est un peintre du nom de Guillaume Briot, dont l'acte de naissance est reproduit par Jal, dans son Dictionnaire critique, et il y est désigné sous le nom de Guillaume Briot, de Montbéliard. C'est ensuite le nommé Nicolas Briot, qui signa des gravures en 1601, à Montbéliard, et que M. Castan et M. Chabouillet nous ont signalé. Si l'on descend à une époque plus basse, qui ne correspond plus à celle où a vécu François Briot, on retrouve continuellement des personnages du même nom. Ainsi, en 1789, deux députés du tiers aux États généraux, envoyés par Besançon, portaient le nom de Briot. C'étaient deux frères, issus d'une

1. Rome et les Francs-Comtois. Publié dans les *Annales francomtoises*, tome VIII, p. 385.

Digitized by Google

vieille famille de robe de Franche-Comté. Et n'avons-nous pas vu encore, dernièrement, un Franc-Comtois, du nom de Briot, membre de l'Institut, honorer la faculté de Paris, dont il était professeur, pour sa science aussi profonde qu'éclairée?

Qu'on parcoure actuellement les environs de Montbéliard et les campagnes du Doubs, presque partout on y rencontrera assez communément le nom de Briot. Tandis que malgré toutes les recherches que nous avons faites en Lorraine, nous n'avons trouvé actuellement aucune famille portant ce nom, et les deux lettres[1], que nous reproduisons plus loin, tout en nous parlant de certains Briot, nous les signalent comme excessivement clairsemés parmi les familles de Lorraine. Mais le fait principal déjà indiqué au cours de ce travail, c'est que François Briot grava une médaille, en 1585, à Montbéliard, qu'il y grava encore en 1593, et travailla, comme l'indiquent les pièces découvertes par M. Castan, en 1609 et 1615 dans cette ville; dans ces pièces, il est même désigné sous le nom de Briot *de Montbéliard*. Il ne convient pas cependant de trop appuyer sur cette désignation; M. Chabouillet a parfaitement démontré qu'elle ne peut être considérée comme une preuve sérieuse de sa naissance dans cette ville.

M. Tuetey, archiviste aux Archives nationales, profitant des découvertes successives de MM. Guiffrey et Castan, est allé plus loin qu'eux, et, dans une brochure qui va paraître incessamment, il indiquera un certain nombre de pièces qui démontreront que François Briot travaillait réellement bien à Montbéliard, et que les médailles à l'effigie du duc de Wurtemberg qu'il a gravées, ont été gravées dans cette ville. Un instant, M. Tuetey a cru retrouver le lieu de la naissance de Briot. Il croyait enfin tenir divers détails sur l'existence

1. Lettres de M. Jacob, archiviste de la Meuse, et de M. Fainette, bibliothécaire de Neufchâteau (Vosges).

Digitized by Google

mystérieuse de cet artiste, mais malheureusement il n'en était rien. Le savant auteur des Testaments, à l'époque de Charles VI, n'a pas pu encore retrouver le point de départ de Briot.

Il nous reste maintenant à signaler une dernière opinion que nous considérons comme sans valeur : c'est celle qui consisterait à faire naître Briot en Suisse. Nous citerons toutes les lettres qui nous ont été communiquées à ce sujet par plusieurs auteurs suisses. On y verra que non seulement toutes leurs hypothèses ne sont appuyées sur aucun document, mais qu'encore elles sont contraires à la vérité par ce seul fait qu'elles feraient naître Briot à Genève après le commencement du dix-septième siècle.

Digitized by Google

LETTRE DE M. JACOB, ARCHIVISTE DE LA MEUSE

Bar-le-Duc, 12 décembre 1883.

Monsieur,

Si je n'ai pas répondu plus tôt à votre lettre du 7 de ce mois, cela tient au désir que j'aurais eu de répondre à l'envoi si gracieux de votre intéressant et curieux travail sur l'imprimerie et la reliure par un échange de bons procédés, autrement dit par quelques notes sur les « Briot » de Damblain. Malheureusement toutes mes recherches ont été infructueuses, et c'est en vain que j'ai fouillé nos comptes de Bassigny et de la Sénéchaussée de Lamothe et Bourmont et interrogé les différents articles de nos répertoires.

Le seul Briot que j'ai trouvé est un Jean Briot, originaire de Ligny, marié à Marie Savoy, qui a été anobli le 18 août 1717, par lettres données à Lunéville, sans que rien indique que sa famille soit originaire, soit de Damblain, soit de Bassigny ; le 3 avril 1731, la veuve de son fils Pierre Briot, demeurant à Courcelles-sur-Aire, est confirmée dans sa noblesse. Les armes sont « d'hermines au chef d'or d'un aigle à deux têtes naissant et éployé de sable, allumé et lampassé de gueules ».

Mais, je le répète, tout cela ne signifie rien, et n'a pour but que de vous prouver que je me suis occupé sérieusement de votre recherche.

Peut-être auriez-vous quelques chances d'être plus heureux, en vous adressant à mes collègues des Vosges et de Meurthe-et-Moselle, MM. Chevreux et Lesage, qui, je puis

Digitized by Google

vous le certifier, ne seront pas moins empressés que moi à tâcher de vous être agréable.

Avec mes regrets, pour l'insuccès de la présente recherche, etc...

A. Jacob.

Digitized by Google

LETTRE DE M. FAINETTE, BIBLIOTHÉCAIRE DE NEUFCHATEAU (VOSGES)

Neufchâteau, le 12 décembre 1883.

Monsieur,

Sur l'invitation de M. le maire, j'ai fait des recherches dans nos registres de l'état-civil. Ils ne commencent qu'en 1630 et, par conséquent, je n'ai pu y trouver le Briot en question. Cependant j'y ai lu le nom de Briot, Claude, fils de Claude et de Thérèse Fouillette, 1726-1753; de Barbe Briot, fille de Paul et de Jeanne Liez, 1729; un Jean Diez, décédé en 1708. Le nom de Fouillette est porté par plusieurs individus des environs de Damblain. Je n'ose espérer tout à fait que ce soient des descendants de la famille Briot, de Damblain.

Nos archives, détruites en 1798, sont muettes aujourd'hui sur le seizième siècle. Peut-être celles de Damblain vous mettraient-elles sur la voie.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc...

FAINETTE,
Bibliothécaire de la ville.

Digitized by Google

LETTRE DE MONSEIGNEUR BESSON, ÉVÊQUE DE NIMES

Nîmes, le 14 septembre 1881.

Monsieur,

J'ai relu la notice de M. Castan, et je reconnais qu'il a donné, sur l'origine montbéliardaise de Fr. Briot, des preuves décisives. Ce qui m'avait fait penser que la famille était de Saint-Hippolyte, c'est qu'elle y habite encore aujourd'hui. Cette petite ville n'est qu'à quatre lieues de Montbéliard. Selon toutes vraisemblances, comme il est arrivé dans beaucoup de familles, la branche protestante est restée à Montbéliard, et la branche catholique est allée s'établir à Saint-Hippolyte. La première est éteinte, la seconde subsiste.

. . . . . .

Veuillez accepter, Monsieur, etc.

† Louis,
Évêque de Nîmes.

Digitized by Google

Lettres de Suisse que nous avons reçues à propos de l'origine de François Briot.

LETTRE DE M. DEMMIN

15 septembre 1881.

Monsieur,

Ce que j'ai écrit sur Briot est le résultat de mes recherches sur les lieux, en Suisse, la patrie de cet artiste sur lequel n'existe aucune autre notice.

. . . . . .

En vous remerciant de l'envoi de votre joli volume que je lirai avec intérêt, je vous prie d'agréer, etc...

Auguste DEMMIN.

Cette phrase dans laquelle M. Demmin affirme qu'il n'y a pas eu de notice sur Briot, suffit pour nous convaincre qu'il n'a pas étudié sérieusement la question. En effet, s'il s'était livré à des recherches un peu plus approfondies, il aurait vu qu'il existait des notices sur Briot.

Nous nous adressâmes alors directement à M. Gustave Revilliod, qui avait fourni des documents à M. Auguste Demmin sur le sujet qui nous occupe.

Digitized by Google

Lettres que nous avons reçues de M. Gustave Revilliod.

PREMIÈRE LETTRE

Monsieur,

Il y a bien longtemps, je fournis quelques documents à M. Demmin sur Briot, le potier d'étain ; je ne me souviens plus lesquels et ils étaient en fort petit nombre, vu que bien que Briot soit né dans ce pays, les documents sur sa vie d'artiste manquent d'une façon presque absolue, du moins ne connais-je aucune main qui ait été assez bien inspirée pour les recueillir. François Briot naquit à Payerne, dans le canton de Vaud, d'une famille française réfugiée pour cause de religion ; je demandai à une personne de ma connaissance de vouloir bien faire quelques recherches dans les minutes de l'état-civil de cette ville, pour essayer de retrouver son acte de naissance ; les recherches furent-elles incomplètes ou les actes de l'état-civil eurent-ils à souffrir d'une révolution qui eut lieu dans le canton de Vaud en 1804 (la révolution des Brûle-papiers), où l'on livra aux flammes une foule de papiers de toutes natures, l'acte de naissance de Briot ne se trouva pas. Briot passe pour avoir appris son métier sous Gaspard Enderlein, qui était, sauf erreur, potier d'étain à Bâle ; peut-être en s'adressant à un érudit de Bâle, trouverait-on sur Briot ce que j'ai vainement cherché dans le canton de Vaud, quelques détails sur sa vie.

Le métier de potier d'étain fut tenu dans le pays de Suisse

Digitized by Google

en grand honneur; nos pères ne mangeaient que sur de la vaisselle d'étain; et des plats d'étain repoussés, plus tard gravés, ont été depuis des siècles offerts comme prix dans les tirs, dès longtemps établis et toujours fort nombreux dans ce pays; de là quelques plats de Briot et d'Enderlein et des vidercomes qui se trouvent dans les musées, voire même encore dans les familles. Le Musée archéologique de Genève a un fort beau Briot, moi-même j'en ai un avec les scènes de l'Enfant prodigue; j'ai aussi une aiguière et un plat de Gaspard Enderlein qui a le portrait de l'artiste sous l'ombilic.

On m'a assuré, ce que vous devez savoir mieux que moi, que le musée de Cluny, parmi ses Briot, en a un ou deux qui de même ont le portrait de l'artiste avec l'inscription du nom sous l'ombilic.

Voilà les documents que je peux provisoirement vous livrer, ils sont malheureusement fort maigres; si par hasard il m'en tombait d'autres et plus importants sous la main, comptez qu'obtempérant à votre désir, je ne manquerai pas de vous les transmettre; en attendant, je vous prie d'agréer, avec mes remerciements les mieux sentis pour votre volume, l'assurance de tous mes sentiments, etc...

Gustave Revilliod.

Varembé, près Genève (Suisse), 10 septembre 1881.

Digitized by Google

DEUXIÈME LETTRE

Monsieur,

Tout semble différent et tout concorde, Lobsingen, en français Lucens, est un village avec château seigneurial, emportant fief, du cercle de Payerne, dont il est d'ailleurs fort rapproché; si j'ai dit à M. Demmin que Briot est né à Lucens, ce doit être sur le vu de quelque document, dont ma mémoire n'a gardé aucune souvenance; du reste c'est un fait ici tellement acquis à l'histoire que Briot est natif de Payerne ou de ses environs, qu'aucun critique sérieux, à mon gré, ne peut vous faire d'objection valable à ce sujet.

Quant à la qualité de Suisse que M. Demmin donne à Briot, ce n'est sans doute pas sans raison; il descendait d'une famille réfugiée française qui se rattachait évidemment à la grande immigration du seizième siècle et résidait depuis assez longtemps dans le pays pour que le père et peut-être même le grand-père de Briot eussent acquis le droit de bourgeoisie, ce qui donnait au fils ou au petit-fils, devant la loi et devant l'histoire, la qualité de Suisse.

Voilà, Monsieur, ce que je puis répondre aux questions que vous m'adressez; comptez toujours, au cas où des documents nouveaux viendraient à me tomber sous la main, que je vous en ferai part.

Agréez, je vous prie, etc.

Gustave Revilliod.

Varembé, près Genève, 14 septembre 1881.

Digitized by Google

Toutes les notions données par M. Revilliod pèchent absolument par la base. Quel cas MM. Revilliod et Demmin font-ils donc des médailles gravées par François Briot à Montbéliard en 1585 et du costume de son portrait sous l'ombilic antérieur de plus de vingt ans à cette date?

Quant à dire que Briot aurait été Suisse, et aurait appris son métier de Gaspard Enderlein, le fait est tout au moins bizarre, puisque nous retrouvons Briot à Montbéliard dans les années 1585, 1591, 1593, 1596, 1601, 1615, et y travaillant, chaque fois que son nom y est cité, d'une façon permanente. Quant à l'époque que MM. Revilliod et Demmin lui indiquent comme ayant fait ses chefs-d'œuvre, nous avons déjà démontré qu'elle était inadmissible.

Il est aussi inutile, croyons-nous, de démontrer que Briot n'a pas pu être l'élève de Gaspard Enderlein. Arrêtons là les controverses, nous ne croyons pas qu'il y ait lieu d'appuyer davantage sur l'évidence même.

Nous ajouterons à ces documents une lettre que M. Julius Lessing, directeur du musée de Berlin, écrivait à M. Natalis Rondot, président de la Chambre de commerce de Lyon, à propos de Briot.

Digitized by Google

PIÈCES JUSTIFICATIVES

LETTRE DE M. LESSING, DIRECTEUR DU MUSÉE INDUSTRIEL DE BERLIN

KUNSTGEWERTE MUSEUM
ZU BERLIN

Berlin W. Kœniggrätzerstrasse, 120,
24-8-1880.

Monsieur le Président,

Dans votre lettre du 7 août, vous avez exprimé le désir d'avoir des reproductions :

1° de l'argenterie de Lunebourg;

2° du bassin de Gaspard Enderlein.

Ad. 1. Les deux pièces commandées seront achevées dans quelques semaines. Nous aurons soin de surveiller l'exécution afin que les copies soient aussi exactes que possible.

Ad. 2. Le bassin d'Enderlein existe en nombreux exemplaires, tous en étain. Il y en a dans les collections du Louvre et de l'hôtel Cluny comme dans toutes les collections d'Allemagne.

Les entourages avec figures allégoriques restent toujours

Digitized by Google

les mêmes; les seules différences se trouvent dans les médaillons du milieu, où la figure de la « *Temperantia* » porte quelquefois le chiffre F. B. et d'autres fois le chiffre C. E., et sur l'envers de cet ombilic, où il y a tantôt le portrait de François Briot et tantôt celui de Gaspard Enderlein.

L'un de ces deux maîtres, sculpteurs tous les deux, doit être par conséquent le plagiaire de l'autre. Nous ne savons lequel, mais *je suis porté à croire que l'original provient de Briot.*

Il y a une troisième variante dans l'église de Saint-Laurent à Nürnberg, où la Temperantia est remplacée par une Vierge. Cette Vierge est assurément de style allemand et diffère considérablement de la facture du reste.

Ce bassin baptismal de Saint-Laurent est sans contredit l'exemplaire le mieux conservé qui existe en Allemagne et la pièce que vous avez vue chez nous, Monsieur, est une reproduction galvanoplastique provenant du Gewerbe-Museum à Nürnberg. La pièce originale que nous possédons avec la figure de la Temperantia au milieu ne vaut pas la peine de la reproduction, elle est considérablement abîmée.

Mais je vous enverrai une moulure en plâtre ou galvanoplastique d'un médaillon avec la Temperantia signé C E et portant à l'envers le portrait de Gaspard Enderlein.

L'envoi contiendra en même temps les photographies commandées et la monographie de Eisenheit, qui ne coûte que 30 marks.

Nous ne manquerons pas de vous annoncer, le moment venu, de quelle manière l'envoi vous parviendra.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma parfaite considération.

Julius Lessing.

Nous sommes heureux de voir qu'un Allemand désintéressé dans la question, et un savant aussi éminent que

Digitized by Google

M. Julius Lessing, professe sur les rapports de Briot et d'Enderlein une opinion en tout point semblable à la nôtre, et qui doit être regardée comme la seule admissible et la seule vraie.

Digitized by Google

Articles publiés dans le *Kunst und Gewerbe zu Nürnberg*, N°s 47 et 48, A. 1879, par le docteur Otto von Schorn.

Ces deux articles n'ont pas besoin de commentaires. Nous les avons cités plus d'une fois dans le cours de notre ouvrage, et malgré quelques légères erreurs qu'ils contiennent, à notre avis, ils nous ont été d'un grand secours. Nous sommes heureux de pouvoir rendre ce témoignage à M. le docteur Otto von Schorn, à propos de cet intéressant travail, en même temps que nous lui adressons tous nos remerciements pour l'aimable accueil qu'il nous a fait, lors de notre passage à Nuremberg.

TRADUCTION DES ARTICLES DU JOURNAL *KUNST UND GEWERBE* DE NUREMBERG

PREMIER ARTICLE

(N° 47)

L'histoire de Nuremberg nous donne une preuve frappante comme l'ensemble de ces tendances a relevé la profession des fondeurs d'étain. D'après les livres mortuaires de la ville, il se trouve que dans le milieu de la deuxième moitié du dixième siècle il y mourut 44 potiers d'étain; de 1600 à 1660 on en comptait 56. Par contre, la première moitié du seizième siècle ne nous en indique que 14.

Une question se pose d'elle-même : quels travaux ont-ils faits ici et ailleurs? Les règlements de la corporation des potiers d'étain fournissent à ce sujet différents documents historiques, et des objets encore bien conservés nous donnent des renseignements assez exacts.

D'après un arrêté du 9 mars 1575, dans un démêlé entre les potiers d'étain et les orfèvres, il a été décidé : que les orfèvres ne devaient faire que les jouets pour enfants et *ménages*, tels que « poupées et jouets », mais le potier d'étain

Digitized by Google

pouvait faire tout ce dont on a besoin dans un intérieur : salières, assiettes, boîtes à sel, flacons et cruches.

Ceux qui voulaient passer maîtres, étaient tenus d'exécuter de leurs mains, et en une semaine : « une aiguière à pied de la contenance d'un quart, un plat, pesant environ quatre livres, et une cruche de la contenance de quatre à cinq pots, sur laquelle était écrit une chanson ou un proverbe. »

Ces dispositions ne nous fournissent pas d'autres données sur les travaux et les outils des fondeurs en étain de Nuremberg, mais elles contiennent des détails intéressants sur les poinçons de ces fondeurs. Nous remarquons que l'étain anglais et l'étain battu devaient être travaillés sans aucune addition de plomb, et les objets qui en étaient fabriqués devaient être marqués d'un aigle et d'une couronne, ou bien d'un aigle, d'une couronne et d'une rose. Les travaux exécutés en étain non battu et non anglais pouvaient contenir un dixième de plomb, et chacun d'eux devait être muni du poinçon de son fondeur. Ce poinçon était divisé également et verticalement, d'un côté un demi-aigle, de l'autre deux traverses, entre lesquelles se trouvaient une ou plusieurs lettres.

Chaque fondeur était obligé de mettre à un endroit bien visible une plaque d'étain portant son poinçon, afin qu'on pût reconnaître de suite la provenance[1].

Le n° 11 de l'ordonnance des potiers d'étain contient une disposition très-intéressante.

1. Ordonnance des Potiers d'étain, 1576.

Art. 2. — Il est défendu sous serment à tous les potiers d'étain de faire de l'étain battu ou anglais autrement qu'avec de bon étain pur sans addition de plomb, les objets provenant d'étain battu seront poinçonnés d'un aigle et d'une couronne, et ceux faits et épurés selon la manière anglaise devront être munis d'un aigle, d'une couronne et d'une rose.

Art. 3. — Les potiers d'étain doivent prendre 10 livres d'étain et 1 de plomb, lequel étain ou l'objet qui en résulte doit être poinçonné de l'aigle ordinaire de la ville et, comme d'après les anciennes coutumes, chaque maître a un aigle particulier sur le champ duquel il ajoute un signe quelconque servant à le faire reconnaître. Le potier est de plus obligé de présenter aux maîtres-jurés avant d'y apposer son poinçon la plaque d'étain destinée à cet usage, afin que personne n'en ignore et ne puisse frauder.

Digitized by Google

« 11. Les maîtres jurés doivent se rendre au moins quatre fois par an dans tous les ateliers, caves et magasins, pour s'assurer si tout l'alliage est bien pur; quand, dans cette inspection, ils trouvaient des défauts provenant de négligence de fonte ou de tour, l'objet devait être brisé, et, si les débris étaient supérieurs à demi-livre, le propriétaire payait à la ville une amende d'un Zwölfer (un douzième, ancienne monnaie). Les débris au-dessous de la demi-livre allaient seulement à la fonte avec les autres. »

D'après ceci, on voit quelle importance la corporation attachait à ce que les travaux de ses membres fussent consciencieusement exécutés, et par quels moyens elle réprimait les négligences de fabrication.

Quand nous examinons les histoires et les chroniques des potiers d'étain, qui sont arrivées jusqu'à nous, Paul de Stetten nous apprend que dès 1324 on trouve sur les registres de la ville un potier d'étain du nom de Carel, dit « le potier d'étain »; plusieurs autres se trouvent également sur ces registres, sous la dénomination vague de « potiers d'étain ». Peu d'entre eux méritent le nom d'artiste proprement dit, et je n'ai rien de plus à en dire. Sébald Ruprecht, un potier en étain du même siècle, qui faisait un commerce considérable, s'était fait un nom par la finesse de ses œuvres, qui, comme blancheur et aspect, ressemblaient beaucoup à l'argent. (*Kunst-Gewerbs- und Standwerks Geschichte der Reichsstadt Augsburg*. 1779. I. S. 240.)

Neudörffer connaît un potier en étain de Nuremberg, Martin Harscher, duquel il rapporte ce qui suit :

Ce potier avait une telle ténacité, qu'il exécutait en étain pur tout ce qu'un orfèvre pouvait faire en argent. Son étain, épuré et mélangé, égalait en qualité et en brillant celui d'Angleterre. Non seulement il faisait des pots, de la vaisselle et des assiettes, mais aussi des candélabres, bénitiers, coupes, bassins, statuettes. Son père était fabricant de poudre, et, à la mort de ce dernier, Harscher continua l'industrie de la

Digitized by Google

poudre. Il demeurait près de la petite porte de Wöhrder. Il mourut à l'âge de 83 ans, en 1523.

Doppelmayer connaît aussi ce Harscher (*Hist. Nachrichten v. d. Nürnberger Mathematicis und Künstlern*), et le tient en estime toute particulière. « Il était d'une grande habileté : toute la vaisselle et les objets que les orfèvres pouvaient faire en argent, lui les exécutait, et aussi bien qu'eux, d'un étain spécial, qui ne le cédait en rien à l'étain anglais. »

Plus loin, Doppelmayer nous indique les potiers en étain : Melchior Kock, Hans Lobsinger et Kaspar Enderlein.

Melchior Kock, potier en étain, faisait son métier avec grand soin; il découvrit une matière spéciale, avec laquelle il donnait aux coupes, plats et assiettes un aussi bel aspect que si on les avait dorés avec le meilleur or, et même, employés journellement, ces objets conservaient tout leur éclat. Cet art disparut avec lui, il mourut le 24 avril 1567.

Hans Lobsinger faisait beaucoup d'images creuses, en étain et en cire; il était d'ailleurs très-habile et savait rendre l'étain aussi mou que de la colle, puis il l'imprimait et le façonnait comme il voulait, et ensuite lui rendait sa dureté première. Sa qualité égalait celle de l'anglais. Il fondait pierre à pierre, gravait, manipulait toute espèce de matières, et préparait différentes couleurs, telles que le vert-de-gris, le sinople et le massicot. Il mourut en 1570.

Gaspard Enderlein, potier en étain, né à Bâle, était aimé et estimé par les connaisseurs de son temps. Il réalisa de grands progrès; ainsi ce fut lui qui le premier fondit un candélabre de suspension. Il savait faire le repoussé, graver les pierres et fondre toute espèce de figures avec beaucoup d'habileté. Il mourut le 19 avril 1633.

Si nous comparons ces différentes informations entre elles, nous nous trouvons en présence de deux faits évidents : 1° que la fonderie d'étain du seizième siècle était plutôt du métier que de l'art, comme le dit P. de Stetten; qu'il n'y avait pas précisément des artistes dans ce métier, mais que

Digitized by Google

deux d'entre eux possédaient une habileté merveilleuse : celle d'imiter en étain les travaux d'orfèvrerie. Du moins c'est ainsi que je m'explique ces passages.

Si nous examinons les travaux encore conservés de l'ancienne fonderie en étain, nous trouvons à peine quelques pièces antérieures à l'an 1500. Au dix-huitième siècle, ces objets portent le caractère général de rococo. Ce qui appartient aux seizième et dix-septième siècles se divise en deux groupes.

L'un comprend les ustensiles de ménage : cruches, écuelles, assiettes, coupes, flacons, salières et porte-lumière, qui ordinairement étaient ornés par la gravure et rarement par des reliefs. Presque sans exception ces objets sont sans caractère quelquefois ; cependant une forme plus ou moins élégante leur donne un certain cachet artistique.

Un autre groupe de vases en étain de la fin du seizième et du commencement du dix-septième siècle a surtout en général un caractère artistique. Ce sont des aiguières et des plats avec des ornements en relief et des figures décoratives dont l'exécution est si achevée et la composition si parfaite que dans toutes les collections on les considère comme des chefs-d'œuvre. Chose remarquable, tous ces objets ont un même caractère général ; il est donc hors de doute qu'ils proviennent d'un très-petit nombre d'ateliers.

Digitized by Google

DEUXIÈME ARTICLE

(N° 48)

En examinant sur ces vases les poinçons de provenance, nous trouvons surtout ceux des potiers d'étain de Nuremberg et enfin même des noms, ce qui nous permet de bien apprécier les documents historiques déjà cités.

Ainsi on trouve dans la collection Sauvageot (coll. Sauv., p. Lièvre, pl. 29) une aiguière et un bassin avec des figures mythologiques et allégoriques sur la première pièce en plus du médaillon du milieu, qui plus tard y fut ajouté, représentant le grand électeur Auguste de Saxe, signé des lettres M. H., qui désignent Martin Harscher[1].

Un autre bassin avec son aiguière est signé d'une façon plus précise. Au bord se trouvent les lettres C. E. 1611, de l'autre côté est le médaillon de l'artiste avec l'inscription suivante : « *Sculpebat Caspard Enderlein* », au-dessous son poinçon de potier en étain. Ce bassin et son aiguière peuvent être regardés comme la pièce la plus complète que l'art de la poterie d'étain ait produite dans l'ancien temps. Il est compréhensible qu'on s'occupe aussi souvent de son auteur. Doppelmayer le fait mourir le 19 avril 1633. Sur les registres

1. Nous prétendons que Martin Harscher n'a jamais fait le plat en question. M. Von Schorn nous dit un peu plus haut qu'il mourut en 1523 à quatre-vingt-trois ans. Or le plat en question, par son style, ne peut avoir été fait à cette époque. Du reste un certain nombre d'assiettes signées de Nuremberg et datées du commencement du dix-septième siècle portent également cette signature.

Digitized by Google

mortuaires de la ville il n'en est pas fait mention; d'autre part, il y avait dans la rue des Chartreux « Hans Enderlein », « fils de Gaspard Enderlein, et à la date du 22 avril 1633 on « trouve « l'honorable Hanss Enderlein, potier en étain, vis-« à-vis le couvent des Chartreux. »

Ce même bassin se trouve maintenant au Louvre (coll. Sauv., p. Lièvre, pl. 41), mais sur le revers il porte un autre médaillon avec l'inscription « *Sculpebat Franciscus Briot* ». La question a été souvent discutée : lequel est l'original et lequel est la copie? Si Briot a copié Enderlein et réciproquement. Qu'était-ce que ce Franciscus Briot et quand a-t-il vécu ? Demmin nous raconte de ce Franz Briot, d'après les registres civils de Lobsingen (Lucens), que la famille protestante Briot échappa au bourreau Henri III (1574-1589) et se rendit en Suisse (1604), où naquit Franciscus qui plus tard travailla à Bruxelles et reçut ensuite le droit de bourgeoisie en Suisse en 1640.

A. Castan donne dans *l'Art* (1879), n° 37, les renseignements authentiques suivants sur Franz Briot :

Un compte de la ville de Besançon (1614-1615) nous donne Briot de Montbéliard comme graveur de monnaies. Une médaille au musée de Montbéliard, avec le buste du duc Friedrich de Würtemberg (1596), porte également la signature F. Briot. Des médailles de son successeur Johann Friedrich (1609) sont aussi signées F. B. Mais il n'y a aucune donnée certaine sur l'année de sa naissance et de sa mort. Par contre, des documents positifs nous fournissent des renseignements sur Wilhelm Briot, peintre au faubourg Saint-Germain, qui s'est marié en 1627 et est mort en 1649, sur Isaak Briot, né en 1583, puis maître des monnaies et décédé en 1670, et sur Nicolas Briot, qui nous est donné comme graveur de monnaies en l'an 1614. Il inventa la presse-balancier, découverte qu'il transporta en Angleterre, où il est mort vers 1650.

Ces trois Briot étaient protestants.

A quel point en sommes-nous vis-à-vis de Briot ou d'En-

Digitized by Google

derlein relativement à la paternité des objets en question? Sauzay remarque avec beaucoup de raison, dans sa critique sur l'aiguière de Briot, que ces objets, comme d'autres du même genre, témoignent que leur origine provient de moulages d'argenterie repoussée et que c'est parmi les orfèvres qu'il faut chercher le véritable créateur. A l'appui de ces assertions très-vraisemblables il faudrait prouver qu'autrefois les pièces d'orfèvrerie étaient imitées en étain. Sauzay croit que Briot a été orfèvre, et il porte à l'avoir des orfèvres tous ces objets en étain. Pour prouver son affirmation, il avance que Philippe le Beau (1294) et plus tard Philippe de Valois, Louis XII, Louis XIII, Louis XIV, ont non seulement rendu des lois spéciales pour percevoir l'argent servant aux besoins de l'État, mais qu'ils ont même défendu aux orfèvres de faire des vases en argent pour les besoins domestiques. Il croit donc que ces orfèvres, avant de porter ces chefs-d'œuvre à la monnaie, en prenaient des moulages qu'ils exécutaient ensuite en étain.

A ceci, l'histoire proteste. Je vous citerai seulement Benvenuto Cellini à Paris, qui raconte que ces lois eurent peu d'influence, et seulement dans certains cas, et pendant de courtes périodes. Un autre fait proteste également : c'est qu'en France il y a une classe particulière de potiers « en étain » qui s'appelaient « potiers d'estain à façon d'argent », et enfin nous avons encore l'ordonnance de la corporation allemande. A Nuremberg aucun orfèvre n'osait faire des objets en étain, et lorsque les chaudronniers, chez lesquels les potiers en étain avaient fait faire leurs moules, ont fondu dans ces moules des objets en étain, défense sévère leur a été signifiée d'écouler ces produits[1].

Plus tard, dans un conflit entre les ferblantiers et les serruriers, on a remarqué que ces divers métiers ne différaient entre eux que par les matières premières qu'ils employaient,

1. En 1579, le chaudronnier Peter Schmitt a fondu dans ses moules des can-

Digitized by Google

et que les potiers en étain ne devaient pas exécuter en argent ce que les orfèvres faisaient en argent, mais qu'ils pouvaient l'imiter en étain. Plusieurs objets conservés prouvent que des originaux en argent faits par les orfèvres ont été coulés et imités par des potiers en étain, par exemple deux assiettes en étain qui se trouvent, l'une au « *Bayr. Gewerbemuseum in Nürnberg* » et l'autre au « *Deutschen Gewerbemuseum in Berlin* », et dont les originaux en argent sont dans la collection Minutoli à Munich. Ils sont reproduits dans la *Gewerbehalle* 1867 et dans le *Kunsthandwerk* 1875.

Même l'original en argent de l'aiguière de Briot a non seulement existé, mais encore a été connu.

Dans un compte rendu de l'exposition qui a eu lieu à Rouen en 1861, P. Mantz déclare dans la *Gazette des Beaux-Arts* que « François Briot avait exécuté en argent un exemplaire de son aiguière; ce chef-d'œuvre, unique sans doute, a été apporté il y a environ quarante ans, à la Monnaie de Rouen, qui l'a fondu ».

Par là il est prouvé que François Briot avait exécuté son aiguière en argent, et il n'est pas du tout prouvé que les reproductions en étain soient de lui Il me semble beaucoup plus vraisemblable et plus dans les usages anciens des corporations de cette époque reculée qu'un potier en étain capable, comme Enderlein, d'imiter et d'exécuter ces originaux, l'ait fait.

Le fait de ce dernier, d'avoir changé le médaillon de F. Briot avec le sien, n'a, après ce que nous venons de dire, rien à voir avec l'original primitif et aucun rapport avec lui.

L'imitation en étain des objets d'orfèvrerie en relief avait souvent lieu en ce temps-là, les moules en plomb dont les

délabres en étain. On a décidé qu'à l'avenir ni les chaudronniers ne devaient fondre en étain et ni les potiers d'étain en cuivre jaune. (17 janvier 1570.)

Comme il est advenu que les chaudronniers, auxquels les potiers en étain avaient confié leurs moules, ont vendu ces moules ailleurs, comme il y a une ordonnance portant que les potiers en étain ne doivent pas livrer leurs outils, défense a été faite aux chaudronniers de vendre des moules. (21 juillet 1575.)

Digitized by Google

orfèvres se servaient pour leurs travaux ont beaucoup facilité ces imitations. Les potiers en étain les employaient à leur manière.

C'est pour cela qu'on rencontre les mêmes objets, les mêmes sujets, les mêmes ornements et décorations dans toutes les variations et compositions, et qu'on trouve la même décoration sur la vaisselle en argent et sur celle en étain ; mais dans cette dernière avec des additions ou des retranchements qui étaient nécessaires selon que le potier en étain diminuait ou agrandissait son ouvrage, d'après l'original en argent.

Si, par l'établissement de ce fait, une bonne partie de la gloire du potier en étain, allemand, du commencement du dix-septième siècle, a été amoindrie, puisqu'il n'est pas le créateur de ses œuvres, il a toujours pour lui faire honneur l'exécution et la façon, et d'avoir cherché à imiter les meilleurs modèles des ateliers d'orfèvrerie ; malgré ces emprunts il reste placé encore beaucoup plus haut qu'un grand nombre d'orfèvres en or et en argent des temps modernes, qui, eux, ont travaillé et exécuté comme s'ils avaient été potiers en étain. Quelques rares apparitions, comme Ruprecht, que nous signale P. de Stetten, doivent être exceptées.

Après les maîtres dont nous venons de parler, la poterie en étain tombe de plus en plus et ne dépasse guère le métier dans l'acception la plus sévère du mot.

La généralisation du verre pour les « vaisseaux à boire » et de la porcelaine pour la vaisselle de table, a porté le plus grand coup à la poterie en étain. Différentes compositions métalliques, telles que l'argent de Chine, le métal anglais et même le caoutchouc, ont encore diminué le cercle d'action de la poterie d'étain et l'ont enfin rangée parmi les travaux de ferrure.

Mais, justement dans cette partie, la poterie en étain a eu bien des succès ces temps derniers, succès qui témoignent de la bonne volonté des maîtres.

Pour ne désigner que le plus rapproché, citons les travaux

Digitized by Google

de Lichtinger, de Munich, qui portent un caractère artistique prononcé. On peut en dire autant des imitations de gravure de Braun, qui sont originales et jolies.

Enfin, à Landshut, Prückner emploie un procédé particulier de gravure à l'eau-forte pour donner l'aspect du « niellé » aux coupes, aux tasses et aux assiettes.

Pour conclure, une question se présente : devons-nous mentionner l'imitation des travaux d'orfèvrerie comme ceux du dix-septième siècle? Cette question ne soutient pas l'examen, puisque la galvanoplastie nous reproduit ces travaux mieux et plus consciencieusement.

La poterie en étain reste devant l'avenir comme un métier d'art circonscrit à la ferrure, et sa tâche principale sera de perfectionner la ferrure et de lui donner l'apparence la plus artistique.

Digitized by Google

PREMIÈRE LETTRE DE M. A. CASTAN

Besançon, 7 décembre 1881.

Monsieur,

Vous me faites l'honneur de me demander si je connaîtrais quelques documents concernant les corporations d'orfèvres en étain dans la région de l'Est.

Ici, nous n'avons absolument rien, et ce genre d'industrie artistique existait si peu à Besançon aux quinzième et seizième siècles, que je vois, par les comptes municipaux, la ville faire venir de Dijon un maître potier d'étain pour contrôler les étains du commerce.

Cette indication, plusieurs fois répétée, tendrait à faire croire que Dijon avait en ce genre, comme en bien d'autres, ce qui n'existait pas ici. Jusqu'à la conquête de la Franche-Comté par la France, notre province n'eut pas la sécurité du lendemain de chaque jour, de sorte que la culture des arts y fut à peu près nulle jusqu'au dix-huitième siècle.

Les Comtois qui naissaient artistes et avaient le courage d'affronter les obstacles s'expatriaient pour chercher des maîtres. A Dijon, où la tranquillité était beaucoup mieux garantie, les artistes trouvaient des maîtres et des Mécènes; aussi les comptes de ce pays voisin sont-ils beaucoup plus riches que les nôtres en indications concernant les œuvres d'art.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. Castan.

Digitized by Google

SECONDE LETTRE DE M. A. CASTAN

Besançon, le 29 septembre 1883.

Monsieur,

Je ne trouve rien à ajouter sur le compte des Briot à ce que j'en ai dit dans un opuscule dont vous voulez bien garder mémoire. Les critiques et réserves faites au sujet de ce travail, par mon docte ami M. Chabouillet, sont incontestablement à prendre en très-grande considération. Néanmoins, M. Chabouillet n'a guère fait que substituer ses présomptions aux miennes. La déposition de Pierre Oudin, si affirmative en ce qui concerne le lieu de naissance de Nicolas Briot, est loin de prouver que la famille de ce personnage était originaire de Damblain.

De là, dit-elle, « ledit Briot est natif et (y) sont demeurant tous ses parens ». Cette famille pouvait bien être là par le fait d'une transformation. Les anciens registres d'état-civil de la contrée permettraient seuls de trancher cette question, car ils diraient si, oui ou non, il y avait des Briot d'ancienne souche à Damblain et aux environs. Le mot « demeurant », employé par Pierre Oudin à l'égard des parents de Nicolas Briot, n'ébranle pas mon sentiment quant aux origines montbéliardaises de la famille. Le nom de Briot est, en effet, très répandu dans la région dont Montbéliard est le principal centre, et tout spécialement dans une terre de cette contrée qui est demeurée fidèle aux doctrines catholiques : je veux parler du bourg de l'Isle-sur-le-Doubs. Pendant les deux derniers tiers du seizième siècle, nombre de familles de ces pa-

Digitized by Google

rages s'exilèrent pour cause de protestantisme et leurs membres se trouvèrent « demeurant » dans le voisinage des centres protestants de la Lorraine.

Je rencontrai dernièrement, dans une liste d'immatriculés à l'Université de Dôle pour l'année 1569-70, un « Franciscus Briot de Lila », c'est-à-dire de l'Isle-sur-le-Doubs, près Montbéliard. L'âge de cet individu concordant avec ce que l'on peut présumer sur le compte de l'âge du fameux ciseleur, je tins à en savoir un peu plus au sujet de l'individu immatriculé.

L'Isle-sur-le-Doubs a un registre des baptêmes qui remonte à 1551. On y releva pour moi les mentions de naissance de seize enfants qu'eut ce « Franciscus Briot de Lila » entre le mois d'octobre 1574 et le mois de janvier 1594.

Un personnage aussi sédentairement prolifique n'a évidemment de commun avec notre artiste que le nom et le prénom. Le second fils du générateur en question s'appelait Nicolas et devint conseiller au Parlement de Franche-Comté en 1620.

Vous voyez, Monsieur, que je sais me tenir en garde contre le mirage de l'homonymie, ce qui ne veut pas dire que ce qui me paraît vraisemblable soit toujours absolument le vrai. Je crois à l'identité de l'auteur de l'aiguière et du graveur de même nom qui opèrent à Montbéliard en 1614 et 1615. Les présomptions de sa parenté avec Nicolas, le monnayeur, ne sont fondées que sur des apparences qui pourraient fort bien avoir été trompeuses : j'ai été surtout déterminé dans ce sens par le fait du patronage qu'accordait François Briot, le graveur, à une machine qui me parut être celle dont l'invention ou le perfectionnement fit la fortune ou plutôt la renommée de Nicolas. Quelque temps avant que François Briot s'occupât du placement de cette machine, il y avait à Montbéliard un graveur sur cuivre qui signait N. Briot. La seule planche que je connaisse avec cette signature m'avait paru assez maladroite d'exécution pour être attribuée aux débuts d'un artiste. La coexistence de ce N. Briot et de

Digitized by Google

François, la part que celui-ci prenait, en 1614, au placement d'une presse monétaire, ces deux circonstances firent naître dans mon esprit l'idée que les débuts de Nicolas Briot, le graveur et monnayeur, avaient eu lieu à Montbéliard et avaient été patronnés par l'auteur de l'aiguière; mais ce n'est là qu'une induction, et, comme il m'est arrivé de le dire souvent, le plus malotru des textes vaut mieux que la plus ingénieuse des conjectures. Je voudrais bien avoir des textes, et certes je ne vous en ferais pas mystère.

Mon ami M. Alexandre Tuetey, archiviste aux Archives nationales, a trouvé moyen d'ajouter quelques notions à celles que j'avais fournies sur le rôle de François Briot dans le moyen âge à Montbéliard. Son travail date de deux ans et je ne sache pas qu'il l'ait encore publié. Vous pourriez, avec toute certitude d'être bien accueilli, lui demander communication de sa copie.

Veuillez agréer, etc.

A. Castan.

Digitized by Google

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. ROBILLARD DE BEAUREPAIRE

Un ouvrier étamier de Rouen met ses moules en commun avec un autre ouvrier de Rouen, moyennant 4 l. t. qu'il reçoit de lui. Il est convenu entre eux qu'ils s'en serviront l'un après l'autre et que ces moules ne pourront être prêtés à personne, sinon de leur consentement mutuel (1403).

(Tabellionage de Rouen.)

Digitized by Google

LETTRE DE M. BRIOT

Chatenay, par Antony (Seine), 2 octobre 1881.

Monsieur,

Il m'est impossible de vous donner aucun renseignement au sujet de l'artiste Briot, qui a fait de si belles pièces d'orfèvrerie. Peut-être l'archiviste de Besançon, qui le fait naître à Montbéliard, pourra-t-il vous fournir quelques indications. La famille est probablement originaire de la Franche-Comté. Il est de tradition dans le pays que plusieurs familles de la *Comté de Bourgogne* ayant embrassé le protestantisme, pour éviter la persécution, ont émigré dans la principauté de Montbéliard.

Recevez, Monsieur, etc.

BRIOT.

Digitized by Google

NOTE EXPLICATIVE

Pour tous les petits objets divers : Méreaux, abreuvoirs, enseignes de pèlerinage, encriers, moules, etc., on peut voir la série complète de ces objets au musée de Cluny. (Voir le catalogue, nos 5186 à 5251 et 7526 à 7582.)

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

A

Aalart l'Escuelier, 214.
Abbeville, 176.
Ablaneda (mine d'), 16.
Acerbi (M.), 29.
Achery (d'), 98, 105, 107, 112, 113, 115.
Achille, 3, 30.
Adam et Eve (plat d'), 265.
Adria (ville à l'embouchure du Pô), 19.
Adriatique (mer), 34.
Affre (monseigneur), 91, 142.
Afghanistan, Afghans, 8, 29, 74.
Afrique, 10, 11, 121.
Agamemnon, 30, 31.
Aiguière-Aygeria, 46, 138, 142, 152, 153, 154, 159, 160, 228, 246, 247, 250, 252, 254, 255, 256, 258, 259, 261, 263, 264, 280, 286, 290, 291, 294, 299,
Agricola (minéralogiste du seizième siècle), 121.
Aix, 25.
Aix-en-Othe (Aube), 148, 167.
Akerman (M. John), 52, 63, 71, 104.
Albi (concile d'), 92.
Albion (île d'), 10.
Album Stannum, 49.
Aldegonde (sainte), 179.
Alexandre le Grand, 5, 11, 17, 198, 163.
Alexandre VII (le pape), 90.
Alicamp (Haute-Marne), 44.
Alise-Alesia, 13, 49, 50.
Allemagne, Allemands, 91, 121, 174, 207, 209, 236, 239, 240, 245, 266, 283, 284.
Allier (département de l'), 41.
Allobroges, 50.
Alpes, 19.
Amécourt (M. le vicomte de Ponton d'), 84.
Amiens, 219, 232, 233.
Amiens (cathédrale d'), 177.
Amiens (hôtel de ville), 149.
Amiens (musée d'), 103, 104, 162.
Amiens (pèlerinage Saint-Jean-Baptiste d'), 190.
Amphore, 112.
Ampoules-Ampulla, 133, 138, 139, 202, 204, 205.
Anagni (cathédrale d'), 175.
Anastase le bibliothécaire, 85.

Digitized by Google

André (collection de M. Edouard), 33.
André (M. Francisque), 149.
André (M. Perrin), 163.
Angers, 223, 234, 235.
Angers (musée d'), 105.
Angers (rituel d'), 138.
Angilard (Guillermus), potier d'étain, 233.
Angleterre, Anglais, 20, 44, 63, 77, 80, 81, 91, 92, 100, 115, 120, 121, 154, 179, 189, 202, 226, 269, 288, 292.
Angoulême, 233.
Anne de Bretagne, 169.
Antony (Seine), 302.
Anse, Ansa, 46, 84, 87, 88, 152, 152, 228, 243, 254, 256.
Apamée (Syrie), 18.
Apennins, 19.
Arabesques, 141, 243, 246, 248, 264.
Arabie-Arabe, 10, 11.
Araxe (fleuve de l'), 8.
Arbres (instrument pour l'étain), 156, 157.
Arc (Jeanne d'), 189.
Archet (Pierre d'), potier d'étain, 235.
Arcy (Pierre d'), évêque de Troyes au quatorzième siècle, 101.
Ardon (disciple de Saint-Benoît d'Ariane), 80, 91.
Argentarius (mont), près du Guadalquivir, 17.
Aristote, 2, 33, 34, 162, 190.
Arles, 44.
Armagnacs (les), 182.
Armères (instrument), 156.
Arnault (Henri), théologien du dix-huitième siècle, 138, 139, 140.
Arras, 45, 220.
Artabri (cap), 13.
Artaxercès-Ochus, 5.
Artois, 42, 65.
Arvernes, 50.
Aryas (invasion des), 6, 53.
Ascara (petit bourg de Grèce), 30.
Asie, 1, 6, 8, 9, 10, 28, 29, 44, 45, 51, 52, 53, 61, 242.
Assiette, 119, 120, 143, 154, 160, 161, 165, 207, 237, 241, 246, 247, 260, 265, 266, 286, 288, 289, 290, 291, 294, 296.
Asti (somme d'), 94.
Ath, 228.
Athènes, 54.
Atlantique (océan), 13.
Attila, 72.
Aube (département de l'), 52, 148.
Auch, 56.
Audenarde, 179.
Augsbourg, 236, 237,
Augsbourg (ligue d'), 227.
Aulin (Gers), 137.
Aurélien (l'empereur), 56.
Aurichalque, 36, 92, 98, 238.
Auvernier (canton de Neufchâtel), 27,
Auxerre, 82.
Aversa (théologien du dix-septième siècle), 82, 83, 90, 91, 93, 94.
Avienus (Festus), 9, 10, 17.
Avignon, 166.

B

Babeau (M. Albert), 119, 126, 150.
Badoureau (M.), 15.
Balanche-Ballenche (balance), 157.
Balbin (auteur du dix-septième siècle), 121.
Balducci-Pegoletti (auteur du dix-huitième siècle), 121, 122.
Bâle, 239, 279, 289.
Bâle (concile de) 87.
Baltique (mer), 122.
Banca (presqu'île de Malacca), 9.

Digitized by Google

Banassac (village du Gévaudan), 84.
Bar (duché de), 270.
Bar (Nicolas de), potier d'étain, 218, 232.
Baradan (marchand d'étain du seizième siècle), 222.
Barbier de Montault (monseigneur), 105, 128, 131.
Barcelone, 240.
Barham (M. T. F.), 18.
Bar-le-Duc, 274.
Baronius (théologien du dix-septième siècle), 79, 81, 82, 90.
Barraud (l'abbé), 80, 84, 85, 91, 96, 107, 142.
Bar-sur-Aube, 162.
Bartholinus (auteur du dix-septième siècle), 81.
Basilewski (collection de M.) 174.
Bassin, 46, 56, 138, 168, 254, 255, 267, 283, 288, 291.
Bassigny (village du duché de Bar), 270, 274.
Bast (M. J. de), 56.
Bastard (M. Auguste de), 107.
Bastiche, 161.
Bataillard (M. Paul), 28, 51.
Baudet-Taillefer (potier d'étain), 232.
Baudot (M. Henri), 52, 65, 66, 67, 68, 71, 72.
Baudouin le Barbu, 227.
Baulan (Perrin), potier d'étain, 234.
Bavai (fouilles de), 45.
Bavas (fouilles de), 45.
Baxton (M. Camille), 14.
Bayen (M. Pierre), 21, 37, 40.
Beaugé (maison de), 148.
Beauluère (M. de la), 220.
Beaune (Hôtel-Dieu de), 139
Beaune (Jehan de), 218.
Beaurepaire (M. Eugène de Robillard de), 57, 102, 130, 150, 157, 301.
Becket (Saint-Thomas) 91, 189, 204.
Beckmann (M. John), 2, 35, 37, 57.
Bède le Vénérable (religieux anglais du huitième siècle), 20.
Begnier (Me), notaire au seizième siècle, 223.
Belgique, 44, 56, 67, 133, 137, 162, 163, 174, 225.
Belin (miraclier), 199, 233.
Bellâtre (Nicolas), paysan du Gâtinais, quatorzième siècle, 154.
Bellefroid (M.), 229.
Belley (église de), 179.
Bellocard (Liénard), potier d'étain, 234.
Bénitier, 136, 288.
Benoît XIV (le pape), 78, 79, 81.
Benoît d'Aniane (saint), 80, 81, 91.
Bequette, Becquette (instrument de travail), 156.
Bergé (M. le conseiller d'État), 5.
Bergereau (Jeoffroy), potier d'étain, 233.
Berguedan (Guillaume de), troubadour du moyen âge, 114.
Berlin (musée de), 45, 202, 239, 264, 282, 283.
Bernagoe (instrument de travail), 156.
Berthier (Yves), chanoine de Troyes, quatorzième siècle, 168.
Bertrand (M. Alexandre), 25.
Besançon, 148, 223, 224, 250, 257, 269, 271, 297, 300, 302.
Besson (monseigneur), 271, 277.
Betancos (baie de), 13.
Bétricourt (Pas-de-Calais), 42.
Bible (la), 5, 11, 12.
Bienmonté (Julien), potier d'étain, 234.
Bienne (lac de), 24, 25.
Bimbelotier, 207, 208, 211, 215.
Binchois (Gauthier), potier d'étain, 234.

Digitized by Google

Binius (Severinus), auteur du troisième ou quatrième siècle, 79.
Biot, 22.
Birin (saint), 100.
Bituriges, 39, 49, 50, 53.
Blavignac (M.), 58.
Bobèche, 201.
Bodyniniam (comté de Cornouailles), 242.
Bœckh (M. Augustus), 54.
Bœtis (le fleuve), 17.
Bohême, 121, 137.
Boileau (Étienne), 119, 125, 205, 206, 210, 211, 212, 213, 219.
Bois (Henry du), potier d'étain, 233.
Bois (Reyné du), potier d'étain, 235.
Boissenet (Guiot), potier d'étain, 234.
Boissonet (l'abbé), 90, 132.
Boîtes à hosties, 142.
Bona (le cardinal), 78, 79, 80, 82, 83.
Bonnardot (M. François), 205, 210.
Boniface (saint), 80.
Bonnefoi (collection de M. de), 158.
Bonstetten (M. le baron de), 26, 28.
Bordeaux, 233, 234.
Borely (M.), 103.
Borneil (Giraud de), troubadour du douzième siècle, 117.
Bosc (Guillaume du), bourgeois normand, quatorzième siècle, 154.
Bosc (bois), 157.
Bossetus (potier d'étain), 231.
Bostelaer (M.), 70.
Boswaërt (église de), 91.
Botting (M.), 42.
Boucherie-Sainte-Geneviève (rue de la), 214.
Bouettes (Émile), potier d'étain, 232.
Bouilhet (M.), 247.
Boulle (André), 175.
Boulogne-sur-Mer, 194.
Bouquet (dom Pierre), 149, 188.
Bourges, 52, 139.
Bourget (lac du), 25.
Bourgogne, 56, 65, 66, 73, 183.
Bourguignons (les), 182.
Bourmont (sénéchaussée de), 274.
Bourquelot (M. H.), 223.
Bouteroue (auteur du dix-septième siècle), 84.
Brateau (M.), 247, 260.
Braun (artiste allemand), 296.
Bretagne, bretons, 3, 15, 20, 28, 37, 79, 80.
Breslau (musée de), 239.
Breteville-le-Rabel (maison de), 148.
Brie (Nicolas de), évêque de Troyes, treizième siècle, 101.
Brighthampton (comté de Sussex), 71.
Brindes, 34.
Briot (Claude), 276.
Briot de Lila (Franciscus), 299.
Briot (François), 238, 244, 245, 246, 247, 249, 250, 251, 252, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 269, 270, 271, 272, 273, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 292, 293, 294, 298, 299, 302.
Briot (Guillaume ou Vilhelm), 271, 292.
Briot (Isaak), 292.
Briot (Jean), 274
Briot (Nicolas), 269, 270, 271, 292, 297, 298, 299.
Briot (Pierre), 274.
Britanniques (îles), 2, 18, 119, 120.
British Museum, 71.
Broc, 160.
Brouviers (village du duché de Bar), 270.

Digitized by Google

Brueil (Robin de), potier d'étain, 232.
Bruges, 106, 121, 148, 227, 229.
Bruzza (le Père), 46.
Bryard (Nicolas), conseiller de Louis XIII, 106.
Brûle-papiers (révolution des), 279.
Brunehaut, 82.
Brunisseur (instrument de travail), 156.
Brussel (auteur du dix-huitième siècle), 123.
Bruxelles, 228, 273.
Buchholz (M.), 3, 11, 22.
Budossini (Hugon), potier d'étain, 152, 222, 232.
Bueil (église de), 138.
Burette, 98, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 142, 167, 243, 260.
Burin, 249, 250.
Buschius (chanoine d'Hldeisheim, quinzième siècle), 144.

C

Cabellier (Émile li), potier d'étain, 232.
Cabestaing (Guillaume de), troubadour du moyen âge, 114.
Cacoe (Mathilde la), 154.
Caen, 148.
Cahors, 222.
Calètes, 28.
Calchut (concile de), 81.
Calice, 77, 78, 79, 80, 82, 83, 84, 85, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 98, 99, 100, 101, 102, 104, 106, 107, 112, 113, 127, 131, 142, 213.
Cambier (Andrieu), potier d'étain, 233.
Cambron (abbaye de), 138.
Cameretto (mont), 17.
Campagne (Colin), potier d'étain, 232.
Campaspe, 198.
Canciani (auteur italien du dix-huitième siècle), 122.
Cantabrique (mer), 16.
Cantorbéry (Richard de), 91.
Cany (cimetière gallo-romain de), 34.
Capefigue (M.), 210.
Capétiens, 100.
Capmany y de Montpalau (Antonio de), 122, 240.
Capoue (concile de), 139.
Cardonnel (maître Pierre), chanoine de Notre-Dame de Paris au quinzième siècle, 136, 202,
Carel (dit le Ziungizaer), fondeur d'étain, 237, 288.
Carlovingiens, 106.
Carnot (M.),
Carthage, Carthaginois, 13, 14, 17, 18, 37.
Caryophilus (Blasius), 12, 15.
Casali (théologien romain du dix-septième siècle), 82, 92.
Cassitérides (îles), 3, 9, 10, 13, 14, 15, 17, 19, 23, 27, 28, 30.
Cassius (mont), 9, 10.
Castan (M.), 224, 250, 251, 257, 269, 270, 271, 272, 277, 292, 297, 299, 300.
Caucase, 7, 8, 52, 61.
Caumont (M. de), 65.
Cavelier (Simonnet le), potier d'étain, 168, 232.
Caylus (M. de), 57.
Cécile (sainte), 228.
Cellini (Benvenuto), 186, 293.
Celtique, 12.
Censier (Jean le), potier d'étain, 233.
Cerisy (abbaye de), 127.
Cerisy (officialité de), 140.
Cernuschi (collection de M.), 243.
Césaire (vie de saint), 106.
César, 1, 13, 46, 263.

Digitized by Google

Cessac (M. P. de), 15, 16, 51.
Ceylan (île de), 11, 12.
Chabouillet (M. A.), 247, 251, 254. 270, 271, 272, 297.
Chaldée, Chaldéens, 2, 6, 8, 9, 12,
Chambéry, 25, 163.
Chambéry (Sainte-Chapelle de), 179.
Chanaan, 5.
Chandeliers, candélabres, 46, 131, 133, 142, 160, 173, 174, 288, 293.
Chanlier (Jacques), potier d'étain, 234.
Chanzé (inventaire de), 170.
Charité (aiguière de la), 253, 254.
Charlemagne, 23, 85, 98, 116, 145
Charles V, 39, 118, 123.
Charles VI, 38, 104, 151, 169, 170, 182, 199, 273.
Charles VII, 169.
Charles VIII, 207, 223.
Charles IX (musée), 73.
Charnière, 156.
Chartres, 233.
Chartreux (rue des), Nuremberg, 292.
Châtel de Porte-Mars (hôtel du), 167.
Chateaubriand (M. de), 89.
Châtenay (Seine), 302.
Chauderons, 171.
Chaudronnier, 294.
Chaussée (Jehan), potier d'étain, 235,
Chelles (abbaye de), 87.
Chesneau (Étienne), potier d'étain, 233.
Chesnette, Chynette, 167.
Chevreux (M.), 274.
Chigalles (instrument de travail), 156.
Chine, Chinois, 22, 29, 295.
Chinole (instrument de travail), 156.
Chinon, 233.
Chisel (instrument de travail), 156.
Chope, chopine, chopineaux, 130, 131, 144, 151, 159, 167, 168, 169, 171, 200, 240.
Chy-Fa-Hien (auteur chinois du quatrième siècle), 29.
Ciampini (auteur italien du dix-septième siècle), 87.
Ciboire, 96, 97.
Cibrario (Luigi), auteur italien, 149.
Cicéron, 18.
Cimarre, cimaise, 145, 161, 162, 164, 157.
Claude (saint), 192.
Clémence de Hongrie, 136, 169.
Clément V (le pape), 166.
Cléomède, 18.
Cluny (abbaye de), 112, 116, 118, 120.
Cluny (musée de) 136, 137, 142, 155, 160, 161, 162, 200, 202, 204, 207, 231, 247, 252, 261, 280, 283.
Cochet (M. l'abbé), 34, 43, 45, 55, 57, 65, 66, 67, 69, 71, 73, 74, 103, 104, 118, 135.
Coçonnerie (rue de la), 214.
Coffinet (l'abbé), 101, 106, 107, 141.
Coffret, 174, 175.
Coffrier (Denison), potier d'étain, 234.
Coigneux (Guillaume le), potier d'étain, 235.
Colchide, 9.
Colin nepveu (potier d'étain), 218.
Colleville (fouilles de), 69.
Collines (Simon de), artiste du seizième siècle, 141.
Cologne, 122.
Columela (Lucius Junius Moderatus), 41.
Comarmont (M. le docteur), 44
Compiègne, 141, 145.
Constance II (l'empereur), 41.
Constance (concile de), 87.
Constantinople, 17, 122, 242.
Coomans (M.), 210.

Digitized by Google

Coquelinus (Carolus), théologien romain du dix-huitième siècle, 93.
Corblet (l'abbé), 85, 87, 97.
Corcyre, 19.
Cordoue, 35.
Corneille (Saint-), 145.
Cornelia (loi), 23.
Cornouailles, Cornwall, 14, 17, 18, 27, 28, 59, 121, 218.
Corporations, 210, 211, 212, 217, 218, 224, 225, 227, 228, 239, 241, 257, 267, 287, 288, 294.
Corpus juris civilis, 23.
Corrard de Breban (M.), 52.
Corrèze (département de la), 15.
Corroyer (M. Édouard), 102, 181, 192, 194, 196, 197, 202, 204, 206.
Corunna (La Corogne), 13.
Cossonneray (canton de Vaud), 163.
Coster (quinzième siècle), 153.
Cottreau (collection de M.), 264.
Coulombel (Colin), potier d'étain, 232.
Coupe, 88, 91, 101, 103, 104, 105, 145, 160, 163, 171, 238, 255, 288, 289, 290, 296.
Courcelles-sur-Aire (Nord), 274.
Courtecuisse (Jean de), 104.
Courtemont (Marne), 149.
Crassus (Publius Licinius), 14.
Crespy-en-Valois (Oise), 229.
Creuse, 15, 16.
Criel (fouilles de), 69.
Croches (instrument de travail), 156.
Croisades, 96, 97, 99, 115, 116, 120, 143, 188, 189, 209, 230.
Crosse, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109.
Cruche, 286, 290.
Cuiller, cuillière, cullier, 119, 156, 157, 160, 161.
Cuiller à encens, 56.
Custis (Charles-François), auteur flamand du dix-huitième siècle, 227.
Cyme (Grèce), 30.
Cymentière (chapelle de la), 138.
Czartoriski (collection du prince), 177.

D

Damblain (Vosges), 270, 271, 274, 276, 297.
Daghestan, 8, 74.
Daubrée (M.), 3, 15, 16, 17, 22, 50, 51.
Dampierre (Guy de), 178.
Danaé, 32.
Daniel (le prophète), 58.
Darcel (M. Alfred), 38, 64, 102, 108, 174.
Dar-Four, 10.
Dauphiné, 55.
Davis (M.), 259.
Dédale, 34.
Delaune (Etienne) dessinateur, 264.
Delisle (M. Léopold), 62, 119, 126, 148.
Delon (M.), 50.
Demay (M. G.), 219.
Demé (Jehan), potier d'étain, 218, 232.
Demmin (M. Auguste), 278, 281, 282, 292.
Denier, 22, 218.
Denis (Saint-), 189.
Denys le Périégète, 12.
Denys le Tyran, 23.
Depping (MM.), 120, 121, 122.
Dequienvemont (Lorenz), potier d'étain, 232.
Deschamps (Eustache), poëte du quinzième siècle, 158, 167.
Deschanel (M.), 17.
Despars (Jacques), auteur flamand du quinzième siècle, 227.

Digitized by Google

Deudemare (potier d'étain), 232.
Deville (M.), 117.
Devillez (Léopold), 225, 226.
Didier (Saint-), 83.
Dieppe, 55, 65.
Diez (Jean), 276.
Dijon, 55, 219, 224, 234, 300.
Dinant-Dinanderie, 56, 122, 137.
Dioclétien, 56.
Diodore de Sicile, 13, 16, 18, 27.
Diomède, 31.
Dioscorides, 54.
Djeuharius (auteur arabe), 242.
Dôle (Université de), 298.
Domez (veuve), potière d'étain, 199, 233.
Dommartin (abbaye de), 87, 88.
Don (fleuve du), 12.
Dongthæus (Jean), auteur protestant, 78.
Doppelmayer (auteur allemand du dix-huitième siècle), 237, 238, 289, 291.
Dordogne (département de la), 15.
Douai, 56.
Doubs (département du), 272.
Douët-d'Arcq (M.), 136, 169, 172.
Douvres (Gervais de), auteur du quinzième siècle, 188, 189.
Dresde (Musée industriel de), 264.
Dressoir, Dreçoir, Dressouer, 159, 160, 161, 165, 171, 172.
Drouard (potier d'étain), 231.
Drouardet (potier d'étain), 231.
Drouet (Hector), potier d'étain, 235.
Dübner (M.-F.), 50.
Duby (Tobien), 179.
Du Cange, 81, 84, 85, 86, 92, 97, 99, 113, 128, 129, 130, 131, 134, 136, 138, 139, 144, 145, 149, 157, 166, 167, 179, 181, 202, 205, 206, 222.
Ducas (Michel), auteur du quinzième siècle, 242.
Dufréné (M.), 2, 6, 7, 9, 17, 26.
Dupont (M. Gustave), 127, 149.
Durand (Guillaume), théologien du dix-septième siècle, 90, 91, 93, 94, 96, 113.
Durant (Huguenin), potier d'étain, 234.
Durant (Nicolas), potier d'étain, 234.
Duranti (théologien du seizième siècle), 80.
Duron (M. Charles), 259.
Durrham (duché de Northumberland), 20.
Dutuit (collection de M.), 264.
Dyerre (Pierre le), chanoine de la Sainte-Chapelle, 172.
Dzialinska (collection de Mme la comtesse), 177.

E

Eccard (auteur du dix-septième siècle), 98.
Échiquier (Seigneurs de l'), 168.
Écuelle, 112, 143, 144, 155, 157, 158, 164, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 173, 214, 221, 241, 290.
Edgard d'Angleterre, 80.
Édouard Ier, 241.
Égypte, Égyptiens, 2, 5, 6, 7, 9, 12, 20, 122.
Eisenheit (monographie d'), 284.
Elbe (Ile d'), 63.
Électrides (Iles), 34.
Éloi (Saint-), 87, 89, 190, 228.
Encrier, 201, 202.
Enderlein (Gaspard), 238, 249, 261, 262, 263, 264, 265, 279, 280, 282, 283, 284, 289, 291, 292, 294.
Entrelacs, 246.
Éolide (Grèce), 30.

Digitized by Google

Érasme, 179.
Erfurth, 144.
Ermitage (Musée de l'), 45, 53.
Escalopier (M. le comte Charles de l'), 117.
Escouvine (instrument), 156.
Escuelier, 214.
Escuelliers (Vallets), 215.
Espagne, 9, 10, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 35, 122, 240, 267.
Essenvein (M.), 116.
Establie, 156.
Estiva, Estivelot, 149.
Estoffle, 157.
Étalon, 48.
Étienne (Saint-), 193.
Étienne de Byzance (grammairien et géographe grec du sixième siècle), 17.
Étrurie, Étrusques, 17, 19.
Ettanger (monseigneur de l'), 150, 167.
Europe, 8, 11, 26, 28, 29, 37, 51, 53, 82, 120, 148, 162, 230, 236.
Évreux, 44.
Ézéchiel (le prophète), 13, 14.

F

Fabius (Q.), 50.
Faënza (faïences de), 266.
Fagniez (M.), 210, 215.
Fagundez (auteur du dix-septième siècle), 78, 82, 91, 94, 96.
Faillon (l'abbé), 191.
Fainette (M.), 272, 276.
Fairford (duché de Gloucester), 71.
Fannière (M.), 247.
Fauré-Lepage (M.), 33.
Febvre, 227.
Fécamp, 105, 129.
Fers à tourner, 156.
Fiacre (Saint-), 182.
Fibules, 29, 52, 56, 64, 65, 66, 70, 71, 196.
Fillon (M. Benjamin), 48.
Finlande, 29.
Fioraventi (physicien italien du seizième siècle), 241.
Firmacularii, 210.
Firuzabadius (auteur arabe), 242.
Flacons, 151, 169, 238, 286, 290.
Flambeaux, 237.
Flammarens (abbaye de), 129, 130.
Flandres, 122, 131, 209, 211, 225, 227.
Flodoard (historien franc), 81, 83, 97, 107.
Florence, 149.
Florus, 50.
Foe (Bâton de), 29.
Folheta (mesure), 153.
Folleville (Denise de), 150.
Fontaine (Ricart de la), religieux du quatorzième siècle, 138.
Fonteneau (Dom), 221.
Forgeais (M.), 180, 182, 184, 191, 195, 200, 202, 203, 204.
Fouillette (Thérèse), 276.
Fourmes (instruments de travail), 159.
Fourchettes, Fourquettes, 156, 160.
France, 15, 17, 39, 41, 44, 50, 51, 54, 55, 57, 65, 66, 74, 90, 92, 94, 100, 101, 122, 123, 135, 142, 148, 149, 150, 152, 154, 170, 179, 189, 190, 191, 196, 197, 200, 207, 209, 210, 211, 223, 225, 227, 236, 260, 263, 265, 266, 269, 300.
Franche-Comté, 269, 271, 272, 298, 300, 302.
François Ier, 163, 175.
Francs, 68, 71, 72, 210.
Fréret (M.) 52.
Frésart (élection de M. Jules), 158, 173.

Digitized by Google

Freytag (auteur allemand), 242.
Frise, 174.
Frisi (auteur italien du dix-huitième siècle), 86.
Frogier (Michelet), potier d'étain, 233.

G

Gaagne-deniers, 215.
Gaagne-mailles, 215.
Gaagne-pain, 215.
Gaddir (ancienne ville d'Espagne), 10.
Gadès (ancienne ville d'Espagne), 12, 13, 17.
Gaignières (Recueil de), 261.
Galant (Jehan), potier d'étain, 185.
Galice, 13, 51,
Galicie, 51.
Galien, 40.
Gallon, 155, 168.
Gand, 228.
Garaiso (l'abbé), 82.
Garde-nappes, 144.
Garlande (Jehan de), auteur du douzième siècle, 205, 210, 211.
Garnier (M.-Jean), dit le ciseleur, 47.
Garzoni (Thomaso), auteur italien, 241.
Gasnault (M.), 33
Gâtinais, 154.
Gaucher (M.), 139.
Gaule, Gaules, Gaulois, 13, 17, 18, 19, 20, 22, 28, 49, 51, 52, 53, 54, 57, 58, 63, 71, 73, 79, 81, 84, 87, 88, 196, 210.
Gauthier (potier d'étain), 231.
Gavantus (Bartholomæus), théologien du dix-septième siècle, 70, 82, 83, 94, 132.
Gavres (Bataille de), 228.
Gay (M. Victor), 120, 136, 145, 158, 161, 165, 193, 200, 202, 204, 205, 207, 246.
Genève, 24, 25, 104, 138, 240, 273, 280, 281.
Geoffroy le Maingnen, 214.
Georges (Saint-), 203, 265.
Georget (Pierre), marguillier de l'église Saint-Martial, 139
Gérand (M. H.), 211, 214.
Germain (M.), 221.
Germanie, Germains, 63, 79, 87, 88.
Genthe (M. Hermann), 18, 19, 23, 24, 26.
Géryon, 12.
Gettouères, 201.
Gévaudan (Monnaies du), 84, 86, 88.
Gheldorf (M.), 227.
Gibelin (Escuelier), 214.
Gielen (collection de M. J.), 158.
Gilliodts van Severen (L.) 148, 155, 227, 228.
Girardin (M.), 63.
Glainville (Barthélemy de), auteur du treizième siècle, 123.
Glan, 156.
Glass, 10.
Glessum (ambre), 10.
Gloucestershire (comté du), 71.
Gobelles (Gobelet), 156.
Gobet (auteur du dix-huitième siècle), 43, 56.
Godart (l'abbé), 78, 80, 81.
Godrons, 239.
Gonesse (Seine-et-Marne), 128.
Got-Chai (lac du), 8.
Goujon (Jean), 135.
Goulot, 243, 246.
Goupil (Jehan), potier d'étain, 170, 201, 232, 233.
Gouttière (soudure en), 74, 156.
Grandcolas (théologien du dix-septième siècle), 79, 80, 81, 82, 83.

Digitized by Google

Grande-Bretagne, 1, 13, 120.
Grandmaison (Ch. de), 201.
Grand-Pont de Paris (le), 215.
Gratien (théologien), 90, 92, 94, 213.
Gratine (instrument de travail), 156.
Gréau (collection de M. Julien), 56.
Grèce, Grecs, 10, 19, 30, 33, 39, 52, 73.
Greffier (Robert le), potier d'étain, 233.
Grégoire de Tours (saint), 72, 78, 79, 81, 97, 116.
Gross (M. le docteur), 24, 25, 26, 58.
Grütli (Serment du), 266.
Guadalquivir, 17.
Gubbio (faïences de), 266.
Guenuyer (potier d'étain), 234.
Guérard (M.), 116, 126, 128, 150.
Guicciardini (auteur du dix-septième siècle), 210.
Guignard (M.), 219.
Guiffrey (M.), 215, 269, 270, 272.
Guillart (Denis), potier d'étain, 235.
Guillaume II, 105.
Guillaumin l'Anglais (potier d'étain), 231.
Guillebert de Metz (historien du quinzième siècle), 207, 215.
Guiot (potier d'étain), 234.
Guiraut (potier d'étain), 234.
Gutemberg, 153.
Guyenne, 223.

H

Hagemans (M. G.), 65.
Haigneré (M. l'abbé), 67.
Haisières (Hainaut), 57.
Hal (église de), 137.
Hallincourt (château d'), 128.
Hallincourt (Pierre Legendre, seigneur d'), 131.
Hanap, 162, 215.
Hanovre (Musée de), 264.
Harscher (Martin), potier d'étain, 237, 288, 289, 291.
Hatomesnil (inventaire de Jean de), 136, 168.
Hasselt, 228, 229.
Haute-Vienne (département de la), 15.
Hâvré (rue d'), Mons, 150.
Hawkins (auteur anglais), 121.
Heaume, 133, 134.
Heeren (M.), 1.
Heldegh (camp de), 156.
Hélicon, 30.
Helstone (comté de Cornouailles), 242.
Helvètes, 28.
Henri Ier, le libéral, 101.
Henri II (roi de France), 141, 251, 258.
Henri III (roi de France), 292.
Henri IV d'Angleterre, 156.
Heou-Tchang (empereur chinois du dixième siècle), 22.
Hepfer (M.), 43.
Héraclée (voie d'), 19.
Herchambert de Freising (évêque du treizième siècle), 113.
Hercule, 13, 30, 31.
Hercule (Colonnes d'), 12, 14.
Hérodote, 2, 3, 9, 12, 13.
Hésiode, 2, 30, 31, 32.
Hessus (Eobanus), poète du quinzième siècle, 238.
Himalaya, 52.
Hippocrate, 54.
Holbein, 162.
Homère, 2, 3, 10, 20, 30, 31, 32, 33, 40.
Honorius d'Autun, 77.
Horn (tombeau du comte de), 118.
Hubert (Léopold), 247.

Digitized by Google

Hucher (M. Eugène), 52, 70, 190, 191, 192, 194, 202, 204.
Huguenin de Besançon (potier d'étain), 148, 231.
Huynes (Dom Jean), 102.
Humboldt (M. Alexandre de), 2, 10.
Huilier, 160.

I

Ibérlens, 20.
Ibérus (fleuve), 10.
Ictis (Ile d'), 18.
Iliats (Les), Ain, 56.
Imérétie (province du Caucase), 9.
Imeringen (découvertes d') Suisse, 23, 24.
Inde, 6, 9, 10, 11, 15, 29, 74.
Innocent IV (le pape), 90.
Innocent VIII (le pape), 90.
Isabeau de Bavière, 69.
Isidore de Séville (écrivain du moyen âge), 54, 77, 114, 123.
Isle-sur-le-Doubs, 298, 299.
Istrie (Ile d'), 17.
Italie, 19, 30, 34, 44, 47, 78, 80, 87, 92, 240.
Ivo (auteur flamand du seizième siècle), 82, 90, 94.

J

Jacob (M.), 272, 274, 275.
Jacques de Soissons (potier d'étain), 233.
Jacquières (Pierre), potier d'étain, 233.
Japon, 242.
Jarrow (monastère de), 20.
Jars (minéralogiste du dix-huitième siècle, 241.
Jean Baldi (Jean de Juana-Janensis), frère prêcheur du treizième siècle, 11.
Jean d'Abbeville (potier d'étain), 232.
Jean II d'Avesne (Charte de), 225.
Jehan de Beaune (potier d'étain), 232.
Jehan de Paris (potier d'étain), 221, 233.
Jean le Bon, 68, 148, 169, 179.
Jeaudun (Jean de), écrivain du quatorzième siècle, 215.
Jehan l'Écrivain, 214.
Jehan l'Escuelier, 214.
Jérôme (Saint-), 79, 81, 97.
Josès (Jean), artiste du quatorzième siècle, 137.
Jubainville (M. H. d'Arbois de), 199.
Jubinal (collection de M.), 264.
Jumièges (abbaye de), 101, 102, 103, 108.
Junius (savant flamand du seizième siècle), 153.
Jupiter, 32.
Juste d'étain, Justetelette, 148, 151, 155.
Justin, 12.
Jutland, 26.

K

Kalesse (M. Eugène), 240.
Kalewala, 29.
Καχον, 77.
Karesmel (Jehaninen), paysan du quinzième siècle, 156.
Kasbech, 7.
Kasdir, 10, 11.
Kaspa, 2.
Κασσιτερος, 2, 3, 9, 10, 11.
Kastira, 2, 6, 10.
Keller (M. le docteur), 25, 26.
Kensington (musée de), 71, 251.

Digitized by Google

Kent (comté de), 71.
Kertch (Russie), 45, 53.
Kesin (Jehan de), potier d'étain, 233.
Khespet, 2, 7.
Kimbrique (race), 52.
Koch (Melchior), potier d'étain, 237, 289.
Korassan (Perse), 8, 23.
Koura (rivière de la), 8.
Kouschites, 8.
Krazer (Théologie du dix-huitième siècle), 78, 79, 80, 82, 83, 86.
Kumuks, 8.
Kurdes, 8.

L

Labarthe (M. Jules), 38, 155, 159, 185, 258,
Labbe (théologien du dix-septième siècle), 79, 80, 82, 83, 87, 90, 92.
Labbé (Jehan), potier d'étain, 233.
Laborde (M. le comte de), 64, 68, 128, 141, 179, 180.
Lacroix (M.-P.), 228.
Laffargue (M.), 222, 229.
Lafontaine (Étienne de), argentier de Jean le Bon, 148, 169.
Lakes, 8.
Lambinet (potier d'étain), 218, 232,
Lamothe (sénéchaussée de), 274.
Lamou-Daria (fleuve de), 8.
Lampère (Jehan), potier d'étain, 234.
Lancelot (potier d'étain), 234.
Lanfred (moine du neuvième siècle), 98.
Langres (plateau de), 19.
Laon, 231.
Laporte (Jean de), potier d'étain, 232.
Lapithes, 31.
Lappenberg (auteur hollandais), 122.
Lardiars (Gille), potier d'étain, 233.
Lasteyrie (comte Ferdinand de), 64, 247.
Laurières (de), 123, 151, 199.
Lausanne, 25.
Laval (comte Guy de), 220,
Layman (théologien du dix-septième siècle), 79, 80, 82, 83, 90, 93.
Lazare, 203.
Leblanc (numismate du dix-septième siècle), 84.
Lebœuf (M.), 82.
Le Breton (M. Gaston) 44.
Le Breton (Michel), potier d'étain, 231.
Lebrun (Pierre), théologien du dix-septième siècle, 78.
Le Châtelier (M.), 44.
Lechevallier-Chevignard (collection de M.), 264.
Leclanché (collection de M.), 246.
Lecomte (Pierre), potier d'étain, 235.
Lefebvre (potier d'étain), 232.
Lefebvre (Paulin), potier d'étain, 232.
Le Feure (Philippe), potier d'étain, 235.
Le Fèvre (Guillaume), artiste du quinzième siècle, 137.
Leibniz, 144.
Lemaire (Guillaume), évêque du treizième siècle, 105.
Lemonnier (Antheaumet), potier d'étain, 232.
Lennep (Jo. Daniel a), auteur du dix-huitième siècle, 11.
Lenormant (M. François), 22, 29.
Lenz (Herald, Othmar), minéralogiste allemand, 3, 22.
Léon III (le pape), 83.
Léouzon-le-Duc, 29.
Lepel-Cointel (M.), 109.
Lepel-Cointel (Cabinet Archéologique de Mme), 101.
Leroux (M.) 33.

Digitized by Google

Leroy (Guillaume), potier d'étain, 235.
Leroy de la Marche (M.), 169.
Lesage (M.), 274.
Lescalopied (M.), 209.
Lesey (J.), potier d'étain, 233.
Lesghiens, 8.
Lespinasse (R. de), 205, 210.
Lessing (M. Julius), 282, 283, 284.
Levasseur (M. J.), 190.
Levesque (Colas), potier d'étain, 234.
Levesque (René), potier d'étain, 234.
Leymarie (M.), 220.
Lièges, 137, 175, 226.
Lien (Jehan), potier d'étain, 233.
Lièvre (M.), 291, 292.
Liez (M. Paul), 276.
Ligny (Nord), 274.
Lillebonne (Seine-Inférieure), 43.
Lime, 156,
Limelette (M.), 67.
Limoges, 174, 219, 231, 251.
Linas (M. Charles de), 64, 174, 175.
Lincy (M. Leroux de), 207.
Lindanus (théologien), 86, 91.
Lindenschmitt (M. le docteur), 64.
Lingard (M. le docteur), 14.
Listierret (comté de Cornouailles), 242.
Littré, 3, 49.
Loang (dynastie des), 22.
Lobsingen (Lucens), 281, 292.
Lobsingen (Hans), potier d'étain, 237, 289.
Loire, 18, 19, 66.
Lombez, 137.
Londres, 230.
Longperier (M. A de), 56, 62.
Lorenz-Kirche, 261, 262.
Loir-et-Cher (département du), 67.
Lormier, 215.
Lorraine, 271, 272, 298.
Lorris (village du Gâtinais), 154.
Lospital (Mathieu de), potier d'étain, 233.
Lostvithiel (comté de Cornouailles), 242.
Loudays (Jehan), potier d'étain, 234.
Loudinières (fouilles de), 69.
Louis (saint), 127, 175, 210, 213.
Louis X le Hutin, 123.
Louis XII, 169, 207, 293.
Louis XIII, 106, 212, 213, 293.
Louis XIV, 175, 266, 293.
Louît (Jehan), potier d'étain, 235.
Louvre (musée du), 38, 45, 70, 73, 97, 128, 141, 261, 263, 283, 292.
Luce (M. Siméon), 126, 149, 150, 151, 189, 196.
Lucens (canton de Vaud), 281, 292.
Lugo (cardinal de), théologien du dix-septième siècle, 82, 90, 93, 94.
Luigné (inventaire de l'église de), 131.
Lunebourg, 81, 283.
Lunéville, 274.
Lyon, 19, 44, 162, 163, 282.

M

Mabillon (D.), auteur du dix-septième siècle, 81, 82, 84, 85, 118, 203, 209, 231.
Mâcon, 233.
Madelaine (paroisse de la), 214.
Madeleine (sainte), 190, 191, 203.
Mahieu (potier d'étain), 225, 231.
Majorque, 122.
Malabar, 20.
Malacca, 9.
Malkotch (les), peuplade de l'Asie du nord, 51.
Mallard (M.), 15.
Manheim, 243.

Digitized by Google

Mansi (théologien du dix-huitième siècle), 79, 81, 82, 83, 90, 92, 139.
Mantz (Paul), 159, 256, 257, 258, 294.
Marathus (ruines de), Phénicie, 45.
Marennes (Guiot de), pintier d'étain, 151.
Marie-Thérèse, 226.
Marlot (dom G.), 83, 106, 134, 217.
Marne, 56.
Mars, 32, 255, 263, 265.
Marsailles (Jehan de), potier d'étain, 233.
Martel (Ernestin), potier d'étain, 232.
Martel (Guillemin), potier d'étain, 232.
Martel (Jos), potier d'étain, 232.
Martène (dom), théologien du dix-huitième siècle, 78, 80, 92, 97, 112, 113.
Marthe (sainte), 203.
Martial (Jehan), potier d'étain, 233.
Martigny (l'abbé), 44, 45, 78, 79, 81, 84, 85, 87, 96, 100, 105, 106.
Martin (dom), 102, 103.
Mascaron, 248, 252, 254, 264.
Massilia, Massiliotes, 18.
Mastial (Jehan), potier d'étain, 134.
Mathias de Moulin (le P. François), 87.
Mathie le Postainier, 227.
Maubeuge (chapitre des chanoinesses de), 177.
Maury (M. Alfred), 11, 81.
Maussel (Thomas), religieux du quatorzième siècle, 138.
Mayence, 137.
Mayence (musée de), 65.
Méditerranée, 12, 14, 15, 19.
Ménant (M.), 2.
Ménard (auteur du dix-huitième siècle), 113, 222.
Ménitré (inventaire de la), 170.
Menus-lez-Saint-Clouet, 194.
Mercure, 255.
Méreaux, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 188, 197, 202.
Mérovingiens, Époque mérovingienne, 58, 63, 68, 73, 87, 157, 196.
Mette (Étain), 167.
Metz, 73.
Meurthe (département de la), 42.
Meurthe-et-Moselle (département de), 274.
Meuse, 272, 274.
Michaelis (Jacobus), potier d'étain, 232, 233.
Micheels (collection de M. Henri), 158.
Michel (M. Francisque), 150.
Michel (saint), 189, 192, 197, 199, 207.
Michelin (M.), 104.
Midacrite, 13, 14.
Migne (l'abbé), 98.
Migne (collection), 54, 77, 81, 84, 85, 106, 114, 132, 138.
Milhet (Jehan), potier d'étain, 234.
Mille (Kristofle), potier d'étain, 234.
Minerve, 46, 255, 261.
Mingrélie (province du Caucase), 9.
Minos, 34.
Minutoli (collection), 294.
Miron (évêque du dix-septième siècle), 131.
Modène, 44.
Moïse, 5.
Molinier (M. E.), 129.
Moncel (Isabel de), potier d'étain, 232.
Moncel (Oudin du), potier d'étain, 232.
Mongez (M.), 41.
Monnaies des Innocents, 183.
Monnoye (Affry de la), 201.
Mons, 129, 130, 136, 138, 150, 225, 226, 231.

Digitized by Google

Montargis, 233.
Montbéliard, 251, 257, 258, 269, 271, 272, 277, 282, 292, 297, 298, 299, 302.
Montefiore (collection de M.), 33.
Monteil (Alexis), potier d'étain, 126, 159.
Montfaucon, 87, 88, 89.
Montluçon, 41.
Montpellier, 151, 221, 233.
Montpezat (collégiale de), 129.
Montrousti (Jehan de), potier d'étain, 232.
Monza (cathédrale de), 84, 86.
Morbihan (département du), 16.
Moreau (M. Frédéric), 63, 64, 68, 69.
Morgan (MM. de), 65.
Morizon (Oudard de), potier d'étain, 218.
Moroni (auteur italien du dix-huitième siècle), 77, 79, 82, 96.
Moscou, 45.
Mostellaria, 34.
Moule, 47, 140, 156, 157, 170, 245, 247, 248, 249, 250, 252, 253, 259, 264, 293.
Moulencq (M.), 123.
Mourié (M. de), 111.
Moustier (J. du), potier d'étain, 232.
Moutardier, Mostarderia, 153, 170.
Moutin (Perrenet), potier d'étain, 139.
Müller (M. C.), 50.
Munich (musée de), 161, 162, 245, 247, 264, 294, 296.
Muret, 38, 39.
Murzellen (découverte de) Suisse, 23.

N

Nabuchodonosor, 5, 17.
Namur, 131, 134, 138, 139, 178, 180, 184, 228.
Namur (marquis de), 179.
Nantes, 67, 113.
Nanteuil (Michael de), potier d'étain, 231.
Naples (Jeanne de), 191.
Narbonne, 18.
Naucratis, 23.
Neptune, 255.
Nerbonne (Guillaume), potier d'étain, 234.
Néris (Allier), 41.
Nesle-Normandeuse, 65.
Neufchâteau (Vosges), 272.
Neufchâtel (canton de Neufchâtel), 24, 25, 65.
Neudorffer (potier d'étain), 288.
Neufmerz (Rie de), moine du quatorzième siècle, 138.
Nevers, 266.
Nicard (M. Pol), 24, 25, 26, 27.
Nicolas (saint), 191.
Nigritie, 10.
Nillson (M.), 28.
Nîmes, 113, 123, 152, 154, 156, 222, 232, 233, 271, 277.
Nîmes (concile de), 92.
Nisard (collection), 3, 12, 21, 39, 40, 57.
Norfolk (comté de), 71.
Noire (mer), 9, 12, 122.
Noirmoutiers (Seigneur de), 145.
Noirmoutiers (abbaye de), 145.
Nombres (livre des), 5.
Normandie, Normands, 41, 65, 101, 102, 149, 154.
Norvège, 81.
Notre-Dame de Paris, 136, 202, 215.
Noyon (Eure), 190.
Nubie, 10.
Nuremberg, 45, 116, 132, 207, 236, 237, 238, 239, 247, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 284, 286, 287, 288, 291, 293.
Nyela (Johan), potier d'étain, 152, 212, 231.

Digitized by Google

O

Occident, 5, 12, 23, 27, 29, 51, 52, 53, 59, 63, 78, 82, 121, 162.
Occidentale (Mer), 19.
Odo (Tombe de l'abbé), 104.
Offroy (Pierre), potier d'étain, 233.
Ogée (M.), 3.
Olivier le Mauvais, 150, 151.
Olivieri (marquis Hannibal degli Abati, Giordani), 46.
Ombilic, 161, 249, 250, 251, 261, 262, 280.
Omont (M. Henri), 145.
Oppert (M.), 8.
Orcel, 136.
Orient, 5, 6, 9, 11, 20, 23, 28, 29, 39, 52, 53, 82, 117, 121, 122, 196, 242.
Ostensoir, 96, 97, 142.
Ostiensis (Léo), théologien du dix-huitième siècle, 82.
Oudin (Pierre), 270, 297.
Oviedo (Province d'), 16.

P

Paladius (Taurus Æmilianus), 42, 43.
Palafittes, 24.
Palestine, 78.
Palissy (Bernard), 258.
Pallas, 32.
Panse, 164, 246, 252, 256.
Panckoucke (Collection), 9, 17, 41, 43, 57.
Paradin de Cuiseaulx (Guillaume), historien de la Bourgogne, 158.
Paris, 88, 104, 125, 131, 136, 167, 174, 174, 176, 177, 180, 188, 196, 206, 210, 211, 212, 214, 215, 223, 229, 231, 232, 234, 235, 257, 272.
Paris (Hôtel de Ville de), 201.
Paris (Palais de Justice à), 207, 215.
Parme (Prince de), 179.
Pascal, 106.
Pascal (L'abbé), 138, 139, 140.
Patar (Johan), potier d'étain, 234
Patène, 96, 101, 103, 104, 113.
Patères, 46, 55.
Patras (Lambert), potier d'étain, 137.
Paulinier (Pierre), potier d'étain, 235.
Paviers (Fouilles de), 69.
Payerne (canton de Vaud), 279, 281.
Payette (M.), 16.
Pecheria, 153.
Philémon (Pierre), potier d'étain, 233.
Pellicia (Aurelius), théologien allemand, 77, 79, 81, 97.
Pennestin (Cap), (Pen Stain), 3, 15.
Perreau (M.), 182.
Perse, Persans, 8, 11, 242.
Persée, 32.
Persique (Golfe), 10.
Perthes (M. Boucher de), 103.
Pertz, 98.
Pesaro (Faïences de), 46, 266.
Petit Thalamus, 151, 221.
Peutre, 92.
Peyrols d'Auvergne (troubadour du moyen âge), 114.
Phase, 9.
Phénicie, Phéniciens, 1, 6, 9, 10, 11, 12, 13, 17, 45.
Philippe Auguste, 81, 188.
Philippe de Valois, 293.
Philippe le Bel, 123, 211, 214, 293.
Philippe le Bon, 228.
Philippe le Hardi, 220.
Philippe le Noble (comte de Flandre), 179.

Digitized by Google

Philippeville, 56.
Phocée, 19.
Pichart (Geffroy), potier d'étain, 233.
Pichereul (Charlot de), potier d'étain, 231.
Pichon (Baron), 171, 173, 257.
Picque (Richard), archevêque de Reims, 167.
Pictet (M.), 6, 10.
Pie V (le Pape), 90.
Piérart (potier d'étain), 233.
Pierre de Bruges (potier d'étain), 231.
Pierre de Thoulouze (potier d'étain), 231.
Pillart (Jehan), potier d'étain, 235.
Pilloy (M.), 69.
Pinchard (Pion), potier d'étain, 234.
Pinte, 148, 151, 152, 153, 155, 159, 167, 171, 238.
Pintier, 228, 231, 235.
Pise, 19.
Pitalphus-Pitalpha, 129, 130, 152.
Pithéas le Massiliote, 14.
Plancy (Aïce de), évêque du douzième siècle, 101.
Plat, Plateau, 46, 56, 113, 132, 145, 146, 150, 152, 154, 155, 157, 158, 160, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 221, 237, 241, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 252, 258, 259, 261, 263, 265, 266, 280, 286, 289, 290.
Plat à barbe, 158.
Plaute, 34, 39, 40.
Pline l'ancien, 3, 10, 15, 19, 21, 34, 39, 40, 49, 51, 53, 114.
Plumbum candidum, Plomb blanc, 3, 10, 49.
Pô, 19.
Pochons, poçons, pochonus, 129, 130.
Poitiers, 56, 221, 231, 233.
Poitiers (Henri de), évêque de Troyes au quatorzième siècle, 148, 166.
Pollua (Julius), rhéteur du deuxième siècle avant J.-C., 23.
Polybe, 15.
Pomettes, 156.
Pompée, 18.
Pomponius Méla, 13.
Poncet de la Rivière (évêque du dix-septième siècle), 131.
Pont-au-Change, 206, 215.
Porchet (Jehan), potier d'étain, 234.
Port (M. Célestin), 122.
Porte-lumières, 290.
Porthe du Theil (M. de la), 18.
Posidonius, 18, 19.
Posno (Collection), 5.
Postumus (Médaille de), 44.
Pot, 115, 149, 150, 151, 155, 159, 160, 167, 169, 170, 171, 243, 267, 288.
Poterii (Christianus), potier d'étain, 233.
Potiers d'estain, 134, 145, 148, 151, 152, 153, 154, 169, 207, 208, 210, 212, 213, 214, 215, 218, 219, 220, 222, 223, 226, 227, 228, 229, 231, 236, 238, 246, 249, 259, 260, 265, 266, 267, 279, 286, 287, 288, 289, 292, 293, 294, 295, 300.
Potin, 36, 72, 133, 157, 168.
Pottier (l'abbé), 137, 141.
Pottier (M.), 258.
Pouzailles (Pierre de), potier d'étain, 231.
Praxitèle, 34.
Préféricule, 46.
Presle (Jeanne de), 170.
Préviala (M. Moré de), 84.
Prévon (potier d'étain), 234.
Primelles (puits funéraire de), 57.
Priscianus Theodorus, 54.
Proust (M. Antonin), 33.
Provence, 122, 190, 191, 240.

Digitized by Google

Provins, 104, 223, 231.
Pyxide, 40, 97, 140, 142.

Q

Quarteron, 157.
Quartes, 171.
Quarti, 90, 91, 93, 94, 96.
Queue-d'aronde, 74.
Queux, 157.
Quicherat (M.), 89.

R

Rabin (Robinet), potier d'étain, 232.
Raddé (M. le conseiller d'État), 7, 8.
Raucourt (Fouilles de), 56.
Raynal (M. Louis-Hector Chaudru), 39, 40.
Raynouard (M.), 117.
Razebois (Jacques), potier d'étain, 134, 218, 234.
Réginald (théologien du dix-septième siècle), 82, 83, 93.
Reims, 134, 167, 233, 234.
Reims (Concile de), 82, 83, 90, 97.
Relaissada de Johan Gassana (Johanna), potier d'étain, 234.
Rémusat (M. Abel), 29.
Renan (M. Ernest), 45.
René (le roi), 169.
Reul (Jehan), potier d'étain, 235.
Reusens (M.), 105.
Revillod (M. Gustave), 278, 279, 280, 281, 282.
Revoil (Collection), 141.
Reward, 227.
Rhin, 122, 163, 209.
Rhodes, 18.
Rhône, 18, 19.
Ricart-Osmond (potier d'étain), 232.
Rich (M. Antony), 34, 57.
Richard (le docteur François), 182, 183.
Richard Cœur-de-Lion, 92, 117, 118.
Richarius (Saint-), 98.
Richart (Bertrand), potier d'étain, 234.
Rigollot (le docteur), 52, 63, 70, 179, 182, 183.
Rigordus, 188.
Riote (Nicole), moine du quatorzième siècle, 138.
Rinceaux, 141, 174, 252.
Rivet (Dom), 210.
Roanne, 19.
Robert le Cuillerier (potier d'étain), 214.
Robert le Pieux, 81.
Roc-Amadour (Notre-Dame de), 192.
Roch (Saint-), 192.
Rochette (M. Raoul), 46.
Roc Saint-André (Commune du), 16.
Roland (Jehan), 218.
Rome, Romains, Empire Romain, 14, 30, 34, 36, 39, 40, 41, 44, 49, 53, 54, 78, 79, 84, 93, 105, 207, 271.
Rondot (M. Natalis), 282.
Roquet (Raymond), potier d'étain, 234.
Roquilhe, 151.
Rossi (M. le commandant de), 44, 45.
Rossignol (M.), 1, 28.
Rouelle (Guillaume), chimiste, 21.
Rouen, 44, 56, 116, 117, 129, 130, 135, 150, 155, 156, 157, 162, 167, 220, 232, 258, 266, 294, 301.
Rouen (Synode de), 80.
Rouen (Tabellionage de), 301.

Digitized by Google

Rouge (Mer), 11, 12.
Rougemont (M. Frédéric de), 14, 27.
Rousseau (Pierre), potier d'étain, 233.
Roussy (François de), armurier de François Ier, 163.
Roye (Comptes de succession d'Albert de), 169.
Royer (Jehan), potier d'étain, 218.
Rue (Thibaud de la), potier d'étain, 232.
Rueil, 131.
Ruprecht (Sebald), potier d'étain, 239, 288, 295.
Russie, 45, 53.
Rymer (auteur du dix-huitième siècle), 121, 155, 202.

S

Sabale, 16.
Sacrée (Voie), 19.
Sacristie, 138.
Saint-Amand (Abbaye de), 144.
Saint-Barthélemy (Église), 137.
Sainte-Chapelle (la), 136, 168, 172, 176, 194.
Sainte-Colombe de Sens (Pèlerinage), 192.
Saint-Donat (Pèlerinage de), 181.
Saint-Étienne de Brie-Comte-Robert, 128, 129.
Saint-Eustache (Paroisse), 214.
Saint-Feuillère des Fossés (Enseignes de), 192.
Saint-Flour, 92, 181.
Saint-Gall (Chronique du moine de), 116.
Saint-Gall (Église de), 181.
Saint-Genois (M. Jules de), 228.
Saint-Germain (Musée de), 25, 55, 56, 64.
Saint-Germain (Pèlerinage de), 181.
Saint-Germain (Stanislas de), 155.
Saint-Germain des Prés (Abbaye), 215, 216, 217.
Saint-Gilles (Enseignes de),
Saint-Hippolyte, 277.
Saint-Innocent (Paroisse), 214.
Saint-Jacques (Hôpital), 120, 130, 136.
Saint-Jean-Baptiste (Ampoules de), 204.
Saint-Jean de Poitiers (Temple), 73.
Saint-Jehan (Métier), 214.
Saint-Josse-aux-Bois (Abbaye de), 87.
Saint-Julien de Vouvant, 192.
Saint-Laurent (Église), 284.
Saint-Laurent (Enseigne de),
Saint-Lodre (Chapelle de), 133.
Saint-Maclou (Église), 135.
Saint-Marcial de Champdeur, 139.
Sainte-Marie (Camp), 65.
Saint-Martin de Bergerac, 128.
Saint-Mathurin de Larchant (Enseigne de), 193.
Saint-Mauduy (Reliquaire de), 67.
Saint-Maur des Fossés, 192.
Saint-Maximin (Couvent de), 190.
Saint-Michel (Mont), 103, 108, 189, 192, 193, 194, 195, 197, 199.
Saint-Michel (Ordre de), 193.
Saint-Michel de Cornouailles (Mont), 18, 19.
Sainte-Opportune (Paroisse), 214.
Sainte-Palaye (La Curne de), 114.
Saint-Pétersbourg, 53.
Saint-Pierre (Basilique de), 85.
Saint-Pierre du Lac, 128, 131, 132.
Saint-Quentin (Église), 139.
Saint-Remi (Chapelle), 139.
Saint-Sépulcre (Église du), 129, 131.
Saint-Théofrède-en-Velais (Monastère de), 199.
Saint-Urbin (Église), 98.
Saint-Victor de Marseille (Abbaye de), 128, 129, 130, 150.

Digitized by Google

Salière, 144, 155, 156, 157, 159, 160, 171, 231, 286, 290.
Salisbury (comté de), 104.
Sambre, 178, 180, 184, 195.
Sammiens, 14.
Santeuil (Claude), potier d'étain, 235.
Sanuto (auteur du seizième siècle), 122.
Sars (Jacquemart de), potier d'étain, 233.
Sars (Jehan de), potier d'étain, 233.
Sartorius, 122.
Sarulfus (potier d'étain), 209, 231.
Saumur, 233.
Saussay (André du), théologien du dix-septième siècle, 78, 82, 84, 87, 89, 90, 93, 139, 140.
Saussier-Sausseron, 144, 155, 167.
Sauvageot (Collection), 97, 141, 291, 292.
Sauzay, 293.
Savoie, 163.
Savoy (Marie), 274.
Saxe, Saxons, 63, 71, 144.
Saxe (Auguste de) 291.
Schapkens (auteur belge), 162.
Scheler (M. Ch.), 211.
Schlegel (de), auteur allemand, 3.
Schmitt (Peter), chaudronnier du seizième siècle, 293.
Schneider (auteur allemand), 2.
Schœman (auteur allemand), 2.
Schoper (Hartman), poète du quinzième siècle, 238, 239.
Schorn (M. le Docteur Otto von), 236, 237, 286, 291.
Schottas (J.), 54.
Schultz (M.), 16, 21, 47.
Scipion, 18, 35.
Scribonius Largus, 26, 40.
Scudellorius-Scutella, 152, 166.
Scylax, 19.
Scymnus de Chio, 12, 13.
Secchi (le P.) 86.
Seine, 18, 53, 66, 180, 182, 184, 185, 186, 191, 195, 207.
Seine-Inférieure, 65, 66, 144, 157, 220.
Sénèque (Lucius-Annæus), 35, 36, 57.
Sequenille (Jehan de), potier d'étain, 235.
Séré (M.), 228.
Siam, 22.
Sicile, 34.
Sidon-Saïde, 5, 11, 13, 17, 35, 45, 57.
Sienne (Cathédrale de), 135.
Similor, 36,
Σιμμι (Antimoine), 11.
Simon (M. Victor), 73.
Sirmond (théologien du dix-septième siècle), 83.
Sitten (Découvertes de), Suisse, 23.
Sixte I (le Pape), 79.
Smith (M. Georges), 11, 12, 19, 121.
Smith (Roach), 43, 45, 71, 189, 190, 198.
Soignies (Hainaut), 133.
Sol, 22, 151, 171, 218.
Sorlingues (Iles), 14.
Sormon alias de Paris (Jehan), potier d'étain, 234.
Souffles (soufflet), 157.
Souy-Wen-Ty (empereur chinois du sixième siècle av. J.-C.), 22.
Soville (Inventaire des biens de la prieure de), 144.
Spina (ville d'Italie, à l'embouchure du Pô), 19.
Spontin (Belgique), 67.
Springer (M.), 210.
Springuel-Hennebert (Collection de M.), 158.
Stagnarini, 241.
Stagnarius, Stagnifaber, 118, 209, 220, 222.

Digitized by Google

Staimier, Estaimier, 168, 210, 241, 242.
Stain, Estain, 134, 135, 159, 163, 168, 172, 206, 207, 227.
Stannum, Stagnum, Stanneus, Stagnatus, 4, 11, 40, 54, 92, 94, 99, 105, 107, 111, 112, 113, 114, 122, 130, 132, 133, 138, 140, 154, 166, 169, 205.
Steimerie, 226.
Stein (Collection de M.), 252.
Stephani (M.), 53.
Stephanswert (Ile de), 98.
Stetten (Von), 237, 288, 289, 295.
Strabon, 14, 18, 50,
Suétone, 36.
Suffolk (comté de), 71.
Suger, 127.
Suisse, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 47, 58, 91, 122, 163, 145, 260, 266, 273, 278, 279, 280, 281, 292.
Surius (théologien du moyen âge), 80, 82, 100.
Surmoulé, 140.
Syrie, 19, 122.

T

Tacite, 13.
Tamise, 198.
Tarare, 19.
Tarbé (M. P.), 159.
Tarente (Louis de), 291.
Tarracomans. 8.
Tarsis, Tarschish (Tartessis), 12, 13.
Tartarie, Tartares, 8, 29.
Tartessus (fleuve), 17.
Tasse, 296,
Tchéou (Dynastie des), 22.
Tempérance (Plat de la), 245, 251, 252, 253, 261, 262, 263, 283, 284.
Temple (Chevaliers du), 147.
Tenn, 10.
Tennasserim, 22.
Terninck (M. Auguste), 42, 56, 65, 100.
Texier (M. l'abbé), 68, 84, 85, 86, 96, 97, 99, 101, 105, 106, 107, 138, 174, 220.
Theca reliquiarum, 175.
Théodelinde (la reine), 86.
Théodore l'archimandrite, 82.
Théophile (le moine), 117, 209.
Thérouanne (fouilles de la route de), 45.
Thierry (Amédée), 13, 52.
Thierry (Augustin), 72.
Thierry II, 102.
Thiers (l'abbé), 203,
Thomas d'Aquin (Saint), 79, 83.
Thorigné (Robert de), abbé de Saint-Michel, 102, 103.
Thrace (Ile de), 17.
Threnerne (Comté de Cornouailles), 242.
Tiflis (Caucase), 7, 8, 9.
Timah, 10.
Tin, 10.
Tirlemont (Belgique), 137.
Tombelaine (Notre-Dame de), 193, 194.
Tongres (Fouilles de), 45.
Tory (Geoffroy), artiste de la Renaissance, 141.
Toscane, 17.
Toulon, 137.
Toulouse, 233.
Touraniens, 8, 53.
Tournay, 228, 231.
Tournois (livres), 168, 171, 199, 218.
Tours, 151, 232, 234, 235.
Trépied, 46.
Trétiaux, 159.
Trèves, 44.
Tribur (Concile de), 82, 90.

Digitized by Google

Troie, 30.
Troyes, 101, 102, 104, 128, 148, 161, 166, 169, 192, 199, 217, 218, 231, 232.
Troyon (M.), 58.
Trullicon (Fouilles de), Suisse, 23.
Tsing-Chi-Loang-Ti (empereur chinois, trois siècles av. J.-C.), 22.
Tuetey (M. Alexandre), 151, 155, 182, 272, 279.
Tulle (Corrèze), 139.
Turcomans, 8.
Turgot (Décret de), 267.
Tyr, 5, 12, 13, 17.
Tyrrhénie, 19.
Tziganes, 51, 52, 59.

U

Ughello (auteur du treizième siècle), 92.
Ulpien, 57.
Ungaro (Pietro), facteur d'orgues italien, quinzième siècle, 135.
Union centrale des arts décoratifs, 52, 245, 260.
Uzbecks, 8.

V

Valenciennes, 176.
Valentinien Ier, 41.
Valerianus (Plinius), 21, 40, 54.
Valois (les), 99, 189.
Van Baer (M.), 8, 22, 23, 39.
Vanuccio Birringuccio (auteur italien du seizième siècle), 134.
Varembé (Suisse), 280, 281.
Varin (artiste de la Renaissance), 251.
Varmert (potier d'étain), 134.
Vase, 46, 56, 73, 77, 78, 97, 119, 140, 159, 160, 162, 163, 164, 170, 237, 238, 265, 291, 293.
Vasque, 112, 135.
Vaublanc (M. de), 115.
Vaud (Canton de), 58, 279.
Vaulx (Thierry de), potier d'étain, 234.
Venantius Fortunatus, 116.
Vence, 129, 133.
Vendôme, 203.
Vendôme (Larme de), 203, 204.
Venise, 240, 122.
Vénus, 46.
Verdun-sur-Garonne, 137.
Vergers (M. Noël des), 19.
Vergilius (Polydorus), 14.
Verronnier (Yve Robin de), potier d'étain, 231.
Vert (Dom Claude de), 93, 94.
Vézelise (Meurthe), 42.
Vierset-Godin (Collection de M.), 158.
Vigne (de), auteur belge, 182, 210, 228, 229.
Ville-Der (Canton de Malestroit, — Suisse), 16.
Villefosse (M. de), 55, 56.
Viollet-le-Duc (M.), 119, 120, 136, 138, 160, 164, 176.
Virchow (M. le professeur), 24.
Virgile, 34.
Vitellius, 36.
Vitruve, 75.
Vivenel (Musée), 141.
Vivien de Saint-Martin (M.), 12, 14.
Voirin (Angelin), potier d'étain, 163.
Vonfu (Ignace), potier d'étain, 235.
Voscius (Gérard-Jean), savant du moyen âge, 10, 11.
Vosges, 272, 274.
Vougen alias du Ban (J. de), potier d'étain, 234.
Vulcain, 31, 32.
Vuyet-Berniers (maître organiste à Reims), 218.

Digitized by Google

W

Wagenselius (Joh.-Christophorus), auteur du dix-septième siècle, 238.
Walckenaer (M.), 14.
Wallafrid Strabon, 79, 80.
Warckœnig, 227.
Warden, 242.
Warmert (Lorrain), potier d'étain, 218, 234.
Wasset, 245.
Westminster, 91, 92.
Wight (Ile de), 18.
Wihot, 133.
Wilkins (auteur du dix-huitième siècle), 80.
Winchester (Concile de), 80.
Winoch (Moines de), dixième siècle, 80.
Witney (près Brigthampton), 71.
Wöhrder (Porte de), 289.
Worms (M.), 121.
Wright (M.), 210.
Wurtemberg, 251, 279.
Wurtemberg (Frédéric duc de), 292.
Wurtemberg (Johan-Frédéric duc de), 292.

Y

Yeddo, 32.
Yokohama, 32.
Yu (empereur chinois du vingtième siècle av. J.-C.), 22.
Yverdon (canton de Vaud), 163.

Z

Zéphirin (le pape), 79.
Zinn, 10.
Zlotaria (peuplade de l'Asie Mineure), 51.
Zwolfer, 287.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Préface 1

LIVRE PREMIER

L'ÉTAIN DANS L'ANTIQUITÉ

Chapitre premier. — Son identité 1
Chapitre II. — Son exploitation 5
Chapitre III. — L'orfèvrerie d'étain chez les barbares à l'époque préhistorique 21
Chapitre IV. — L'orfèvrerie d'étain en Grèce et à Rome 30
Chapitre V. — La poterie d'étain à Rome et chez les Barbares 38

LIVRE II

L'ÉTAMAGE

Chapitre premier. — Gaulois 49
Chapitre II. — Mérovingiens. 63

LIVRE III

L'ORFÈVRERIE RELIGIEUSE EN ÉTAIN AVANT LES CROISADES

Chapitre premier. — Les calices. 77
Chapitre II. — Divers instruments du culte. 96

LIVRE IV

L'étain chez les moines et dans la vie privée avant les croisades. 111

Digitized by Google

LIVRE V

L'étain aux quatorzième et quinzième siècles 125
Chapitre premier. — L'étain dans l'église. 127
Chapitre II. — L'étain dans les couvents. 143
Chapitre III. — L'étain dans la bourgeoisi 147
Chapitre IV. — L'étain dans la cuisine. 166
Chapitre V. — Applications diverses de l'étain 173
Les méreaux 178
Chapitre VI. — Enseignes de pèlerinages. 188
Chapitre VII. — Objets divers en étain 201

LIVRE VI

LES CORPORATIONS

Chapitre premier. — Les corporations à Paris. 209
Chapitre II. — Les corporations des provinces du centre et du Midi. . 217
Chapitre III. — Les corporations du Nord et des Flandres. 225
Détails généraux 229
Liste des noms des potiers d'étain dont nous avons retrouvé l'existence depuis le treizième siècle. 231
Chapitre IV. — L'étain en Europe. 236

LIVRE VII

LES PIÈCES D'ART D'ÉTAIN AU SEIZIÈME SIÈCLE
FRANÇOIS BRIOT

Chapitre premier. — Les précurseurs de Briot; les procédés de fabrication. 245
Chapitre II. — François Briot et ses imitateurs 255

ÉPILOGUE

Notes et documents sur François Briot. 269
Pièces justificatives. 283
Table alphabétique. 303
Table des matières. 327

Digitized by Google

9435. — TYPOGRAPHIE A. LAHURE

9, rue de Fleurus, à Paris.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW

AN INITIAL FINE OF 25 CENTS
WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN
THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY
WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH
DAY AND TO $1.00 ON THE SEVENTH DAY
OVERDUE.

SEP 29 1932

JUL 7 1934

NOV 26 1937

LD 21-50m-8,'32

YD 03990

TN793
B3

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google